

**AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DEVELOPPEMENT**

Vol. XXV, Nos 1 & 2, 2000



AFRICA DEVELOPMENT AFRIQUE & DEVELOPPEMENT

Editor / Rédactrice en chef

Felicia Oyekanmi

Editorial Assistants/Assistants d'édition

Khary Fall Cissé

Sulaiman Adebowale

Editorial Board/Comité de Rédaction

C.L.S. Chachage • Tayeb Chentouf • Mohmoud Abdel Fadeel

• Amel Hamza • Sam Moyo • Paul Nzete • Fatou Sow

CODESRIA would like to express its gratitude to the Swedish Development Co-operation Agency (SIDA/SAREC), the International Development Research Centre (IDRC), the Mac Arthur Foundation, the Carnegie Corporation, the Norwegian Ministry of Foreign Affairs, the Danish Agency for International Development (DANIDA), the French Ministry of Cooperation, the Ford Foundation, the United Nations Programme for Development (UNDP), the Rockefeller Foundation, the Prince Claus Fund and the Government of Senegal for support of its research and publication activities.

Le CODESRIA exprime sa gratitude à l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA/SAREC), au Centre de recherche pour le développement international (CRDI), à la Fondation Mac Arthur, à Carnegie Corporation, au ministère norvégien des Affaires étrangères, à l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), au ministère français de la coopération, à la Fondation Ford, au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à la Fondation Rockefeller, au Fonds Prince Claus et au Gouvernement du Sénégal pour l'assistance qu'ils lui ont apportée dans ses activités de recherche et de publication.

Typeset and Printed by CODESRIA

Cover designed by Aïssa Djonne

**AFRICA DEVELOPMENT
AFRIQUE & DEVELOPPEMENT**

A Quarterly Journal of the Council for the
Development of Social Science Research in Africa

Revue trimestrielle du Conseil pour le Développement de la Recherche
en Sciences Sociales en Afrique

Vol. XXV, Nos. 1 & 2, 2000

Africa Development is the quarterly bilingual journal of CODESRIA. It is a social science journal whose major focus is on issues which are central to the development of society. Its principal objective is to provide a forum for the exchange of ideas among African scholars from a variety of intellectual persuasions and various disciplines. The journal also encourages other contributors working on Africa or those undertaking comparative analysis of Third World issues.

Africa Development welcomes contributions which cut across disciplinary boundaries. Articles with a narrow focus and incomprehensible to people outside their discipline are unlikely to be accepted.

The journal is abstracted in the following indexes: *International African Bibliography*; *Documentatieblad*; *Abstracts on Rural Development in the Tropics*; *Documentationseliens Africa*; *A Current Bibliography on African Affairs* and the *African Journals Online* <<http://www.inasp.org.uk/ajol/journals/ad/index.html>>

Afrique et Développement est un périodique trimestriel bilingue du CODESRIA. C'est une revue de sciences sociales consacrée pour l'essentiel aux problèmes de développement et de société. Son objectif fondamental est de créer un forum pour des échanges d'idées entre intellectuels africains de convictions et de disciplines diverses. Il est également ouvert aux autres chercheurs travaillant sur l'Afrique et à ceux se consacrant à des études comparatives sur le tiers monde.

Afrique et Développement souhaite recevoir des articles mobilisant les acquis de différentes disciplines. Des articles trop spécialisés ou incompréhensibles aux personnes qui sont en dehors de la discipline ne seront probablement pas acceptés.

Les articles publiés dans le périodique sont indexés dans les journaux spécialisés suivants: *International African Bibliography*; *Documentatieblad*; *Abstracts on Rural Development in the Tropics*; *Documentationseliens Africa*; *A Current Bibliography on African Affairs* et *African Journals Online* <<http://www.inasp.org.uk/ajol/journals/ad/index.html>>

All editorial correspondence and manuscripts should be sent to:

Tous les manuscrits et autres correspondances à caractère éditorial doivent être adressés au:

The Editor/Rédacteur en Chef
Africa Development / Afrique et Développement
CODESRIA, B.P. 3304, Dakar, Senegal.
Tel: (221) 825 98 22 / 825 98 23 - Fax: 824 12 89
Email: codesria@Sonatel.senet.net

Subscriptions/Abonnements

(a) African Institutes/Institutions africaines:	\$32 US
(b) Non African Institutes/Institutions non africaines	\$45 US
(c) Individual/Particuliers	\$30 US
- Current individual copy / Prix du numéro	\$ 7 US
- Back issues / Volumes antérieurs	\$10 US

Claims: Undelivered copies must be claimed no later than three months following date of publication. CODESRIA will supply missing copies when losses have been sustained in transit and where the reserve stock will permit.

Les réclamations: La non-réception d'un numéro doit être signalée dans un délai de trois mois après la parution. Nous vous ferons alors parvenir un numéro de remplacement dans la mesure du possible.

ISSN 0850 3907

Contents / Sommaire

Vol. XXV, Nos. 1 & 2, 2000

La libéralisation financière internationale et la crise du développement est-asiatique Jomo Kwame Sundaram.....	1
Les contre-performances de l'agro-industrie ivoirienne : un essai de justification par l'approche structuraliste du paradigme structure-comportement-performance (SCP) René N'Guettia Kouassi.....	49
We Decide, They Decide For Us: Popular Participation as an Issue in Two Nigerian Women's Development Programmes Emma T. Lucas	75
Les associations en milieu urbain dakarois: classification et capacités développantes Abdoulaye Niang.....	99
Empowering Agricultural Labour in Ethiopia: The Challenges to Training and Development Kassa Belay	161
Le profil du responsable du personnel au Sénégal : Le discours et la réalité Bassirou Tidjani	191
Education for Democracy and Human Rights in African Schools: The Kenyan Experience Daniel N. Sifuna.....	213
<i>Publications Received and Acquired</i>	241
Index to <i>Africa Development</i>, Vol. XXIV, Nos. 1-4, 1999	267

La libéralisation financière internationale et la crise du développement est-asiatique

Jomo Kwame Sundaram *

Résumé : Le présent article explore les causes profondes de la crise financière de 1997 qui a frappé le monde est-asiatique et dévalué les monnaies et le pouvoir économique des nouveaux pays industriels de la seconde génération. Il affirme que nonobstant l'existence, autrefois, d'une telle crise dans la même région, la réponse appropriée au problème actuel se trouve ailleurs. D'autre part, comme le marché, qui est de plus en plus livré à lui-même, n'a ni la mémoire ni la capacité d'acquérir une immunité naturelle, il revient donc aux responsables d'élaboration des politiques d'établir les institutions nécessaires de la gestion des affaires publiques.

Abstract: This article critically explores the roots of the financial crisis of 1997 that tormented the East-Asian region and devalued the currencies and economic power of the second generation newly industrialised countries. It argues that despite the existence of such crisis in the same region in the past, the appropriate response to current problem lies elsewhere. Given that the market, which has become more and more self governing, lacks memory and the capacity to be naturally immuned, the onus is on the actors to elaborate policies to establish the necessary institutions and reconsider and restructure the institutional mechanisms for the management of public affairs.

* Je tiens à témoigner ma reconnaissance à Jan Kregel, Al Alim Ibrahim, Din Merican et Warren Bailey pour m'avoir formulé des observations critiques utiles, qui ne les engagent toutefois en aucune façon. Les principales causes et conséquences des récentes crises monétaires et financières en Asie du Sud-Est, surtout en Malaisie, continuent de susciter un débat considérable. Le présent essai se veut polémique, puisqu'il n'existe à l'évidence aucun consensus sur les diverses questions controversées en jeu. Autant que faire se peut, le langage utilisé n'est pas technique, de manière à être accessible à un lectorat aussi vaste que possible. Puisque la situation continue d'évoluer, ces réflexions sont sujettes à révision au fil du temps, des événements et des tendances. Les critiques et suggestions sont donc particulièrement appréciées.

Après des mois d'attaques spéculatives contre le baht thaïlandais, la Banque de Thaïlande a laissé flotter sa monnaie à partir du 2 juillet 1997. A la mi-juillet, les monnaies des trois nouveaux pays industriels (NPI) de deuxième génération situés en Asie du Sud-Est, c'est-à-dire celles aussi de l'Indonésie et de la Malaisie, avaient brusquement chuté, leurs marchés boursiers suivant ce mouvement. Avant la fin de 1997, en dépit de sa structure économique assez différente, la Corée du Sud s'est elle aussi effondrée. La plupart des autres économies d'Asie du Sud-Est ont également subi des pressions considérables, directement (dans le cas de l'attaque contre le dollar de Hong Kong) ou indirectement (en vue de conserver un avantage comparatif de coût par rapport aux monnaies désormais fort dépréciées des pays exportateurs sud-asiatiques).

Contrairement à l'impression donnée par un grand nombre de journalistes et de commentateurs économiques, ainsi que par le Fonds monétaire international (FMI), les causes et les caractéristiques de la crise sont encore loin de faire l'unanimité. En effet, il n'est qu'à constater le débat engagé entre le FMI et ses détracteurs sur le bien-fondé de ses programmes négociés en Thaïlande, en Indonésie et en Corée du Sud. Si les débats d'orientation ont à juste titre particulièrement retenu l'attention, notamment celle du grand public, les crises est-asiatiques ont aussi donné matière à réflexion aux économistes internationaux.

De l'avis de certains, la crise serait essentiellement monétaire, bien que sans doute d'un nouveau type, différente de celles qui ont été auparavant imputées à la prodigalité budgétaire ou à l'indiscipline macroéconomique. Dans une perspective légèrement différente, d'autres économistes estiment qu'il s'agit d'une crise de balance des paiements et insistent sur les déficits des transactions courantes qu'enregistrent certaines des économies touchées. Un nombre croissant semble toutefois convenir que la crise, tout d'abord monétaire, est vite devenue une crise financière généralisée, avant de se répercuter sur l'économie réelle, à cause de la liquidité réduite dans le système financier et des effets de la riposte des pouvoirs publics ainsi que d'autres réactions.

Les répercussions de la crise sur le développement économique font par ailleurs l'objet d'un débat considérable, surtout pour déterminer si l'expérience est-asiatique des trente dernières années offre des leçons et des solutions de développement qui diffèrent de celles que préconisent les partisans de la «contre-révolution» contre l'économie du développement. Comme il est maintenant bien connu, dans le cadre de cette réaction néolibérale, la théorie économique du développement et ses préceptes ont été jugés erronés, du fait qu'ils reposaient sur des distorsions de l'économie néoclassique du bien-être exagérant l'ampleur et les effets de la «défaillance du marché» et sous-estimant la probabilité d'une «défaillance de l'État» et de ses conséquences.

D'influents économistes, à la Banque mondiale et ailleurs, ont cité la crise financière est-asiatique pour critiquer le volume *East Asian Miracle*, publié par la Banque en 1993. Les critiques ont en particulier dénoncé la reconnaissance par l'étude du succès remporté par le «crédit dirigé» et par ce que l'on nomme désormais la «modération financière», qui aurait pour auteur l'actuel premier vice-président et économiste en chef de la Banque, Joseph Stiglitz, qui s'est également inscrit en faux contre les remèdes employés par le FMI dans la crise financière actuelle.

Du fait que la crise du milieu de 1997 a éclaté peu après que Paul Krugman (1994) eut affirmé que la croissance est-asiatique n'était pas soutenable car elle reposait avant tout sur l'accumulation des facteurs—qui finiraient par connaître des rendements décroissants—et non sur une croissance de la productivité («la transpiration plutôt que l'inspiration»), de nombreux critiques de tous horizons politiques ont vu dans la crise est-asiatique la preuve de l'argument de Krugman ou d'une de ses variantes. Souvent, on constate un certain triomphalisme néolibéral dans les déclarations hâtives annonçant la fin du miracle asiatique, ou dans les jeux de mots sur «le miracle ou la débâcle», les «tigres ou les gros chats riches», etc.

Dans le même temps, ces dernières années, on a de mieux en mieux reconnu les grandes différences structurelles et systémiques qui séparent les huit pays d'Asie à forte croissance étudiés par la Banque mondiale (1993), à savoir le Japon, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie. Ces trois derniers Etats ont été de plus en plus classés parmi les nouveaux pays industriels (NPI) de deuxième génération situés en Asie du Sud-Est, qui possèdent des caractéristiques fort différentes des autres économies mais présentent bien sûr des variantes individuelles. Selon certains avis, pour des raisons diverses, la politique industrielle ou l'intervention sélective de l'Etat a été beaucoup moins judicieuse et efficace dans ces économies. Au contraire, l'Etat est largement intervenu dans d'autres domaines, par suite d'autres considérations ayant moins trait au développement, notamment en Malaisie et en Indonésie (Jomo *et al.* 1997). Il semble que de telles interventions soient en partie responsables de la vulnérabilité des NPI de deuxième génération situés en Asie du Sud-Est aux facteurs qui ont précipité la crise financière survenue au milieu de 1997 dans la région.

Problèmes macroéconomiques

La croissance économique et l'évolution structurelle rapides, principalement associées à l'industrialisation de la région, remontent en général au milieu des années 80. Tandis que les dévaluations effectuées dans les trois pays ainsi que l'assouplissement de règles pesantes contribuaient à créer des conditions propices à la relocalisation, dans ces pays et dans d'autres économies d'Asie du Sud-Est ainsi qu'en Chine, d'installations de production surtout originaires du Japon et de nouveaux pays industriels de première génération tels la Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour. Cette croissance dynamique a entretenu une industrialisation à vocation exportatrice pendant une bonne partie des années 90, mais est vite allée de pair avec l'essor d'autres industries de transformation, des services et du bâtiment.

On ne saurait avancer que les fondamentaux étaient sains en Asie du Sud-Est. Bien que la forte croissance ait été soutenue pendant près d'une décennie, durant laquelle, la plupart du temps, les soldes budgétaires étaient solides, l'expansion monétaire non excessive et l'inflation en général maîtrisée, certains autres indices ont été alarmants. La croissance occasionnée par les exportations qu'ont connue les économies d'Asie du Sud-Est depuis la fin des années 80 a été suivie par un vif essor du bâtiment et de l'immobilier, alimenté par le secteur financier qui a privilégié les investissements à court terme, comportant des prêts sur nantissement prisés par les banquiers, plutôt que des investissements plus productifs, mais souvent plus risqués, dans le secteur manufacturier et l'agriculture. L'expansion excessive de l'investissement dans les biens non échangeables a exacerbé les déficits courants. Quoique fréquent en Asie de l'Est, pour diverses raisons, le lien immobilier-finances était particulièrement fort en Thaïlande, ce qui a rendu ce pays plus vulnérable à l'éclatement inévitable de la bulle.

La libéralisation financière engagée à partir des années 80 a par ailleurs eu d'importantes répercussions dans la région, alors que l'épargne étrangère s'ajoutait à l'épargne intérieure déjà élevée. Cette épargne accélère davantage le taux d'accumulation du capital, quoique dans des activités de plus en plus improductives, en raison de la domination étrangère de la plupart des industries soutenant la concurrence internationale. En conséquence, au milieu des années 90, la croissance rapide observée pendant la dernière décennie a suscité plusieurs préoccupations macroéconomiques apparentées.

Premièrement, l'écart épargne-investissement équivalant à 5 pour cent du PNB en 1997 était à l'origine du déficit des transactions courantes,¹ qui a dépassé 12 milliards de ringgit malaisiens depuis 1994.

¹ Pendant ce temps, les «analystes financiers» sont devenus si obnubilés par le déficit des transactions courantes que cet indicateur, quasiment à lui seul, est devenu le fétiche des analystes financiers, surtout depuis la crise mexicaine du début de 1995.

L'écart avait été comblé historiquement par un large recours aux investissements directs étrangers (IDE). Mais l'importance de ces derniers et de la dette extérieure a, à son tour, provoqué un exode croissant des revenus des investissements vers l'étranger.² Au cours des dernières années en particulier, le déficit courant a été temporairement comblé par des entrées de capitaux à court terme, comme en 1993 et depuis 1995, ce qui a entraîné par la suite des conséquences désastreuses lorsque ces flux se sont inversés. Un grand nombre de mesures récentes de rétablissement de la confiance visent à encourager la reprise des apports de capitaux à court terme, mais ne peuvent résoudre le problème sous-jacent à moyen et à long terme.³

Bien que toujours minoritaires, ce sont les institutions de placement à l'étranger qui ont «fait» les marchés boursiers de la région, transférant leurs actifs entre les marchés des valeurs mobilières et les différents types d'options d'investissement financier dans le monde entier. Étant donné leur transparence limitée, le caractère régional de leur présence, la nature des incitations et des rémunérations des gestionnaires de fonds et la brève échéance de

Auparavant, à une époque différente, certaines économies ont enregistré des déficits analogues beaucoup plus prolongés, sans subir de conséquences comparables. Comme on l'a noté immédiatement après la crise mexicaine de 1995, plusieurs économies d'Asie du Sud-Est affichaient alors déjà des déficits comparables aux transactions courantes, malgré la croissance économique rapide, ou plutôt à cause d'elle. Cependant, comme l'a observé Fisher, les marchés monétaires n'ont pas réussi à s'ajuster plus tôt en Asie du Sud-Est.

² Bien entendu, l'accessibilité de capitaux étrangers à bon marché, du fait d'un taux d'intérêt réel peu élevé, peut contribuer temporairement à combler l'écart épargne-investissement et à pallier la pénurie de devises, en particulier si ces capitaux sont bien investis ou déployés.

³ A cet égard, il est intéressant de noter que le gouvernement du Chili, influencé par l'École de Chicago, a maintenu de stricts contrôles des mouvements de capitaux. Les investissements de portefeuille au Chili sont autorisés à la Bourse de New York, plutôt qu'à celle de Santiago, alors que contrairement aux investissements directs étrangers, les apports de capitaux au titre des investissements de portefeuille sont soumis à des conditions qui rendent les sorties difficiles.

leurs investissements, les institutions financières étrangères étaient beaucoup plus enclines à des comportements moutonniers et ce sont elles qui ont le plus contribué à la propagation régionale de la contagion.

Deuxièmement, on a constaté une explosion récente de l'endettement du secteur privé, en particulier envers l'étranger, qui n'est pas sans rapport avec les efforts déployés par les «promoteurs de l'endettement» liés à la croissance des «activités bancaires privées»⁴. Le ratio prêts/PNB a rapidement augmenté au cours des dernières années. Dans le même temps, les engagements extérieurs des banques commerciales ont plus que triplé entre 1995 et 1997. Voilà notamment pourquoi on a tort d'insister sur un relèvement des taux d'intérêt intérieurs, puisque la récente hausse des emprunts contractés par les entreprises provient en grande partie de l'étranger. Ce phénomène a exacerbé les effets de la crise actuelle causant une triple douleur imputable à la dépréciation monétaire, à l'effondrement des marchés boursiers et à la montée des taux d'intérêt.

Pendant ce temps, le surinvestissement de fonds en quête de placement, surtout originaires de l'étranger, n'a fait qu'aggraver la situation, en particulier celle du compte des transactions courantes. Seule une faible proportion des prêts accordés par les banques commerciales et autres s'est dirigée vers le secteur manufacturier, l'agriculture, les industries extractives et d'autres activités productives; il est probable que ce pourcentage soit encore inférieur dans le cas des emprunts extérieurs, dont la plupart ont été gagés par des actifs tels que des biens immobiliers et des actions.⁵ Autrement

⁴Dans certains pays, les entreprises publiques non financières appartenant à l'État ont largement participé à ce phénomène de croissance de l'endettement, qui concernerait le secteur privé.

⁵Rien ne prouve non plus que l'essor des marchés boursiers observé ces dernières années ait permis de mobiliser plus efficacement des fonds en vue de l'investissement productif; en réalité, le contraire semble plus probable, car pendant

dit, une bonne part des apports d'épargne étrangère a effectivement contribué à une hausse des prix des actifs, touchant surtout les prix de l'immobilier et des actions. Dans la mesure où de tels investissements n'ont pas concouru à accroître la production de «biens échangeables», ils ont en réalité exacerbé le déficit des transactions courantes,⁶ au lieu de l'atténuer comme on le croyait. Cette détérioration a par la suite aggravé le problème du «déséquilibre des taux de change», alors que les emprunts en dollars américains s'investissaient dans des activités non génératrices de devises. Dans la mesure où une forte proportion de ces emprunts extérieurs était à court terme et déployée pour financer des projets à moyen ou à long terme, un autre problème d'«asymétrie des échéances» s'est aussi posé.

Plus généralement, le risque de change des investissements a souvent augmenté, ce qui a accru la vulnérabilité de ces économies au maintien du quasi-rattachement de leurs monnaies au dollar américain,⁷ régime qui avait par ailleurs favorisé un grand nombre d'emprunts non garantis, qui ont été le fait de membres influents de la société ayant tout intérêt à défendre le taux de change fixe, quels qu'en soient les effets néfastes sur l'économie. À cause de la domination étrangère exercée sur les industries tournées vers les exportations en Asie du Sud-Est, à la différence de l'Asie du Nord-Est, il n'existait pas de puissants milieux industriels nationaux à vocation exportatrice, capables d'exercer des pressions en faveur de la mise en flottement ou de la dépréciation des monnaies d'Asie du

la dernière décennie, l'intermédiation financière est passée des banques commerciales au marché des valeurs mobilières.

⁶ Alors que les économies d'Asie du Sud-Est affichaient des déficits des transactions courantes, les États-Unis se trouvaient dans la même situation, notamment à l'égard de la région, si ce n'est que les conséquences en sont différentes, étant donné le rattachement effectif ou presque au dollar, qui existe à l'heure actuelle dans une grande partie du monde.

⁷ Tandis que l'économie des États-Unis se raffermissait, celles d'Asie du Sud-Est enregistraient une croissance encore plus rapide.

Sud-Est, malgré les conséquences néfastes manifestes du rattachement sur la compétitivité-coûts au niveau international. Au contraire, après avoir à peu près arrimé leur monnaie au dollar américain depuis l'établissement des taux de change flexibles, à partir du début des années 90 et surtout du milieu de la décennie, la plupart des banques centrales d'Asie du Sud-Est ont résisté aux ajustements à la baisse de leur taux de change, ce qui aurait réduit, voire évité, certains des effets déstabilisateurs des récentes débâcles monétaires.⁸

Selon la Banque des règlements internationaux (BIRD) (*Asian Wall Street Journal*, 6 janvier 1998), les emprunts internationaux auprès des banques commerciales étaient pour plus de la moitié à court terme, c'est-à-dire assortis de brèves échéances : Malaisie 56 pour cent, Thaïlande 66 pour cent, Indonésie 59 pour cent et Corée du Sud 68 pour cent. De plus en plus de données montrent que les banques européennes ont continué de prêter à des clients est-asiatiques, en dépit des mises en garde de la BIRD et d'autres institutions, bien avant que la crise n'éclate en juillet 1997 (Raghavan 1998).

Contrairement aux prétentions selon lesquelles «le marché» imposera rapidement des sanctions douloureuses aux gouvernements et aux économies qui n'ont pas procédé à une restructuration macroéconomique, le moment, la nature et les conséquences de la crise financière qui a frappé l'Asie du Sud-Est en 1997 font ressortir le caractère imparfait des marchés de capitaux. Ce dernier s'est manifesté à travers le long retard de la «rectification». Par exemple, les déficits des transactions courantes étaient plus graves en 1995 qu'en 1997, mais il n'y a eu alors aucune rectification, encore moins de punition des coupables, puisque le déficit courant en Malaisie et

⁸ Au milieu des années 90, alors que le dollar américain se raffermissait avec l'économie américaine, les Japonais et les Allemands ont laissé leur monnaie se déprécier par rapport au dollar américain afin de restaurer leur compétitivité internationale, ce qui n'a provoqué que des perturbations assez faibles.

dans certains autres pays voisins avait atteint des sommets inégalés, sans effet préjudiciable proportionnel sur ces économies.⁹

Dans le sillage de la crise mexicaine, au début de 1995, même le Fonds monétaire international (FMI) a momentanément renoncé à promouvoir une libéralisation financière presque débridée. L'horizon à court terme des marchés financiers vaut hélas aussi pour les mémoires humaines et institutionnelles et pour la politique et les recommandations économiques. La crise récente a en outre donné à voir un marché où l'ampleur du «surajustement» dépasse plusieurs fois celle de la «correction». On peut constater d'autres signes d'anarchie causée par les marchés dans le «comportement moutonnier» à l'origine des effets de «contagion» ou de «domino». Alors que les gouvernements et les économies ont été durement touchés par la crise depuis le milieu de 1997, peu de faits indiquent que les coupables du secteur privé en aient le plus souffert, c'est-à-dire que non seulement le marché n'est ni efficace ni rapide, mais qu'il est aussi injuste.

⁹ Fait révélateur, au début de septembre 1997, Stanley Fisher, directeur adjoint du FMI, a observé que bien que les déficits des transactions courantes en Asie du Sud-Est soient apparus plusieurs années auparavant, l'ajustement des marchés ne s'était pas produit—contrairement aux prévisions de la théorie économique classique. (Au lieu de reconnaître l'échec des mécanismes du marché, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des États-Unis, réprimanda doucement Fisher en retour, comme s'il attendait du FMI qu'il «rappelle» à Wall Street ce que cette Bourse avait oublié). Pendant ce temps, «le marché» est devenu si obnubilé par le déficit des transactions courantes que cet indicateur, presque à lui seul, est devenu le fétiche des analystes financiers, surtout depuis la débâcle mexicaine du début de 1995. Auparavant, à des époques différentes, certaines économies ont maintenu beaucoup plus longtemps des déficits semblables, sans subir de conséquences comparables. Comme on l'a noté immédiatement après la crise mexicaine de 1995, plusieurs économies du Sud-est asiatique accusaient alors déjà des déficits comparables aux transactions courantes, en dépit de la croissance économique rapide, ou plutôt à cause d'elle. Cependant, comme l'a observé Fisher, les marchés monétaires n'ont pas réussi à s'ajuster plus tôt en Asie du Sud-Est.

Du fait que la région de l'Asie du Sud-Est était perçue comme beaucoup plus intégrée qu'elle ne l'est en réalité (en termes de liens commerciaux, à l'exception de Singapour, l'entrepôt régional), les décisions d'investissement prises sous l'effet de la panique par les gestionnaires de fonds hors de la région (à Wall Street ou à Londres) ont souvent été «moutonnières»¹⁰ ce qui a provoqué un effet de «contagion» ou de «domino» dans toute la région. La logique et l'ampleur même des opérations des fonds de couverture¹¹ ont eu tendance à exacerber ces phénomènes, ce qui a entraîné un effet boule de neige catastrophique pour la région. Les autres spéculateurs et opérateurs en couverture internationaux, régionaux et, de plus en plus, locaux, ont aussi leur part de responsabilité, mais ont surtout réagi par intérêt personnel aux tendances du marché qu'ils percevaient, plutôt que dans le cadre de quelque vaste conspiration.

Leçons de politique monétaire

À quoi bon affirmer que la crise n'aurait pas dû se produire puisque les fondamentaux économiques est-asiatiques étaient solides, même si cela était vrai ? Dans certains cas, cette dénégation a exacerbé la crise, car les autorités ne l'ont pas reconnue et n'y ont pas remédié avec un grand sentiment d'urgence. Malheureusement, comme l'a appris l'Asie de l'Est à ses dépens, les marchés de capitaux sont guidés par les sentiments autant que par les fondamentaux. Par conséquent, bien qu'en 1995 des déficits courants beaucoup plus graves n'aient pas entraîné de crise, cela ne saurait signifier qu'une

¹⁰ En présence d'informations limitées et d'une situation nouvelle qui évolue rapidement, un tel comportement, quoique regrettable, est souvent considéré comme rationnel par les opérateurs du marché

¹¹ Les fonds de couverture peuvent toutefois adopter des orientations différentes, par exemple lorsque le désengagement sur une monnaie opéré par un fonds en amène un autre à acquérir des actifs à vil prix : faisant preuve de persévérance, les étrangers ont souvent été des acquéreurs nets d'actions nippones, pendant toute la période des années 90 où la bulle a éclaté au Japon.

économie puisse indéfiniment maintenir de tels déficits sans être exposée à une attaque spéculative ou à une perte de confiance.

À titre d'exemple, on ne peut libéraliser les mouvements de capitaux, puis se plaindre lorsque des opérateurs fantasques retirent brusquement leurs investissements de portefeuille à court terme. Même le Chili, autrefois l'enfant chéri des monétaristes de Chicago, rend très difficile et coûteux le retrait rapide de capitaux de son économie et traite très différemment les investissements directs étrangers des investissements de portefeuille. Dans ce cas, les autorités tentent de distinguer entre les investissements de portefeuille qui sont simplement à court terme et, disons, les fonds de pension davantage orientés à moyen terme. Après tout, on ne peut s'attendre à ce que le nombre d'oiseaux qui entrent à tire-d'aile dans une cage ouverte dépasse indéfiniment le nombre de ceux qui en sortent, puisque la prémisse fondamentale de la libéralisation financière est «un clou chasse l'autre».¹²

Au cours des dernières années, certaines économies d'Asie du Sud-Est sont devenues beaucoup trop tributaires de tels apports de capitaux à court terme pour combler leur déficit des transactions courantes. Ce problème a été exacerbé par des importations excessives destinées à produire davantage de biens non exportables, notamment des bâtiments et des infrastructures. Au lieu de consentir des crédits à des fins plus productives, les institutions financières qui affichent la prudence préfèrent souvent accorder des prêts en vue de financer des acquisitions de biens immobiliers ou d'actions, et ainsi obtenir en garantie des actifs dont la valeur croît.

Alors que les banques étrangères étaient bien aises de prêter des dollars américains à des taux d'intérêt plus élevés qu'ailleurs, les entreprises d'Asie du Sud-Est étaient ravies d'emprunter à des taux

¹² La libéralisation financière signifie que les investisseurs ont le choix d'aller et venir et, bien entendu, l'existence même de ce choix peut les encourager à rester dans certaines circonstances.

inférieurs à ceux du marché intérieur. Rétrospectivement, le coût de la couverture—environ cent points de base pour le ringitt-dollar, quelques centaines pour le baht-dollar ou la roupie-dollar—paraît maintenant faible. L'existence d'un marché bien développé de swaps permet aux entreprises d'Asie du Sud-Est de recourir aux marchés de capitaux étrangers, à un coût raisonnable, en éliminant le risque de change par des opérations de swaps. Le problème a donc été en fin de compte celui de l'avidité : les taux d'intérêt beaucoup plus bas à l'étranger conjugués à des taux de change apparemment fixes ont amené les emprunteurs à se lancer dans des opérations hasardeuses, sans payer le coût d'une certaine assurance en se prémunissant contre les risques.

Par conséquent, la plupart de ces prêts sont restés non couverts, tandis que les monnaies du Sud-Est asiatique semblaient arrimées au dollar américain depuis les années 70, même si officiellement, les taux de change étaient censés varier en fonction d'un panier de monnaies des principaux partenaires commerciaux étrangers. L'essor du secteur bancaire privé observé ces dernières années dans la région a débouché sur une surenchère des prêts, non sans rappeler les crédits accordés aux États du tiers-monde à la fin des années 70 (dont l'accumulation a conduit à la crise de la dette du début des années 80). Cependant, parmi les décideurs internationaux, on se berçait désormais dans l'illusion qu'une telle accumulation de dettes du secteur privé était sans importance du moment que la dette publique était maîtrisée.

Pendant ce temps, les investissements de portefeuille se sont portés sur les nouvelles bourses émergentes d'Asie du Sud-Est, encouragés par la Société financière internationale, un organisme de la Banque mondiale. En Malaisie, par exemple, ils sont arrivés en grand nombre en 1993, si ce n'est qu'ils se sont retirés encore plus brusquement en 1994, laissant la plupart des petits porteurs en mauvaise posture. Néanmoins, les responsables de la conduite des affaires publiques semblent hélas avoir la mémoire courte et n'avaient

pas tiré les leçons de l'expérience lorsqu'à partir de 1995, par suite de la nouvelle accumulation insoutenable, les cours des actions se sont à nouveau envolés, en dépit de la décreue des coefficients de capitalisation des résultats. Le reste c'est de l'histoire, mais comme l'a dit un sage, lorsque l'histoire se répète, la première fois, c'est une tragédie et la deuxième, une farce.

Ainsi, les crises monétaire et financière survenues en Asie du Sud-Est depuis le milieu de 1997 ont été dues en partie à la libéralisation financière et au fait que la gestion monétaire et financière s'en est trouvée compromise. Le «quasi-rattachement» des monnaies de la région au dollar américain et l'encouragement des apports de capitaux étrangers—qui se sont tournés vers les bourses récemment ouvertes ou ont pris la forme d'emprunts, souvent à court terme¹³—destinés à combler le déficit courant, ont aussi permis à l'épargne étrangère de compléter le taux d'épargne intérieur déjà élevé, pour relever les taux d'investissement dans la région, ce qui a contribué à une forte augmentation de la bulle des prix des actions et de l'immobilier. Le quasi-rattachement a non seulement encouragé les emprunts non garantis à l'étranger, mais est aussi devenu la cible des spéculateurs monétaires, à mesure que les monnaies régionales s'appréciaient parallèlement au dollar américain, en dépit de la baisse de la compétitivité des exportations et de la croissance.

Dans le même temps, la libéralisation financière a offert des occasions lucratives de profiter pleinement de la chute des monnaies, ce qui a accéléré et exacerbé l'écroulement des marchés régionaux des changes et des actions. Outre la réaction inadéquate des pouvoirs publics, tout cela a transformé l'inévitable «correction» des monnaies surévaluées de la région en un effondrement des monnaies et des marchés boursiers de la région, en proie à une panique aggravée par le comportement «moutonnier» et la «contagion».

¹³ Les investissements à court terme, encouragés par la libéralisation financière, ont aussi accentué le parti pris contre les investissements productifs à plus long terme.

Bien que les systèmes financiers de la région soient assez variés et loin d'être des copies conformes du système japonais doté de plusieurs grandes banques (comme on l'a souvent affirmé à tort), du fait de telle ou telle conjoncture, ils se sont néanmoins trouvés exposés au même phénomène de «bulle» financière et immobilière, quoique pour des raisons quelque peu différentes. On peut dire que dans les systèmes de la Thaïlande, de la Corée et de l'Indonésie, où les banques prédominaient, il existait un lien de ce type plus fort qu'en Malaisie, où le système financier était beaucoup plus orienté vers le marché boursier. La croissance rapide, reposant sur l'industrialisation tournée vers les exportations à partir de la fin des années 80, a donné naissance à une expansion financière non réglementée, qui a contribué à un essor de l'immobilier et à la formation de bulles des prix des actifs, à la fois en Malaisie, à l'économie de marché plus «anglo-saxonne», et en Thaïlande, accordant une plus large place aux banques.

Par suite de l'effondrement des monnaies, les actifs que les investisseurs à court terme avaient acquis dans la région (investissements de portefeuille et autres) se sont dévalorisés en conséquence, d'où un désengagement et une panique encore pires qui ont provoqué un mimétisme et sans doute une contagion qui s'est étendue, par-delà les frontières nationales, au reste de la région. En Malaisie et sans doute ailleurs, d'autres effondrements des marchés immobiliers et boursiers paraissent imminents, étant donné les constructions excessives dépourvues de coordination et le lien immobilier-finances. Par conséquent, de nombreuses économies ont été heurtées par ce triple choc des marchés des changes, des actions et de l'immobilier, ou risquent encore de l'être.

La hausse des taux d'intérêt exigés par les milieux financiers en 1998 a retourné le couteau dans la plaie, mais sans guère réussir à attirer de nouveau les capitaux à court terme. Mais même lorsqu'ils reviennent, de tels apports ne peuvent être que temporairement maintenus et conservés, moyennant un coût élevé et permanent pour

les investissements productifs dans l'économie réelle. Et si ces flux finissent par être inversés avec la précipitation qu'a connue l'Asie du Sud-Est au second semestre de 1997, beaucoup de répercussions annexes seront à nouveau subies.

Du fait de ces bouleversements, l'Asie du Sud-Est a été appelée à opérer des réformes de politique intérieure possédant quatre aspects, à savoir la flexibilité accrue des taux de change, l'urgence de la réforme du secteur financier, les bulles des prix des actifs et le déficit courant. Avant d'analyser les défis au niveau national et international, il convient de résumer les quatre dimensions de la crise actuelle.

À moins que les économies avancées ne stabilisent les taux de change entre leurs monnaies respectives, le quasi-rattachement du taux de change d'une économie était devenu très dangereux, ainsi que l'avait démontré la crise récente. Les apports de capitaux à court terme peuvent temporairement compléter l'épargne intérieure, mais leur reflux risque de provoquer de graves perturbations. Bien que ces flux puissent être influencés par les fondamentaux économiques à long terme, ils obéissent en général à des considérations spéculatives à brève échéance. Des ajustements du taux de change à court terme, qui entraînent des effets déstabilisateurs sur les prix intérieurs et les salaires, sont alors jugés nécessaires pour endiguer les brusques sorties de capitaux, mais ils offrent par ailleurs des occasions aux spéculateurs monétaires.

La réforme du secteur financier doit être envisagée, non seulement sous l'angle de la libéralisation réclamée par les intérêts financiers internationaux, mais aussi sur le plan de la nouvelle réglementation prudentielle indispensable pour prévoir et résoudre les nouvelles difficultés. Bien que les tenants de la libéralisation insistent souvent sur les problèmes causés par une réglementation excessive et inopportune, une politique bancaire libérale peut se traduire par un

secteur bancaire intérieur faible,¹⁴ incapable de résister à la concurrence étrangère, et même par l'effondrement ou le sauvetage coûteux d'établissements affaiblis. Pour la plupart des économies en développement, des politiques de «rigueur financière» restent par ailleurs nécessaires pour «diriger» le crédit¹⁵ afin de financer des investissements productifs, surtout dans les domaines prioritaires, plutôt que l'acquisition d'actifs ou la consommation. Les tendances récentes qui révèlent une convertibilité accrue aux fins des opérations en capital, des instruments financiers novateurs, ainsi que la multiplication des centres financiers extraterritoriaux, des sociétés financières non bancaires et des «activités bancaires privées» posent aussi de nouveaux problèmes aux autorités chargées de la réglementation financière, compte tenu de la transparence réduite.

Le crédit facile, en partie dû aux entrées de capitaux, a entraîné une montée vertigineuse des prix de l'immobilier ainsi que des cours des actions, souhaitée par la plupart des intéressés. Une réglementation bancaire visant à réduire autant que possible une telle hausse des prix des actifs mérite de recevoir la priorité absolue et est toujours difficile à mettre en place, lorsque tout va bien, sans provoquer un effondrement des prix des actifs, mais elle a été plus facile à établir après l'éclatement de la bulle des prix des actifs.

Comme dans beaucoup d'autres situations de croissance rapide, pendant les années 90, on en est venu à considérer les déficits courants comme «naturels» en Asie du Sud-Est, avant la crise, car on estimait qu'ils ne faisaient que refléter l'excès des investissements

¹⁴ Comme au Chili, au début des années 80.

¹⁵ À ce titre, la politique fiscale peut encourager les épargnants en s'abstenant de les pénaliser lorsqu'ils amassent des économies. Même s'il convient que les banques prennent toujours des décisions de prêt fondées uniquement sur des critères économiques, il faut atténuer les préjugés systémiques en faveur des opérations à court terme. Les autorités peuvent privilégier certains types d'investissement en les subventionnant à travers la fiscalité ou en accordant des garanties de prêt aux secteurs ou activités qu'elles jugent importants.

dans l'économie nationale par rapport à l'épargne intérieure; de ce fait, certains responsables ne s'en étaient pas réellement préoccupés. Depuis la crise de la dette du début et du milieu des années 80, la réduction des déficits budgétaires a reçu la priorité absolue, sur l'ordre des institutions de Bretton Woods et autres. L'évolution depuis la crise mexicaine du début de 1995 semble indiquer que le déficit courant était le talon d'Achille des économies d'Asie du Sud-Est, précipitant au bout du compte les crises financières qui ont commencé par la chute des monnaies de ces pays (quasiment rattachées au dollar américain), ce qui a, par inadvertance, encouragé des emprunts privés massifs, souvent non couverts, auprès de l'étranger.

L'évolution du système financier international

Les critiques¹⁶ de Mahatir Mohamad, le premier ministre de la Malaisie, à l'encontre du rôle joué par la spéculation monétaire internationale, qui aurait précipité la récente crise est-asiatique, et des réactions du FMI, ont été largement rejetées en dehors de la Malaisie, sauf par ceux qui reconnaissent que ces observations traduisent une frustration troublée, face à un nouveau phénomène auquel l'analyse économique classique n'apporte pas d'explication satisfaisante. Rejeter les arguments de Mahatir équivaldrait à jeter le bébé avec

¹⁶ Il a été très difficile à la Malaisie de se poser de façon plausible en grand défenseur de la morale à propos de la spéculation monétaire et autres, en raison du comportement bien connu de la banque Negara, pendant les années 80. Il était connu que la banque centrale malaisienne prenait des positions à court terme très risquées sur les principales devises, en vue d'en tirer profit. Cette situation s'est poursuivie pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la banque perde plusieurs dizaines de milliards de ringgit en 1992, alors qu'elle pariait sur la livre, et opte ensuite pour des activités plus paisibles. On estime donc à l'étranger que les commentaires de Mahatir sont de mauvaise foi, car par le passé, il a chargé son gouvernement de se lancer dans des activités spéculatives et a été en mesure de le faire grâce à la très grande ouverture des marchés internationaux des changes et des produits de base. Après avoir approuvé de telles activités, il a été difficile d'attirer une compassion liée aux agissements des spéculateurs non malaisiens.

l'eau du bain, car le Premier ministre tentait d'aborder un problème réel, même s'il s'y prenait mal. Après tout, comme beaucoup l'ont déjà signalé, le système financier international et la poursuite de sa libéralisation ont favorisé ceux qui jouissaient déjà d'une position dominante et privilégiée dans l'économie mondiale, aux dépens de l'économie réelle et du «développement tardif» dans le Sud.

Ironie du sort, l'ennemi juré de Mahatir, le financier international George Soros, a fait valoir que l'expansion non réglementée du capitalisme, en particulier du capitalisme financier, menace de compromettre l'avenir de ce système, c'est-à-dire qu'il faut sauver le capitalisme de lui-même. Tout en admettant qu'il a pour sa part largement profité de la libéralisation financière, Soros a affirmé, avec des accents keynésiens, que la libéralisation excessive a abouti à une quasi-anarchie, qui met en péril la stabilité si indispensable à la croissance capitaliste ordonnée et au développement démocratique souhaités dans sa vision libérale d'une «société ouverte» prônée par Popper.

L'actuel système de taux de change flexibles a été instauré il y a plus d'un quart de siècle, inaugurant un nouveau système monétaire international aux effets très contrastés. Par conséquent, ce dernier est assez récent, puisqu'il n'a débuté qu'après que Richard Nixon, président des États-Unis, ait décidé en 1971 le retrait unilatéral du système de taux de change fixes de Bretton Woods, dans lequel le dollar américain était rattaché à l'or, à raison de 35 dollars américains l'once, et le ringitt arrimé au dollar américain, au taux de 3 ringitt pour un dollar américain. Dans le cadre du nouveau système, en 1995, le volume d'opérations de change au comptant avait atteint plus de 67 fois la valeur totale du commerce international des biens, soit plus de 40 fois la valeur du total des échanges internationaux (y compris les «invisibles» ou les services).¹⁷ Dans une perspective historique, ces

¹⁷ Puisque les opérations de change liées au commerce sont largement inférieure à celles qui se rapportent aux «investissements», il n'est pas étonnant que le volume

opérations de change ne sont donc guère naturelles, inévitables, ni même souhaitables. Pendant la plus grande part de l'histoire de l'humanité, y compris celle du capitalisme, elles n'ont pas fait «partie intégrante du commerce mondial des biens et des services», comme l'a prétendu à l'époque le ministre de l'économie et des finances des États-Unis, Robert Rubin. En réalité, comme il est bien connu, divers critiques ont proposé différentes formules de rechange au système actuel, dont le retour aux taux de change fixes, l'étalon-or, etc.

Dans une économie mondiale où les opérations de change au comptant représentent maintenant plus de soixante-dix fois la valeur des transactions internationales au titre du commerce des produits de base, le secteur financier est de plus en plus coupé de l'économie réelle. Compte tenu de la récente multiplication de nouveaux instruments et marchés financiers, notamment en Malaisie, le secteur financier risque encore plus d'avoir des effets préjudiciables sur l'économie réelle. Depuis que Lord Keynes a recommandé de «jeter du sable» dans le système financier pour vérifier les conséquences désastreuses de la libéralisation débridée, les keynésiens—et d'autres—se sont méfiés de la libéralisation financière préconisée par les néolibéraux au nom de leur idéologie et par leurs alliés souvent naïfs.

Quoique l'on prétende que «le marché» imposera rapidement de douloureuses sanctions aux gouvernements et aux économies dont la situation macroéconomique n'est pas saine, le moment, la nature et les répercussions de la crise financière qui a frappé l'Asie du Sud-Est au milieu de 1997 soulignent le caractère imparfait des marchés financiers. Ce dernier s'est manifesté à travers le long retard de la

des opérations de change soit si important. L'une des questions essentielles consiste à déterminer combien de ces échanges liés aux investissements sont «sains», «opportuns» ou «souhaitables», ce qui est difficile à dire. Les investisseurs internationaux veulent protéger leur revenu et leur patrimoine personnels en répartissant leurs investissements entre de nombreux pays et en les modifiant très souvent, à mesure que les conditions évoluent, ce qui contribue à l'instabilité des marchés.

«rectification». Fait révélateur, en septembre 1997, Stanley Fisher, directeur adjoint du FMI, a signalé que même si l'apparition de déficits courants en Asie du Sud-Est remontait à quelques années auparavant, les marchés ne s'étaient pas ajustés, contrairement aux prédictions de la théorie économique classique. (En guise de réponse, au lieu de reconnaître l'échec des mécanismes du marché, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des États-Unis, a réprimandé Fisher, comme s'il attendait du FMI qu'il «informe» Wall Street de cette omission.)

L'instabilité du marché se traduit aussi par l'ampleur du «surajustement» des taux de change, qui semble avoir été plusieurs fois supérieure à l'inévitable «correction». On peut constater d'autres signes de l'anarchie provoquée par le marché dans le «comportement moutonnier» à l'origine des effets de «contagion» ou de «domino». Après la crise mexicaine, au début de 1995, le Fonds monétaire international (FMI) s'est temporairement abstenu de promouvoir une libéralisation financière presque sans retenue. Pendant ce temps, les déficits courants avaient atteint des sommets inégalés dans certaines économies d'Asie du Sud-Est, sans effets néfastes comparables. Malheureusement, l'horizon à court terme des marchés financiers vaut aussi pour nos souvenirs ainsi que pour la formulation de la politique et des recommandations économiques.

James Tobin, lauréat du prix Nobel de sciences économiques, a réclamé la création d'une taxe sur les opérations de change au comptant, pour permettre la conduite d'une politique monétaire nationale plus indépendante, décourager les mouvements de capitaux spéculatifs et accroître le poids relatif des données économiques fondamentales à long terme, par rapport aux considérations spéculatives et à courte vue. De surcroît, la taxe perçue aurait l'avantage de produire un financement plus que suffisant pour le système et les programmes des Nations Unies, au lieu de le laisser à la merci des caprices des dirigeants américains, comme cela se produit depuis longtemps. Un autre lauréat du prix Nobel, Lawrence

Klein, a cité deux autres formules à envisager, outre la taxe Tobin, à savoir des mécanismes monétaires régionaux ainsi que l'intégration de «coupe-circuits» dans le système, suggestion également formulée par Joseph Stiglitz, premier vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale.

Cependant, le lobby en faveur de la libéralisation financière reste bien plus puissant et beaucoup plus influent, puisqu'il domine la plupart des journaux d'affaires et les principales institutions financières au niveau international, surtout aux États-Unis. Admettant que l'argent est un produit doté d'une spécificité particulière, le *Wall Street Journal*, par exemple, continue de promouvoir les caisses d'émission (au lieu des banques centrales) et l'arrimage d'autres monnaies au dollar américain, tout en attaquant la plupart des autres régimes monétaires internationaux et en concédant rarement les avantages que le rattachement au dollar procure aux États-Unis, par exemple le fait de faire financer leurs énormes déficits par le reste du monde.

Conséquences de la libéralisation financière

Une explosion des flux financiers internationaux a suivi le remplacement du système de taux de change fixes de Bretton Woods par un nouveau système de taux de change flexibles. On attribue en général de puissants motifs spéculatifs aux flux internationaux de capitaux. Toutefois, la détente des taux de change fixes est aussi allée de pair avec un assouplissement des contrôles de capitaux, ce qui a permis à de nombreux investisseurs de diversifier leurs portefeuilles avec profit. En tout cas, cette tendance s'est accélérée à partir des années 80, ce qui a débouché, en 1997, sur un marché des changes aux transactions quotidiennes de 1250 milliards de dollars américains et sur la prolifération de nouveaux instruments financiers. Toutefois, un grand nombre des prétendus bienfaits de la libéralisation financière n'ont pas été récoltés, comme le montre le résumé suivant des constatations récentes d'Eatwell (1997).

- Premièrement, on s'attendait que la libéralisation financière permette de transférer des ressources des pays riches aux pays pauvres en capitaux¹⁸—alors qu'en fait, les flux nets de financement—et de ressources réelles—ont été très modestes et principalement orientés vers les pays riches en capitaux.¹⁹ Bien entendu, la plupart des flux nets vers les pays «pauvres en capitaux» se sont surtout dirigés vers les «marchés émergents» comme ceux d'Asie de l'Est, ce qui, peut-on dire, a contribué à la formation de bulles des actifs et, en fin de compte, à la panique financière et à l'effondrement des marchés monétaires et boursiers.
- Deuxièmement, alors qu'on attendait de la libéralisation qu'elle accroisse les occasions s'offrant aux épargnants et qu'elle abaisse les coûts pour les emprunteurs, ce sont les

¹⁸ De récents résultats démontrent que l'épargne nationale tend à égaler l'investissement national, ce qui porte à croire que les flux de capitaux se dirigeant vers «l'utilisation optimale» sont loin d'être universels et beaucoup plus faibles que ne le prédisent certaines théories simplistes. Le manque d'information ou d'autres risques et incertitudes ont tendance à réduire les mouvements de capitaux internationaux.

¹⁹ Eatwell semble indiquer une corrélation négative entre la dépendance à l'égard de l'«épargne étrangère» et les résultats économiques. Cela est vrai si l'épargne étrangère n'est pas ventilée en fonction de sa nature. Les chiffres sont fortement biaisés par l'inclusion des flux à court terme du marché monétaire, qui peuvent tenir aux efforts des pouvoirs publics de soutenir la monnaie nationale en pratiquant des taux d'intérêt élevés qui attirent temporairement des capitaux étrangers. Le Mexique, le Brésil et surtout le Venezuela, en ont été des exemples typiques, il y a quelques années. Si l'on ne tenait compte que des investissements directs ou des prises de participation à long terme, un grand nombre d'économies latino-américaines aux résultats médiocres n'en feraient pas partie. Les pays d'Asie du Sud-Est, en particulier Singapour et la Malaisie, auraient alors un classement élevé, en fonction de l'épargne étrangère (évaluée «convenablement») et des résultats économiques.

épargnants qui ont le plus tiré parti de la hausse des taux d'intérêt réels.²⁰

- Troisièmement, les nouveaux produits dérivés financiers—qui devaient améliorer la gestion des risques—ont en fait engendré de nouveaux risques systémiques et sont particulièrement vulnérables à de brusques revirements d'opinion.²¹

²⁰ Actuellement, les taux d'intérêt élevés sont un fait très regrettable pour la région. Ils visent en partie à soutenir la monnaie en vue de maintenir la confiance, mais surtout peut-être, de permettre aux entreprises locales de rembourser leurs dettes vis-à-vis de l'étranger. Le prix de cette situation est un ralentissement de la croissance. Avec des taux d'intérêt et des taux de change plus bas, qui favoriseraient la croissance de l'économie et aideraient les consommateurs, les entreprises locales mal gérées devraient se réorganiser, ou alors perdre leurs actifs (ce qu'elles méritent dans certains cas). Les créanciers étrangers qui ont été assez sots pour prêter des dollars à des entreprises mal gérées devraient voir leurs prêts et leurs obligations bancaires faire l'objet d'une défaillance. Les entreprises locales en faillite pourraient être renflouées et recapitalisées, la totalité des parts du capital social étant versée dans des fonds communs de placement ou des fonds de pension et distribuée de façon égale aux masses populaires. La libéralisation va en général de pair avec des taux d'intérêt élevés. Cependant, des taux d'intérêt plus bas auraient pu résulter d'une conjonction de taux de change fixes, de contrôles des capitaux et du déploiement de capitaux au sein de ces économies. Les taux de change fixes sont maintenus par des contrôles de capitaux qui «emprisonnent» les ressources d'épargne dans une économie. Celles-ci sont en général exploitées par les gouvernements ou les cartels bancaires, qui peuvent maintenir les taux d'intérêt à des niveaux trop bas, inférieurs même au taux d'inflation. Les contrôles de capitaux risquent donc d'obliger les épargnants à accepter des taux d'intérêt faibles et de les empêcher d'obtenir ailleurs un rendement plus équitable. Les ressources d'épargne obtenues à bon marché peuvent être prêtées à des sociétés peu méritantes, ou servir à d'autres fins, peut-être selon les directives des pouvoirs publics.

²¹ On pourrait affirmer qu'une partie de cette situation résulte de l'avidité, de la stupidité et du manque de connaissances ou de réglementation. S'ils sont utilisés avec prudence, les produits dérivés sont en fin de compte des contrats d'assurance.

- Quatrièmement, l'amélioration de la performance macroéconomique—comportant une hausse de la croissance et de l'investissement escomptée d'une meilleure efficacité de la répartition—ne s'est pas produite; en fait, la performance macroéconomique globale a été pire qu'avant la libéralisation.²²
- Cinquièmement, au lieu d'imposer aux autorités une «saine discipline» devant améliorer la stabilité macroéconomique, la libéralisation financière a introduit une orientation déflationniste persistante dans la politique économique, alors que les pouvoirs publics tentent d'acquérir une crédibilité pour éviter de déstabiliser les mouvements de capitaux.

Les marchés financiers paraissent opérer de manière à imposer leurs propres «anticipations» à l'économie réelle, définissant ainsi leur propre logique et leurs propres «fondamentaux», ces prédictions pouvant à leur tour finir par se réaliser d'elles-mêmes. Autrement dit, les marchés ne se bornent pas à traiter l'information en vue de répartir efficacement les ressources. Puisqu'ils fonctionnent comme des concours de beauté et que l'économie réelle n'a pas automatiquement tendance à converger vers la croissance du plein-emploi, les hypothèses analytiques présumées d'autres opérateurs des marchés sont imposées à l'économie.

La menace d'instabilité sur les marchés financiers maintenant énormes oblige les pouvoirs publics et les investisseurs privés à adopter des stratégies de prévention des risques, qui se soldent par une faiblesse de la croissance et de la création d'emplois. Face au risque onéreux d'enfreindre les règles du jeu, il apparaît une orientation déflationniste dans la politique des pouvoirs publics et dans le secteur privé. Cette distorsion est exacerbée par le coût élevé

²³ Du fait de la séparation entre la détention et la gestion des investissements de portefeuille, bien qu'il puisse être dans l'intérêt des investisseurs «d'acquérir et de conserver», il est difficile de rédiger des contrats qui encouragent les gestionnaires de fonds de pension ou de fonds communs de placement et d'autres intermédiaires à ne pas céder leurs actifs.

de l'endettement, imputable aux taux d'intérêt réels élevés, destinés à maintenir la stabilité financière dans un monde potentiellement instable. Par conséquent, la «stabilité des prix à long terme» remplace un niveau élevé et stable d'emploi comme priorité d'action des pouvoirs publics. Un tel système stable sur le plan monétaire, assorti d'une croissance assez lente et d'un chômage élevé, peut durer indéfiniment.

Un système financier complexe et libéralisé, accordant la priorité à la flexibilité ou à la possibilité d'une sortie facile du marché, est nécessairement fragile, comme le montrent :

- les crises de liquidité, qui réduisent la production réelle ;
- la frilosité du secteur privé, qui encourage une vision à court terme²³ ;
- le souhait du secteur public d'éviter les risques, qui se traduit par une orientation déflationniste de l'action des pouvoirs publics ;
- des pressions persistantes en vue d'une flexibilité accrue, facilitant la sortie du marché.

Il convient de mettre en balance les avantages qu'a apportés la réduction des contrôles financiers aux «marchés émergents» et l'instabilité accrue, imputable à la facilité renforcée de sortie. Alors que la hausse des investissements directs étrangers (réels) nécessite en général un accord sur le rapatriement sans restrictions des

²³ Du fait de la séparation entre la détention et la gestion des investissements de portefeuille, bien qu'il puisse être dans l'intérêt des investisseurs «d'acquérir et de conserver», il est difficile de rédiger des contrats qui encouragent les gestionnaires de fonds de pension ou de fonds communs de placement et d'autres intermédiaires à ne pas céder leurs actifs.

bénéfices, ces conditions sont bien différentes de la «sortie instantanée» exigée par les marchés de capitaux.²⁴

De nombreux faits montrent qu'à long terme, le développement économique a été lié à des stades. L'âge d'or de l'après-guerre, qui a coïncidé avec des niveaux élevés de production et d'emploi et une efficience de courte durée, reposait sur une gestion macroéconomique active dans le cadre du système de Bretton Woods. La reconstruction européenne de l'après-guerre a été réalisée grâce à de rigoureux contrôles des capitaux. En revanche, suite à la récente ruée vers la convertibilité et la déréglementation des mouvements de capitaux en Europe de l'Est, la Russie est devenue un grand exportateur net de capitaux.²⁵

Certains dangers liés à la libéralisation financière sont maintenant devenus assez évidents, mais la plupart ne sont pas suffisamment reconnus, et encore moins débattus, ni abordés. La majorité des initiatives dans ce domaine ne peuvent être engagées à titre unilatéral sans un coût élevé, comme l'ont clairement indiqué les réactions aux critiques formulées par M. Mahatir, le Premier Ministre de la Malaisie. Il y a lieu d'examiner avec soin les possibilités très restreintes d'initiatives unilatérales et de ne les concrétiser que si elles sont jugées souhaitables. Le fait de citer de manière sélective des cas dans lesquels l'élaboration ou l'application de la politique des pouvoirs publics ont été erronées et caractérisées par l'incompétence ne saurait justifier que l'on s'en remette à des marchés libéralisés qui rendent impossible la définition systématique d'une ligne de conduite. Au contraire, cette situation souligne l'importance de créer les

²⁴ Bien entendu, la liquidité est l'une des caractéristiques qui amène des investisseurs autrement frileux à s'engager dans une situation. En outre, dans toute transaction, il existe un acheteur pour tout vendeur.

²⁵ Naturellement, l'exode des capitaux n'est pas la conséquence inévitable de la libéralisation financière, mais peut correspondre à des craintes et partant, à des opérations de couverture réalisées par les négociateurs individuels de parquet.

conditions et de se doter de la capacité permettant à une bonne politique adaptée aux circonstances d'être efficace.

Il importe de rechercher activement à mettre en place un grand nombre de mesures par voie d'initiatives multilatérales, pour lesquelles les autorités ont besoin du soutien des États voisins et autres. Compte tenu de la puissance de l'idéologie dominante qui imprègne le système international actuel, il est quasiment impossible d'exercer un contrôle sur le système financier sans une modification fondamentale des priorités et de la réflexion des principaux gouvernements concernés. Néanmoins, les monnaies d'un petit nombre de ces pays—les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni—intervenaienent dans plus des trois quarts des opérations monétaires en 1995. Par conséquent, en agissant de concert, ces gouvernements ont la capacité de contrôler les flux de capitaux, mais bien sûr, seulement s'ils renient leur foi dans la prétendue supériorité du néolibéralisme.

Une crise d'un nouveau genre

On peut affirmer à juste titre que personne n'avait entièrement prévu la crise en Asie de l'Est. Bien sûr, certains sceptiques considéraient les proclamations d'un miracle est-asiatique comme un tant soit peu exagérées, quoique pour diverses raisons, notamment parce que ces économies n'avaient pas obtenu une grande croissance de la productivité et finiraient par se heurter à des rendements décroissants (Krugman 1994); d'autres soutenaient que les résultats des nouveaux pays industriels est-asiatiques étaient nettement inférieurs à ceux du Japon et des nouvelles économies industrielles de première génération (Jomo *et al.* 1997).

Il apparaît maintenant clairement que la crise est-asiatique diffère des scénarios classiques de crise monétaire, au moins à plusieurs égards (Krugman 1998)²⁶ :

- 1) l'absence des sources habituelles de tension monétaire, qu'il s'agisse de déficits budgétaires ou d'indiscipline macro-économique²⁷ ;
- 2) les pouvoirs publics n'avaient aucun intérêt à abandonner les taux de change fixes, par exemple pour réduire le chômage ;
- 3) les cycles marqués d'alternance d'essor et d'effondrement des prix des actifs (marchés immobiliers et boursiers) ont précédé la crise monétaire, surtout en Thaïlande, où la crise a débuté ;

²⁶ La tentative de Paul Krugman (1998) pour procéder à un rattrapage théorique mérite particulièrement d'être considérée à la lumière de ses précédents efforts en vue de comprendre des phénomènes économiques internationaux reliés ainsi que la croissance économique est-asiatique. Alors que la crise continue d'évoluer, une telle recherche ne saurait être définitive, du fait, surtout, que nous ne pouvons même pas tirer pleinement parti de la rétrospection. Néanmoins, alors que la politique est tout à fait improvisée, il est fort probable que cette tentative pour faire ressortir certaines relations soit révélatrice. Krugman fait donc l'affirmation suivante : «Il convient d'adopter une approche tout à fait différente de celle de la théorie classique de la crise monétaire. Bien sûr, les économies asiatiques ont subi des crises monétaires et les canaux habituels de la spéculation ont été comme toujours utilisés. Cependant, ces dernières faisaient seulement partie d'une crise financière plus vaste, qui était sans grand rapport avec les monnaies ou même les questions monétaires en tant que telles, ni avec les questions budgétaires traditionnelles. Au contraire, pour comprendre ce qui a déraillé, il faut nous attacher à deux sujets habituellement négligés par l'analyse des crises monétaires : le rôle des intermédiaires financiers (et le risque moral lié à de tels intermédiaires lorsque leurs activités étaient mal réglementées) et les prix des actifs réels, tels que les capitaux et les terrains».

²⁷ Aucun des fondamentaux habituellement mis en évidence ne paraissent avoir été importants dans les économies touchées : tous les gouvernements enregistraient des excédents budgétaires et aucun n'était confronté à une expansion monétaire excessive, tandis que les taux d'inflation étaient généralement faibles.

- 4) le rôle déterminant joué par les intermédiaires financiers dans toutes les économies touchées ;
- 5) la gravité de la crise en l'absence de rudes chocs néfastes ;
- 6) la rapide diffusion de la crise initiale survenue en Thaïlande, qui s'est même étendue aux économies ayant peu de liens ou de ressemblances avec les premiers pays victimes.

Il convient donc de noter que les indices traditionnels de vulnérabilité n'ont pas révélé de crise, car la source du problème ne résidait pas dans les gouvernements en eux-mêmes, ni dans les comptes nationaux. C'est après coup, seulement, que les intermédiaires financiers (privés surtout) «ont été pris en compte dans les engagements visibles de l'État». Donc, pour Krugman (1998), les modèles classiques des crises monétaires n'expliquent pas suffisamment la crise; celle-ci tient avant tout selon lui aux mauvaises pratiques bancaires et à leurs conséquences et, à titre accessoire seulement, aux monnaies.²⁸

Il faut tenir compte d'autres facteurs pour effectuer une analyse éclairée de la crise est-asiatique :

- 1) les crises financières produisent de très graves effets sur la croissance car elles empêchent l'intermédiation financière d'apporter une contribution financière positive ;
- 2) les crises est-asiatiques ont résulté d'investissements non seulement excessifs, mais aussi risqués ;

²⁸ Les cycles d'alternance d'essor et d'effondrement de l'activité provoqués par les excès financiers ont précédé les crises monétaires car la crise financière était le véritable moteur de tout le processus, alors que les fluctuations monétaires en étaient plutôt le symptôme que la cause. La capacité de la crise à se répandre sans de grands chocs exogènes ni d'importants phénomènes de transmission économique peut s'expliquer par le fait que les économies asiatiques touchées étaient ... très vulnérables au pessimisme qui s'autoréalise, capable de provoquer un mouvement de baisse du prix des actifs et de désintermédiation, comme ce fut le cas».

- 3) les énormes dépréciations monétaires réelles risquent fort d'entraîner de fortes baisses de la production ;
- 4) d'autres types de défaillance du marché, notamment le mimétisme, doivent être pris en compte.

Bien que l'analyse proposée dans le présent chapitre ne soit pas compatible avec l'importance accordée par Krugman aux bulles des prix des actifs, aux investissements et aux autres problèmes causés par le risque moral imputable aux garanties implicites de l'État couvrant les intermédiaires financiers peu réglementés, une étude plus pertinente doit aussi envisager plusieurs autres phénomènes, dont :

- les conséquences de la croissance des opérations et de la spéculation monétaires dans le système monétaire international de l'après-Bretton Woods ;
- les raisons pour lesquelles les autorités du Sud-Est asiatique défendent leur quasi-rattachement, face au renforcement du dollar américain, en dépit de ses effets néfastes manifestes sur la compétitivité des exportations et donc sur la croissance ;
- les conséquences de la libéralisation financière, y compris la création de conditions qui ont contribué à l'ampleur des crises ;
- le rôle du mimétisme dans l'exacerbation des crises ;
- les autres facteurs expliquant les effets de contagion.

Un certain nombre de questions de politique économique méritent aussi d'être examinées avec soin, notamment la nature et les conséquences des programmes de «sauvetage» du FMI et des conditionnalités imposées par le Fonds, ainsi que les politiques privilégiées par les milieux financiers internationaux, et non par les milieux nationaux et les autres groupes touchés. Les répercussions de la désintermédiation financière et des monnaies largement sous-évaluées pour le développement économique méritent aussi de

recevoir une attention particulière, du fait, surtout, que la crise menace l'avenir de la croissance et de l'évolution structurelle dans la région, pas seulement de façon directe, mais aussi à titre de conséquence aux ripostes à la crise. Les mesures d'austérité préconisées par le FMI, la communauté financière internationale et d'autres, dont récemment les autorités malaisiennes, risquent fort de jeter le bébé du développement économique avec l'eau du bain de la crise financière.

La crise monétaire de l'Asie du Sud-Est

À la fin de 1997, Manuel Montes (1998) a publié l'étude qui tente le plus sérieusement de comprendre la crise en Asie du Sud-Est. Il commence par envisager les explications populaires les plus souvent citées, portant à croire que la crise provenait du secteur bancaire, du fait de l'expansion et de la diversification des marchés financiers intérieurs, alimentées par les emprunts privés à court terme. Montes (1998:3) estime que ce constat était particulièrement vrai pour la Thaïlande, mais moins pour l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines (par ordre de pertinence décroissante) et souligne l'importance des effets de contagion; «les différences amènent à se demander jusqu'à quel point la forte dépréciation monétaire (et le désinvestissement de ces économies qui en est résulté) sont sensibles aux fondamentaux économiques».

Dans l'étude de Kaminsky et Reinhart (1996) portant sur 71 crises de balance des paiements et 25 crises bancaires survenues pendant la période 1970–95, seules trois crises bancaires sont allées de pair avec les 25 crises de balance des paiements qui se sont produites durant la période 1970–79. Cependant, 22 crises bancaires ont coïncidé avec 46 crises des paiements, sur la période 1980–95, ce que les auteurs attribuent à la libéralisation financière engagée à partir des années 80, accompagnée d'un vif essor du crédit privé, qui a abouti à une crise bancaire, puis à une crise monétaire. Par conséquent, Montes impute la crise monétaire d'Asie du Sud-Est aux

«libéralisations jumelles» des systèmes financiers intérieurs et des mouvements de capitaux.

Cet analyste affirme que la libéralisation financière a provoqué certains comportements nouveaux dans le système financier, notamment :

- 1) les institutions financières intérieures disposaient d'une plus grande souplesse et pouvaient offrir des taux d'intérêt leur permettant d'attirer des fonds au niveau national et de rivaliser pour la collecte de fonds étrangers ;
- 2) elles sont devenues moins dépendantes des prêts à l'État ;
- 3) la réglementation, tels que les règles et les plafonds d'allocation du crédit, a été revue ;
- 4) du fait de la concurrence intérieure accrue, pour progresser, il faut élargir les portefeuilles de prêts, souvent en renonçant à la prudence.

Dans le même temps, la libéralisation des mouvements de capitaux a essentiellement garanti la facilité de sortie aux non-résidents, ainsi qu'une réduction des limites imposées sur la détention d'actifs étrangers par les ressortissants, ce qui a involontairement rendu l'exode des capitaux plus aisé.

Montes identifie ensuite les éléments suivants qui constituent les fondamentaux déterminants des économies du Sud-Est asiatique touchées par la crise :

- 1) la viabilité des systèmes financiers intérieurs²⁹ ;

²⁹ Montes souligne que l'opinion du marché peut exercer une influence favorable ou défavorable sur les fondamentaux et la santé des systèmes financiers; en particulier, l'effondrement des monnaies d'Asie du Sud-Est imputable au sentiment du marché nuirait à la viabilité des investissements réalisés dans des conditions de change différentes, ce qui pourrait par ailleurs exacerber la crise bancaire intérieure.

- 2) la sensibilité de la production intérieure et des exportations aux dévaluations nominales³⁰ ;
- 3) la viabilité des déficits courants³¹ ;
- 4) des taux d'épargne élevés et des finances publiques robustes.

En dépit de la situation budgétaire saine avant la crise, on attend maintenant des économies du Sud-Est asiatique qu'elles dégagent des excédents budgétaires encore plus élevés, malgré le besoin d'un financement public accru des infrastructures physiques et des services sociaux. Pour rétablir la confiance dans leur monnaie, on leur demande de comprimer leur déficit courant, outre les dépenses publiques, ce qui ne présage rien de bon pour la reprise économique et la viabilité.

Reconnaissant des perspectives limitées mais néanmoins significatives d'indépendance monétaire pour les économies du Sud-Est asiatique, Montes soutient qu'on ne peut laisser la libéralisation économique compromettre un développement sain du système

³⁰ Selon Montes, les économies rurales d'Asie du Sud-Est ont été mieux en mesure d'effectuer des dévaluations réelles, à partir de variations nominales du taux de change, auxquelles leur secteur des exportations a pu réagir car il n'était pas entravé par des rigidités de l'offre. Après avoir affirmé que les marchés boursiers ont servi à partager les risques entre les détenteurs d'actifs, au lieu de mobiliser un financement, Montes soutient qu'exception faite des déficiences du système financier, les secteurs réels d'Asie du Sud-Est ont été relativement épargnés par la récente frénésie des marchés des actifs.

³¹ Montes fait observer que les prises de participation et les investissements de portefeuille ont dépassé les investissements directs, les prêts et les crédits commerciaux, à titre de mécanismes de financement externe pendant les années 90. L'auteur cite l'avertissement lancé par Reisen (Montes 1998:34), qui estime qu'il faut résister aux offres de financement étranger si elles «entraînent une appréciation insoutenable de la monnaie, une prise de risques excessive dans le système bancaire et une vive chute de l'épargne privée». En conséquence, dans un monde régi par l'opinion du marché, les monnaies deviennent trop fortes, par suite des offres d'un solide financement externe, et trop faibles lorsque les capitaux refluent.

financier et les améliorations de la productivité de l'investissement. En guise d'avertissement, il déclare que la solidité des données macroéconomiques fondamentales ne saurait mettre un pays à l'abri de la contagion et de la crise. L'étendue de l'indépendance monétaire dépend en partie d'une saine gestion macroéconomique et de la volonté politique. Partisan des taux de change flexibles, il met en garde contre l'inefficacité des contrôles des capitaux et d'autres efforts en vue de soutenir une monnaie subissant des attaques, qui en réalité, ne font que subventionner davantage des actions spéculatives. La coopération et la coordination internationales ont souvent constitué la meilleure riposte dans de telles circonstances, mais importent également pour engager des initiatives prudentielles et réglementaires efficaces et réduire «l'arbitrage entre les politiques». Montes recommande aussi de protéger le système bancaire intérieur contre l'instabilité à court terme en établissant des mesures réglementaires et des contrôles des capitaux, et en durcissant la réglementation prudentielle applicable dans la région.

Une réforme internationale ?

Le défi est immense au niveau international, compte tenu en particulier des intérêts acquis sous-tendant les positions américaines et européennes sur la réforme systémique. Ailleurs aussi, toutefois, le système financier international suscite de nombreuses craintes, en raison de sa nature et de son instabilité, dont certains aspects provoquent un regain d'appréhensions à l'occasion de chaque crise nouvelle. Les pays d'Asie du Sud-Est doivent trouver des alliés partageant les mêmes conceptions et s'inspirer des critiques fertiles qui ont été formulées au fil des ans pour élaborer des propositions de réforme susceptibles de recueillir un vaste soutien international.

Fait incroyable, lors de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale tenue à Hong Kong en septembre 1997, le Comité intérimaire, organe de décision du FMI, qui représente l'ensemble des 181 pays membres du FMI par l'entremise de vingt-quatre ministres,

a donné au FMI le mandat de modifier ses statuts, afin d'étendre les «attributions» relatives aux mouvements de capitaux et au compte des transactions courantes de la balance des paiements des pays membres, qu'il possède depuis de nombreuses décennies.³²

En décembre 1997, l'Organisation mondiale du commerce a également conclu un accord sur les services financiers, qui engage pour l'essentiel les pays membres à amorcer une libéralisation accélérée du commerce des services financiers, selon un calendrier prévu. Le *Wall Street Journal* a noté que l'accord bénéficierait avant tout aux Etats-Unis et à l'Europe, puisqu'il est tout à fait improbable que le Sud soit en mesure d'exporter des services financiers vers le Nord. Les pays du Sud seront probablement confrontés à des problèmes encore plus graves de balance des paiements, à mesure que leurs services, et donc leur déficit courant, se détérioreront. Une grande partie des services financiers naissants, qui ont émergé sous la protection de l'Etat dans ces pays, risque fort de disparaître sous l'effet de la concurrence internationale livrée par des géants transnationaux profitant d'économies d'échelle et d'autres avantages.

Comme le portent à croire les récentes analyses du bilan et des capacités du FMI parues dans la presse, on constate à l'échelle internationale un scepticisme croissant à propos du rôle de cette

³² Je tiens à remercier Anthony Rowley pour avoir obtenu confirmation de ces faits auprès de Kunio Saito, directeur du nouveau bureau du représentant régional du FMI à Tokyo, le 17 décembre 1997. Le conseil d'administration du FMI tient actuellement une série de réunions pour examiner en détail l'exécution de ce mandat et rendra compte au Comité intérimaire du fonctionnement de ce mécanisme lors de sa réunion de printemps. Par la suite, chacun des gouvernements des pays membres devra ratifier l'amendement, mais la majorité simple suffira. Autrement dit, il ne sera pas nécessaire que le vote soit unanime pour adopter l'amendement aux statuts du FMI. Cependant, d'autres collègues, y compris le professeur Gerald Helleiner, de l'université de Toronto et M. Yilmaz Akyuz de la CNUCED, laissent entendre que la situation n'est pas aussi grave que ne le porte à croire le compte rendu ci-dessus, car le processus d'adoption est beaucoup plus complexe.

organisation et de ses remèdes pour la crise Est-asiatique en cours. Peut-être en partie par la force de l'habitude, car le FMI est appelé à résoudre des situations en Amérique latine, en Afrique, en Europe de l'Est ou ailleurs, où les déficits budgétaires figurent parmi les problèmes, ses récentes interventions en Asie de l'Est semblent reposer sur la même thérapeutique (indifférenciée).

Un grand nombre de ses programmes ont effectivement un effet récessif et ne se soucient guère des répercussions sociales et autres de ses remèdes. Par conséquent, ce qui est au départ une crise monétaire ou financière aboutit à un ralentissement économique, voire à une récession, en partie à cause de la riposte recommandée par le FMI. Par exemple, bien que toutes les économies est-asiatiques touchées aient enregistré des excédents budgétaires au cours des dernières années (sauf l'Indonésie qui accusait un faible déficit en 1996), le FMI a contraint tous les gouvernements à amputer les dépenses publiques et à accroître leurs excédents budgétaires.

Nombreux sont ceux qui doutent que le FMI ait véritablement reconnu les éléments nouveaux de la crise et leurs conséquences (« vieux remèdes pour un nouveau mal »), surtout au début. L'apparente incapacité de cette organisation—à prévoir la crise actuelle (dans ses rapports en général enthousiastes sur la région) et à contenir cette dernière ou encore moins à l'inverser, en dépit d'interventions en Thaïlande, en Indonésie et en Corée—n'ont certainement pas inspiré confiance, ni le fait que, alors que les Philippines appliquaient un programme du FMI, ce pays n'ait pas été épargné par la contagion.³³

Le FMI ne paraît pas tenir suffisamment compte des éléments subjectifs inhérents à la crise et semble la traiter comme si elle était

³³ On peut dire que la chute de la monnaie des Philippines n'a pas été si forte, en partie grâce au fait que les normes bancaires et comptables de ce pays (héritées de la période coloniale) sont jugées meilleures par comparaison, mais aussi parce que les entrées de capitaux à court terme ont été relativement inférieures, étant donné le caractère récent de la reprise économique.

uniquement imputable à des déficiences macroéconomiques ou autres. Par exemple, en fermant des banques en Indonésie, le FMI a sapé le peu de confiance qui restait, entraînant par là-même une panique généralisée. En outre, alors que le Fonds demande avec insistance que les gouvernements en crise recevant ses concours et les autres pays appliquant ses programmes affichent une transparence accrue, son fonctionnement demeure secret.

L'application de deux poids deux mesures par le FMI, dont témoigne la priorité qu'il paraît accorder à la protection des intérêts des banques et des gouvernements étrangers, a également compromis son rôle officiel d'organisation impartiale œuvrant dans l'intérêt de l'économie d'accueil. Le fardeau des programmes du FMI incombe invariablement au secteur financier intérieur et, en fin de compte, à l'ensemble de la population—par le biais des coûts sociaux de la riposte des pouvoirs publics, qui comporte d'ordinaire le sauvetage d'une grande partie du secteur financier, voire plus généralement du secteur des entreprises—qui supporte donc la plupart des coûts de l'ajustement et des réformes, alors que les engagements envers les banques étrangères sont invariablement honorés, bien que les établissements étrangers et nationaux puissent s'être montrés tout autant irresponsables ou imprudents dans leurs pratiques de prêt.

Comme l'a noté en janvier 1998 la Banque des règlements internationaux (BIRD) dans son rapport intitulé *Report on the Maturity and Nationality of International Bank Lending* (Raghavan 1998 ; Vadarajan 1998), «en dépit de tensions croissantes en Asie du Sud-Est, les prêts bancaires totaux accordés aux pays en développement asiatiques n'ont présenté aucun signe de fléchissement au premier semestre de 1997» (traduction libre). Sur l'année écoulée entre le milieu de 1996 et de 1997, la Corée du Sud a reçu 15 milliards de dollars américain au titre de nouveaux prêts et l'Indonésie 9 milliards de dollars américains. Les crédits à court terme ont continué de prédominer, puisque 70 pour cent des prêts étaient assortis d'une échéance d'un an, alors que la part des prêts à

des emprunteurs non bancaires privés a atteint 45 pour cent à la fin de juin 1997. Les banques s'employaient en outre activement à acquérir des «actifs non traditionnels» dans la région (sur les marchés monétaires locaux aux rendements plus élevés) ainsi que d'autres titres de créance. La plupart de ces prêts étaient accordés par des banques du Japon et d'Europe continentale.

Ainsi, les banques occidentales sortiront de la crise non seulement relativement indemnes, mais aussi relativement plus fortes. Certaines banques d'affaires et d'autres institutions financières pourront de surcroît toucher des commissions lucratives grâce au négoce de titres de créance garantis par l'État, alors que les emprunts privés, qui ont précipité la crise, sont convertis en obligations à long terme garanties par l'Etat, dans le cadre des programmes du FMI. Par conséquent, les programmes de sauvetage sont principalement destinés aux banques étrangères, plutôt qu'aux économies ou au peuple est-asiatiques.

Le peu d'empressement des Etats-Unis à contribuer aux opérations de sauvetage organisées par le FMI en Thaïlande, en Indonésie et en Corée du Sud, qui dépassent maintenant cent milliards de dollars américains, traduit aussi les nouvelles priorités américaines, dans le contexte de l'après-guerre froide. En dépit de sa volonté d'engager davantage de ressources, l'administration américaine a par ailleurs bloqué les initiatives du Japon et d'autres propositions régionales en vue de créer une facilité régionale, par crainte qu'elles ne renforcent le rôle et la prédominance du Japon dans la région et n'affaiblissent la position des États-Unis. Néanmoins, après la panique qui s'est emparée des marchés boursiers du monde entier en octobre 1997, l'administration américaine paraît avoir assumé un rôle prépondérant, en dépit de l'engagement limité des banques américaines dans la région. Il semble que ce changement de position découle des préoccupations des États-Unis à l'égard d'une éventuelle débâcle financière mondiale, de la fonction de principale monnaie de réserve remplie par le dollar américain, et des occasions,

pour les banques américaines et les autres investisseurs, de tirer profit de la situation.

Il est en général admis que l'intervention du FMI, menée presque parallèlement à la libéralisation financière, a compromis et limité la souveraineté économique nationale.³⁴ Un exemple particulièrement accablant en est l'abus manifeste des conditionnalités imposées par le FMI dans le cadre du programme d'aide à la Corée, pour résoudre les questions en suspens en faveur des intérêts américains et japonais (Chossudovsky 1998). La législation et les autres règlements nouveaux qui permettent d'accroître les participations étrangères dans l'économie coréenne et d'en faciliter l'accès aux étrangers, sans grand rapport avec la crise ni avec ses causes immédiates, ont été imposés au gouvernement coréen. La poursuite de l'élimination des principales caractéristiques institutionnelles qui ont rendu possible le miracle coréen depuis les années 60 a été encore plus dommageable. Dans le même temps, comme condition de refinancement de la dette coréenne à court terme, les banques japonaises ont réclamé que l'Etat coréen en garantisse le remboursement.

Plus généralement, dans l'ensemble de la région, tout se passe comme si l'on bradait des marchandises légèrement endommagées dans un incendie, alors que les investisseurs étrangers s'accaparent les meilleurs actifs à vil prix. Si l'on admet que du fait de la dépréciation de la monnaie et, plus généralement, de la crise financière, ces actifs sont considérablement sous-évalués au regard des normes internationales, on ne peut prétendre à une amélioration du niveau de vie (Krugman 1998b), puisqu'en toute probabilité, les nouveaux propriétaires étrangers n'ont pas besoin d'être plus efficaces pour acquérir massivement ces actifs.

³⁴ Cependant, il peut être très suspect d'invoquer la «souveraineté économique nationale» lorsque celle-ci est manifestement accaparée par des intérêts particuliers.

Conclusion

La crise monétaire et financière survenue en Asie du Sud-Est porte à croire que le miracle économique de la région repose sur des fondements vacillants et non viables. La récente croissance enregistrée par la Malaisie et la Thaïlande fait de plus en plus largement appel à des ressources étrangères, à la fois sous forme de capital et de travail. Des investissements limités et des préjugés inopportuns dans la mise en valeur des ressources humaines ont retardé la valorisation de capacités industrielles et technologiques accrues dans l'ensemble de la région.³⁵ Les ressources, la richesse et la main-d'œuvre relativement bon marché de l'Asie du Sud-Est ont permis de maintenir des enclaves de production exportant des produits agricoles, forestiers, minéraux et, plus récemment, manufacturés, mais des milieux d'affaires proches du pouvoir se sont accaparés une grande partie de la richesse créée qui avait été conservée, et ont contribué à la croissance en réinvestissant les ressources accaparées et les autres rentes dans les industries de substitution aux importations, le commerce, les services, les services d'utilité publique privatisés et les infrastructures relevant de l'économie intérieure «protégée».

Trois arguments étroitement liés portant sur la libéralisation et la gestion des affaires publiques ont été avancés (Jomo 1998). Premièrement, la libéralisation financière a nui aux institutions et aux

³⁵ Bien que la critique de la faible croissance de la productivité que Krugman a rendue populaire (1994) puisse comporter des failles théoriques et méthodologiques, il ne fait guère de doute que la croissance est-asiatique a en général été stimulée par des taux élevés d'épargne et d'investissement. Même si cette thèse peut donner l'impression que «tout relève de la transpiration et rien de l'inspiration», comme l'ont laissé entendre les critiques de la PTF, la domination des IDE dans les industries à vocation exportatrice soutenant la concurrence internationale semble indiquer le transfert ou l'importation «d'inspiration», sous la forme de nouveaux investissements productifs et des apprentissages technologiques nécessaires pour accomplir les tâches.

mécanismes de gestion des affaires publiques qui existaient déjà, sans les remplacer par des dispositifs adéquats. Deuxièmement, ce sont les milieux influents qui ont déterminé les mécanismes de gestion intérieure des affaires publiques, y compris ceux qui s'appliquaient au système financier, ou qui en ont abusé à leur profit. Troisièmement, surtout en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie, en l'absence de dispositifs adéquats de riposte à la crise, les réactions des pouvoirs publics ont été indûment influencées et compromises entre autres par des intérêts acquis.

Par conséquent, on peut utilement résumer les origines de la crise par différents problèmes de gestion des affaires publiques, au niveau international et national. À l'échelle internationale, ces problèmes ont été soulevés par les transformations des marchés financiers, notamment les marchés de capitaux. Les taux de change flexibles et les autres évolutions récentes ont accru l'étendue et le rythme de la spéculation monétaire. L'augmentation des flux internationaux de capitaux d'investissement a aussi contribué à l'instabilité monétaire. Dans la majorité des cas, ces mouvements font intervenir des investissements de portefeuille et risquent donc davantage d'aggraver l'instabilité, tandis que la part des investissements directs étrangers continue de diminuer.

La libéralisation financière a aussi réduit la surveillance des activités financières, y compris les transactions bancaires et la réglementation prudentielle. On a aussi assisté à une hausse marquée des «activités bancaires privées» et à une progression des opérations bancaires transfrontières, avec la multiplication, de par le monde, des centres financiers extraterritoriaux. La dollarisation croissante de l'économie mondiale, notamment des capitaux internationaux, a aussi largement altéré la nature de cette évolution.

La déréglementation des services financiers ainsi que des investissements, dont la libéralisation des mouvements de capitaux, a par ailleurs aussi réduit la surveillance et la gestion nationales des flux financiers, ce qui a créé les conditions propices aux récentes

crises survenues en Asie du Sud-Est et en Corée du Sud. L'ampleur de la gestion macroéconomique nationale, notamment la gestion monétaire, a été considérablement réduite par les divers aspects de la libéralisation financière. De ce fait, les possibilités d'initiatives visant le développement ou la recherche de rente s'en sont trouvées fortement réduites.

En raison de la diversité des régimes d'Asie de l'Est, il est difficile de se livrer à des généralisations portant sur toute la région. Les observateurs ont été tentés de contraster les économies et les régimes qui ont subi de graves crises depuis le second semestre de 1997—la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et la Corée du Sud—avec les autres économies est-asiatiques hautement performantes qui ont été épargnées, à savoir le Japon, Taïwan, Hong Kong et Singapour, ainsi que la Chine. Aucune preuve systématique n'indique que la différence réside principalement dans l'étendue de la corruption, de la recherche de rente, de l'intervention de l'État, de la politique industrielle, de l'orientation vers les exportations, de la croissance de la productivité, des investissements directs étrangers ou de la démocratie. Bien que toutes les économies atteintes aient libéralisé les mouvements de capitaux, il se peut qu'il s'agisse d'une condition nécessaire mais non suffisante de la crise. La grande différence paraît résider dans le fait que le groupe de pays touchés possédait peu de réserves de change, contrairement à celui des économies épargnées qui détiennent les réserves de change les plus élevées du monde et n'étaient donc pas exposées à une attaque monétaire.

L'ampleur du désalignement des fondamentaux économiques parmi les économies atteintes par la crise a considérablement varié et ne saurait expliquer en soi les débâcles financières, bien qu'elle laisse présager une plus grande vulnérabilité aux attaques monétaires et une plus forte probabilité de panique. Cette crise a souligné l'importance de l'opinion du marché et il n'existe aucune explication convaincante de ce qui s'est produit, en particulier le mimétisme, qui ne tient pas

compte de la psychologie du marché. De ce fait, le retour de la confiance doit nécessairement figurer parmi les priorités de tout programme de redressement, ce qui aboutit au dilemme posé par la tentation de raviver la confiance dans une série de mécanismes potentiellement instables, qui peuvent facilement se retourner contre les économies concernées et aller à l'encontre des ambitions de leurs autorités, comme l'ont montré les crises récentes.

Les explications néolibérales du miracle est-asiatique, autrefois hégémoniques, ont été effectivement remises en cause à partir des années 80 (White 1988 ; Amsden 1989) et sont devenues plus complexes (Chang 1994) et plus nuancées (Jomo *et al.* 1997) au milieu des années 90. La Banque mondiale, dans sa réponse qui a fait autorité (1993), a affirmé que les conditions politiques, administratives, culturelles et institutionnelles de l'essor du Japon et des nouvelles économies industrielles est-asiatiques de première génération telles que la Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour étaient si exceptionnelles qu'elles étaient impossibles à reproduire. On suggérait au contraire que les autres pays en développement tentent d'imiter les nouveaux pays industriels (NPI) comme la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, qui, selon la Banque mondiale, étaient parvenus à une croissance et à une industrialisation rapides après la libéralisation engagée au milieu des années 80.

En réaction, d'autres ont fait valoir que le succès des NPI d'Asie du Sud a été, à plusieurs égards, beaucoup plus modeste que celui des NPI est-asiatiques de première génération et que la viabilité de leur croissance, de leur industrialisation et de leur transformation structurelle a par conséquent été beaucoup plus douteuse. D'après Jomo *et al.* (1997), l'industrialisation rapide tournée vers les exportations qu'a connue le second groupe à partir du milieu des années 80 est en partie attribuable à une conjoncture favorable; en effet, la dépréciation des monnaies d'Asie du Sud-Est a coïncidé avec l'appréciation de la monnaie du Japon et de celles des NPI est-asiatiques, et avec une hausse de la production dans ces économies,

notamment des coûts de main-d'œuvre, et tient aussi à la levée de certaines restrictions aux investissements, qui ont été remplacées par un nouveau régime d'investissement favorisant beaucoup plus l'industrialisation axée sur les exportations.

Un grand nombre de caractéristiques de l'ancien système ont été conservées, tandis que les «entrepreneurs», faisant preuve de créativité, ont exploité le nouveau cadre réglementaire à leur profit. Toutes ces caractéristiques ont contribué à façonner l'organisation et la structure industrielle de ces économies. Par conséquent, bien que certaines réglementations aient certes renforcé la croissance et la transformation structurelle, souvent en offrant des rentes et des incitations en vue d'encourager les investissements souhaités, d'autres ont aggravé les abus commis par les rentiers. Quoiqu'il soit possible d'opérer une distinction analytique entre bon nombre de tels effets, ces abus étant relativement isolés et réprimés par l'intervention des pouvoirs publics, d'autres risquent d'être beaucoup plus difficiles à distinguer des rentes dont bénéficient les promoteurs du développement.

Les schémas simplistes et les généralisations à outrance ne permettent pas de reconnaître et de différencier ces deux types d'abus. Les réformes de politique économique qui omettront de le faire encourageront à jeter le bébé du développement avec l'eau du bain des abus, ce qui entraînera des conséquences désastreuses sur les ambitions et les projets des promoteurs du développement. Bien entendu, la détermination à réprimer les abus des rentiers dépend, en fin de compte, de l'indépendance du régime à l'égard de tels intérêts, de la «volonté politique» qui en résulte et de la capacité à entreprendre les réformes nécessaires.

Enfin, comme nous le rappellent les historiens de l'économie ou des affaires, les récentes crises survenues en Asie de l'Est ont eu d'importants précurseurs, même dans la région. Malheureusement, le marché, qui est de plus en plus livré à lui-même, n'a ni la mémoire ni la capacité d'acquérir une immunité naturelle. Il appartient donc aux

responsables de l'élaboration des politiques d'établir les institutions nécessaires et de reconcevoir ou de restructurer les mécanismes institutionnels de la gestion des affaires publiques afin d'empêcher que la tragédie ne devienne une farce.

Tableau 1 : Prêts bancaires internationaux par banque à la fin de juin 1997 (en milliards de dollars US)

	Corée du Sud	Thaïlande	Indonésie	Malaisie	Pays en développement
Total des emprunts	103,4	69,4	58,7		744,6
Bancaires (%)	67,3	26,1	12,4		275,3
Privés non bancaires (%)	31,7	41,3	39,7		352,9
Etat (%)	4,4	12,0	6,5		115,6
A court terme					
Décembre 1996	67,5	45,7	34,2	11,2	
Janvier 1997 (%)	70,2	45,6	34,6	16,3	

Source : C. Raghavan, «BIS Banks kept shovelling Funds to Asia, despite Warnings», *Third World Economics*, 177:12-13.

Tableau 2 : Engagement des banques de la zone déclarante de la BIRD envers des emprunteurs hors BIRD, à la fin de juin 1997 (en milliards de dollars US)

Total	1054,9
Allemagne	178,2
Japon	172,7
Etats-Unis	131,0
France	100,2
Royaume-Uni	77,8
Pourcentage des emprunteurs non bancaires	45 %

(*) Le présent chapitre est une révision de l'introduction à Jomo (1998).

Références

- Bello, Walden, 1997, «Addicted to Capital: The Ten-year High and Present-day Withdrawal Trauma of Southeast Asia's Economies», *Issues and Letters*, Philippine Center for Policy Studies, September-December.
- Chin Kok Fay and Jomo K. S., (n.d.), «Financial Liberalisation and Intermediation in Malaysia».
- Chossudovsky, Michel, 1998, «The IMF Korea Bailout», *Third World Resurgence*, 89, January.
- Claessens Stijn and Thomas Glaessner, 1997, *Are Financial Sector Weaknesses Undermining the East Asian Miracle?*, IBRD/World Bank, Washington, D.C., 1997.
- Daim, Zainuddin, 1997, «I Was Taken By Surprise», *Asiaweek*, 7/11/97.
- Eatwell, John, 1997, «International Financial Liberalisation: The Impact on World Development», Selected extracts in John Eatwell, *International Journal of Technical Cooperation*, 3(2), Winter 1997:157-162.
- Eatwell, John, 1997, *International Financial Liberalisation: The Impact on World Development*, Discussion Paper Series, Office of Development Studies, United Nations Development Programme, New York, May.
- Fischer, Stanley, 1997, «IMF — The Right Stuff», *Financial Times*, 17 December.
- Gomez, E. T. and Jomo K. S., 1997, *Malaysia's Political Economy: Politics, Patronage and Profits*, Cambridge University Press, Cambridge, 2nd edn., 1999.
- Iwan, J. Azis, 1997, «Currency Crisis in Southeast Asia: The Bubble Finally Bursts», paper presented at the 45th Annual Conference on the Economic Outlook, organised by Research Seminar in Quantitative Economics (RSQE), University of Michigan, USA, 20-21 November.
- Jomo, K. S. (ed.) 1998, *Tigers in Trouble: Financial Governance, Liberalisation and Crises in East Asia*, Zed Books, London.
- Jomo, K. S. et al., 1997, *Southeast Asia's Misunderstood Miracle: Industrial Policy and Economic Development in Thailand, Malaysia and Indonesia*, Westview, Boulder, 1997.
- Krugman, Paul, 1997, «Bahtulism», *Slate Magazine*, 14 August.
- Krugman, Paul, 1997, «Currency Crises», prepared for NBER Conference,

October.

Krugman, Paul, 1997, «Whatever Happened to the Asian Miracle?» *Fortune*, 18 August.

Krugman, Paul, 1998, «What Happened to Asia?», prepared for a conference in Japan, January.

Long, Simon, 1997, «The Limits to Golf: Regional Implications of the Southeast Asian Currency Depreciations of 1997», paper presented at the IISS/CSIS Conference on *Political Change and Regional Security in Southeast Asia*, Bali, 7-10 December.

Malhotra, Kamal, (n.d.) «Globalisation, Trade and Financial Integration: The Case of Thailand», paper presented at the *Social Research Institute*, Chulalongkorn University, Bangkok.

Malhotra, Kamal, 1997, «Celebration of 'Miracle' Turns Into Damage Control by IMF», *Focus on the Global South*, 3 October.

Montes, Manuel, F., 1998, *The Currency Crisis in Southeast Asia*, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), Singapore.

Raghavan, Chakravarthi, 1998, *Third World Economics*, 16-31 January.

Sachs, Jeffrey, 1997, «Secretive Workings of the IMF Call for Reassessment», *New Straits Times*, 23/12/97.

Singh, Ajit, (n.d.), «Financial Liberalisation and Globalisation: Implications for Industrial and Industrialising Economies».

Soros, George, 1997, «Avoiding a Breakdown», *Financial Times*, 31 December.

Soros, George, 1998, «Toward a Global Open Society», *The Atlantic Monthly*, 281(1): 20-32, January.

Vadarajan, 1998, *Times of India*, 30-31 January.

Wain, Barry, 1997, «Let's Not Bury Asian Values», *Asian Wall Street Journal*, 5-6 December.

Woo-Cumings, Meredith, 1997, «Bailing Out or Sinking In?: The IMF and the Korean Financial Crisis», paper presented at the Economic Strategy Institute, 2 December.

Les contre-performances de l'agro-industrie ivoirienne : un essai de justification par l'approche structuraliste du paradigme structure-comportement-performance (SCP)

René N'Guettia Kouassi *

Résumé : Cette étude tente de justifier les résultats de l'agro-industrie ivoirienne à travers le moule de la structure de son marché. Tout en soulignant l'intérêt de l'approche moderne d'une telle problématique, elle se situe dans le cadre théorique de l'approche traditionnelle de l'organisation industrielle. Elle montre que l'agro-industrie ivoirienne connaît une situation paradoxale quant à l'efficacité économique due à la protection et à la concentration. En d'autres termes, elle indique que les profits nés de telles structures n'ont pas eu d'effet d'entraînement suffisant sur l'économie agroalimentaire de ce pays. Elle en fournit alors une double justification. D'une part, les branches agro-industrielles qui ont connu une relative performance relèvent du contrôle des intérêts privés, particulièrement dominants dans l'import substitution qui est très peu connectée à l'agriculture locale. D'autre part, l'insuccès des branches contrôlées par les intérêts nationaux se fonde sur le poids de l'Etat dans ces dernières ; ce qui est source d'une certaine pratique (gabegie, détournements de deniers publics...), opposée aux vertus de la gestion rationnelle d'une économie, qui trouverait à son tour, ses fondements dans les contraintes communautaires en Afrique.

Abstract: This study analyses the performance of the agriculture-based industry in Côte d'Ivoire through the framework of its market structure. Though it underlines the importance of the modern approach to such a problem, it confines itself to the theoretical framework of the traditional approach to industrial organization. The analyses show that the economic efficiency of the agriculture-based industry is a paradoxical situation due to protectionism and lack of diversity. It argues that the advantages accruing from the structure of the industry have not been sufficient enough to impact on the food economy of the country. The reasons for this inadequacy are twofold: The sectors of the industry with relative performance are

* Responsable de la division recherche et développement de l'OUA, Addis Abéba.

controlled by private interests and are particularly dominant in sectors not well connected to the local agriculture. Secondly, the influence of the state in sectors controlled by national interests impedes their performance because it allows some practices (wastage, embezzlement of public funds, etc.) which are opposed to the virtues of the rational management of the economy which would in turn, find its roots in community constraints in Africa.

Introduction

Le choix de la structure de marché la plus efficiente a toujours été au cœur de la controverse théorique entre courant traditionnel et courant contemporain de l'organisation industrielle. Pour l'approche traditionnelle, la concurrence parfaite apparaît comme la plus apte à procurer un bien-être aux consommateurs et à assurer une meilleure allocation des ressources productives. En revanche, le courant contemporain, fondé sur la concurrence monopolistique ou imparfaite, suggère que cette dernière constitue une source indéniable d'efficience économique.

Sans avoir la prétention de participer à un tel débat théorique, nous nous proposons de montrer, dans cet article, que la relation causale entre structure de marché et performance industrielle élaborée par le courant traditionnel, notamment par les structuralistes, ne constitue pas une logique dans toutes les économies. En effet, si la concentration peut donner naissance à d'énormes profits, ces derniers ne peuvent avoir qu'un impact limité sur certaines économies, particulièrement celles de la plupart des pays en développement. Un exemple édifiant est fourni par les économies africaines où les grandes concentrations industrielles sont le fait des investisseurs étrangers. Une telle situation est de nature à appauvrir les opérations de réinvestissement en raison de la générosité des codes d'investissements quant aux rapatriements des profits ou dividendes nés des structures concentrées et, généralement protégées.

Pour justifier cet état de fait, nous avons choisi comme cadre d'analyse l'agro-industrie ivoirienne. Les données relatives à cette dernière vérifient l'équation structuraliste. Cependant elle demeure encore inefficente, comme en témoignent les nombreuses réformes dont elle a été l'objet depuis les années 70, et singulièrement depuis les années 80 à travers les programmes d'ajustement structurel.

Quels sont les contours théoriques de la relation structuraliste ?
Comment s'illustre-t-elle dans l'agro-industrie ivoirienne ?

Notre étude traitera donc, de manière succincte, de l'approche structuraliste de la concurrence, ainsi que de son aspect lié à la relation causale entre la structure de marché et la performance industrielle ; et de l'application de ce modèle à l'agro-industrie ivoirienne.

Présentation de l'approche structuraliste de la concurrence

Dans l'analyse économique, le courant structuraliste se situe dans l'approche traditionnelle de l'organisation industrielle. Cette dernière se distingue de l'approche contemporaine, en ce qu'elle considère que l'allocation optimale des ressources productives et l'acquisition du bien-être des consommateurs ne peuvent s'obtenir que dans le cadre d'une structure de marché composée d'un grand nombre d'opérateurs économiques. L'école structuraliste, qui est apparue comme un apport théorique important au courant néo-marchallien de la concurrence, a été inaugurée par les travaux pionniers d'auteurs comme Masson (1939) et Bain (1951). En quoi consiste l'apport des structuralistes et sous quelles formes ont-ils établi la relation entre la structure de marché et la performance industrielle ?

La concentration industrielle : une source de perte de bien-être social

Le courant structuraliste a fait son apparition dans les années 30. A cette époque, de nombreux économistes, dont Berle et Means (1932), ont, à partir de leurs travaux, focalisé l'attention de l'opinion sur la menace que représentait l'émergence des firmes de grandes dimensions pour le bien-être des consommateurs. L'idée centrale est que l'on doit chercher à veiller à l'application des lois de la concurrence afin d'éviter le développement de firmes de grandes tailles soupçonnées d'obstruer l'allocation optimale des ressources. Pour réaliser un tel objectif, les structuralistes suggèrent l'intervention de l'Etat ou, selon Galbraith (1968), la création de pouvoirs

compensateurs, pour pallier l'incapacité des forces de marché à limiter ou à réduire le pouvoir écrasant du monopoleur.

Au sein de la séquence « SCP », ¹ la situation de monopole est réputée générer des profits substantiels aux dépens du bien-être social. Cette perte de bien être social est matérialisée par l'équation suivante :

$$La \sim \frac{1}{2} \sim \Delta p / \Delta Q$$

Si la dérivation relative du prix est $t = \Delta p / p$, et si l'élasticité-prix s'écrit :

$$\Sigma p \sim \frac{\Delta Q / Q}{\Delta P / P} \sim \frac{\Delta Q / Q}{t} \sim$$

: alors, on peut écrire que $O = \Sigma p t O$

En posant $P_t = \Delta P$, on obtient: $La = \frac{1}{2} PQ \epsilon P_t^2$

De cette dernière équation, on déduit que la perte de bien être social due à l'existence d'un monopole est, ceteris paribus, une fonction quadratique de la distorsion relative de prix et une fonction linéaire de l'élasticité de la demande.²

¹ Tout au long du texte, il faut entendre par « SCP » : « Structure – Comportement – Performance ».

² Cette équation a fait l'objet de nombreuses études statistiques parmi lesquelles figurent celles de Harberger (1954), Cowling et Mueller (1978), Mason et Shaanan (1984). Il convient de noter que pour le premier cité, la perte sociale est pratiquement toujours de 1 pour cent du PNB. Par contre, les autres obtiennent des résultats nettement plus élevés. D'autres auteurs estiment que la « perte sociale » est encore plus importante en cas de monopolisation. Car pour ces derniers, la monopolisation peut rendre les firmes moins efficaces en raison du manque de stimulation. Dès lors, une autre perte, notée L_x , due à un effet de « X inefficiency » (inefficacité X), s'additionne à la perte sociale La . Pour des informations complémentaires, voir Morvan (1991), Jacquemin (1975).

Chambertein (1953), et de Schmpeter (1959) ont mis en évidence les vertus des structures monopolistiques. Ces derniers estiment, essentiellement, que la recherche d'une situation monopolistique conduit à l'innovation (Demsetz 1982, Peltzman 1977) et engendre une baisse du coût de production (Williamson 1985).

Une vue structuraliste de l'approche « structure-comportement-performance »

Si la trilogie « SCP » constitue le patrimoine commun des analyses du domaine de l'organisation industrielle, il est à retenir que les relations entre les maillons de cette chaîne ne font pas l'unanimité autour d'elles. Ce paradigme qui repose sur un certain nombre de conditions de base (essentiellement liées à l'offre et à la demande), est à l'origine de divergences entre l'approche traditionnelle et les thèses contemporaines de l'organisation industrielle (Scherer 1980). Pour le besoin de notre étude nous taisons volontairement le point de vue du courant moderne, pour nous appesantir sur les considérations structuralistes du modèle « SCP ».

En effet, l'appréciation de la nature de la concurrence en vigueur a conduit les économistes industriels à expliciter les liens existant entre les structures de marché et les diverses performances qui s'y rattachent. La caractéristique de l'approche structuraliste est la minimisation du rôle des comportements « C » dans la séquence « SCP ». Ainsi, ils suggèrent un modèle mettant en relief la structure d'un marché et la performance qui lui est associée. Dans cette mouvance, Bain (1956) et Stigler (1968), ont successivement cherché à appréhender la nature du lien qui existe entre le degré de concentration des activités sur leur taux de profit et sur le niveau de leur productivité. Hambert (1964) et Scherer (1967) ont, quant à eux, tenté de mesurer l'impact de la taille des firmes sur leur degré d'innovation.

Au total, ces travaux ont cherché à tester des relations telles que :

$$Y = \alpha X_1 + \beta X_2 + \dots + \text{ut où}$$

Y est un indicateur de performance (taux de profit, la productivité de travail, le degré d'innovation...) dépendant de plusieurs variables exogènes représentatives des structures de marché (degré de concentration, les barrières à l'entrée, ...).

Cette démarche du courant traditionnel n'a pas été exempte de critiques, tant au plan théorique qu'au plan empirique. Théoriquement, il est reproché aux structuralistes d'avoir non seulement marginalisé le poids des comportements dans la chaîne « SCP », mais encore, d'avoir ignoré le phénomène de « rétroaction » pouvant exister entre les maillons de cette chaîne. Dès lors, une telle démarche, selon ses pourfendeurs, confère à la firme un caractère apathique à l'égard de son environnement. Empiriquement, il est reproché à l'approche structuraliste de n'avoir pas abouti à la naissance d'un modèle applicable à l'ensemble des firmes. D'après Jacquemin (1975, 1985) et Morvan (1991), la logique théorique qui présidait au choix des variables explicatives dans le modèle structuraliste relevait d'une démarche « à tâtons » sans liaison à aucun modèle sous-jacent. En outre, suggère Jacquemin (1985), « l'interprétation sur laquelle se fonde l'analyse structuraliste, est de type causal (un degré de concentration est censé, ceteris paribus, provoquer un taux de profit supérieur) et non exprimée en terme d'équilibre ».

Toutefois, il convient de souligner que les limites sus-mentionnées ne doivent pourtant pas dissimuler le fait que les démarches structuralistes aient notablement contribué à l'enrichissement du fond commun de l'économie industrielle. Jacquemin (1985) et Morvan (1991) reconnaissent que l'ensemble des études structuralistes, « décrivant les structures de marché de diverses industries dans le temps et leurs liens éventuels avec les résultats économiques, ont fourni une « grille » utile permettant d'identifier et de classer certains phénomènes complexes de notre société industrielle ». Les études structuralistes ont apporté, selon ces deux

auteurs, aux fameuses boîtes vides de l'analyse micro-économique traditionnelle, un peu de substance. De même, pour Tirole (1988), la tradition empirique des structuralistes a, après tout, permis de fixer un programme de recherche pour l'organisation industrielle.

Mais, les limites formulées à l'égard de l'approche structuraliste, ont suscité de nombreuses orientations d'analyse en théorie de l'organisation industrielle. L'importance des comportements, initialement ignorée, occupera désormais une place de choix dans la trilogie « SCP », traduisant ainsi la conception d'organisation industrielle dans laquelle la firme, plutôt que d'adopter un comportement apathique, tente, au contraire, de dominer son environnement afin d'atteindre ses différents objectifs. Une telle préoccupation a été, au départ, au cœur des recherches entreprises par les économistes européens parmi lesquels figurent : Houssiaux (1958), Dupriez (1959), Andrews (1964), Sylos-Labini (1964), Jacquemin (1967, 1975). Cette orientation va constituer le point d'ancrage d'un regard renouvelé sur le paradigme SCP dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler la Nouvelle économie industrielle. Ce nouveau regard sur les liens de causalité entre les structures de marché et la performance industrielle a donné naissance à plusieurs types de relations dans lesquelles est explicitement mentionné le rôle des comportements (Cowling (1976), Cowling et Waterson (1976), Geroski (1982), Clarke et Davies (1982).

Aussi, convient-il de noter que d'autres approches ont mis l'accent sur la variable « comportement » dans la séquence « SCP », notamment celles relatives à l'internationalisation ou à la théorie des coûts de transaction (Williamson 1985). Ces dernières ont particulièrement mis en liaison les coûts de transaction et l'organisation interne des firmes. Dans une telle démarche, les formes de firmes les moins efficaces sont celles qui continueraient à recourir au marché, alors que l'organisation hiérarchique interne serait la mieux appropriée. Cette dernière approche a fait l'objet de nombreuses études empiriques qui ont généralement corrélé

l'efficacité des firmes à leur mode d'organisation (Daems 1983, Teece 1982).³

En définitive, l'approche structuraliste de l'organisation industrielle se fondait sur l'idée que toute concentration révèle des ingrédients préjudiciables au bien-être des consommateurs. L'existence d'énormes profits traduit celle de firmes de grandes dimensions qui en l'absence d'une intervention des pouvoirs publics, voire de « pouvoirs compensateurs » (Galbraith 1968), éroderait le bien-être des consommateurs. La démarche de structuralistes apparaissait comme un indicateur de contrôle de la concurrence que ces derniers considéraient comme le meilleur gage d'une efficience allocative et productive.

Comment l'approche structuraliste se manifeste-t-elle dans l'agro-industrie ivoirienne ? Cette dernière présente-t-elle une structure concentrée ? A-t-elle, par conséquent, généré des profits substantiels ? Tel est l'objet de la prochaine partie de notre étude.

L'agro-industrie ivoirienne : une situation paradoxale à travers l'approche « Structure-comportement-performance »

La partie précédente de notre étude a mis en relief les contours théoriques de l'approche structuraliste. La présente insistera sur deux principaux points. D'une part, elle montre que l'agro-industrie ivoirienne connaît une configuration concentrée et surprotégée. Une telle structure présente l'intérêt d'être attractive aux investisseurs étrangers en raison d'énormes profits qu'elle permet de générer. D'autre part, la concentration, selon les résultats de l'estimation de la relation « Structure-Performance » des structuralistes a donné naissance à des profits substantiels qui n'ont, pourtant, pas produit d'effet d'entraînement suffisant sur l'économie agro-alimentaire de la Côte d'Ivoire.

³ Deams (1983) a testé le lien existant entre le degré d'internalisation des firmes et diverses performances; alors que Teece (1982) à relier la rentabilité des entreprises à leur organisation multidivisionnelle.

Une agro-industrie concentrée et surprotégée

La concentration et la surprotection constituent deux données caractéristiques de l'agro-industrie ivoirienne.

En ce qui concerne la protection, il est à souligner qu'elle représentait dans les années 60, et 70–80 l'un des principaux leviers de la politique industrielle de la Côte d'Ivoire. Que ce soit au niveau de l'import substitution (1960–1970), de l'export substitution (1979–1985) ou de l'export substitution renforcée (1985 à nos jours), le recours à la protection industrielle a toujours occupé une place de choix. Les analystes de l'industrialisation ivoirienne (Dubresson (1989), Chevassu et Valette (1976), Contamin et Faure (1990) imputent un tel comportement à la peur des autorités de ce pays d'un éventuel démantèlement du modèle ivoirien de développement, et à l'attrait que suscitent les marchés protégés auprès des investisseurs étrangers.

Les tableaux ci-après sont assez justificatifs de l'attitude des pouvoirs publics ivoiriens à se départir difficilement des instruments protectionnistes. Le niveau relativement élevé des taux de protection effective (TPE) est perceptible, tant au niveau des branches ou sous-branches, qu'au niveau des firmes agro-industrielles. Dans la plupart des cas, il est loin d'atteindre le « taux-cible » de 40 pour cent que visait, en 5 ans, la réforme douanière de 1984. Ceci constitue une preuve supplémentaire d'une politique de protection hésitante, et de facto, traduit une certaine volonté des autorités ivoiriennes à privilégier l'usage de cet outil de politique industrielle.

Du point de vue structurel, nous notons que le marché agro-industriel de la Côte d'Ivoire est dominé par une concentration de type oligopolistique ou duopolistique. Cette configuration industrielle est mise en lumière par le tableau 3 portant sur une dizaine d'activités agro-industrielles. Un exemple assez édifiant est fourni par le sous-secteur. Autre travail de grain et farine, les industries de décorticage de café, les produits dérivés du café et du cacao, les corps gras alimentaires, (avec $C_4 > 50$ pour cent) d'une part, et les biscuiteries et pâtes alimentaires, les conserves de poissons, la fabrication de boissons et de glaces alimentaires (avec $C_2 > 80$ pour cent) d'autre part.

Tableau 1 : Niveau du Taux de protection effective (TPE) de quelques branches et sous branches des IAA ivoiriennes

Branches	Activités	TPE moyen pondéré en %	Sous-branches	Production	TPE moyen pondéré en %
06	Travail des grains et farines	22,5	06-11	Minoterie	6,5
			06-21	Pain	22,5
			06-30	Biscuiterie et P. al.	41,9
07	Conservation et préparation alimentaire	67,5	07-63	Confiserie	97,8
			07-99	autres	75,7
08	Boissons et glaces alimentaires	35,9	08-12	Eau minérale	25,1
			08-13	boissons gazeuses	38,8
			08-21	bières	35,3
09	Corps gras alimentaires	90,3	09-10	Huiles de table	88,7
				huilerie	
10	Autres industries alimentaires sucre, tabac	146,8 ou 144,5	10-10	Lait et produits	-5 ou 26,4 (***)
			10-70	laitiers	251,8
			10-90	tabacs	155,5
11	Textile-habillement	68,3	11-30	autres produits Filat, tissage	75,7
			11-50	bonneterie	168,5
			11-60	sac, ficellerie	63,9
			10-70	confection	171,8
			12-30	Art. chaussants	182,4
12	Cuir et articles chaussants	95,6	12-40	sandaes plast.	88,3

Source : Protection tarifaire et compétitivité de l'industrie, *ministère de l'Industrie, du plan-ministère de l'Économie et des finances – RCI janvier 1990.*

- TPE à 20,5 pour cent, si TPN maintenu à 10 pour cent sur les laits et 24 pour cent sur SAFLAIT (lait caillé)
- TPE à + 12,3 pour cent, si TPN maintenu à 10 pour cent sur les laits et 24 pour cent sur les yaourts
- TPE à 18,1 pour cent, si TPN maintenu à 24 pour cent sur les yaourts

Notes :

(**) Selon que l'on retient un Taux de protection nominale (TPN) comme TPE sur le lait et les produits laitiers -5 pour cent ou -26,4 pour cent.

(***) Selon que l'on retient un TPN à 24 pour cent ou 14 pour cent sur les yaourts et lait caillé et un TPN sur le lait et les produits laitiers -5 pour cent ou -26,4 pour cent.

NB : Il faut entendre par les IAA, les industries agro-alimentaires.

Tableau 2 : Classement de 27 entreprises agro-industrielles en fonction du niveau de leur TPE (par ordre croissant de taux, TPE en %)

No. d'ordre	Entreprises (*)	Secteur d'activité	TPE moyen pondéré
1	SIALIM-CI	Agro-alimentaire	-46,81
2	SAPROLAIT	Agro-alimentaire	-3,72
3	NANDJELAIT	Agro-alimentaire	+3,13
4	GMA	Agro-alimentaire	+6,5
5	SAGECO	Agro-alimentaire	+22,5
6	SADEM	Agro-alimentaire	+25,1
7	SOLIBRA	Agro-alimentaire	+35,1
8	BRACODI	Agro-alimentaire	+38
9	UNIWAX	Textile-habillement	+46,9
10	SAPLED	Agro-alimentaire	+55,2
11	CIPA	Agro-alimentaire	+63,3
12	IVOIREMBAL	Textile-habillement	+67
13	NOVALIM	Agro-alimentaire	+75,7
14	TRITURAF	Agro-alimentaire	+76,2
15	SIIP	Cuir et art. chaussants	+88,7
16	ZENITPLASTIC	Cuir et art. chaussants	+90,1
17	ERG	Textile -habillement	+91,5
18	IIP.C	Cuir et art. chaussants	+95
19	BLOHORN HSC	Agro-alimentaire	+95,8
20	SOPAL	Agro-alimentaire	+97,6
21	ABINADER	Agro-alimentaire	+98,6
22	COSMIVOIRE	Agro-alimentaire	+100,2
23	SIPRA	Agro-alimentaire	+120,9
24	SOVEA	Cuir et art. chaussants	+144,5
25	SAB	Textile-habillement	+168,5
26	FACI	Agro-alimentaire	+236,3
27	SITAB	Agro-alimentaire	+251,8

Sources : MIP, MEF, janvier 1990.

(*) Cette colonne comporte l'identification des entreprises. Pour la lecture des abréviations, voir centrale des Bilans de la République de Côte d'Ivoire.

Tableau 3 : Degré de concentration et types de concurrence dans quelques banches et sous-branches d'activité de l'agro-industrie ivoirienne en 1990

Branches et sous-branches	Activités	Nombre de firmes	C ¹ (%)	C ² (%)	C ⁴ (%)	Type de concurrence
06-21	Boulangeries	27			30	Concurrence
06-30	Biscuiteries et pâtes alimentaires	3	87			Asymétrique
06-11	Minoteries	1	100			Monopole
06-15	Décorticage de café	6			85	Monopole
06-99	Autre travail de grains et farine	7	90			Oligopole
07-60	Produits dérivés du café et du cacao	7		88		Monopole
07-40	Conserves de poissons	2		100		Duopole
07-10	Conserves de fruits et jus de fruit	1	100			Duopole
08-00	Fabrication de boissons glaces alimentaires	3		97,6		Asymétrique
09-00	Industrie de corps gras					Monopole
	Alimentaires et huileries					Duopole

Sources : Calculs faits à partir des données tirées de: Banques des données financières RCI .

Notes : C_x = pourcentage du chiffre d'affaires total de la branche détenu par les X premières entreprises monopole : lorsque C₁ > 80 pour cent du marché; Duopole: lorsque C₂ > 80 pour cent du marché; Oligopole: lorsque C₄ > 50 pour cent du marché; Concurrence asymétrique : lorsque 20 pour cent < C₄ < 50 pour cent; Concurrence totale : lorsque C₄ < 20 pour cent.

* Les coefficients C_x (C₄ et C₂) de part de marché mesurent les poids de X premières entreprises sur un marché.

* Les situations d'asymétrie traduisent la présence d'un leader. Ainsi les oligopoles ou les duopoles asymétriques traduisent la présence très nette d'un leader qui se dégage en tête du marché.

* Pour l'oligopole asymétrique, le premier groupe (ou première entreprise) détient plus de la moitié de C₄.

NB : Ce tableau s'inspire totalement de celui construit par l'INSEE en 1988 pour apprécier le degré de concentration financière et le type de concurrence dans l'agro-industrie française, INSEE (1988:79).

Cependant, cette concentration est beaucoup plus perceptible lorsque l'on examine de plus près les parts de marché à l'intérieur des structures oligopolistiques et duopolistiques. Ceci laisse apparaître des marchés dotés ou non d'un leader. Une telle configuration est mise en relief par le tableau 4 ci-après :

L'examen de ce tableau fait ressortir une concentration à figures variables comme le montrent les exemples suivants :

- la sous-branche⁴ 06-99 (Autre travail de grain et farine) est dominée par la SORIZCI qui contrôle à elle seule 90 pour cent du marché sur un effectif de sept firmes en 1990 ;
- les industries de décortilage de café (sous-secteur 06-15) semblent être pilotées par UNICAFE, UTPA, UNICO et DECORTICAF qui détiennent respectivement 33 pour cent, 24 pour cent et 12 pour cent du marché sur un total de six entreprises ;
- les produits dérivés du café et du cacao (sous-branche 07-60) sont dominés par trois firmes (SACO, NESTLE, CHOCODI) sur un effectif de sept firmes et contrôlent dans l'ordre de 45 pour cent, 43 pour cent et 9 pour cent du marché ;
- les industries des corps gras alimentaires (branche 09) ont un marché sur lequel trois firmes sur un effectif de sept (7) semblent exercer leur autorité. Ce sont: PALMINDUSTRIE (41 pour cent), BLOHORN (40 pour cent) et TRITURAF (17 pour cent) ;
- les biscuiteries et les pâtes alimentaires (sous-branche 06-30) sont dominées par deux firmes CIPA et SABI, avec 87 pour cent pour la CIPA, faisant figure de leader, et 13 pour cent pour la SABI. De même, les conserves de poissons (sous-

⁴ Pour plus de détails sur les branches et sous-branches, voir tableau en annexe. Quant à la lecture des abréviations relatives à l'identification des entreprises, voir Centrale des bilans de la RCI.

secteur 07-40) sont contrôlées par deux firmes, SCODI et PFCI qui détiennent respectivement 47 pour cent et 53 pour cent du marché ;

- la sous-branche fabrication de boissons et de glaces alimentaires (08-00) est dominée par deux (2) firmes sur un effectif de trois (3): SOLIBRA et BRACODI avec 55,2 pour cent du marché pour la première et 42,4 pour la seconde.

Tableau 4 : Part de marché de quelques entreprises opérant dans quelques sous-branches en 1990

Sous-branches	Activités	Chiffre d'affaires (millions de FCFA)	Nombre de firmes	Firmes	Part de marché (%)
06-21	Boulangeries	1.7	27	Panivoire	3
				Socomie	7
				P. abidjanaise	13
				B. divolaïse	7
06-99	Autres grains et farines	5.8	7	SORIZCI	90
06-15	Décorticage de café	6.6	6	Décorticalf	12
				UNICO	15
				UNICAFE	33
06-30	Biscuiterie et pâtes alimentaires	4.6	3	UTPA	24
				CIPA	87
				SABI	13
07-60	Produits dérivés de café et de cacao	62.5	7	NESTLE	43
				SACO	45
				CHOCODI	9
07-10	Conserves de fruits et jus de fruits	5.4	1	NOUV.SIACA	100
				Boissons et glaces alimentaires	29.7
08-00				SOLIBRA	55.2
				BLOHORN	40
				TRITURAF	17
09-00	Corps gras alimentaires	108.9	7	PALMINDUSTRIE	41
				Conserves de poissons	32.3
07-40				PFCI	53

Source : Tableau construit à partir des données de la Centrale des Bilans-Banque des données Financières de la République de Côte d'Ivoire.

Ce qui précède montre le degré de concentration et de protection de l'agro-industrie ivoirienne. Cependant, il convient de noter que la sous-branche 06-21 (boulangeries) n'obéit pas à la logique de la concentration. Cette dernière connaît une structure relativement concurrentielle. Mais cette concurrence n'est pas totale, encore moins parfaite, dans la mesure où le coefficient C4 n'est pas inférieur à 20 pour cent. La situation particulière de la sous-branche boulangerie n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire. Le marché agro-alimentaire français offre également un sous-secteur boulangerie où plusieurs petites firmes se partagent le marché (Combris, Gallezot, Nefussi, Persuy 1985).

Un impact limité des profits nés de la concentration

Pour conclure à l'existence d'un effet limité des profits nés des structures concentrées sur l'ensemble de l'économie agro-alimentaire, nous avons procédé par l'estimation d'un modèle s'inspirant de l'approche « SCP » des structuralistes.

$$\text{Soit, } Y = \chi X_1 + \delta X_2 + \beta X_3 \text{ ut avec } \chi, \beta \neq 0$$

où Y représente une succession de variables endogènes, caractéristiques de la performance telle que la valeur ajoutée brute, le chiffre d'affaires, le cash-flow, le bénéfice net, le taux de profit et le taux de rentabilité.

X_1 = représente le degré de concentration saisi par la part de marché, mesurée ici par le chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) de chaque sous-branche d'activité sur le CAHT de la branche d'appartenance.

X_2 = les barrières à l'entrée, mesurées ici par les variables muettes (dummy variables). Par rapport aux taux cible de 40 pour cent de taux de protection effective (TPE) que visait la réforme douanière de 1984, nous avons attribué la valeur 1 à toutes les branches qui ont un TPE > 40 pour cent, et la valeur 0 à celles qui ont un TPE < 40 pour cent.

X_3 = la taille ou la dimension des activités mesurée par le nombre d'entreprises opérant dans chaque sous-branche.

Tableau 6 : Equations relatives à la sous-période 1984–1986

Equations	R ²	F
$y_1 = 0,20 (*) x_1 + 4,79x_2 - 2,04$ (4,878) (0,303) (-0,731)	0,74	13,912 (*)
$y_2 = 0,45 (*) x_1 - 15,7 (****)x_2 - 4,87$ (4,102) (1,831) (0,519)	0,70	10,984 (*)
$y_3 = 0,05 (*) x_1 + 0,17$ (2,907) (0,857)	0,51	8,450(*)
$\text{Log } y_1 = 0,04 (*) x_1 - 0,52$ (4,896) (-1,309)	0,71	23,967 (*)
$\text{Log } y_2 = 0,03 (*) x_1 + 0,85 (**)$ (4,635) (2,497)	0,69	21,481 (*)
$\text{Log } y_3 = 0,03 (*) x_1 - 1,68 (*)$ (3,755) (-3,787)	0,63	14,101 (*)
$\text{Log } y_4 = 0,05 (*) x_1 - 2,92 (*)$ (3,948) (-5,693)	0,73	15,586 (*)
$\text{Log } y_4 = 0,04 (*) x_1 + 0,12x_2 + 0,38 (***) x_3 - 4,20 (*)$ (3,739) (1,60) (2,033) (-4,815)	0,82	7,464 (*)

Source : Tableau construit à partir des données de la Centrale des Bilans-Banque des données Financières de la République de Côte d'Ivoire.

Notes (Tableaux 5 et 6) :

les chiffres entre parenthèses représentent le t de Student

(****) = faiblement significatif (seuil de 8 pour cent)

(***) = significatif au seuil de 5 pour cent

(**) = très significatif au seuil de 1 pour cent

(*) = significatif au seuil de 1 pour cent.

Tableau 6 : Equations relatives à la sous-période 1984–1986

Equations	R ²	F
$y_1 = 0,20 (*) x_1 + 4,79x_2 - 2,04$ (4,878) (0,303) (-0,731)	0,74	13,912 (*)
$y_2 = 0,45 (*) x_1 - 15,7 (****)x_2 - 4,87$ (4,102) (1,831) (0,519)	0,70	10,984 (*)
$y_3 = 0,05 (*) x_1 + 0,17$ (2,907) (0,857)	0,51	8,450 (*)
$\text{Log } y_1 = 0,04 (*) x_1 - 0,52$ (4,896) (-1,309)	0,71	23,967 (*)
$\text{Log } y_2 = 0,03 (*) x_1 + 0,85 (**)$ (4,635) (2,497)	0,69	21,481 (*)
$\text{Log } y_3 = 0,03 (*) x_1 - 1,68 (*)$ (3,755) (-3,787)	0,63	14,101 (*)
$\text{Log } y_4 = 0,05 (*) x_1 - 2,92 (*)$ (3,948) (-5,693)	0,73	15,586 (*)
$\text{Log } y_4 = 0,04 (*) x_1 + 0,12x_2 + 0,38 (***) x_3 - 4,20 (*)$ (3,739) (1,60) (2,033) (-4,815)	0,82	7,464 (*)

Source : Tableau construit à partir des données de la Centrale des Bilans-Banque des données Financières de la République de Côte d'Ivoire.

Notes (Tableaux 5 et 6) :

les chiffres entre parenthèses représentent le t de Student

(****) = faiblement significatif (seuil de 8 pour cent)

(***) = significatif au seuil de 5 pour cent

(**) = très significatif au seuil de 1 pour cent

(*) = significatif au seuil de 1 pour cent.

L'estimation a porté sur un échantillon de 26 sous-branches d'activité: Y_1 = valeur ajoutée brute; y_2 = chiffre d'affaires hors taxe; y_3 = cash-flow; y_4 = bénéfice net, x_1 = degré de concentration; x_2 = barrière à l'entrée; x_3 = taille de l'activité.

NB : Y_6 = le taux de profit et y_7 = le taux de rentabilité n'ont donné aucun résultat significatif.

Nous avons estimé la forme linéaire et la forme logarithmique. Cette dernière forme nous a donné des résultats beaucoup plus significatifs.

L'analyse de ces tableaux confirme l'existence des liens positifs entre le degré de concentration, les barrières à l'entrée, la taille des activités et la performance industrielle. Nos résultats sont donc en parfaite harmonie (particulièrement en ce qui concerne le degré de concentration) avec ceux de la plupart des travaux réalisés dans la lignée du courant traditionnel de l'organisation industrielle (Jenny et Weber 1974, Shepher 1972, Khalizadeh-Shirazi 1974, Morvan 1972).

La sous-période 1979-1981 laisse apparaître une corrélation positive et significative entre la valeur ajoutée hors taxe (VAHT), le cash-flow, (y_3), le bénéfice net (y_4) et le degré de concentration (X_1). Ce lien statistique s'observe également au niveau de la sous-période 1984-1986. Cette dernière sous-période fait même ressortir une relation positive et significative entre les variables endogènes précédemment évoquées et les barrières à l'entrée, d'une part (équation b), et entre ces mêmes variables et la taille des activités, d'autre part (équation h).

En se fondant sur la philosophie des structuralistes, ces résultats économétriques traduisent que l'agro-industrie ivoirienne est caractérisée par une concurrence monopolistique, voire imparfaite. Dès lors, elle a donné naissance à des profits substantiels au détriment du bien-être des consommateurs. En nous appuyant donc sur l'interprétation structuraliste de ces résultats, il paraît légitime de s'interroger sur les mobiles de la contre-performance de l'agro-industrie

ivoirienne. Si la protection et, particulièrement la concentration qui la caractérisent ont été à l'origine de résultats relativement satisfaisants en termes de bénéfices et de cash-flow, qu'est-ce qui motiverait alors les différentes réformes des années 80? Autrement dit, on pourrait avancer que l'agro-industrie ivoirienne fait des profits, mais ces derniers produisent très peu d'effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie agro-alimentaire; ce qui, de facto, justifierait les différentes mutations intervenues dans la politique agro-industrielle de ce pays. Ceci soutiendrait l'idée d'un effet limité des profits nés de la protection et, particulièrement de la concentration. Cette situation quasi-paradoxe trouverait une justification dans les faits essentiels suivants.

D'une part, les branches les plus performantes de l'agro-industrie sont contrôlées par les intérêts étrangers et se situent généralement dans l'import-substitution (Kouassi 1995). Or, d'après cette même étude, ce sous-secteur d'activité industrielle est très peu connecté à l'agriculture locale, en raison de l'importance toujours croissante de l'importation dans la consommation intermédiaire des firmes qui y opèrent. Ceci enlève donc à l'agriculture locale la dynamique que pourrait lui insuffler les industries agro-alimentaires (IAA), en tant que principaux débouchés de l'agriculture.

D'autre part, la générosité du code des investissements quant au rapatriement des bénéfices et aux exonérations diverses, doublée de nombreux subterfuges comptables (prix de cession par exemple), est de nature à appauvrir les opérations de réinvestissement. Ceci réduit, de facto, l'effet attendu des investissements étrangers sur l'économie agro-alimentaire, leurs objectifs de production étant souvent dépendants des décisions extérieures. Par ailleurs, la contre-performance trouverait des origines dans l'omniprésence de l'Etat dans ce secteur d'activité. En 1991, l'Etat contrôlait encore 96 pour cent du financement local de l'agro-industrie (Kouassi 1995). Cet interventionnisme accru des pouvoirs publics a donné naissance à plusieurs pratiques qui sont particulièrement préjudiciables à la promotion des activités agro-industrielles.

Généralement, ces pratiques tiennent à la corruption, aux détournements des deniers publics, à la gabegie, et au népotisme. Toutes ces pratiques, loin d'être la règle de la gestion rationnelle d'une économie, semblent trouver leurs racines dans les contraintes communautaires en Afrique. Ces dernières, liées au phénomène de la redistribution, apparaissent comme les premières dans le calcul économique de tout africain qui connaît une relative réussite sociale.

Ceci fait dire à Mahieu (1990) : « La réussite économique individuelle est une aubaine pour la collectivité dans la mesure où elle favorisera l'ordre communautaire ». Ainsi en Afrique, la plupart des responsables d'entreprises se servent de ces dernières pour maintenir ou accroître leur crédibilité auprès de leur communauté. Dès lors, les firmes dont ils ont la charge deviennent de véritables sources de distribution de revenus à tous ceux qui peuvent être des vecteurs de diffusion de cette crédibilité individuelle.

Conclusion

Notre étude s'est fixé pour objectif d'essayer de justifier les contre-performances de l'agro-industrie ivoirienne à travers l'approche structuraliste du paradigme « Structure-comportement-performance ». Elle montre que les profits réalisés, du fait de la concentration et de la protection, n'ont pas suscité la dynamique requise sur l'ensemble de l'économie agro-alimentaire.

L'usage du modèle « SCP » met en lumière une corrélation positive et significative entre les variables endogènes, telles que, la valeur ajoutée, le cash-flow, le bénéfice net, le chiffre d'affaires, et les variables exogènes comme le degré de concentration, les barrières à l'entrée, la taille des activités. Dans la conception structuraliste, ce lien est le signe de l'existence d'un marché imparfait, générateur, de facto, de profits excessifs. Si les bénéfices nés des structures concentrées et protégées ont produit un effet insignifiant sur l'agro-industrie, cela tient en partie, au fait que ses branches qui ont connu un relatif succès relèvent du contrôle des intérêts étrangers,

particulièrement dominants dans l'import-substitution et ayant très peu de rapport avec l'agriculture locale.

Par ailleurs, l'insuccès des branches agro-industrielles contrôlées par les intérêts nationaux se fonde sur l'omniprésence de l'Etat dans ce secteur d'activité. Ceci est à l'origine d'une certaine pratique (gabegie, détournements des deniers publics, népotisme...) qui s'oppose aux vertus de la gestion rationnelle d'une économie. Un tel comportement trouve plutôt ses fondements dans les contraintes communautaires qui conduisent, souvent, la « technostructure » (expression empruntée à Galbraith 1968) des firmes agro-industrielles à se servir de ces dernières pour asseoir ou consolider sa propre crédibilité aux dépens de la rentabilité financière ou économique.

Au total l'ambivalence qui caractérise l'agro-industrie ivoirienne : le succès relatif des branches contrôlées par l'étranger et les résultats décevants de celles qui sont sous le contrôle des nationaux invite à l'instauration d'un nouveau type de coopération entre investisseurs nationaux et étrangers.

Pour donc promouvoir le développement de l'agro-industrie, cette nouvelle coopération pourrait se fonder sur la définition des contrats incluant: l'obligation d'utiliser les biens intermédiaires d'origine locale, l'adaptation permanente des produits transformés à l'évolution de la demande urbaine, l'instauration des clauses exigeant le réinvestissement de tout ou partie des profits... Ainsi, les opérations d'investissement dans les pays en voie de développement représenteraient moins des occasions d'accroissement des profits que des opportunités pour aider ces pays à promouvoir leurs activités industrielles.

Annexes

Nomenclature de l'agro-industrie en Côte d'Ivoire

Travail de grains et farines	Industries des textiles et de l'habillement
Minoteries	Égrenage du coton
06-15 Décorticage de café	Filature, tissage, teinture, impression
06-21 Boulangeries	Sacheries-ficelerie
06-25 Pâtisseries	Fabrication d'articles d'habillements
06-30 Biscuits et pâtes alimentaires	Fabrication d'autres articles textiles
Autre travail de grains et farines	
07- Industries de conservation et préparations alimentaires	Industrie du cuir et art. chaussants
Conserveries de fruits et jus de fruits	Industrie du bois
Conserves de poissons	Première transformation du bois
Poissons et crustacés surgelés	Menuiserie
Produits dérivés du café et du cacao	Fabrication de meubles
Plats cuisinés-traiteurs industriels	
Autres	
08- Fabrication de boissons et glaces Alimentaires	Fabrication du caoutchouc et produits en caoutchouc
Autres industries alimentaires : sucre tabac	Production de caoutchouc naturel
	16-30 Fabrication d'articles en caoutchouc

Source : Banque des données financières, République de Côte d'Ivoire.

Références

- Andrews, P.W.S., 1964, *On Competition in Economic Theory*, MacMillan, London.
- Bain, J.S., 1951, « Relation of Profit Ratio to Industry Concentration: American Manufacturing 1936-1940 », in *Quarterly of Economics*.
- Bain, J.S., 1956, *Barriers to New Competition*, Harvard University Press.
- Berle, A. et Means, G., 1932, *The Modern Corporation and Private Property*, New York, MacMillan.
- Chevassu, J. et Valette, 1976, *Caractéristiques structurelles de la croissance industrielle de la Côte d'Ivoire*, Petit-Bassam, Abidjan, ORSTOM.
- Clarke, R. et Davies, S., 1982, « Market Structure and Price Cost Margins », *Economics*, Vol. 49.
- Combris P., Nefussi J. 1984, « Le concept d'agro-alimentaire, intérêt et limite », in *Economie rurale*, n° 160.
- Combris P., Gallezot J., Nefussi J., Persuy P., 1985, « Les restructurations des économies agricoles et alimentaires dans le régime d'accumulation de l'après guerre », in *Revue d'économie industrielle* (numéro spécial), pp.43-50.
- Cowling, K., 1976, « On the Theoretical Specifications on Industrial Structure Performance Relationships », in *European Economic Review*, No. 8, pp. 1-14.
- Cowling, K. et Mueller, D., 1978, « The Social Cost of Monopoly », in *Economic Journal*, pp. 727-748.
- Cowling, K. et Waterson, M., 1976, « Price-Cost Margins and Market Structure », *Economics*, Vol. 43.
- Daems, H., 1983, *The Determinant of the Hierarchical Organization of Industry, Power, Efficiency and Institution*, A. Franis ed., London.
- Demsetz, H., 1982, « Barriers to Entry », in *American Economic Review*, Vol. 72, No. 1, March, pp. 47-57.
- Dubresson, A., 1989, *Villes et industries en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- Dupriez, L.H., 1959, *Philosophie des conjonctures*, Nauwelaets, Lovvain.
- Galbraith, J.K., 1968, *Nouvel Etat industriel*, Paris, Gallimard.
- Geroski, A., 1982, « Interpreting a Correlation Between Market Structure and Performance », in *Journal of Industrial Economics*, No 3.
- Hambert, D., 1964, « A Theory of Oligopoly », *Journal of Political Economy*, February, pp. 44-61.
- Houssiaux, J., 1958, *Le pouvoir du monopole*, Paris, Sirey.

- Jacquemin, A., 1975, *Economie industrielle européenne*, Paris, Dunod.
- Jacquemin, A., 1985, *Sélection et pouvoir dans la nouvelle économie industrielle*, Economica et CABAY, Paris et Louvain la Neuve.
- Jenny, F. et Weber, A., 1976, « Les tendances de la concentration sectorielle dans l'industrie manufacturière française, 1961-1969 », in *Revue économique*, vol. XXVII, No. 4, pp. 663-680.
- Khalizadeh-Shirazi, J., 1974, « Market Structure and Price-cost margins in OK Manufacturing Industries », in *Review of Economic and Statistics*, February.
- Kouassi, R.N., 1995, « Structure de marché et Performance industrielle: le cas de l'agro-industrie ivoirienne », Thèse de Doctorat en Économie, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines, octobre.
- Mahieu, F.R., 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Mason, R. et Shaanan, J., 1984, « Social Costs of Oligopoly and the Value of Competition ». In *Economic Journal*, pp. 520-535.
- Masson, E., 1939, « Price and Production Policies of Large Scale Enterprises », in *American Economic Review*, Vol. 29, No 1, March.
- Ministère de l'Économie et des Finances : Centrale des Bilans années successives.
- Miras, C., 1980, *L'entrepreneur ivoirien ou une bourgeoisie privée de son Etat*, Petit-Bassam, Abidjan, ORSTOM.
- Morvan, Y., 1991, *Fondements d'économie industrielle*, Economica, 2ème éd.
- Morvan, Y., 1972a, *L'apprentissage et la vie des firmes*, Paris Marne.
- Morvan, Y., 1972b, *La concentration de l'industrie en France*, Paris, Armand Collin.
- Organisation de l'unité africaine (OUA), 1982, *Plan d'action pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000*, International Institute for Labour Studies, Genève.
- Peltzman, S., 1977, « The Gains and Looses from Industrial Concentration », in *Journal of Law and Economics*, No. 20, pp 229-263.
- Richardo, D., 1847, *Des principes de l'Economie Politique et de l'Impôt*, Londres – Traduction française, œuvres complètes, Guillaumin.
- Robinson, E., 1932, *Structure of Competitive Industry*, London, Macmillan.
- Salama P. et Tissier P., 1982, *L'industrialisation dans le sous-développement*, Paris, Maspéro.

- Scherer, F. M., 1967, « Market Structure and the Employment Scientists and Engineers », in *American Economic Review*, n°3.
- Scherrer, F.M., 1980, *Industrial Market Structure and Economic Performance*, Chicago Rand Macnelly.
- Shepherd, W., 1972, « The Element of Market Structure », *Review of Economics and Statistics*, No. 54, pp. 225-376.
- Sherphed, W., 1984, « Contestability and Predatory Pricing », in *Revue d'économie industrielle*, No. 46, pp. 1-21.
- Shepherd, W., 1988, « Contestability Versus Competition », in *American Economic Review*, September, pp. 572-587.
- Stigler, G.J., 1968, *The Organization of Industry*, Homewood, Richard D. Irwin.
- Sylos-Labini, P., 1964, *Oligopoly and Technical Progress*, Cambridge, Massachussetts.
- Teece, D., 1982, « Towards an Economic Theory of the Multiproduct Firm », in *Journal of Economic Behavior and Organization*, March, pp. 39-63.
- Tirole, J., 1988, *Théorie de l'organisation industrielle*, Economica, Tome I.
- Valette, A., 1980, « Résultats et Réflexions sur une étude empirique de l'industrialisation en Côte d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM*, Série Sciences Humaines, Vol. XVII, No 1-2, pp. 45-65.
- William F.S. et Jonathan, 1986, *L'industrialisation en Afrique au sud du Sahara*, Banque mondiale.
- Williamson, O., 1975, *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*, New York, The Free Press.
- Williamson, O., 1985, *The Economy of Capitalism*, New York, Free Press.
- Williamson, O., 1987, « Predatory Pricing : A Strategic and Welfare Analysis », *Yale Law Journal*, December, pp. 284-340.

We Decide, They Decide For Us: Popular Participation as an Issue in Two Nigerian Women's Development Programmes

Emma T. Lucas*

Abstract : Participation at all levels of organizing, programme development, and implementation is critical if development programmes are to meet a minimum level of success. An examination of the organizational decision-making structure of two Nigerian women's development organizations, Better Life for Rural Women (BLP), a government-sponsored programme, and Country Women's Association of Nigeria (COWAN), a non-governmental programme, reveals fundamental differences in the level of participation of rural women who were the intended beneficiaries. The mission of each focused on the improvement of rural women's lives; however, the success of the non-governmental organization far outweighed the government-sponsored one because of its basic belief in popular participation. BLP was more likely to encourage bureaucratic and individual politically motivated manoeuvres that only delayed and sometimes subverted altogether services that were specifically designed for rural women. COWAN was less likely to experience these barriers, and therefore more readily responded to and engaged rural women as full participants in development projects that focused on improving their lives. Because of political instability, government projects focusing on women are limited. However, their need for development programmes that directly address their concerns is as great as ever.

Résumé : La participation à tous les niveaux d'organisation, d'élaboration et de mise en œuvre de programme est fondamentale si l'on veut assurer aux programmes de développement un minimum de réussite. Un examen de la structure de prise de décisions de deux organisations féminines de développement du Nigeria—Better Life for Rural Women (BLP, un programme soutenu par le gouvernement, et Country Women's Association of Nigeria (COWAN), un programme non-gouvernemental, révèle des différences fondamentales au niveau de la participation des femmes rurales qui sont censées en être les bénéficiaires. La mission de l'un comme de l'autre était axée sur l'amélioration des conditions de vie des femmes en milieu rural ; cependant,

* Associate Professor of Social Work and Political Science, Carlow College, Pittsburgh, USA.

la réussite de l'organisation non-gouvernementale a dépassé de loin celle de l'organisation appuyée par l'Etat, en raison de sa croyance profonde en la participation populaire. Si BLP était plus encline à encourager les manœuvres bureaucratiques et individuelles à motivation politique qui ne faisaient que retarder et parfois détourner simplement les services qui étaient spécialement conçus pour les femmes rurales, COWAN, elle, n'était pas exposée à ces goulots d'étranglement, et était donc plus attentive aux femmes qu'elle impliquait pleinement dans les projets de développement qui s'intéressent à l'amélioration de leurs conditions d'existence. En raison de l'instabilité politique, les projets féminins appuyés par le gouvernement sont peu nombreux. Cependant, leur besoin de programmes de développement qui prennent en charge leurs préoccupations, est toujours aussi grand.

The objectives of this study are threefold: first, to analyse the concept of popular participation; second, to review the purposes and activities of two women's development organizations in Nigeria and the extent to which popular participation is recognized and used by each, and third, to discuss the impact of political influences on the integration of popular participation and management in each organization. In the case of the two women's development organizations identified in this study, one is a non-governmental organization and the other is governmental. The non-governmental organization more closely aligned itself with the people it was formed to benefit and actively encouraged their participation. A direct link between the success of these two women's development organizations and their willingness to be inclusive through the encouragement of popular participation is identified. Each organization confidently claims its organizational structure is designed to best serve the individuals for whom the development programmes are designed. A close examination of the architecture of each organization reveals the true involvement of rural women. The trust engagement of grassroots women in organizational decision making, as in the case of Country Women Association of Nigeria, provided direct input that was absent in the operations of the Better Life for Rural Women Programme.

Planning development programmes whose goal is to improve the lives of the oppressed are rarely initiated today without discussions of inclusion. The purpose of many of these programmes is to help people

in developing countries improve their daily lives through increased productivity and welfare. Previously, some development programmes were designed by outsiders for the people, while others were designed by the people in consultation with individuals outside the organization or community. The latter has proven to address the real needs of the people more directly because they participate in the identification and implementation process. Participation of the people who are the beneficiaries is critical to the success of development programmes. 'Top down' management strategy was the plague that led to the demise of many development efforts, while participation by the beneficiaries of these efforts provided greater group and individual investment that could lead to more positive results. Researchers (Snyder and Tadesse 1995; Moser 1993; Young 1993; Rahnema 1992; Bekou-Betts 1990) confirm that when people are locally involved and participate actively in projects, much more is achieved, even in sheer financial terms. Awa (1989) observes that too often rural development projects are planned by outside agencies, some of which are domestic, operating from capital cities, and all of which may be unknown to the people who they identify as their beneficiaries.

Popular Participation

Various definitions of participation include some element of inclusion among the grassroots. Kreps (1990) notes that true participation allows management and workers to identify with one another's needs and goals. Davis and Newstrom (1989, cited in Awa 1994) see participation as the mental and emotional involvement of persons in group situations that encourage them to contribute to group goals and share responsibility. Awa (1994:3) identifies three aspects that are critical to understanding true participation:

- Involvement—mental and emotional involvement, not just mere physical presence.
- Contribution—a motivation to contribute which requires creative thinking and initiative.

- Responsibility—an acceptance of responsibility which involves seeing organizational problems as corporate problems, ‘ours’ not ‘theirs’.

Design, implementation, and maintenance are other terms used for these stages (Longwe 1991; Brydon and Chant 1989). Popular participation inherently increases control over resources and productive movements of those previously excluded from such control (Rahnema 1992:120). These individuals can take charge of their lives in ways that encourage greater productivity to rise from the poverty they experience not because they have been unproductive but because of exploitation and oppression. The ultimate aim of such participation is to achieve power:

- a special kind of power—people’s power—which belongs to the oppressed and exploited classes and groups and their organizations, and the defence of their interests to enable them to advance towards shared goals of social change within a participatory system (Ibid.).

Popular participation includes dialogue and interaction between the intervenors and the intervened; thus, according to Rahnema (1992:121), enabling the oppressed to act as free subjects of their own destiny.

In an effort to advance human potentials, all human resources should be mobilized as a means of achieving the objectives of development. In her book *Planning and Development With Women*, Kate Young (1993) looks at the involvement of women at all levels of development thinking, planning, and implementation as a capacity for change not only among the women but also for larger society. She notes that because women are valuable resources, they will no longer accept being treated as workhorses for development strategies planned by others, but require to be treated as partners in development practice and planning (pg. 147). Popular participation becomes: a process of empowerment in which opportunities for collective decision-making and reflection, the capacity for critical thought, and collective action

toward goals that benefit society are encouraged (Ferguson 1994; Young 1993; Okojie 1991; Savane 1988; Loutfi 1987; Akande 1984).

As a model of development, popular participation has been recognized and protected, but actual practice and implementation has been slow. Many of Nigeria's rural development projects have been plagued by continual marginalized participation of people who were the identified beneficiaries. Even government agencies such as the Directorate of Foods, Roads, and Rural Infrastructure (DFRRI) that was started in 1986 and promoted rural change through construction of rural feeder roads and water and electricity supply failed to be inclusive in its planning process. While this department advocated rural empowerment, in actuality bureaucratic and decision-making practices neither allowed for sensitivity or promotion of popular participation.

At the heart of gender analysis of development initiatives are basic needs of women, and in particular poor women. The effectiveness and longevity of projects and women's organizations addressing these needs is grounded in an open and democratic process where the poor gain increasing autonomy and control over their lives (Young 1993; Sen and Grown 1987; Brydon and Chant 1989). These are the individuals most affected by change, and Young (1993:164) suggests that 'care has to be taken to reach out to the unorganized since the poorest often have the least structural capacity for organization'. Boserup (1970) noted that although women were key contributors in the economic system, they were neglected in development plans and their potentials remained untapped. Two rural women's development programmes in Nigeria were identified for this study in an effort to determine the presence and level of advocacy of popular participation in each—Country Women Association of Nigeria and Better Life for Rural Women Programme. First, some brief comments about organizational styles that have been used traditionally by the Nigerian government sets the stage for reviewing contemporary development programmes.

National Development Plans

An understanding of Nigeria's National Plans is useful when analysing the organizational structure of governmental departments and agencies. Since independence, Nigeria has initiated development plans that addressed the sub-standard conditions of rural dwellers. However, after numerous national development plans, the living conditions of rural people continued to deteriorate (Dibua 1990). Each of the four national development plans were initiated without input from local government authorities, although the plans' projects were supposedly designed to directly address the lives and well-being of local people. Dibua further concludes that the urban-based bureaucrats involved in the design of these plans were out of touch with situations in rural areas and thus the needs of the grassroots were not considered. The unit of government closest to the overwhelming majority of the country rural dwellers, approximately 70 percent of the population, was noticeably absent in the planning process although they were more strategically placed to represent the needs and aspirations of the people (Dibua 1990:4).

This organizational style of Nigeria's government was not limited to the national development plans, but could also be found in other development programmes targeted for specific segments of the population. The then President Babangida often spoke of the need to engage local governments because of their contact with the local people, but this recognition of popular participation escaped the planning process. Later in this paper are comments about one government programme that was established for women, but failed to emphasize popular participation. The Better Life for Rural Women Programme was a victim of insular development planning dominated by urbanized bureaucrats that enslaved rural Nigerians in terms of resource allocation and political development (Omoriegbe 1992:6).

Two Case Studies in Ondo State, Nigeria

The two Nigerian rural women's self-help organizations explored for this study are Country Women Association of Nigeria (COWAN) and Better

Life for Rural Women Programme (BLP). With organizational missions that advance the basic needs of rural women, their stated activities were designed to respond to the need of rural women by providing self-help, self-improvement and self-empowerment opportunities that increase self-sufficiency. The human resource development approach of these two organizations recognized the reproductive roles of women in their nation's economy and the need to give these roles greater recognition. Snyder and Tadesse (1995:10) note that the goal of this approach is identical to the goal of development itself, namely creating better lives with greater freedom and well-being for members of the family, the local community and the society as a whole. As women are empowered and mobilized, they are more likely to engage in political, social, and economic activities. With this approach as a guide, grassroots women could see the potential for indigenous leadership with popular participation supplanting their contributions to the community and society.

Bota COWAN and BLP were structured to increase input in all these areas. COWAN started with six groups in 1982 and by 1995 boasted 31,000 members in eight states with additional health and family planning services extended to approximately 3.5 million women in Ondo State. The impact of BLP on women throughout the country is more dubious to determine; however, disparate levels of participation was noted in each of the then 304 local government areas. Mrs. Babangida (1990) noted that 3,000 women cooperatives were registered in 1990 compared to 450 in 1987. More specific information about these numbers would provide greater insight into the breadth of active involvement of rural women and benefits they received. A review of the actual activities of each organizations provides data on the encouragement and actual use of popular participation, as well as the effectiveness of the two to achieve real and accountable outcomes.

Country Women Association of Nigeria

A non-governmental development organization founded in 1982, COWAN, is dedicated to the improvement of the lives of rural women. The existence of COWAN is due to the visionary thinking of Chief (Mrs.) Bisi Ogunleye who understood the plight of rural women. In its 1990 Newsletter, COWAN is described as a 'bottom-up' organization with decision making in the hands of the people, and providing services designed to meet community-level needs. The Newsletter further states that COWAN's concern is placed more on community development and serving of the people, as well as engaging the people in small-scale projects because 'small is beautiful' (pg. 2). Emphasizing the need for the fruitful participation of rural women in massive food production and economic and social development in the state and the country in general, COWAN identifies eight objectives. These are to:

- increase the productivity and consequently the earning capacity of the rural folks for better living standard;
- promote programmes that have an inbuilt self-sustaining growth that could be replicated in the various ecological zones of the states;
- diversify economic opportunities available in the rural areas by promoting rural crafts, processing of agricultural products and by creating jobs for artisans in various fields;
- develop rural-based technologies for increased cottage industries and home-made products;
- train rural women in relevant improved skills and management of small enterprises and to enhance self-reliant rural development;
- associate itself with the government's aspiration to develop the rural areas, feed its teeming population and become self-reliant; and

- organize product marketing strategies and develop in rural women product-marketing skills beyond traditional local market distribution networks.

Originally an organization functioning in Ondo State, COWAN's increased recognition of its engagement of the grassroots led to its expansion across Nigeria.

Popular participation is the basic tapestry of all of COWAN's involvements. Holding to its commitment to the 'down-trodden' people, COWAN ensures the maximum and full participation of beneficiaries in planning development efforts that address their contribution to the local and national economy. An article in the January-April 1990 Newsletter addresses popular participation and its importance to the organization.

In simple language, Popular Participation is the coming together of people, usually in groups, to work together to achieve either social or economic development. In the Nigerian context, this means the coming together of the grassroots people by putting both human and financial resources together to achieve economic and social development. An example of popular participation in Yorubaland is 'Aaro'. COWAN programme relies on popular participation because low-income people are poor in financial resources but adequately rich in talents and skills (pg. 5).

The 'bottom-up' participatory structure of COWAN 'gives room for the masses to be heard'. This is carried out using a four-tier structure:

- Tier one—the coming together of individuals from the family unit to form primary societies at the village level.
- Tier two—the coming together of elected representatives of all the primary societies in local government to share their successes and problems.
- Tier three—the state level, known as general executives. The members are made up of representatives of the primary societies. Serving units are various committees and an administrative section.

- Tier four—the national level. Members of the national executives are nominated representatives of the state chapters.

In this structure the beneficiaries who know their needs best and the most appropriate way of fulfilling these needs are active in setting the organization's activity agenda. The employment of this strategy assures that change is congruent with the goals of the organization, and most importantly with the needs of the people. Through on-going communication, efforts were evaluated, feedback was welcomed and successful strategies and problems were discussed, thus laying the ground-work for improvement and strengthening of development efforts. This level of popular participation in COWAN differs sharply from the operations of the government-controlled BLP. The long arms of COWAN that reached deep into rural areas is evidenced by its membership roll of 91,000 active members and 1,390 registered groups in eight states in 1995.

Better Life for Rural Women Programme

The Government of Nigeria parlandced about its recognition of women's role in development, especially throughout the 1980s. An example of this was reiterated again at the 1989 UN Economic Commission for Africa Conference held at Abuja as a follow-up to the Arusha and Nairobi conferences of 1984 and 1985, respectively. Mrs. Maryam Babangida, First Lady of the Federal Republic of Nigeria, took a personal interest in the conference, and President Ibrahim Babangida noted in an opening speech Nigeria had made great strides to advance women. He also announced the formation of the Better Life for Rural Women programme and a Women Commission (Snyder and Tadesse 1995:173).

In support of the development efforts made by non-governmental organizations, UN agencies, and regional institutions (and as a means of accelerating their progress toward socio-economic transformation and recovery of Africa) this conference initiated a declaration, the Abuja Declaration on Participatory Development of Women in Africa in the 1990s. The Conference also called for the monitoring of the

implementation of this document. Sections of the Abuja Declaration emphasized the importance of popular participation in all development efforts. Ironically, this document was issued in Nigeria during the infancy of BLP and yet was not used as a model in women's development projects sponsored by the Nigerian government.

The Nigerian Federal Military Government recognized the changing role of women and their contribution in the social, political, cultural, and economic development of the nation and formally established Better Life for Rural Women in 1987. Noting the numerous and often demanding tasks of women at the grass roots, the then Vice-President Rear Admiral Augustus Aikhomu presented the Government's support of this new initiative at an organizational meeting in Abuja in September 1987. Mrs. Maryam Babangida was identified as having conceived the idea for the programme through her inclination and vision (Women in Ondo State 1989:3). The programme, which by 1989 had become 'a household affair', was embarked upon to make rural women fully aware of their role, position, and contributions to national development (pg. 3).

BLP's objectives were to:

- encourage and stimulate rural women in particular, and the rural populace in general, toward improving their standard of living, their families and environment;
- include the spirit of self-development, particularly of rural women, in the areas of education, business, and recreation;
- create awareness among the populace about the plight of women (Directorate of Women's Affairs, Situation Report 1991:3).

With national government officials and the President's wife as its national president, the four other levels in this 'top-down' organizational structure included the State Commission on Women's Affairs in the state governor's office, the state governor's wife as state

chairwoman, the wife of the local government chairman as local BLP chairwoman, and finally, almost as an afterthought, the local women themselves. Chuka (1994) notes that at each level, committee membership was comprised of individuals from the elitist class. These women were concerned about self-preservation and the protection of self-interest. Such insular bureaucratic decision-making and implementation does not give rural women a new and confident belief in the future because the tendency of bureaucrats and low-level state personnel is to side with the rich and powerful of the local community. BLP experienced this pitfall in its organizational structure. Organization and development planning inclusiveness is critical if it is truly targeted to the grassroots. Bola (1995) viewed BLP as the government of women by women that emphasized class-based gender oppression in which women in power impose their ideas, plan and objectives on the women 'under their control' (pg. 78). Udegbe (1994, cited in Bola) reports that some participants accused elite women of 'hijacking' development programmes. Researchers (Sen and Grown 1987; Awa 1994) note that input of local voices is virtually eliminated in the top-down management structure of development organizations such as BLP. Believing that the organizational structure of BLP would stimulate, mobilize, and motivate women, Mrs. Babangida (1990) stated:

The structure is a total departure from the usual method of merely instilling a women's bureau or committee which forms part and parcel of the bureaucratic apparatus of a ministry. It is designed to ensure a direct approach between leadership and the grassroots through a smooth hierarchical short-line of authority which eliminates red-tapism.

When analysing the efforts and impact of BLP, this organizational structure is identified as a major drawback and blockage since many benefits for women often did not pass beyond the local government level to the needy and deserving rural women. This deliberate isolation of rural women negates some other more sound and correct efforts that would respond more directly to rural women including the

survey that was conducted to identify what rural women wanted for themselves and their communities (Okonkwo 1994).

Most of the early organizing activities of BLP took place in Ondo State, the home of COWAN; this was a calculated and politically planned manoeuvre (Lucas 1995). Ondo State Governor Olabode Ibiyinka George and his wife guided BLP activities by forming women's groups organized around the broad topics of health, education, technology, nutrition, and arts and crafts. Mrs. Babangida identified a steering committee of 27 'influential and respectable but city-bound women' to advise programmes throughout the nation. More specifically, these elite city-bound women would propose ways of motivating the country's rural women. The choice of these women suggests that they would 'plan' for the rural women and not 'with' them. BLP was managed at the state level by leading women in the state, most often the local governor's wife, whose intent was to give rural women a more involved and meaningful existence. Most of these women, notes Bola (1995) were selected not for their competence, understanding of, or sensitivity to gender issues, but on the basis of a combination of their husband's status, social status, social relationships and sex. BLP protected the interests of the ruling class by failing to address rural women's oppression and forces that perpetuate such oppression (Chuka 1994; Ibie 1992). Given BLP's organizational structure and its deliberate oversight of involvement of rural women, its real intent is called into question. Was there ever a genuine concern for the plight of rural women or was the initial plan to gain resources only for a small group of elite women carried out as intended?

1 The success of COWAN caught the attention of Nigerian officials who initiated talks with COWAN leaders in the mid-1980s. Through coercion and usurpation, governmental officials sought to align COWAN's operations with BLP. After unsuccessful take-over attempts, charges of communism and international spying were levelled against COWAN leaders in an effort to discredit them. This conflict led to the imprisonment of Chief (Mrs.) Bisi Ogunleye in 1989. The release of Chief Ogunleye coincided with the complete separation of COWAN and BLP activities.

Popular Participation and BLP

The language used in BLP publications does not mention popular participation. Is this an accurate presentation of the actual operation of this organization? The 'top-down' description of the organizational structure and management of BLP indicates little to no direct input from the intended beneficiaries of this development effort (Lucas 1995). Government officials offered hollow promises of popular participation to poor rural women, as was the case with Rear Admiral Augustus Aikhomu when he addressed a workshop on BLP in 1987 (Fawunmi 1987). Chief Aikhomu indicated that the government wanted rural women to be directly involved in decision-making matters affecting their welfare.

The quarterly magazine, *Women in Ondo State*, reported that Mrs. Feyi George, wife of the Military Governor of the State, 'has achieved such a huge success and her drive to create opportunities for the realization of the full potentials of rural women in all parts of the State is yielding results (pg. 2)'. Mrs. George is further credited with having 'mustered support of all the women of Ondo State', and 'launched rural markets, one of the greatest things that have ever happened to the women of Ondo State'. Thus, according to the magazine, the fact that the Military Administration has given women in Nigeria a place of pride, it should therefore seize the opportunity to develop their potentials to the optimum (3-4) [Emphasis added.] The terminology used in describing Mrs. George's involvement indicates null or at best limited popular participation in determining what should be done and how.

Further lack of popular participation can be found in the following statements in BLP publications.

Activities of the Better Life Programme revolve round all spheres of human endeavour like Agriculture, Education, Social Services, etc. To make sure that the Better Life Programme through the directorate achieves the aims and objectives of transforming the lives of rural dwellers, various task forces and committees were set up by the Wife of the Military Governor to tackle specific issues. One of such is the Resource Group comprising Women Leaders, Professionals, Market and Business Women drawn from the 22 Local Governments of the State. Although this Group was formed before the

Resource Group comprising Women Leaders, Professionals, Market and Business Women drawn from the 22 Local Governments of the State. Although this Group was formed before the Directorate, the Group still serves as a link between the Directorate and the women. This Group in conjunction with the Iyalodes, Iyalajes and Iyalojas was saddled with the task of seeing the women forming themselves into co-operative groups and mapping out strategies on how the rural women could set up their own projects, i.e., cottage industries and thus improve their standard of living (Women in Ondo State 1989:4) [Emphasis added.]

The actions of the Government continued to isolate the role of the grassroots in giving input into programmes of rural markets, soap making, cloth weaving, gari processing, credit schemes, and immunizations and education programmes. The above article includes a statement noting that ‘from all indications, however, the women *for which all the programmes aforementioned have been designed*, to alleviate if not totally eradicate their problems have come to (sic) realise their potentials in nation building and have taken up the challenge’ (5) [Emphasis added.] A year after the formation of BLP, the national information minister stated ‘rural dwellers have been forced to play a secondary role, usually as observers rather than active participants in matters affecting their lives’ (Ayeni 1989:1642). A study of three rice-growing communities in Ondo State by Ademola (1994:321) found that most women farmers did not obtain agricultural services from the Nigerian government. Commenting on the failure of BLP to address the real needs of the rural women, Dibua (cited in Chuka 1994) stated that the neo-colonist state restricted attention to food production and processing and gave little attention to empowerment through participation in other higher income-earning occupations including entrepreneurship and business ventures (pg. 63). Many of these rural women tended to align themselves with non-governmental organizations and community associations known as *esusu*. Lucas (1995) found that women in Ondo State did not feel their lives had been improved by BLP, and some women joined COWAN because they felt it would do more to address their needs. A lack of accountability for BLP activities led many observers to conclude that

more funds were spent for seminar, trade shows, and conferences than on projects for rural women. A critic noted:

The programme has been for some a veritable avenue for self-aggrandisement. Seminars and conferences organized in the opulence of five-star hotels adorned with the splendour of her excellencies, the first ladies have become more synonymous with the operations of the programme than the task of rural development (*The Guardian*, cited in Bola 1995:79).

Rural women who were aware of the existence of BLP watched as select elite and urban women reaped the benefits of a rural development programme while their daily lives remained stagnant or, in some instances, worsened. Widespread disillusionment, especially with fraudulent rural development programmes like BLP, led to negative feelings toward the government and to feelings of apathy and disregard for future women's programmes (Bola 1995). Comments by other researchers (Madubuike 1994; Onwekwe 1994; Obanu 1994; Okonkwo 1989) note the contribution of BLP especially in the area of credit and agri-business for Nigerian women. Each researcher, however, makes sweeping statements about rural women in general with little support for specific advantages brought to the women through BLP.

The schism between reality and political posturing further identified in comments made by Mrs. Babangida in a speech given in 1990. She notes that the achievements of BLP include the establishment of the programme in all states and local governments, and achievements in health, agriculture, education, social welfare, and co-operatives that numbered 3,000. Such general statements are projected with little concrete factual support for claimed widespread impact and lasting achievements of BLP. Citations of specific changes and the number of rural women benefiting would provide concrete information to support the broad sweeping statements about BLP's effectiveness. According to a July 25, 1991 article in *The Guardian*, Mrs. Babangida recognized that BLP was suffering from a crisis of perceptions and noted that 'the major setback hinged on the view that

its major beneficiaries had been the urban elite, the relatively well-to-do and privileged women' (Kareem 1991:11). Mrs. Babangida's insights are evident of the critical appraisals of the efforts of BLP.

The Political Arena

Popular participation is sometimes used as a politically attractive strategy of inclusiveness intended to convey responsiveness and improvement. By giving the impression of popular participation, governments contain and control input from segments of the population. Political actors portray genuine sensitivity to the plights of their constituencies and engage in dialogues to learn more details in a responsive mode, but often few changes result from such engagements (Rahnema 1992:118). In these situations, participatory development is closely linked to national political participation. In order to genuinely meet their needs, rural women must be heard, empowered, and engaged in meaningful probing dialogue. As was indicated earlier, many women involved in BLP were politically connected to the existing government or were professionals with rural women noticeably absent from the planning and implementation process. This was in stark contrast to COWAN's practice of popular participation among its members who had direct input into all the organization's activities.

As African countries gained independence, women's roles in the development process received greater recognition. The hope was that development programmes and policies would be blueprints for greater economic security. Many of the programmes of the First UN Decade for Development failed, as was often the case with programmes at the end of the Second Decade. In fact, the conditions of the poor in underdeveloped countries persisted and in some cases worsened (Mabogunje 1980:14). Numerous communities and individuals saw no change in their status as a result of new development efforts because benefits never 'trickled down'. The old imperialistic legacies combined with human greed repeatedly lead to inordinate corruption at the top that interfered with development efforts. Anise (1993) noted

that across the whole of the African continent, development too often has no human face and sometimes takes place in the name of the people but not always for the people (pg. 80). This unfortunately was the case throughout the life of BLP.

Nigeria has experienced continuous political and economic turmoil since the introduction of structural adjustment programmes (SAP) in 1985. In many instances, SAPs had adverse effects and left Africans poorer. For women, SAPs have often increased work performed with no increase in income (Ahonsi 1995). The failures of BLP are indicative of failures throughout the government's structure. Contributing factors to BLP's failures were its 'femocratic' and anti-democratic practices that marginalized input from the intended beneficiaries. That is, BLP did not exist for rural women, but rather was dominated by a clique of women whose interests derived from being married to powerful men rather than from any ideas or actions of their own real interest in the plight of rural women (Bola 1995).

The changes in Nigeria's political regimes since 1993 have added to the instability of the country. As a new government structure gains control, programmes of the former government were often eliminated or left to a slow death from neglect and lack of funding. If development programmes continued, they became mere shadows of their past: BLP was a programme of the Babangida years. During the Abacha years, the wife of the President, Mrs. Mariam Abacha launched another national programme to address the issue of women in development with the family as the focus. This programme, the Family Support Programme was launched November 5, 1994 (Madu 1994).

International Recognition for Development Efforts

The leaders of the two rural women development efforts discussed in this paper have received international recognition for their work. The New York based Hunger Project's Africa Prize for Leadership recognizes African men and women who have demonstrated exceptional leadership in the alleviation of persistent hunger; it named

Mrs. Maryam Babangida and Chief Bisi Ogunleye as recipients in 1991 and 1996, respectively. Noting her intent to empower rural women, Mrs. Babangida was described as a potent force for changing women's social, economic, and political status. Chief Ogunleye was accurately recognized as a pioneer in the economic empowerment of rural women and, in addition, as a fighter against environmental degradation and injustice. The Hunger Project acknowledges African leaders who have created lasting self-reliant solutions to surmount challenges to health, education, nutrition, incomes, and women's empowerment; Chief Ogunleye continues to work for sustained changes for rural women. Chief Ogunleye once stated, 'whatever the problem, the right solution is always to base our plan on the needs of the people and to involve people in planning' (Hunger Project 1996). This enduring practice of inclusiveness is an outstanding distinction for the work and longevity of COWAN. On the surface, the leaders of COWAN and BLP claimed to have made their marks in the international arena, but only an in-depth analysis of each organization, its projects, and the benefits to rural women unveils the truly deserving merit and subsequent recognition of each leader.²

Conclusion

The recognition of women as important contributors to the development process is critical and their participation in all development efforts is essential if projects are to be inclusive and successful. While government and non-governmental organizations have attempted to address women's basic needs through development programmes, governmental agencies are more prone to become prey to politically motivated behaviours, self-aggrandisement, and lofty expectations of power acquisition among political players.

² COWAN continues under the leadership of Chief Ogunleye and currently has 1,400 women's groups in eight states. Some of the projects include credit schemes, entrepreneurship, small-scale technology, and training in business management. Chief Ogunleye is a frequently sought international consultant on women development projects.

Government sponsored and led organizations can more easily become bogged down in red-tape manoeuvres that require more time to get things done, if at all. The lag time involved may cause recipients of such programmes to receive delayed or few services.

The status of women in developing countries like Nigeria is such that women's development programmes must respond in concrete terms with real services and less lip service to rural women. The level of services that benefited rural women is questionable in the case of BLP. Political self-aggrandising motives cannot cloud development efforts if the intent is to address real issues by improving human conditions. BLP is an example of a rural development effort gone wrong. From its inception it camouflaged its real intent and ultimately served the interests of elite and professional women, while rural women reaped no real or lasting benefits. Non-governmental women development organizations, like COWAN, have proven to be models that fulfil their goals to respond to the basic needs of rural women by providing avenues for productivity, self-sufficiency, involvement, and empowerment. Bottom-up management, feedback, and participation by grassroots rural women is integral to the functioning of these organizations. The rural women become real participants and beneficiaries through their involvement, contribution and acceptance of organizational responsibility. The needs of Nigerian rural women are as urgent today as in the 1980s and early 1990s. The instability and uncertainty of government initiated and supported efforts put greater demands on non-governmental organizations to respond to the economic, social, and political empowerment needs of these women.

Government organizations can learn much from NGOs that have focussed expertly on rural populations by involving them in the planning process. Rural women must have input in programmes that are intended to meet their needs. This approach leads to true empowerment of the women themselves who are the best public relations advocate for reaching other rural women like themselves. While it is fair to say women development programmes recognize the need to achieve economic and social development, it is clear from this

analysis that leadership and management are essential if the critical and immediate needs of rural women are to be addressed. Rural women cannot be relegated to positions of observers, but must be viewed as and encouraged to be full participants in development efforts affecting their lives.

References

- Ademola, A., 1994, 'Women Farmers in Ondo State, Nigeria', *Journal of Anthropological Research*, 50, 3, 311-325.
- Ahonsi, B., 1995, 'Gender Relations, Demographic Change and the Prospects for Sustainable Development in Africa', *Africa Development*, XX, 85-114.
- Akande, J., 1984, 'Participation of Women in Rural Development, Nigeria', in *Rural Development and Women in Africa*, Geneva, Switzerland: International Labour Office.
- Anise, L., 1993, 'Triple Imperatives of Contemporary African Government: Debt, Democracy, and Development, A Critical Perspective', in F. Eribo, O. Oyediran, M. Wubneh, & L. Zonn, Eds., *Window on Africa: Democratization and Media Exposure*, Greenville, NC: East Carolina University.
- Awa, N.E., 1989, 'Participation and Indigenous Knowledge in Rural Development', *Knowledge: Creation, Diffusion, Utilization*, 10, 304-316.
- Awa, N.E., 1992, *The Indigenous Farmer and the Scientific Researcher: Issues in Participatory Research in Africa*. Paper presented at the International Association of Mass Communication, Sao Paulo, Brazil.
- Awa, N.E., 1994, *Participation of Beneficiaries in Rural Development as the Key to Sustainability*. Paper presented at the 19th IAMCR Scientific Conference and General Assembly, Seoul, Korea.
- Ayeni, A., 1989, President Babangida has pledged to enhance rural areas: Bumpy road ahead. *West Africa*, 1642-1644. October 2-8.
- Babangida, M., 1990, *Speech delivered at the African Caribbean Pacific/European Economic Community*, Joint Assembly in Luxembourg, September 26.

- Beoku-Betts, J., 1990, 'Agricultural Development in Sierra Leone: Implications for Rural Women in the Aftermath of the Women's Decade', *Africa Today*, 31, 1 19-35.
- Better Life for Rural Women., 1991, *Situation Report on the Better Life Programme in Ondo State*. Akure, Ondo State, June, BLRW.
- Bola, U., 1995, 'Better Life for Rural Women Programme: An agenda for Positive Change?' *Africa Development*, XX, 69-84.
- Boserup, E., 1970, *Women's Role in Economic Development*, New York: St. Martins Press.
- Brydon, L., & Chant, S., 1989, *Women in the Third World: Gender Issues in Rural and Urban Areas*, New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Chuku, G., 1994, 'Women and Rural Poverty: Some Implications on the Agricultural Role of Women in Igboland of Nigeria', *Journal of Rural Development and Administration*, 26, 58-66.
- Country Women Association of Nigeria (COWAN), *Rural Development Is a Must*, Akure, Ondo State: COWAN.
- Country Women Association of Nigeria, 1990, *COWAN: The Country Women Association of Nigeria's Newsletter*, 1, 1-3 January-April.
- Country Women Association of Nigeria, 1990, 'COWAN Principles and Beliefs', *The Country Women Association of Nigeria's Newsletter*, 2, 1-4 May-August.
- Dibua, J., 1990, 'Local Government and Rural Transformation in Nigeria Within the Context of Development Planning', *Journal of Rural Development and Administration*, 22, 1-16.
- Fawunmi, F., 1987, *The Changing Role of Women in Nigerian Society*, Paper presented at the Seminar for Women's Studies: The State of the Art Now in Nigeria, University of Ibadan, November.
- Ferguson, A.E., 1994, 'Gendered Science: A Critique of Agricultural Development', *American Anthropologist*, 96, 540-552.
- Gundu, G., 1995, 'Community Participation in Government Rural Development Projects in Nigeria: Problems and Prospects', *Journal of Rural Development and Administration*, 27, 129-142.
- The Hunger Project, 1996, *Tenth Annual Africa Prize for Leadership for the Sustainable End of Hunger*, New York.
- Ibie, N., 1992, 'Media/cultural Imperialism and Nigerian Women: Whose Culture, Which Imperialism?' *Journal of Social Development in Africa*, 7, 39-52.

- Kreps, G., 1990, *Organizational Communication: Theory and Practice*, New York: Longman.
- Longwe, S.H., 1991, 'Gender Awareness: The Missing Element in the Third World Development Project', in T. Wallace & C. March, Eds., *Changing Perceptions: Writings on Gender and Development*, Oxford: Oxfam, pp.149-157.
- Loutfi, M., 1987, *Rural Women: Unequal Partners in Development*, Geneva, Switzerland, International Labour Organization.
- Lucas, E., 1995, 'Two Rural Women's Development Organizations in Nigeria: A Look at Organizational Structures', in D. Newsom, & B. Carrell, *Silent Voices*, Maryland: University Press of America.
- Mabogunje, A., 1980, *The Development Process: A Spatial Perspective*, London, Hutchinson & Co.
- Madu, E.N., 1994, 'Formal Sources of Credit to Rural Women in Nigeria'. Paper presented at the Zonal Workshop on Credit Options for Rural Women, The Federal Department of Agriculture, November 14-18.
- Madubuike, J.I., 1994, 'Organization of Self-help Credit Association by Rural Women'. Paper presented at the Zonal Workshop on Credit Options for Rural Women, The Federal Department of Agriculture, November 14-18.
- Moser, C.O., 1993, *Gender Planning and Development*, New York: Routledge.
- Obanu, Z.A., 1994, 'Cultural Practices and the Role of Women in Nigeria' Paper presented at the Zonal Workshop on Credit Options for Rural Women, The Federal Department of Agriculture, November 14-18 1994.
- Okojie, C., 1991, 'Achieving Self-reliance in Food Production in Nigeria: Maximising the Contribution of Rural Women', *Journal of Social Development in Africa*, 6, 33-52.
- Okojie, C., 1996, 'Women in the Rural Economy in Nigeria', in P. Ghorayshi & C. Belanger, *Women, Work, and Gender Relations in Developing Countries: A Global Perspective*, Westport, CT: Greenwood Press.
- Okonkwo, J.N.P., 1989, *Better Life for Rural Women Co-operatives*, Enugu, Nigeria, Co-operative Publishers.
- Omorie, A., 1992, 'Evaluation of the Importance of River Basin and Rural Development Authorities in Rural Development and Crop Production in Nigeria', *Journal of Rural Development and Administration*, 24, 1-11.
- Omotesho, O., 1994, 'Cooperatives as Vehicle for Mobilizing Resource Poor Farmers in Nigeria', *Journal of Rural Development and Administration*, 26, 15-21.

- Ondo State, Directorate of Women Affairs, 1989, *Better Life in Ondo State: Dawn of a New Era*, Akure, Ondo State, Author.
- Ondo State, Directorate of Women Affairs, 1989, *Better Life Programme in Ondo State: Your Fact Finder*, Akure, Ondo State, Author.
- Ondo State, Office of the Military Governor, 1989, *Women in Ondo State*, No. 1, July-September, Akure, Ondo State, Author.
- Ondo State of Nigeria, 1990, *Ondo State Better Life Programme, 2nd Better Life Fair, Commemorative Brochure*, Akure, Ondo State, Author.
- Onwekwe, C.C., 1994, 'Informal Sources of Credit to Rural Women'. Paper presented at the *Zonal Workshop on Credit Options for Rural Women*, The Federal Department of Agriculture, November 14-18 1994.
- Rahnema, M., 1992, 'Participation', in W. Sachs, Ed.. *The Development Dictionary*, London: Zed Books.
- Savane, M., 1988, 'When Leadership Speaks out for Women', *African Farmer*, 1, 40-41.
- Sen, G., & Grown, C., 1987, *Development, Crisis, and Alternative Visions*, New York: Monthly Review Press.
- Snyder, M.C., & Tadesse, M., 1995, *African Women and Development: A History*, London: Zed Books.
- Young, K., 1993, *Planning and Development with Women: Making a World of Difference*, London: Macmillan Press.

Les associations en milieu urbain dakarois : classification et capacités développantes

Abdoulaye Niang *

Résumé : Les associations en milieu urbain sont évolutives et manifestent une grande tendance à la totalisation : leurs formes et leurs objectifs changent pour s'adapter aux exigences sociales et institutionnelles de leur environnement en constante transformation, ainsi qu'aux opportunités nouvelles que celui-ci leur offre. De ce point de vue, les associations offrent des solutions de plus en plus en adéquation avec les besoins individuels et collectifs, ce qui fait d'elles des instruments efficaces du développement local surtout si les membres et la collectivité s'identifient fortement à leur terroir.

Abstract: In Senegal, urban associations are extremely evolutionary in concept and practice and pervade every aspect of urban space. They shift and adjust, in both their forms and objectives, to the social and institutional demands of their ever-changing environment, as well as to the new opportunities provided by same. Urban associations in Senegal offer solutions that increasingly meet individual and collective needs, which makes them appear as efficient local development tools, especially when members and communities strongly identify themselves with their native homeland.

Introduction

L'agglomération dakaroise, constituée des communes de Dakar, Pikine, Rufisque et Bargny, concentre 22 pour cent de la population sénégalaise, 16 pour cent de la population active et 90 pour cent de l'appareil productif. Les musulmans, qui constituent 98 pour cent de la population sénégalaise, se répartissent en plusieurs sectes et courants mystiques. L'habitat planifié subit une crise importante depuis 1973, le taux de production de la plus importante société

* Maître Assistant, Section de Sociologie, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal.

immobilière publique, la Société immobilière du Cap-Vert (SICAP) passant de 90 pour cent à 16 pour cent entre les 2^{ème} et 5^{ème} plans quinquennaux. La crise de l'emploi, qui sévit dans le pays depuis le début des années 80, suite à l'application des différents Programmes d'ajustement structurel recommandés au gouvernement du Sénégal par le Fonds monétaire international (FMI) et le Banque mondiale (BM), frappe durement la jeunesse : il y a trois fois plus de jeunes que d'adultes chômeurs.

Cette concentration d'activités diverses et de populations de statuts à des courants religieux, tous différents, ainsi que l'émergence de nouveaux besoins de plus en plus aigus et urgents dans les domaines de l'habitat, l'emploi, la santé, la formation professionnelle, l'éducation, etc., ont constitué une condition favorable au développement et à l'évolution des pratiques associatives dans l'espace urbain.

L'association, en tant que groupement structuré d'individus qui coordonnent leurs activités et mettent en commun leurs ressources en vue d'atteindre dans les domaines du social, de l'économique, du culturel, etc., des buts à visée non lucrative,¹ constitue un cadre de prolongement ou de substitution des groupes traditionnels tels la famille, le lignage, l'ethnie, la caste, la classe d'âge, etc., qui ne sont plus en mesure de donner des réponses adéquates en milieu urbain aux besoins tant matériels qu'immatériels de nombreux citoyens. Ceux-ci se tournent alors vers des associations constituées, où ils transposent une partie ou la totalité de leurs besoins que les groupes ou regroupements traditionnels ne peuvent plus prendre en charge. C'est

¹ La visée non lucrative renvoie sur le plan formel non pas à l'impossibilité de mener, pour le compte de l'association, des activités lucratives, mais plutôt au caractère illicite du partage entre les membres de l'association des bénéfices générés par de telles activités : ces bénéfices doivent être réinvestis dans l'association pour assurer son bon fonctionnement ou son développement.

ainsi que les associations sportives et culturelles² (ASC), les groupements d'intérêt économique³ (GIE), les associations religieuses, telles que les *dahira*,⁴ en dehors même des buts premiers et explicites qu'ils poursuivent, prennent en considération de plus en plus de nouveaux buts, non inscrits dans leur vocation ou missions originelles, qu'ils s'efforcent d'atteindre : projets d'insertion économique de leurs membres, pour les ASC et les *dahira*, soutiens matériels et moraux apportés aux membres socialement en difficultés, pour les GIE, par exemple.

La majorité des associations, en milieu urbain dakarois, expriment de ce fait une grande tendance à la totalisation⁵ dans le domaine de leurs projets et pratiques collectifs, lesquels concernent, à la fois, plusieurs domaines de la vie des membres : les domaines psychologique, affectif, social, culturel, économique, religieux, financier, etc.

La situation de crise que traverse le pays, surtout, sur le plan économique, ainsi que le désengagement de l'Etat dans beaucoup de secteurs de la vie de la société constituent en fait une condition qui

² Le statut des ASC est régi par la loi de 1966 laquelle sera remplacée par celle mars 1968 (n°6808 du 26 mars) portant code des obligations civiles et commerciales. Leurs axes d'intervention sont spécifiés par le décret 76/040 qui fixe leurs obligations particulières : le sport, les activités socio-culturelles et socioéducatives sont leurs domaines d'intervention ; les bénéfices qui résultent de l'exercice d'activités génératrices de revenus ne doivent pas être partagés entre les membres.

³ La loi 81/04 du 11 mars 1984 définit le statut des GIE qui peuvent fonctionner comme une société commerciale. Cependant, contrairement aux sociétés commerciales, l'intervention d'un notaire n'est pas nécessaire au moment de leur création et le capital social souscrit demeure très faible.

⁴ Un *Dahira* est une association islamique qui regroupe des gens se réclamant d'un même courant mystique et d'un même guide spirituel.

⁵ Cette tendance ne signifie pas que les associations ne disposent pas d'objectifs clairs ou n'agissent qu'en fonction des opportunités qui se présentent dans leur environnement. En fait cette pratique qui est devenue très courante dans le milieu associatif manifeste la capacité stratégique des associations à s'adapter à leur environnement changeant et à tirer profit d'une telle situation

accentue cette tendance à la totalisation dans les associations en milieu urbain à entreprendre des actions collectives dans des domaines de plus en plus différents de ceux auxquels avaient correspondu initialement leurs projets de départ. Cette tendance qui semble se renforcer avec la généralisation de la crise, traduit en fait une volonté collective de plus en plus affichée des populations d'y faire face dans tous les domaines que celle-ci concerne et par rapport auxquels se manifestent des urgences à résoudre, non ou insuffisamment prises en compte par les autorités.

Mais, cette tendance témoigne en fait, aussi, de la flexibilité des domaines d'intervention des associations obligées de toujours s'adapter aux orientations des organismes d'appui pour pouvoir bénéficier de leur soutien.

C'est sur cette tendance à la totalisation que s'appuie tout le processus d'identification des membres à leur association, car chaque projet collectif nouveau, dans un domaine donné, constitue une aspiration collective à des besoins nouveaux exprimés et pris en compte par l'association : l'association s'adapte aux nouveaux besoins de ses membres qui, ainsi, lui vouent un intérêt encore plus grand et s'identifient davantage à elle.

Cette identification se fait à travers un processus de projection/introjection : d'abord, le membre projette dans l'association les aspirations dont il est porteur dans son vécu, mais qu'il ne peut réaliser au niveau strictement individuel en raison même de la petitesse de ses moyens en espérant cependant que l'association peut les prendre en charge ; ensuite, il introjecte dans son moi l'image de toute puissance que lui renvoie l'association, du fait même des possibilités de réalisation que celle-ci offre à ses aspirations.

Ainsi, le fait d'appartenir à une association réduit chez l'individu l'angoisse qui s'attache à l'incertitude liée à la satisfaction de ses besoins et ses désirs de promotion, d'aspiration à un développement personnel.

À travers ce processus d'identification, l'individu, membre d'une association ou d'un groupe ne semble avoir d'identité que par apport à ceux-ci qui structurent de façon déterminante sa personnalité.

M. Billien *et al.* aboutiront à la même conclusion dans l'étude qu'ils ont réalisée sur les associations de jeunes à Dakar ; ils disent :

lorsqu'on sait l'importance de la relation de l'individu au groupe—et elle est vraiment constituante de la personnalité africaine—il est clair que faire partie d'une association est ressenti par tout jeune qui se respecte comme une quasi-obligation (Billien *et al.* 1967:373-400).

C'est en s'acquittant de cette obligation que l'individu acquiert une plus grande confiance en soi, se sent sécurisé et devient capable, à travers le groupe, de réaliser partiellement ou totalement ses aspirations. Dans ce cas, le groupe constitue une «ressource» véritable pour le membre ; et c'est pour cette raison que l'emprise qu'il exerce sur ce dernier peut être fort. C'est cette fonction «ressource» de l'association qui explique, en milieu urbain, que tout peut être prétexte de regroupement dans toutes les catégories d'âge et de sexe, de l'adolescence à la vieillesse.

En effet, toute caractéristique, identité, aspirations, communes partagées par plusieurs individus peuvent être un motif de création d'un groupe, d'une association : association de jeunes, de femmes, ou encore de personnes retraitées ou de ressortissants d'un même village, etc.

Si certaines associations ont fait l'objet d'une identification administrative (ASC) ou d'une reconnaissance juridique (coopératives, GIE, ONG (organisations non gouvernementales), par contre, d'autres telles les *mbotay*⁶ les *dahira*, les tontines et d'une

⁶ *Mbotays* : le concept dans son acception la plus large en wolof signifie une association. Il désigne un groupe de gens qui acceptent de se conduire les uns envers les autres comme s'ils étaient de vrais frères utérins.

manière générale les associations de ressortissants,⁷ existent à l'état informel.

Cependant, quelque soit leur statut juridique, toutes, excepté les *mbotays* et les tontines (aujourd'hui certaines tontines se formalisent en se dotant d'un règlement intérieur légalisé au niveau d'un commissariat de police et d'un organe chargé de sa gestion), d'une façon générale, adoptent pour leur fonctionnement les structures des organisations modernes, en se dotant d'un bureau ou d'un conseil d'administration, d'une assemblée générale et éventuellement d'autres structures techniques supplémentaires.

Dans la réalité toutefois, toutes les associations, quelles qu'elles soient ont un mode de fonctionnement réel intégrant des données socioculturelles de leur environnement à divers degrés et niveaux de leur réalité, ce qui dans une certaine mesure les rapproche plus ou moins des associations de type traditionnel telles les *mbotay* fonctionnant entièrement selon les normes traditionnelles et organisées autour d'un personnage central⁸ : les fonctions psychologiques et affectives qu'elles remplissent à l'égard des membres sont dominantes.

La problématique des associations en milieu urbain doit aussi prendre en compte leur capacité développante qui consiste dans leurs possibilités réelles ou potentielles à initier et à conduire avec succès des projets collectifs dans les domaines culturel, social, économique, etc., conformes aux intérêts des membres ou de la communauté et à entretenir cette dynamique par divers mécanismes.

⁷ Elle regroupent en milieu urbain des personnes de même ethnie, village ou région et développent des actions de développement en direction des localités d'appartenance.

⁸ Le leader qui est la personne centrale du groupe a comme rôle principal de conforter les liens d'amour, de solidarité, l'esprit de tolérance, etc., dans le groupe et de répondre à toutes les sollicitations des membres comme le ferait une mère aimante à l'égard de ses enfants.

Cette question de la capacité développante des associations mérite d'être interrogée sous trois angles au moins :

- Celui des formes culturelles, en survivance, de constitution de ressources collectives en milieu urbain. Cette dimension du problème renvoie à une autre qui est l'attachement de la population urbaine, malgré son ouverture à la socio-culture moderne, à la vie communautaire et à certaines pratiques de solidarité collective dont le but demeure encore la résolution de problèmes concernant un ou plusieurs domaines de la vie de la communauté.
- Celui des urgences qui se posent aux membres de l'association et ou de la communauté et que les institutions ne peuvent ou ne veulent prendre en charge. Ces urgences, suivant les domaines où elles surgissent et les possibilités présumées de l'association de les résoudre, peuvent faire l'objet d'un projet collectif engageant la responsabilité de tous les membres de l'association.
- Celui des systèmes de motivations et du développement de l'esprit d'émulation les plus susceptibles de faire canaliser les énergies individuelles et collectives vers la réalisation des buts collectifs. Le problème, ici, est de savoir qu'est ce qui fonde l'identité d'un individu à son association et par quel mécanisme socio-culturel renforcer cette identification et par conséquent l'esprit de participation et (aussi) celui de rivalité par rapport à d'autres associations de même nature évoluant dans le même espace géo-socio-culturel.⁹

Nous avons, à travers une enquête de terrain menée en 1989–1990 d'abord et ensuite en 1992-1993 à Dakar, tenté d'apporter une réponse aux questions déjà soulevées.

⁹ Dans un tel espace la proximité psychologique des acteurs associatifs est grande et les échanges de toutes natures entre eux sont développés et intenses : en particulier, la compétition et la rivalité entre acteurs y sont développées.

Nous avons visité 46 associations composées comme suit : 9 Associations sportives et culturelles (ASC), 7 dahira (associations religieuses), 7 Associations rotatives d'épargne et de crédit (tontines), 4 Organisations non gouvernementales (ONG),¹⁰ 8 Groupements d'intérêt économique (GIE) et 11 coopératives.

Des entretiens documentaires ont été menés auprès des personnes-ressources dans les associations elles-mêmes, ainsi que dans les Ministères (ceux de l'Urbanisme et de l'Habitat, de la Jeunesse et des Sports, du Développement rural) ou d'autres institutions pouvant être concernées par ce que nous faisons.

Ce travail comporte deux parties essentielles consacrées l'une à la typologie des associations étudiées et l'autre à l'analyse des caractéristiques d'un modèle d'association pouvant disposer d'une réelle capacité développante.

Classification des associations

Le mode d'existence d'une association comporte au moins cinq dimensions ou aspects fondamentaux qui sont le statut juridique, les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables, les possibilités d'adaptation à l'environnement et de réalisation du projet social, le mode d'exercice du pouvoir.

En rapport avec chacun de ces critères, nous chercherons à savoir quels sont les atouts et ou les handicaps dont les associations recèlent et qui pourraient renforcer ou diminuer leur capacité à conduire des actions de développement.

¹⁰ Les ONG sont régies par la loi 68/08 du 26 mars organisant les associations, mais des dispositions particulières en font des structures d'appui, de financement et de formation. Leur utilité publique est reconnue et elles bénéficient d'avantages particuliers dans le domaine de la fiscalité. Ne peuvent être reconnues comme ONG que les associations légalement constituées ayant d'abord reçu leur récépissé du Ministère de l'Intérieur attestant de leur existence juridique en conformité aux règles institutionnelles et ensuite ayant obtenu leur agrément du Ministère du Développement social (Direction du développement communautaire), les autorisant à fonctionner comme des associations d'utilité publique.

C'est après l'intégration des caractéristiques des différentes associations en rapport avec chacun des critères déjà énumérés qu'il nous sera possible de définir le profil type de l'association qui aurait la plus grande capacité développante.

Le critère institutionnel et juridique

Ce critère permet de classer les associations en rapport avec leur degré de conformité, pour ce qui concerne leur mode d'existence, avec les dispositions juridiques existantes dans le domaine du contrat associatif. Selon ce critère, les associations peuvent être classées dans deux types :

Les associations informelles

- Ce sont des associations sans statut juridique légal, donc existant à l'état informel et qui poursuivent un objectif quelconque. Elles ne sont pas déclarées, mais leur existence peut être tolérée par les institutions si elles ont une utilité sociale reconnue.

Dans ce cas, sont concernés, aussi bien les associations de type traditionnel caractérisées par une structuration fonctionnelle fondée sur des considérations d'âge, de sexe, de rang social, etc. et des objectifs de renforcement d'éléments de la socio-culture traditionnelle, que les associations de type moderne (dotées d'un statut, d'un règlement intérieur et d'un organigramme conformes aux dispositions légales en matière de contrat d'association), mais sans statut juridique légal.

Elles ne peuvent en principe bénéficier d'aucun soutien à titre officiel de la part des institutions qui relèvent de l'Etat. Des pratiques de contournement de ce principe existent cependant et demeurent même inévitables dans des situations d'urgence où l'Etat n'a pas d'autres interlocuteurs organisés.

Les associations légales

- Ce sont des associations constituées légalement et reconnues par les autorités ou ayant fait l'objet d'une déclaration préalable en vue de leur reconnaissance juridique. Elles ont des droits reconnus et peuvent bénéficier de nombre d'avantages auprès des institutions : subvention, crédit, etc.

Entre ces deux types d'associations, nous avons les associations qui, sans être reconnues sur le plan juridique, bénéficient d'une grande tolérance institutionnelle et coopèrent avec les autorités sur des objets qui concernent leur domaine d'activité. De telles associations, le plus souvent dirigées par des personnages charismatiques, revêtent en dehors de leur utilité sociale reconnue, un intérêt politique certain pour les gouvernants.

Le critère fonctionnel

Ce critère permet de caractériser la nature des motifs, motivations ou attentes qui fondent l'appartenance et ou la participation d'un individu à une association ; selon ce critère, les associations sont classées en rapport avec la nature du but qu'elles poursuivent. Ainsi, on aura les associations à but utilitaire, les associations à but normatif, les associations à but psycho-affectif et les associations d'appui au développement.

A l'intérieur de chaque type, nous pouvons retrouver des sous types qui renvoient chacun à des buts explicites et plus spécifiques : par exemple, à l'intérieur de l'association à but utilitaire, nous avons les associations d'épargne ou encore les mutuelles de crédit.

Les associations à but utilitaire

Ce sont des associations dont le but principal ou exclusif poursuivi est la recherche, pour ses membres, à titre individuel ou collectif, d'avantages quantifiables, matériels et ou financiers : les coopératives d'habitat et les tontines en sont des exemples.

Les associations à but normatif

Dans ces associations, l'action collective est orientée dans le sens du renforcement de normes existantes ou encore de la création des conditions d'émergence et de développement de nouvelles normes, dans tel ou tel domaine de la vie. Les buts sont immatériels et les avantages sont d'ordre psychologique, spirituel, principalement : les associations culturelles d'obédience religieuse ou encore les amicales regroupant des personnes partageant une même identité sociale, culturelle, etc. à défendre peuvent être données en exemple.

Les associations à but psycho-affectif

Ce sont des associations dont le but est le développement des relations interpersonnelles et de l'amitié entre leurs membres. L'affection et la solidarité sont le ciment de l'unité et le désir de leur renforcement est la base motivationnelle de toute action collective : le *mbotay* qui regroupe des personnes ayant un « potentiel affinitaire » à développer entre eux et dont la vocation affichée est de consolider l'amitié et les liens de solidarité existant entre les membres, lesquels sont d'ailleurs le plus souvent déjà imprégnés des liens sociaux fondés sur des relations de voisinage ou de parenté, en constitue l'exemple type.

Les associations d'appui au développement

Ce sont des associations dont les objectifs affichés et donc explicites sont la mobilisation de ressources de toutes natures susceptibles de permettre de soutenir des actions de développement initiées par des collectivités, des groupements ou des individus isolés. Leurs actions visent toujours la promotion économique, sociale ou culturelle d'individus, d'un groupe, d'une communauté, porteurs de projets d'auto-développement.

Les ONG ou les fédérations de GIE qui interviennent pour la promotion économique de groupes partenaires en constituent des exemples. Le champ de leur intervention couvre, le plus souvent, le

territoire national et leurs capacités de mobilisation de ressources sont importantes.

Les associations de développement

Ce sont des associations à but économique, social, culturel, etc., qui visent à assurer à leurs différents membres ou à leur communauté d'appartenance une promotion dans ces différents domaines.

Les actions de telles associations contrairement à celles précédentes visent plutôt à soutenir directement les efforts et les intérêts de leurs membres pris individuellement ou collectivement, selon des modalités définies d'avance. Les GIE ou les tontines à objectif économique peuvent être cités comme des exemples.

Le critère de mode de constitution des ressources

Les modalités pratiques par lesquelles les associations constituent les ressources qu'elles doivent mobiliser pour assurer leur fonctionnement ou réaliser leurs objectifs manifestent à bien des égards le degré d'adhésion de leurs membres ou de leur communauté, par rapport à ces derniers.

On distingue, dans ce cas, trois grands groupes d'association selon le critère de mode de constitution des ressources :

Les associations à ressources endogènes

Dans ces associations, les ressources nécessaires à leur fonctionnement et à la réalisation des objectifs fixés sont fournies par les membres ou la communauté dans laquelle évolue l'association. Les modalités de constitution de ces ressources peuvent se faire soit sur une base égalitaire, soit en tenant compte des moyens de chacun. De même, les avantages attendus peuvent concerner en droit soit exclusivement les membres, soit, en partie (dans certaines circonstances), et la collectivité.

Dans le premier cas, nous avons les associations à ressources endogènes et à actions intraverties, c'est le cas des tontines où les

bénéficiaires des résultats de l'action collective sont les membres eux-mêmes, et dans le deuxième cas, nous avons les associations à ressources endogènes et à actions extraverties, c'est le cas des associations de bienfaisance qui financent, à partir de moyens propres, des actions d'intérêt général concernant une communauté : les bénéficiaires des résultats de l'action collective ne sont pas les membres de l'association, mais des communautés ou des groupes extérieurs.

Les associations à ressources exogènes

Dans de telles associations, le fonctionnement et la réalisation des objectifs sont fonction de la consistance et de la régularité des ressources provenant, pour l'essentiel, de l'extérieur. Ces ressources sont fournies par des partenaires extérieurs (Banques, Organisations non gouvernementales, etc.) suivant des modalités d'accord parties.

Quant aux objectifs que ces ressources permettent de réaliser, ils peuvent soit résulter de projets spécifiques à l'association et devant déboucher à des avantages tangibles pour ses membres (les coopératives d'habitat, par exemple), soit viser à soutenir matériellement et ou financièrement la poursuite de buts extérieurs, (les ONG locales qui appuient des actions de développement à la base, par exemple). Dans le premier cas, nous avons les associations à ressources exogènes et à actions intraverties et dans le deuxième cas, nous avons les associations à ressources exogènes et à actions extraverties.

Les associations à ressources mixtes

De telles associations ont deux sources de constitution de leurs ressources : une source interne et une source externe. Les moyens mobilisables à partir de ces deux sources peuvent être d'importance inégale. Les associations qui collaborent avec des institutions financières pour la réalisation de leurs objectifs sont dans cette situation en général : certains GIE agricoles dotés d'équipements lourds et de moyens financiers importants, ainsi que quelques grandes

ONG disposant de fonds propres peuvent être donnés comme exemple.

Le critère de la base de recrutement

Les associations se distinguent aussi les unes des autres selon l'envergure du champ de recrutement de leurs membres qui détermine l'étendue de leurs zones d'action, d'intervention ou d'influence, les limites de celles-ci étant fonction du projet stratégique de l'association sur son environnement humain.

Nous avons choisi comme unité de base pour le classement des associations le quartier ou le lieu de travail

Les associations à base de recrutement unilocal

Il s'agit des associations dont les membres se recrutent à l'intérieur d'un même et unique quartier ou espace de travail ou d'étude, celui en l'occurrence où est domicilié le siège social de l'association. Ici, l'impact de l'association ne déborde pas du cadre du quartier ou des démembrements de l'institution concernée : comme associations répondant à ce critère, nous pouvons citer les tontines de quartier ou de lieu de travail ou encore les ASC (associations sportives et culturelles) dont les membres habitent le même quartier et communément appelées *équipes navétane*.

Les associations à base de recrutement plurilocal

Ici, la plurilocalité désigne un ensemble de quartiers, de villages ou d'institutions différents, en nombre plus ou moins important, regroupés au sein d'une même agglomération urbaine.

Dans ces associations, les membres résident, travaillent ou étudient dans des quartiers ou des institutions différents qui peuvent être très éloignés les uns des autres, mais leur rencontre est facilitée par le développement des moyens de communication intra-urbains.

Quant aux activités, elles peuvent se dérouler dans un même espace ou successivement de façon tournante dans un ensemble de

quartiers différents où résident des membres. De même, les avantages attendus peuvent concerner les membres uniquement ou au contraire être destinés à d'autres groupes de personnes essentiellement.

Comme exemples d'associations répondant à ce critère nous avons, les « tours de famille »,¹¹ les *sanni-jamra* ou encore les associations de ressortissants et les amicales regroupant des personnes résidant dans diverses localités de la ville.

Les associations à base de recrutement régional

Pour de telles associations, les membres peuvent être des personnes physiques originaires d'une même région ou encore des personnes morales dont le siège social est domicilié dans la même région qui constitue également leur zone d'intervention. Les associations concernées ici sont, surtout, les unions ou fédérations régionales ou encore certaines ONG locales dont les domaines d'intervention sont circonscrits dans une zone qui coïncide avec la région ou en constitue une partie importante.

Les associations à base de recrutement supra-régional ou national

Ce sont les associations dont la zone d'intervention dépasse le cadre d'une région ou coïncide avec le territoire national et dont les membres peuvent résider indifféremment dans toutes les régions du pays. Ici, comme dans le cas précédent, les membres peuvent être des personnes physiques ou morales. Quant aux buts visés par les actions de l'association, ils peuvent être soit la promotion des membres ou la réalisation d'un idéal commun les concernant, soit l'appui au développement de collectivités ou groupes extérieurs. De telles

¹¹ Un « tour de famille » est une association de type informel regroupant à l'intérieur d'un même lignage les personnes, généralement les femmes, désireuses de se rencontrer fréquemment pour affermir les liens de parenté, développer l'amitié et la solidarité entre les membres.

associations se présentent généralement sous la forme d'ONG, d'amicales ou de fédérations.

Le critère de la capacité d'adaptation

Les associations se différencient aussi les unes des autres selon leur capacité plus ou moins grande à intégrer les changements qui surviennent dans leur environnement, à s'y adapter ou à en tirer profit aux fins de réaliser leurs objectifs. Les changements en question sont nombreux et peuvent concerner les aspirations, motivations et attentes des membres ou encore la législation ou les opportunités sur le plan économique. Nous distinguons dans ce cas :

Les associations évolutives

Ce sont des associations flexibles quant à leurs buts, leur mode d'organisation et les modalités de participation des membres. Elles sont susceptibles d'opérer des modifications importantes dans certains aspects de leur mode d'existence à tout moment et dans n'importe quel domaine, et ceci en fonction des modifications réelles ou perçues de l'environnement auquel elles cherchent toujours à s'adapter. C'est le cas des ASC qui se démembreront pour constituer des GIE ou qui intégreront dans leur programme d'actions des activités économiques, alors que jusqu'à présent le sport et les activités socioculturelles et socioéducatives y constituaient l'essentiel des activités ou encore des associations de ressortissants qui deviennent des ONG ou mettent sur pied des GIE. Le changement dans l'environnement économique et social (la crise de l'emploi au niveau du secteur moderne, l'accroissement du taux d'alphabétisation, etc.) et, corollairement, les mutations que les mentalités sont en train de subir et qui consistent, surtout chez les jeunes d'entre 20 et 35 ans, dans une prise de conscience de la nécessité d'une plus grande auto-responsabilisation. Ces mutations sont sans doute pour quelque chose dans l'évolution de ces associations que caractérisent une tendance à la totalisation et une grande promptitude à saisir toutes les opportunités de financements qui se présentent dans leur environnement.

Les associations traditionnelles sont d'une manière générale très ouvertes à de telles évolutions qui entraînent leur passage vers des associations de type moderne sur le plan organisationnel ou encore vers un changement d'objectifs ou un élargissement de leur champ de recrutement. Ces changements sont le résultat de modifications plus ou moins importantes intervenues dans le système de motivations et dans la prise de conscience de la nécessité d'une plus grande efficacité organisationnelle.

Les associations non évolutives

Dans ces associations, les structures organisationnelles sont en général rigides et les règles de fonctionnement ainsi que les objectifs et les buts poursuivis, fixes : leur marge stratégique pour s'adapter à leur environnement changeant est faible. Cela est dû au fait qu'il s'agit d'associations déclarées dont les statuts ne peuvent faire l'objet d'une modification qu'après moult démarches administratives décourageantes pour les membres. Les coopératives, les GIE, les ONG se retrouvent dans cette situation si dès le départ ils n'ont pas pris la précaution, en prévision de leur environnement et des besoins, d'inclure dans leur raison sociale une diversité de buts et d'activités. L'environnement extérieur agissant peu sur ces associations qui ne peuvent pas réagir à ses changements, celles-ci ont peu de raison de développer un dynamisme d'adaptation. De telles associations courent souvent le risque d'une régression au niveau de leur fonctionnement réel si, dépendant de l'extérieur pour le financement de leurs activités statutaires, les ressources attendues font défaut : beaucoup de coopératives artisanales et d'ONG nationales sont dans une situation de léthargie totale liée au manque de financement extérieur pour la réalisation d'objectifs statutaires souvent ambitieux.

Le critère de mode de participation

Les formes de participation adoptées par l'association pour ses membres afin de les impliquer et de réaliser ses objectifs sont tout autant fonction de l'intérêt que revêtent ceux-ci pour les membres que

de la nature et du niveau requis des ressources dont la mobilisation est nécessaire pour ce faire.

Ces formes donnent lieu à des modes différenciés de participation qui permettent, à ce propos, de distinguer les associations les unes des autres.

Les associations à participation multiforme

Dans ces associations, il existe une gamme variée de formes de participations qui donnent la possibilité à chaque membre de choisir en rapport avec ses propres dispositions, moyens réels, la forme d'implication qui sied le mieux à sa situation du moment. L'important, pour l'association, c'est que le membre lui manifeste un intérêt et s'implique dans son fonctionnement réel et la réalisation de ses objectifs du moment selon la mesure de ses moyens : le critère principal pour être reconnu comme membre, c'est l'implication, quelle que soit sa forme, pourvu qu'elle soit d'une utilité quelconque pour l'association et reconnue effectivement comme telle par celle-ci.

Les ASC privilégient surtout ce mode de participation : ceux qui n'ont pas les moyens de s'acquitter de leurs cotisations peuvent participer aux collectes de fonds, ou faire du *Xoumbël*¹² sur le terrain ou encore aider l'association à trouver un lieu de regroupement pour les joueurs, etc. Ceci explique le caractère très populaire de ces associations : tous les jeunes des quartiers où elles sont implantées se considèrent comme membres et trouvent toujours d'une façon ou d'une autre le moyen de se rendre utiles à leur association.

¹² *Xoumbël* : il s'agit d'un concept wolof qui traduit tout ce qui est manifestation ludique, animation. Dans les ASC, des membres sont spécialisés dans ce type d'animation. Ils sont surtout actifs pendant les périodes de grandes compétitions, à la fois pour motiver les joueurs et susciter au niveau de la population un soutien plus important à l'équipe.

Les associations à participation physique et financière

Ici, le membre doit non seulement s'acquitter de ses cotisations, mais aussi être présent (sauf en cas de force majeure justifiable) à toutes les manifestations et rencontres organisées par l'association, sous peine d'essuyer une amende. Il s'agit surtout des associations pour lesquelles la réalisation des objectifs, sur la base de ressources internes, est tout aussi importante que les problèmes sociaux dont la résolution nécessite un minimum de solidarité entre les membres ou encore le renforcement des liens identitaires entre ces derniers. Les associations de ressortissants privilégient principalement ce mode de participations qui leur permet à la fois de réaliser des investissements dans le village d'origine des membres, d'accueillir les nouveaux migrants et de revivre la culture du terroir. Les *sanni-jamra*¹³ qui poursuivent des buts à la fois utilitaires et psychoaffectifs et où, par conséquent, il est fait obligation aux membres d'être présents à chaque manifestation de l'association, constituent un autre exemple.

Les associations à participation financière

Dans ces associations, ce qui importe avant tout, pour tout membre, c'est de s'acquitter de sa cotisation qui constitue la forme de participation la plus valorisée, sinon la seule qui fonde la reconnaissance d'un adhérent comme un membre à part entière.

Dans ces associations, la recherche d'une solidarité sur le plan social ou la défense d'un idéal commun, restent très secondaires, voire marginales. Ici, seuls les comptes comptent. Les tontines qui se professionnalisent ou encore les coopératives d'habitat illustrent bien ce mode de participation. Le membre n'est pas obligé de participer

¹³ Ces associations regroupent surtout des femmes qui se rencontrent à tour de rôle et périodiquement chez l'une d'elles pour verser une cotisation, en argent ou en nature. Le tout est collecté et remis à celle qui doit recevoir les contributions. Dans ce système qui est différent des tontines, chaque femme ne donne que l'équivalent de ce qu'elle a reçu : les cotisations que verse un membre varient d'une personne à une autre au cours du cycle de vie de l'association.

physiquement aux manifestations ou rencontres organisées par son association ; l'important est qu'il s'acquitte de ses diverses contributions financières et qu'il soit en règle avec l'association.

Les associations à participation physique

Ce qui compte le plus dans ces associations, c'est la présence physique des membres dans les rencontres et manifestations qu'elles organisent. Cela ne veut pas dire que l'association ne réclame pas des contributions financières à ses membres, mais ce qui est le plus important, c'est que les membres puissent partager, communier entre eux, manifester une présence attentive les uns envers les autres. Son but est culturel, religieux, idéologique, moral, etc. Le *dahira* illustre bien ce mode de participation, car même si le membre n'est pas à jour pour ses cotisations, il est tenu quand même d'assister à toutes les manifestations religieuses organisées par son association, à moins que de telles manifestations n'engagent des frais devant être supportés individuellement par chaque membre et que le *dahira* par le biais de sa caisse de solidarité ne puisse les prendre en charge : c'est le cas lors de l'organisation d'un pèlerinage, où chaque pèlerin doit prendre en charge ses frais de participation.

Le critère de mode d'organisation et de légitimation du pouvoir

Le pouvoir, que l'on peut définir comme la capacité d'influence active d'une personne ou d'une entité quelconque sur une autre, change de nature et de forme et d'objet d'une association à une autre.

Des caractéristiques du pouvoir qui est exercé dans l'association dépendent la plus ou moins grande emprise que celle-ci exerce sur ses membres.

Deux grandes catégories d'association sont ainsi à distinguer.

Les associations à pouvoir non réglementaire et décentralisé

De telles associations se caractérisent particulièrement par les faits suivants : d'abord tout le monde est habilité à exercer un pouvoir sous

réserve qu'il se définisse un champ spécifique d'intervention et inscrive son action dans un objectif de promotion quelconque pour le groupe ; ensuite il doit bénéficier d'un préjugé favorable, d'un crédit d'intention dans ce qu'il fait de la part de la majorité des membres. Ce qui fonde ici la légitimité du pouvoir c'est sa fonction pratique et, surtout, les avantages concrets que celui qui l'incarne et l'exerce apportent dans la vie de l'association ; il est quelque chose que l'on crée, prend et assume (Crozier 1977) et ceci dans le respect de quelques grands principes : la participation, la solidarité, l'unité et la promotion des membres, qu'il doit toujours viser en dernière analyse. C'est pour réaliser ces grands principes et s'adapter constamment aux changements de son environnement, que l'association manifeste une grande permissivité à l'atomisation ou à la segmentation du pouvoir qui dans bien des cas s'assimile au type de pouvoir charismatique quant à la façon dont il se constitue et se joue dans l'improvisation des rôles.

L'association où ce type de pouvoir se donne le mieux à voir est l'ASC où à côté du Comité Directeur (coordonnateur et exécuter des décisions) se constituent des espaces ouverts de pouvoir investis spontanément par les membres : Comité *Xon*,¹⁴ comité *Furrël*,¹⁵ etc., qui sont de nouveaux espaces d'initiatives et d'actions créés spontanément par des membres pour répondre à des besoins réels non pris en charge par les structures formelles de l'association : ce faisant, ces derniers s'investissent d'un pouvoir sur les choses touchant la vie de l'association.

¹⁴ Ce comité a pour rôle de gérer la relation entre l'équipe de football de l'association et les gens supposés disposer de pouvoirs occultes et susceptibles d'influer favorablement sur les résultats des compétitions que l'équipe dispute avec d'autres équipes rivales. Dans certaines ASC, ce comité est très puissant, car il est supposé contrôler le sort de l'équipe.

¹⁵ Ce comité est chargé en particulier de toutes les formes d'animation organisées susceptibles de générer des ressources pour l'association et de créer une ambiance amicale dans le quartier entre les membres de l'association.

Toutes les associations informelles et de type traditionnel manifestent à des degrés divers cette tendance à une atomisation positive du pouvoir.

Dans ces associations le pouvoir revêt en général trois natures :

Le pouvoir psychologique

Ce sont les caractéristiques spécifiques de la personnalité d'un membre dont l'influence qu'elles permettent d'exercer sur autrui peut dans le cadre des jeux d'interaction amener celui-ci à agir ou à réagir dans un sens déterminé, celui-là même qui est voulu et souhaité par la personne détentrice de ce type de pouvoir (Fauvet 1975:94).

La pertinence des propos, la séduction des mots employés, et la rigueur morale telle qu'elle transparait dans les comportements, chez un sujet, constituent des variantes de la manifestation de ce type de pouvoir qui, en agissant sur l'appareil psychique d'autrui, modifie sa perception des choses et, surtout, son rapport au sujet auquel il se soumet, dont il subit l'influence.

L'association, en elle-même, est un pouvoir de ce genre en ce sens qu'elle remplit une fonction de sécurisation du moi pour l'individu chez qui, en outre, elle développe un sentiment de puissance ; il y a une réactivation du narcissisme primaire suivie d'une réduction des angoisses existentielles et d'une augmentation de la confiance en soi, chez l'individu, membre de l'association. La prise d'initiatives sur son environnement devient plus fréquente et revêt un caractère plus audacieux, chez le membre : l'association accompagne l'individu qui en est membre dans sa quête d'affirmation de soi.

Le pouvoir idéologique

C'est particulièrement un pouvoir normatif dont le but est de définir des modèles de conduite et de pensée destinés à orienter l'action collective et de réguler les relations interpersonnelles dans le groupe et la communauté (Fauvet 1975:96) ; c'est lui qui manifeste le projet d'être du groupe sur lui-même et d'actions sur son environnement ; il

est doté d'une forte capacité de mobilisation si le détenteur, à partir de données de la réalité et de leur analyse, sait faire des propositions de modèles de conduite et d'action qui soient une réponse adéquate aux attentes collectives. Un tel pouvoir s'adresse aussi bien à la conscience qu'au subconscient et à l'inconscient des membres du groupe¹⁶. Dans les associations, la réitération de la nécessité de l'entente, de l'unité, de la solidarité, entre les membres du groupe considérés comme des frères fictifs issus d'une « même lignée maternelle » et tout le discours qui le justifie, illustrent ce type de pouvoir qui est, surtout, l'apanage des leaders d'opinion. Ceux-ci, au sein d'une association, peuvent être nombreux et leurs actions redondantes et de renforcement mutuel, tout comme ils peuvent se tailler, chacun, un champ de l'opinion auquel ils s'identifient et sur lequel ils développent des discours spécifiques. Le cas des *dahira*, où le discours sur la nécessité de la solidarité sur le plan social s'articule au discours sur la nécessité du respect des normes islamiques en ce qui concerne l'unité des musulmans, illustre bien cette deuxième forme de manifestation du pouvoir normatif.

Dans de telles associations, ce qui régit les comportements et les conduites des membres, ce ne sont surtout pas des règles imposées de l'extérieur et auxquelles ils n'adhèreraient qu'extrinsèquement, mais plutôt l'adhésion intrinsèque à un ensemble de valeurs formant un code référentiel pour le « guidage », à partir de l'intérieur de l'individu, de ses pratiques. A ce titre, si l'association arrive à instaurer son emprise idéologique sur ses membres, elle fonctionne, alors, comme un véritable pouvoir normatif. L'installation d'un tel pouvoir constitue un enjeu très important pour les associations dont le fonctionnement n'est pas régi par des règles formelles. Les tontines et *dahira* qui marchent le mieux sont celles où le pouvoir normatif de l'association est élevé ; pouvoir normatif qui se manifeste dans une culture associative diffuse qui impose aux membres une conduite particulière en matière de participation.

¹⁶ L'idéologie opère une influence sur l'appareil psychique total, car elle fait appel, à la fois, à la raison, à la morale et aux fantasmes les plus primitifs chez l'individu.

Le pouvoir de promotion

C'est le pouvoir qu'on a sur autrui et qui vient de la capacité qu'on a de répondre d'une façon satisfaisante à ses attentes intimes (Fauvet 1975:96).

C'est un pouvoir de résolution des urgences et, en tant que tel, il est tourné vers l'action. Sa finalité, c'est de changer, de transformer, une situation non désirable en une autre qui soit une réelle promotion pour le groupe ou partie de ses membres. Pour être accepté, celui qui l'exerce doit avoir à son actif, soit des «résultats» à faire valoir, soit disposer d'un capital social relationnel ou encore occuper une position stratégique susceptible d'être utilisée à des fins de résolution des urgences. La gestionnaire d'une tontine qui peut attribuer le gros lot prochain à un membre en difficulté financière, mais dont ce n'était pas encore le tour dans l'ordre d'attribution des lots, illustre bien ce type de pouvoir.

Il faut, cependant, signaler que le pouvoir de promotion, en tant qu'influence promotionnelle visant le développement personnel d'autrui, peut être exercé par l'association elle-même, si elle tolère toutes les formes d'expressions individuelles ou groupales qui ne remettent pas en cause ses principaux fondements. Dans ce cas, même si l'association est dotée d'un règlement intérieur écrit, celui-ci ne constitue pas une référence pour les conduites concrètes, car ce qui compte le plus c'est de participer et de s'impliquer dans le respect de l'unité et de la cohésion du groupe et, de ce fait, toutes les formes de déviations par rapport à la règle, sont tolérées, pourvu qu'elles innoverent sur ce qui existe, permettent à l'individu de s'exprimer en poursuivant un but valorisant pour l'association. C'est cette tolérance de l'association, par rapport aux conduites apparemment non conformes à son règlement, si celui-ci existe, qui paradoxalement semble renforcer l'identification du membre à son association qui devient pour lui un cadre d'épanouissement de sa personnalité : l'individu y dispose d'une marge de liberté qui lui permet de s'exprimer utilement et de mieux se valoriser.

Les associations à pouvoir réglementaire

Ce sont les associations légalement constituées dont le référentiel du point de vue de leur fonctionnement est constitué par les dispositions de leurs statuts et de leur règlement intérieur, celles-ci ne pouvant faire l'objet d'une modification que sous réserve que les changements à y apporter soient notifiés aux autorités compétentes et acceptés par elles. Dans de telles associations, les différentes structures, leur mode de fonctionnement, les rôles des personnes dirigeantes, les droits et devoirs des membres, les buts poursuivis, etc. sont consignés dans les statuts et le règlement intérieur qui constituent le lien principal, sinon essentiel, voire exclusif, unissant les membres. Ici, la dimension affective des relations humaines, ainsi que la nécessité de leur renforcement ne sont pas vraiment prises en compte : ce qui compte ce sont les rapports fonctionnels définis dans les documents officiels de l'association, ainsi que les modalités pratiques de leur actualisation.

Ce qui semble motiver les membres d'une telle association à procéder à la reconnaissance juridique de celle-ci c'est le désir d'accéder aux opportunités que peuvent leur offrir la légalité (subventions, crédits bancaires, etc.) ainsi que la volonté de faire jouer aux institutions de tutelle le rôle d'arbitre en cas de conflits entre des membres portant sur le fonctionnement des structures, ou encore sur les objectifs de l'association.

Dans ces associations, le pouvoir revêt deux formes principalement : le pouvoir de contrôle et le pouvoir de gestion qui sont définis dans les statuts et le règlement intérieur de l'association. Les champs couverts par ces pouvoirs, les procédures de nomination, de prise de décision, d'exécution des tâches de direction, etc., sont fixés avec précision. Les coopératives et les GIE peuvent être cités en exemple en raison du fait qu'elles sont toujours des associations déclarées, disposant donc de statuts et d'un règlement intérieur.

Le pouvoir de contrôle

La fonction de ce pouvoir consiste à faire se conformer les comportements, les conduites et l'ensemble des pratiques en œuvre au sein de l'association ou en dehors d'elle, mais poursuivant des objectifs au nom de celle-ci, aux dispositions statutaires ou réglementaires qui les régissent ou encore aux décisions arrêtées souverainement dans les structures délibératives. Toutes les structures fonctionnellement différenciées de l'association peuvent être dotées d'un tel pouvoir chargé de contrôler les pratiques dans les domaines où celles-ci interviennent dans la mesure où elles doivent fonctionner suivant des règles définies d'avance. La nécessité d'un tel contrôle s'explique, dans bien des cas, par le fait que, dans ces associations, le pouvoir normatif n'est pas très développé et que le seul lien tangible entre les membres et susceptible d'engendrer une synergie d'actions entre eux est le système réglementaire instauré et destiné à orienter les conduites et les actions des membres. Cependant, ce système réglementaire, à cause de sa rigidité même, fait obstacle aux initiatives personnelles dans le jeu des prises de rôles nouveaux que peuvent imposer les changements intervenus dans l'environnement: il peut s'en suivre une baisse de la motivation à participer dans la vie de l'association chez ceux qui sont exclus du pouvoir de contrôle ou dont les «nouveaux pouvoirs» qu'ils créent, par prise de nouveaux rôles, ne sont pas pris en compte par le groupe fermé à toute innovation.

Quand le pouvoir de contrôle est fort et contraignant, il faut des buts hautement valorisants, assortis de gratifications certaines pour les membres, pour que ces derniers restent dans l'association: c'est le cas notamment des coopératives d'habitat et des GIE ayant affaire avec les banques et où le pouvoir de contrôle s'exerce surtout dans le domaine financier et de façon très contraignante pour les membres qui doivent s'acquitter régulièrement de leurs différentes contributions financières nécessaires à la réalisation du projet social. L'accès à l'habitat et au crédit bancaire pour la réalisation du projet social que

permettent ces associations, confèrent à celles-ci une haute valeur utilitaire pour les membres.

Ce pouvoir de contrôle peut exister aussi dans les associations de type traditionnel telles, par exemple, les tontines et les associations de ressortissants, mais dans celles-ci il s'articule au pouvoir normatif qui le renforce, le crédibilise et facilite son exercice : l'emprise des normes de l'association sur ses membres suffirait pour faire agir ceux-ci dans le sens souhaité pour le bon fonctionnement du groupe. Les tontines fonctionnant encore à la manière traditionnelle et où l'esprit de *nawlé*¹⁷ est cultivé dans le groupe, en constituent un exemple.

Le pouvoir de gestion

Ce pouvoir a pour fonction principale d'assurer le bon fonctionnement et le développement du système mis en place, d'apporter les rectificatifs nécessaires dans les mécanismes de celui-ci en matière d'approvisionnement et d'affectation des ressources, le tout devant se faire en rapport avec les contraintes internes au système et celles liées à l'environnement. Un tel pouvoir se retrouve dans tous les domaines investis par l'association et sur lesquels celle-ci cherche à exercer une action de maîtrise. L'exercice de ce pouvoir de gestion semble revêtir une importance primordiale pour les associations de type moderne, utilitaire ou de développement à ressources endogènes ou d'appui au développement, surtout durant la phase de réalisation de leurs objectifs. En effet, c'est durant cette phase que le pouvoir de contrôle est réévalué quant à ses buts et ses résultats et les mécanismes de son exercice réajusté en vue d'une meilleure adaptation par rapport aux nouvelles contraintes et aux contradictions qui surgissent, tant au niveau interne (conflit entre fins partielles) que celui externe (limites des stratégies). Il s'agit, ici, non pas seulement de gérer la relation ressources/objectifs, mais aussi les relations conflictuelles entre

¹⁷ *Nawlé* : chez les Wolof, c'est celui que l'on choisit comme un modèle, une référence et avec lequel on rivalise en matière de vertu, de bonne conduite. On doit être irréprochable face à son *nawlé*.

groupes différenciés sur des points et des domaines d'enjeux. Cette gestion doit s'appuyer, certes sur des règles internes, mais aussi sur les normes et règles externes¹⁸ à l'association qui existent et le pouvoir qui la concerne ne peut s'exercer que dans les limites imposées par ces règles. C'est ainsi que dans les coopératives d'habitat sont exclus, au moment de la réalisation du projet social, les membres qui ne remplissent pas les conditions d'âge ou de revenus exigibles du point de vue de la banque qui pré-finance le projet coopératif, quand bien même ils seraient les initiateurs de la coopérative, à moins que celle-ci ne prenne en charge la gestion alternative d'un système de péréquation des revenus et des charges locatives¹⁹ : ceci doit se faire dans les limites acceptables par les membres et en tenant compte des dispositions réglementaires en la matière. La faible flexibilité des règles réduit beaucoup les possibilités pour les membres de négocier le pouvoir de gestion. La gestion se fait suivant le mode de l'exclusion : tout ce qui n'est pas prévu par les règles existantes doit être, en principe, rejeté.

Le pouvoir de gestion existe aussi dans les associations de type traditionnel, mais son exercice est énormément facilité par les normes intériorisées qui prescrivent les conduites à tenir et exercent un pouvoir moral sur les pratiques. Ici, en l'absence même de règles

¹⁸ Avec l'avènement de la démocratie et l'exigence de transparence qui l'accompagne dans les modes de gestion, les membres d'une association, non seulement, deviennent plus critiques par rapport aux dirigeants, mais aussi plus regardants par rapport aux démarches que ces derniers effectuent au nom de l'association. Ce changement d'attitude, chez les membres de l'association, n'a pu intervenir que parce que la démocratie est aujourd'hui devenue un fait culturel et une pratique dans l'environnement de l'association. Autrefois la démocratie organisationnelle existait, certes, dans les textes (les statuts et règlements intérieurs) des associations, mais n'était pas véritablement appliquée.

¹⁹ La distribution des charges locatives se fait en fonction non pas seulement du standing du logement pris, mais aussi du montant réel des revenus. De ce fait pour le même standing, certains membres vont payer moins que ce qu'il devraient payer, alors que d'autres vont payer bien davantage. D'après ce système, qui met en avant la solidarité coopérative, les gros revenus doivent payer plus et les petits revenus moins.

formelles qui fixent des frontières entre les domaines de gestion de l'association ou entre celle-ci et son environnement, le pouvoir de gestion, quant à son objet ponctuel et les modalités de son application, fait toujours l'objet d'une négociation au sein de l'association. Le caractère évolutif de ces associations et leurs vocations affichées de toujours tenir compte de toutes les urgences qui se posent au niveau individuel et celui collectif renforcent encore davantage cette disposition, chez les membres, à négocier le pouvoir de gestion dans les associations de type traditionnel. Ici, la gestion semble se faire suivant le mode de l'intégration : les changements intervenus dans l'environnement de l'association sont pris en compte par celle-ci.²⁰

Le critère de la capacité de maîtrise des contraintes

Une association doit tenir compte d'une double contrainte au cours de son existence : d'un côté, il y a les contraintes internes²¹ liées à son fonctionnement et qui peuvent être assimilées aux facteurs internes qui sont à l'origine du décalage entre le fonctionnement idéal attendu et le fonctionnement réel, et de l'autre, il y a les contraintes externes²² liées à son développement et qui ont comme origine les obstacles qu'oppose l'environnement à la réalisation de ses stratégies d'emprise développées sur celui-ci et dont la finalité est la promotion et la réalisation des objectifs poursuivis.

Entre le fonctionnement, le développement et les contraintes qui leur correspondent, il y a des liens évidents : les stratégies de

²⁰ Dans les tontines, il est courant de voir un membre ayant un besoin pressant d'argent solliciter la gestionnaire pour l'obtention d'un prêt, alors que la pratique du prêt n'est aucunement autorisée dans les tontines.

²¹ Parmi ces contraintes internes, nous pouvons citer l'insuffisance des ressources provenant de la contribution des membres, l'absence de compétences particulières dans certains domaines de gestion, le manque de moyens logistiques, etc.

²² Parmi ces contraintes externes, il y a l'environnement institutionnel plus ou moins défavorable, (les limites imposées par les lois et règlements existants dans le domaine associatif, par exemple), les difficultés pratiques de l'intervention sur le terrain, etc.

fonctionnement doivent tenir compte des stratégies de développement et réciproquement ; et ceci doit se traduire par une continuité dans le système des relations structurelles entre les deux stratégies ; de même, étant donné que le degré de manœuvrabilité²³ des contraintes n'est pas le même pour l'association selon le lieu où elles sont localisées et leur nature, celle-ci doit les prévoir dans ses stratégies et opérer des priorités d'action.

Ces considérations sur les associations permettent de distinguer :

Les associations à capacité de maîtrise intégrale

La particularité de telles associations est qu'elles disposent de ressources endogènes potentielles ou réelles aisément mobilisables à des fins de réalisation d'objectifs très motivants pour leurs membres ou la communauté et qui sont identifiés pour constituer le ou les projet(s) du groupe. Ici, les objectifs sont à la dimension des moyens propres de l'association qui, par ailleurs, maîtrise bien les sécants de son environnement pertinent réel : elles sont le plus souvent très performantes. Ces associations connaissent, en outre, une forte vie de relations et un niveau de participation élevé de leurs membres. Les associations de type traditionnel, à fonction normative dominante ou à but utilitaire ou de développement, et qui recrutent leurs membres au

²³ Ce degré de manœuvrabilité est plus élevé pour les contraintes internes que pour celles externes : alors que les associations élèvent sans cesse le niveau de formation et de compétence de leurs membres (des séminaires sont souvent organisés à cet effet) et se structurent davantage. Par contre elles n'arrivent pas encore à obliger l'Etat à modifier les textes qui régissent le fonctionnement des associations qui, selon les acteurs du mouvement associatif, comportent des limites qui constituent un véritable handicap pour une meilleure participation des associations au développement local : les limites en question résident dans l'interdiction formelle faite aux associations de procéder au partage entre ses membres des bénéfices résultant d'activités lucratives menées pour le compte de l'association. En fait, l'intérêt porté sur le partage des bénéfices indique tout simplement que le bénévolat associatif est entrain d'être remis en cause par les acteurs mêmes du mouvement associatif dont la plupart, il faut le dire, sont sans revenu. Cette situation montre qu'il existe un véritable décalage entre les textes de lois et la réalité des pratiques associatives.

sein d'un même quartier ou d'un même lieu de travail, etc. répondent aux caractéristiques des associations à capacité de maîtrise intégrale²⁴ : c'est le cas des tontines à objectifs de quartier ou de lieu de travail, (le bénéficiaire du gros lot ne doit dépenser ses fonds qu'à des fins préalablement définies par le groupe) ou encore des *sani-jamra* ou associations de ressortissants engagées dans des actions de développement au sein des villages.

Les associations à capacité de maîtrise conditionnée

Ce sont les associations dont les objectifs ambitieux sont irréalisables à partir des ressources propres qui sont en fait insuffisantes, mais qui évoluent dans un environnement institutionnel qui leur est favorable. Ces associations ont un besoin de complément de ressources externes qu'elles chercheront à obtenir auprès des institutions, en acceptant de se soumettre à leurs conditions ou en négociant celles-ci : c'est le cas, le plus souvent, des associations de type moderne légalement constituées, telles les coopératives d'habitat qui ne peuvent réaliser leur projet social qu'en se faisant financer par les banques, sous réserve de respecter les conditions de remboursement imposées par celles-ci ; il en est de même de la réalisation des projets de développement dont certaines ONG sont porteuses et qui nécessitent l'octroi par des bailleurs de fonds de subventions consistantes.

Les associations à capacité de maîtrise marginale

Ce sont les associations qui ne disposent pas de moyens propres à la hauteur de leurs objectifs, mais qui en plus ne bénéficient d'aucun crédit favorable de la part des institutions financières ; leur pouvoir de pression sur les autorités est également nul, sinon très limité, marginal, et très peu efficace pour leur permettre d'espérer un quelconque soutien susceptible de renforcer leur crédit ; elles évoluent dans un environnement institutionnel non favorable, parfois hostile à

²⁴ Le principe « compter sur soi-même » qui favorise l'émergence et le développement de pratiques qui renforcent l'endogénéité est particulièrement mis en valeur par ces associations.

leur nature et/ou à leur objectif social. Les coopératives artisanales de production ou encore les coopératives de transporteurs en sont des exemples malgré toutes les démarches entreprises par leurs dirigeants auprès des banques, des institutions de l'Etat en vue d'obtenir des financements pour leurs projets. Ces associations n'ont jamais réussi à obtenir gain de cause. De telles coopératives sont victimes de préjugés défavorables à leur endroit par les bailleurs de fonds (les banques, surtout) et les institutions de l'Etat à cause de l'appartenance de leurs membres à des activités ou à des métiers dits informels et qualifiés d'instables, à tort ou à raison, par ces derniers.

La spécification des associations : leurs atouts et leurs faiblesses

Les associations ne présentent ni les mêmes atouts, ni les mêmes faiblesses en matière de capacités à réaliser la promotion socio-économique de leurs membres ou un projet de développement communautaire. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il peut exister une grande différence d'une association à une autre tant dans le mode de constitution de leurs ressources, de la définition et de l'exercice du pouvoir, que dans leur degré d'ancrage dans le milieu ou encore de maîtrise du rapport entre leurs objectifs et les moyens dont elles disposent ou qu'elles peuvent mobiliser.

Nous caractériserons d'abord, pour les différents types d'association qui existent, leurs points forts et leurs faiblesses.

Ensuite nous essayerons de proposer un modèle d'association qui intégrerait les différents atouts et minimiserait les risques liés aux faiblesses.

Les ASC : Association sportives et culturelles

Ce sont des associations qui poursuivent des buts sportifs, culturels et dont les activités sont circonscrites dans les limites des quartiers où elles recrutent le gros de leurs troupes. Ce sont des associations de type informel pour la plupart ; elles sont composées de jeunes qui ne s'adonnent à leurs activités favorites que pendant les grandes vacances

scolaires. Des changements ont cependant commencé à voir le jour au sein de ces associations depuis la fin des années 80 : le mouvement *set setal*²⁵ qui s'est déroulé sur l'étendue du territoire et qui a concerné particulièrement les jeunes, est en fait une demande de participation de ces derniers à la vie et au développement de leurs villages ou quartiers. Ce mouvement s'est prolongé, mais sous une forme moins spontanée et plus organisée, dans un autre type de mouvement à caractère économique, le mouvement GIE²⁶ qui commençait lui aussi à gagner du terrain surtout dans le milieu des jeunes, en milieu urbain.

Un certain nombre de constats peuvent être faits à leur endroit du point de vue de leurs rapports avec leur environnement, leur fonctionnement et leur développement.

Leurs atouts

Elles ont une grande assise de masse : pratiquement, tous les jeunes des quartiers où elles sont implantées en sont membres de fait et elles sont soutenues à l'occasion des compétitions sportives et des manifestations culturelles qu'elles organisent par tous les habitants des quartiers où elles sont implantées, tant matériellement que financièrement.

²⁵ Il s'est agi, entre 1988 et 1989, d'un vaste mouvement populaire d'assainissement des quartiers dont le moteur a été les jeunes des ASC : à cette époque, les quartiers de Dakar étaient encombrés d'ordures ménagères que la société chargée de leur enlèvement n'arrivait pas à évacuer, faute de moyens suffisants pour ce faire. Ce mouvement qui traduisait, en fait, un réel désir de participation des jeunes au développement de leur quartier avait fini par gagner toutes les villes du pays sans exception ; il avait revêtu un caractère national et avait laissé ses marques particulières partout : des édifices dressés, des peintures murales, des espaces publics de rencontre aménagés, etc.

²⁶ La loi organisant l'existence et le fonctionnement des GIE date de 1984 (loi 84-37 du 11 mai 1984) mais c'est véritablement à partir de 1988 que l'existence des GIE a commencé à devenir un fait social réel, le nombre de GIE déclaré à Dakar étant passé de 49 en 1987 à 133 en 1988 et à 170 en 1989. Près de 64 pour cent d'entre eux étaient composés de jeunes gens dont l'âge variait entre 20 et 40 ans.

Le degré d'identification des habitants du quartier à leur ASC est tellement élevé que quand celle-ci dispute un match avec une association rivale (celle d'un quartier proche), la mobilisation populaire est à son niveau le plus élevé dans tous les domaines ; les quêtes organisées dans les quartiers pour avoir des ressources financières nécessaires devant permettre d'assurer la préparation de l'équipe en compétition et de motiver les joueurs permettent, souvent, de collecter plusieurs centaines de milles francs CFA en l'espace de deux à trois jours dans les quartiers où la population active occupée est particulièrement importante.

Toutes les bonnes initiatives émanant des habitants du quartier sont acceptées et prises en compte par l'association qui, en outre, sollicite toutes les expertises disponibles dans son environnement et pouvant lui être d'une utilité quelconque pour son fonctionnement et la réalisation de ses objectifs. De même, tout nouveau besoin collectif exprimé par les membres ou par les habitants du quartier, est sérieusement considéré et traduit en projets que l'association s'efforce de réaliser, quitte pour ce faire à donner naissance à des structures nouvelles, tels des GIE ou des associations dites de développement pour les prendre en charge : de ce point de vue, l'ASC se manifeste comme une véritable école populaire d'apprentissage de l'entreprenariat pour le développement local.

D'une façon générale, l'association intègre les ressources et les nouveaux besoins de son milieu et les traduit en projets ou en atouts pour son fonctionnement et son développement.

Leurs faiblesses et handicaps

Les activités les plus populaires sont les activités sportives et culturelles et non les activités économiques ou sociales, même si ces dernières, compte tenu du caractère évolutif de ces associations, sont de plus en plus prises en compte par ces associations.

Le dynamisme réel de ces associations ne s'observe principalement que durant la période des grandes vacances scolaires

principalement qui correspondent au moment de l'année où la disponibilité des jeunes (élèves, étudiants, enseignants, etc.) aux activités de loisirs est maximale.

Les projets collectifs à caractère économique, surtout, font l'objet d'un moindre soutien populaire sur le plan financier par les populations que les activités sportives et culturelles.²⁷

Le refus de toute soumission de ces associations aux hommes ou aux partis politiques, tout en garantissant leur apolitisme statutaire et leur unité, diminue cependant leurs chances d'être soutenues par les institutions dans la poursuite de leurs projets dans le domaine économique et social.²⁸ Le caractère informel de ces associations (la plupart) limite aussi leurs possibilités de partenariat avec les bailleurs de fonds qui mènent des actions d'appui au développement local.

Les associations rotatives d'épargne et de crédit : les tontines

Ce sont des systèmes informels d'épargne et de crédit pouvant revêtir une forme monétarisée ou non (Dromain, Tramont 1987). Elles constituent un élément important de la culture urbaine et une pratique

²⁷ Les populations sont sceptiques par rapport aux possibilités de réussite des projets économiques si elles ne doivent être financées qu'à partir des collectes d'argent organisés dans le quartier ; il y a, ensuite, le risque de malversations financières qui vient renforcer ce scepticisme de départ.

²⁸ Les ASC qui sont les associations qui regroupent le plus de jeunes au niveau national font l'objet en raison de l'électorat potentiel qu'elles constituent, de manœuvres de séduction et de soumission de la part du parti au pouvoir et des autres partis politiques de l'opposition. Mais, l'affirmation de leur apolitisme fait que contrairement aux groupements féminins connus pour leur proximité avec le parti au pouvoir et qui reçoivent beaucoup de financements pour leurs projets, les ASC, elles, malgré les nombreux GIE qu'elles ont créés demeurent les parents pauvres du financement associatif. Cependant, en 1999, un an avant les élections présidentielles qui devaient être organisées en février 2000, l'Etat avait initié le projet ASC-Emploi d'une enveloppe de plusieurs centaines de millions de francs CFA destinés au financement des projets des ASC : il s'agissait certainement là d'une manœuvre électorale du Parti socialiste (PS) encore au pouvoir pour séduire le potentiel électoral des ASC au nombre d'environ 600 au niveau national.

compétitive et alternative par rapport au circuit formel financier. Le plus souvent exclusivement composées de femmes, ces associations sont localisables, dans la plupart du temps, dans les quartiers d'habitation, les lieux de travail. Le montant de la mise et le nombre de parts admis par personne, la périodicité de la levée des fonds, le cycle de vie, la destination des fonds, etc., toutes choses qui peuvent se présenter suivant des modalités diverses d'une tontine à une autre déterminent le fonctionnement réel des tontines; il en est de même de la destination qui est assignée aux fonds : ceux-ci peuvent être utilisés librement par le bénéficiaire ou, au contraire, destinés, sur la base de dispositions réglementaires, à être dépensés, exclusivement, à des fins déterminées. Beaucoup de femmes d'affaires, surtout dans le milieu des commerçantes, n'ont pu démarrer leurs activités ou développer celles-ci que grâce à leur participation à des tontines, dont certaines peuvent mobiliser des sommes importantes à chaque levée de fonds : cinq cents mille à plus d'un million de francs CFA. Très évolutives, les tontines se professionnalisent et se formalisent aussi de plus.

Leurs atouts

Les membres de l'association se connaissent le plus souvent (ils habitent le même quartier, fréquentent le même lieu de travail ou ont des liens de parenté, etc.), surtout dans les tontines traditionnelles où, dans bien des cas, ils ont fait l'objet d'une sélection par les initiateurs et futurs gestionnaires de la tontine : la crédibilité morale et la capacité financière sont les principaux critères de choix des futurs membres par l'initiateur de la tontine.

Dans les cas où la tontine se professionnalise,²⁹ les futurs membres n'ont plus besoin de se connaître mutuellement, mais, par

²⁹ Il existe au moins deux formes de professionnalisation des tontines : dans une première forme, la tontine est composée exclusivement de personnes de même profession et ou de mêmes préoccupations et buts et ses règles de fonctionnement sont en complète adéquation avec les buts poursuivis ; dans une deuxième forme, la tontine est délocalisée en ce sens que ses membres n'habitent le même quartier, ne travaillent ensemble, ni ne se connaissent, et la gestionnaire de la tontine est une

contre, la gestionnaire qui est l'initiatrice de la tontine doit, quant à elle, connaître tous les membres qu'elle doit minutieusement sélectionner, car seule sa responsabilité est désormais engagée.

C'est la sauvegarde de l'honneur et de la dignité personnelle, dans un milieu où tout le monde se connaît et où tout manquement à ses engagements vis-à-vis d'un tiers ou du groupe peut se traduire par une sanction de marginalisation et/ou de retrait de tout crédit d'intention, qui constitue le pouvoir de contrôle collectif sur les comportements et les conduites individuels. Ici, c'est l'adhésion intrinsèque de l'individu aux valeurs de dignité et d'honneur qui norme sa conduite, en la rendant conforme aux attentes du groupe ou d'autrui. Cependant les précautions de formalisation³⁰ prises dans les tontines en voie de professionnalisation montrent que le pouvoir d'influence de l'honneur sur les comportements est en baisse. C'est pour renforcer ce pouvoir dans les tontines traditionnelles que l'interconnaissance qui fonctionne déjà comme un pouvoir de dissuasion (envers certains individus) peut voir son influence renforcée par des dispositifs de socialisation/intégration : le temps des levées de fonds est aussi un temps riche en relations sociales, grâce à l'organisation parallèle d'un *mbëxeel* (festivité où on confectionne un mets spécial à base de riz appelé *mbëxeel*) chez la gestionnaire ou la personne dont c'est le tour de bénéficier du gros lot ; cela renforce la cohésion et l'emprise du groupe sur ses membres.

Le gros lot est utilisé par les bénéficiaires à des fins de promotion sociale ou économique ou encore pour rembourser leurs dettes et faire

vraie professionnelle de la gestion tontinière : elle peut totaliser une dizaine d'années d'expérience dans ce domaine et en faire même son métier.

³⁰ Il existe effectivement une tendance à la formalisation dans les tontines qui consiste principalement à doter la tontine d'un règlement intérieur dont l'adoption par les membres fait l'objet d'un procès-verbal signé par ces derniers et constaté au niveau d'un commissariat de police. Cela réduit les risques d'arbitraires dans la gestion tontinière et de malentendus entre membres en ce qui la concerne, de refus de rembourser le crédit octroyé.

face à des urgences : il joue le rôle de réducteur de tensions chez le bénéficiaire, à qui il permet réaliser ses objectifs du moment.

La pratique tontinière déjà très répandue a beaucoup contribué à l'essor actuel des mutuelles de crédit dont elle a préparé le terrain.

Leurs faiblesses et handicaps

L'accès aux gros lots, là où le cycle de vie est long, nécessite des fois une longue attente, quelles que soient les modalités de désignation du bénéficiaire : tirage au sort, numéro d'ordre, etc.

Dans les cas où un des membres doit disposer, dans un délai très court, de ressources financières à utiliser à des fins d'investissement ou de résolution d'une urgence, cette longueur d'attente peut être un handicap : ce problème est parfois résolu grâce à des arrangements internes dans l'ordre des attributions, si cet ordre est connu d'avance.

La durée de vie de l'association est relativement courte : une période qui couvre d'un à trois cycles en général, avec pour chacun d'eux une recomposition de l'effectif, de nouvelles adhésions et des abandons étant chaque fois enregistrés.

L'association est perçue comme un simple instrument au service de la promotion individuelle par ses membres.

Cette situation ôte à toute action collective la possibilité de s'inscrire véritablement dans une logique d'action communautaire.

Les associations religieuses : les «dahiras»

Ce sont des associations regroupant des gens se réclamant d'un même courant mystique et d'un même guide spirituel. De telles associations sont nombreuses en milieu urbain (Samb 1989:95-105, Diop 1982:293-318) ; elles sont localisables dans les zones d'habitation (les quartiers et sous-quartiers), les lieux de travail (les *dahira* d'entreprises), les établissements scolaires (les universités). Leur taille, plus ou moins importante, dépend de l'aura des dirigeants, du crédit religieux et spirituel des marabouts qui les parrainent. Elles

peuvent se regrouper en fédération au niveau régional ou national : dans ce cas, le nombre de leurs membres peut atteindre plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de milliers de fidèles. Ces membres, dans les *dahira*, sont en majorité des jeunes et des femmes.

Traditionnellement, les *dahira* remplissent trois fonctions essentielles :

- une fonction éducative en matière de religion ;
- une fonction de solidarité et d'assurance mutuelle entre les membres : l'esprit de solidarité et d'entraide est encouragé non pas seulement parce qu'il est une dimension de la culture locale, mais aussi et surtout parce qu'il constitue une recommandation importante de l'Islam ;
- une fonction de diffusion des mots d'ordre et consignes des marabouts en direction des fidèles³¹ et de transmission des doléances de ceux-ci aux marabouts.

Leurs atouts

Il existe une forte synergie entre les membres quand il faut agir conformément aux vœux du guide religieux : la foi religieuse et l'identification des membres à leur marabout, c'est ce qui semble constituer, ici, le fondement de l'unité du groupe, de sa discipline et de son identité. On jure par le nom de son marabout dont la bénédiction est particulièrement recherchée.

Les *dahira* étant des associations très évolutives, la solidarité en leur sein ne se manifeste plus seulement dans le domaine social ; elle consiste, aussi, de plus en plus, en des actions collectives de mise en œuvre d'unités de productions de biens et services en vue de favoriser l'insertion économique des membres, de structures de formation

³¹ Cette fonction est surtout activée en période électorale, les marabouts étant en général de grands électeurs qui entraînent dans leurs choix politiques leurs fidèles.

professionnelle, etc. Le *dahira* s'adapte aux exigences socioculturelles de son environnement urbain en évolution.

La mobilisation des membres est aisée pour tout problème religieux ou confrérique, social ou économique qui correspond aux domaines susceptibles d'être investis par l'action collective confrérique : la participation et l'implication des membres pour la recherche de solutions ou pour la réalisation des objectifs de l'association sont, dans ce cas, très fortes.

Leurs faiblesses et handicaps

L'exclusion faite aux gens appartenant à une religion autre que l'islam ou s'inspirant d'un autre guide spirituel limite les possibilités d'adhésion et de participation à l'association.

Les actions que l'association mène, qu'elles soient de soutien moral ou financier à des individus ou de prises en charge d'aspirations plus collectives, ne concernent en définitive qu'une minorité de personnes : les membres de l'association et leurs proches de même religion ; elle mène une action sélective de gratification.

Très subordonné au guide et à sa doctrine, le *dahira* manifeste peu d'autonomie de réflexion, d'initiative et d'action, quand il s'agit de prendre position publiquement par rapport à certains problèmes politiquement chargés ou de s'investir dans des actions de grande envergure.

Les associations de ressortissants

De telles associations regroupent, en milieu urbain, des gens appartenant à un même village ou à un même groupe de villages affinitaires ou encore à une même subdivision administrative : région, département, arrondissement, commune. Il en existe, surtout, au niveau des agglomérations urbaines qui sont les destinations privilégiées de migrants ruraux ou des migrants inter-urbains.

Dans ces agglomérations, c'est surtout dans les quartiers périphériques, lieux de concentration des néo-citadins, où l'on dénote le plus leur dynamisme. Eclatée en comités qui sont ses démembrements au niveau des quartiers ou de groupe de quartiers, l'association assure au moins trois fonctions majeures.

- *Accueil* : quand les migrants arrivent pour la première fois en ville, ce sont les membres du même village qu'eux qui les accueillent, les hébergent au besoin, assurent progressivement leur intégration dans le quartier, la ville et les connectent à différents réseaux ethniques ou de parenté ; le but visé étant de leur épargner les traumatismes psychologiques qui peuvent naître de la solitude affective excessive ou d'isolement social prolongé consécutifs à leur situation de nouveaux migrants.
- *Solidarité* : la fonction de solidarité est très importante dans ces associations qui fonctionnent comme une grande famille avec des obligations réciproques de soutien, d'aide, les uns envers les autres. De même, chaque membre est une porte d'entrée dans divers réseaux de solidarité que le nouveau venu peut intégrer. Dans ces associations, chacun utilise les atouts personnels qu'il détient pour soutenir le désir, la volonté d'intégration et de promotion sociale des autres. Les domaines où cette solidarité s'exercent le plus souvent sont l'habitat, l'emploi et les cérémonies familiales (mariages, baptême et funérailles).
- *Développement* : l'attachement des membres à leur terroir d'origine constitue une des caractéristiques fondamentales des associations de ressortissants. Cet attachement est également une source de motivation pour entreprendre des actions de développement en direction des villages : la ville pour ces associations n'est qu'un tremplin pour le développement des villages ou encore un « simple moyen » à utiliser pour assurer la promotion économique et sociale des populations des villages : les ressortissants de ces villages y

transfèrent une partie de leurs revenus pour financer des projets de développement co-initiés avec les résidents.³²

Leurs atouts

L'unité des membres est forte ; elle est fondée sur leur attachement aux mêmes valeurs et causes à défendre : forte identification au village, à la même sub-culture du terroir et une forte aspiration collective au développement pour leur lieu d'origine. Le pouvoir normatif est particulièrement³³ fort dans ces associations : il y est le fondement de la discipline nécessaire, tant pour leur bon fonctionnement que pour la réalisation de leurs objectifs.

Les contributions financières obligatoires mais dont le montant peut varier en fonction de la situation économique de chaque membre, sont destinées à la réalisation des objectifs de développement de l'association ; elles sont aussi importantes que la participation physique, rendue obligatoire elle aussi, aux manifestations culturelles et réunions organisées par l'Association. Cette situation favorise la communication, les échanges directs entre membres du groupe, et partant, contribue à renforcer les mécanismes d'identification et les actions de solidarité.

De telles associations sont particulièrement nombreuses et dynamiques dans les zones urbaines périphériques où la coexistence ethnique s'accompagne de manifestations identitaires qui prennent parfois l'allure de rivalités et de compétition en matière d'interventions pour le développement des villages d'origine : les associations de ressortissants sont le moteur de cette dynamique de compétition intervillageoise en matière de développement local.

³² Des salles de classe, des postes de santé ou des maternités, des lieux de culte, des forages, sont les types de réalisation les plus courants de ses associations.

³³ Il peut cependant être renforcé par des règles de conduite dont la non-observation entraîne des sanctions tangibles et très codifiées (amendes, blâmes, exclusion) qui frappent immédiatement les auteurs.

Leurs faiblesses et handicaps

L'association exclut de sa zone d'intervention toutes les localités, hormis celles dont sont originaires ses membres, ce qui réduit son champ de sollicitation : des personnes ressources proches et susceptibles de lui être utiles sont ignorées.

L'échelle des valeurs et des priorités en matière d'action de développement n'est pas toujours la même pour les membres de l'association résidant en milieu urbain et les habitants des villages d'origine. Des risques existent qu'à des projets d'investissements productifs ou à effets de renforcement du bien-être social, individuel et collectif correspondant aux aspirations des jeunes organisés en milieu urbain, se substituent des investissements improductifs à caractère ostentatoire répondant plus à des préoccupations de prestige, de culte, imposés par les aînés restés au villages. Le rythme du développement local peut être ralenti à cause de cela si l'association n'a pas une grande capacité de maîtrise de cette pesanteur endogène.

Les groupements d'intérêt économique (GIE)

Ce sont des associations, mais qui peuvent fonctionner comme des sociétés commerciales. Les facilités qu'offre leur cadre juridique en matière de création (non-obligation de libération d'un capital, pas d'actes notariés) ont fait de ces associations-sociétés, pour bon nombre de jeunes en milieu urbain, des lieux d'expérimentation de l'esprit d'entreprise, d'apprentissage du travail en équipe et des règles élémentaires de gestion.

A Dakar, ces GIE constituaient entre 1986 et 1990, le cinquième du nombre des sociétés commerciales créées dans la même période ; près de 60 pour cent de leurs membres étaient composés de personnes âgées de 20 à 40 ans.

Aujourd'hui, le nombre de GIE créés annuellement est en passe d'être le même que celui des SARL (Société à responsabilité limitée).³⁴

Il faut cependant dire que le développement des GIE, en milieu urbain, se heurte à un double écueil qui consiste dans :

- la difficulté pour les membres de réunir la somme devant permettre de payer tous les frais nécessaires en vue de l'enregistrement de l'association afin de lui donner une existence légale ;
- la difficulté pour l'association de trouver un financement extérieur permettant de faire face, d'une part, aux frais de fonctionnement et, d'autre part, de réaliser ses objectifs dans les domaines d'activité qu'elle s'est choisis : les domaines d'activité des GIE évoluant en milieu urbain sont, ordinairement, le commerce ou le service qui malheureusement, pour les bailleurs de fonds, ne constituent pas une priorité en matière de soutien pour le développement à la base.

Il existe, cependant, un environnement institutionnel favorable, mais les principaux bénéficiaires de cette situation sont les GIE qui s'investissent dans le secteur primaire ou qui évoluent en milieu rural : seules quelques ONG telles que le FED (Fonds européen pour le développement) soutiennent les GIE menant des activités dans le secteur secondaire en milieu urbain.

³⁴ Les longues procédures rebutantes d'enregistrement ainsi que l'obligation de constitution d'un capital pour la société à créer (500 000 FCFA pour les SARL et 2 000 000 FCFA pour les SA) et de faire face à des frais onéreux de notariat (environ 300 000 FCFA) incitent les personnes désireuses de se lancer dans l'entreprenariat économique de choisir comme cadre juridique de leurs entreprises les GIE dont les frais de création peuvent ne pas excéder 100 000 FCFA.

Leurs atouts

Dans la constitution des GIE, les liens affinitaires entre les membres sont aussi importants que les intérêts économiques que ces derniers sont censés poursuivre.

Ce qui semble fonder l'unité des membres d'un GIE, c'est la conscience des liens de subordination réciproque entre les intérêts individuels et l'intérêt collectif. Le GIE est, pour chaque membre, un instrument indispensable pour la promotion de ses intérêts propres, en tant qu'entrepreneur associé.

Le GIE peut avoir des raisons sociales diverses et des objectifs variés, combinant diversement le social, l'économique, l'intérêt public et l'intérêt privé : il existe des GIE à caractère commercial ou industriel, ainsi que des GIE à but communautaire assurant des tâches d'utilité publique³⁵. La taille d'un GIE, ainsi que la consistance des moyens financiers et matériels qu'il peut mettre en œuvre dans la poursuite de ses objectifs sont également variables : certains GIE agricoles financés par la Caisse de crédits agricoles disposent de matériels agricoles d'une valeur de plus de cent millions de francs CFA, tandis que d'autres ne disposent d'aucun moyen logistique.

Contrairement aux ASC, tontines, etc., qui sont des associations généralement de type informel, le GIE lui a toujours une existence légale : c'est une association qui n'a de sens aux yeux de ses membres que si elle est régulièrement déclarée, car c'est ce faisant seulement que leurs membres peuvent espérer obtenir un financement pour leurs projets.

³⁵ Dans la commune de Dakar des GIE assurent le nettoyage de certaines zones de la ville et sont liés de ce fait par contrat avec la municipalité de la ville. Le même phénomène existe dans les villes d'autres capitales régionales : Thiès et Saint-Louis.

Leur faiblesse et handicaps

La facilité avec laquelle les GIE peuvent se créer et obtenir des crédits (il s'agit surtout des GIE agropastoraux dont le nombre dépasse deux mille dans la région du fleuve) bancaires en font de véritables instruments de captation financière et d'enrichissement entre les mains de certains notables ruraux.

Les GIE, en milieu urbain, dont la raison sociale ne concerne pas des activités relevant de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche, sont peu concernés par le financement des banques ou autres bailleurs de fonds³⁶. La majorité d'entre eux finissent par tomber en léthargie faute de ressources nécessaires pour leur fonctionnement.

Les coopératives

Ce sont des associations de type formel (une coopérative est toujours déclarée par les membres et a une existence juridique légale), utilitaire, à caractère non lucratif, qui peuvent poursuivre des buts économiques, mais aussi sociaux ou autres, dans l'intérêt exclusif de leurs membres. Les premières coopératives remontent à l'époque coloniale (coopérative agricole dans le bassin arachidier). Très codifiées, tant du point de vue de leur procédure de constitution que du mécanisme de leur fonctionnement, les coopératives sont, de toutes les associations de type formel, celles qui ont le plus bénéficié de la part des pouvoirs publics d'une attention et d'un soutien particuliers. Après les coopératives agricoles qui ont existé tout le long de l'époque coloniale jusqu'au début des années 80, nous avons eu les coopératives d'habitat, les coopératives de consommation, les coopératives artisanales et les coopératives de transport.

³⁶ Au début des années 90, alors que l'engouement des jeunes pour les GIE était réel, la Direction à l'insertion, la réinsertion et à l'emploi (DIRE), structure étatique de financement, n'avait pas financé plus de 10 GIE dont, d'ailleurs la plupart, menaient des activités agropastorales.

Les coopératives d'habitat qui sont les plus dynamiques³⁷ regroupaient environ 130 unités au début des années 90, avaient une trentaine de milliers d'adhérents et avaient réalisé un millier de logements pré-financés par la Banque de l'habitat du Sénégal (BHS). Près de 90 pour cent des membres de ces coopératives sont des salariés du secteur moderne, c'est-à-dire des entreprises privées, des établissements publics ou parapublics, surtout.

Après les coopératives d'habitat, viennent les coopératives de consommation³⁸ qui étaient à la même époque au nombre de 103 et regroupaient près de 14 000 adhérents. La moitié d'entre elles était installée dans des entreprises privées ou dans des établissements publics qui, dans bien des cas, subventionnaient leurs activités ; l'autre moitié avait son siège dans les quartiers ou elle regroupait des gens partageant un certain nombre de caractéristiques identitaires : il s'agit des coopératives regroupant des retraités d'une ou de plusieurs entreprises ou encore des anciens combattants, etc. Quelle que soit la localisation de leur siège, les coopératives de consommation jouent les mêmes rôles qui consistent à mettre à la disposition de leurs membres les produits de consommation courante dont ils ont besoin, en quantité suffisante, au moment opportun et à des prix concurrentiels.

Quant aux coopératives artisanales, au nombre d'environ 70, elles comptaient près de quatre mille membres répartis dans différentes

³⁷ C'est après 1982, deux ans après que la Société immobilière du Cap-vert (SICAP) a cessé de construire des logements sociaux qui soient à la portée des revenus des couches moyennes que l'engouement pour les coopératives d'habitat et de construction a commencé, le nombre de coopératives passant de 05 en 1981 à 16 en 1982 et à 45 en 1987. Ces coopératives étaient composées pour 50 pour cent de travailleurs relevant de la fonction publique et pour 50 pour cent de travailleurs du privé. Cette répartition n'a guère changé.

³⁸ La première coopérative de consommation enregistrée date de 1964, mais c'est véritablement après 1979 année où le pouvoir d'achat des travailleurs a accusé une baisse importante suite à une inflation galopante des prix des denrées de première nécessité (le prix du kilogramme de riz est passé de 60 FCFA à 130 FCFA, par exemple) que l'on note une augmentation très significative du nombre des coopératives qui passe de 40 en 1978 à 103 en 1990.

branches d'activités dont les plus représentées étaient celles de la transformation du lait et des produits halieutiques. La plupart de ces coopératives ne fonctionnaient déjà plus, faute de moyens financiers.

Les coopératives de transport, elles, étaient au nombre de 13 et concernaient un parc de 280 véhicules composés surtout de « cars rapides » (véhicules de transport public appartenant à des particuliers). Comme pour les coopératives artisanales, la plupart des coopératives de transport étaient déjà en veillesse, faute de moyens propres pour financer leurs activités.

Leurs atouts

Ces associations sont, en elles-mêmes, un projet collectif de solutions à des urgences identifiées, diagnostiquées. Ici, ce qui fonde la volonté commune de s'unir, c'est la croyance en l'existence d'un problème commun et en la nécessité de regrouper les énergies, les ressources individuelles pour lui trouver et lui appliquer la solution adéquate.

Il existe un encadrement institutionnel pour les coopératives: il y a, d'une part, le Bureau d'assistance pour l'habitat (BASHO), qui est un service du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat chargé de l'assistance technique des coopératives d'habitat et, d'autre part la Direction de la coopération rattachée au ministère de l'Agriculture et dont la mission est d'encadrer et d'informer les coopératives en général sur les règles et principes coopératifs. C'est l'existence d'un tel dispositif d'encadrement qui offre des services non payants qui explique, pour beaucoup, le succès que connaissent les coopératives d'habitat et de construction au Sénégal.

Le caractère très social des buts poursuivis par les coopératives, surtout celles dont l'objet est l'habitat ou la consommation, et dont le siège est domicilié dans les lieux de travail, a souvent comme conséquence le fait que celles-ci sont soutenues dans la poursuite de leur projet social par l'employeur qui, souvent, octroie une subvention destinée à alléger les charges financières contributives des membres les plus démunis.

D'une façon générale, les coopératives d'habitat et de consommation bénéficient d'un environnement institutionnel favorable à la réalisation de leur projet social : facilité d'obtention de crédits fournisseurs et bancaires.

Par contre les coopératives artisanales et de transports constituées par des gens du secteur informel n'accèdent pas à de tels avantages ; elles ne réalisent pas le plus souvent leur projet social.

Leurs faiblesses et handicaps

Il existe toujours un décalage entre l'ambition affichée par les buts et la modicité des moyens réels que le collectif des membres est en mesure de mobiliser. Il en résulte une dépendance de la coopérative par rapport aux sources de financement externes, quand il s'agit de réaliser son projet social. Les coopératives souffrent, en général, de cette extériorité des conditions de réalisation de leurs buts. Le risque de tomber dans la léthargie est grand quand il y a une persistance des difficultés de trouver un bailleur de fonds susceptible de financer la réalisation du projet social coopératif : les coopératives de production artisanale et les coopératives de transport sont dans cette situation, en raison surtout des préjugés défavorables dont elles sont l'objet de la part des institutions financières, à cause du caractère informel des activités qu'elles regroupent.

Si une dynamique de réalisation du projet social est possible et même relativement facile à enclencher dans certains cas, (les coopératives d'habitat, par exemple), par contre il est impossible ou en tout cas très difficile de faire prendre à une coopérative une orientation d'action collective à plusieurs centres d'intérêts ou à buts évolutifs. Ordinairement, la coopérative, en tant que dynamique sociale et organisationnelle, s'en tient uniquement à son projet social initial qu'elle s'efforce de réaliser. Il n'y a pas, ici, comme dans les associations de type informel une dynamique interne de production de projets collectifs de substitution permettant de s'adapter aux changements intervenus dans l'environnement. Les coopératives ne sont pas, véritablement, des associations évolutives.

Les Organisations non gouvernementales (ONG)

Ce sont des associations d'appui pour le développement à la base dont les moyens d'intervention, financier et logistique sont fournis le plus souvent par les bailleurs de fond occidentaux et ou américains. Elles sont une cent cinquantaine.³⁹ Leurs domaines d'interventions peuvent être divers : technique, technologique, financier, social, etc. Les zones que leurs interventions couvrent peuvent être plus ou moins étendues (régional, pluri-régional, national, urbain, rural) et spécifiées : plus des 4/5 des ONG ciblent le milieu rural. Reconnues d'intérêt public, et autorisées à recevoir des subventions, dons, ainsi qu'à négocier directement avec des bailleurs de fonds intérieurs et extérieurs le financement de leurs actions, ces associations bénéficient également de certains avantages fiscaux en matières d'importation de biens d'équipement destinés à leur fonctionnement ou à des projets à la base qu'elles soutiennent. Leurs moyens humains, logistiques et financiers sont de loin les plus importants de toutes les associations existantes. Les moyens financiers se chiffrent à plusieurs centaines de millions, pour la plupart.

L'environnement institutionnel leur est également très favorable (bons rapports avec les banques où existent d'importants fonds en dépôt dans des comptes ouverts par des ONG, exonération douanières, etc.). La plupart de ces ONG sont de nationalité étrangère, et c'est parmi ces ONG étrangères que l'on compte les plus puissantes.

³⁹ Les premières ONG existantes au Sénégal ont été agréées en 1972. Mais, c'est à partir de 1988 que l'on assiste à une véritable éclosion des ONG, puisque plus de 90 pour cent d'entre elles vont être créées après cette date. Les ONG de nationalité sénégalaise représentent environ 40 pour cent l'ensemble, les autres étant des ONG de nationalité étrangère ou ayant un statut international: les ONG américaines et françaises sont les plus représentées de cette catégorie. La plupart des ONG interviennent en milieu rural. Seule une vingtaine intervient à titre principal en milieu urbain.

Leurs atouts

L'environnement institutionnel ainsi que les bailleurs de fonds internationaux sont favorables à leurs actions.

Ici, l'unité des membres est favorisée par les idéaux communs qu'ils partagent avec les membres fondateurs. Cependant, la volonté, la détermination et l'esprit d'organisation des dirigeants sont nécessaires pour donner à l'action à entreprendre toute son efficacité. Les modalités concrètes de rémunération, étroitement dépendantes des fonds reçus des bailleurs de fonds qui sont très regardants par rapport aux résultats obtenus, incitent les membres de l'association à faire preuve de professionnalisme dans la réalisation des projets qu'ils conduisent : la compétence et l'expérience professionnelles dans les domaines jugés stratégiques, du point de vue des bailleurs de fonds, sont exigées de ceux qui ont la conduite des projets concernés. La participation des bénéficiaires des actions de développement qu'elles appuient, tant dans la conception des décisions que dans la mobilisation et la mise en œuvre des moyens d'action concernant les modèles de développement à appliquer, constitue une norme de conduite particulièrement valorisée par les ONG.

Leurs faiblesses et handicaps

Les moyens financiers, humains, logistiques, réellement mobilisables peuvent ne pas être à la hauteur des ambitions de développement qu'elles affichent : c'est particulièrement le cas pour les ONG nationales. Dans les cas extrêmes, l'association meurt sans jamais avoir réalisé aucune action de développement,⁴⁰ car sa facilité ou non d'obtenir un financement pour réaliser des actions d'envergure dépend pour beaucoup des opportunités, des réseaux d'informations où elle est connectée ou encore des appuis dont elle peut bénéficier dans certains milieux influents. Le charisme et le professionnalisme des

⁴⁰ A titre indicatif, en 1990, 34 pour cent des ONG existantes ne disposaient pas encore réellement de moyens logistiques nécessaires à la conduite de leurs activités.

dirigeants sont d'une importance capitale pour la survie, le bon fonctionnement et le développement de l'association.

Il y a un risque, cependant, que l'ONG soit une source d'enrichissement pour ses dirigeants qui peuvent détourner les fonds reçus par l'association à des fins d'utilisation privée et personnelle. Le contrôle que les bénéficiaires supposés des actions des ONG peuvent exercer sur l'usage des fonds reçus est marginal, en général, malgré tout le discours ambiant sur la participation: ce sont les dirigeants qui négocient directement avec les bailleurs de fonds; ils sont les ordonnateurs de dépenses et détiennent les chèquiers et les clefs des coffres qu'ils contrôlent.

La conjonction entre un professionnalisme associatif en matière d'intervention, une demande sociale forte d'intervention et l'existence d'une manne financière internationale destinée à soutenir le développement de la base fait des ONG de véritables entreprises du développement à la base. Cette situation peut, cependant, comporter des risques de détournement de l'ONG, de sa finalité de départ: ce qui importe pour l'ONG peut devenir, non plus soutenir les vraies actions à la base orientées vers le développement, mais être en mesure de continuer à fonctionner et de se développer en capturant le plus de fonds possibles, quitte pour cela à «subvertir» la réalité.

Les caractéristiques du modèle d'association développante

Après avoir passé en revue les points forts et les points faibles de différentes associations existant en milieu urbain, il s'agit maintenant de concevoir un modèle type d'associations capables de conduire des actions de développement et ayant des chances réelles et les réussir, car réunissant un certain nombre d'atouts essentiels pour ce faire.

Mais quelle conception avons-nous du développement ?

Nous ne chercherons pas, ici, à nous lancer dans une analyse conceptuelle du développement, un prochain article devant être consacré à ce sujet, mais tout simplement, selon les besoins de l'étude que nous menons présentement, à proposer une définition qui nous

servira de guide pour la sélection des éléments (les atouts) qui vont constituer le modèle d'associations type que nous voulons concevoir.

Définition du concept de développement

Il s'agit d'une amélioration transitoire mais continue et mesurable par certains de ses aspects de ce qui existait dans un ou plusieurs secteurs de la vie d'un groupe et qui est le résultat du cumul progressif d'effets, de conséquences, produits par des modes particuliers de combinaisons et d'articulations diverses (Barry 1997:21)⁴¹, dans un espace social déterminé, entre des dynamiques culturelles, techniques, religieuses, économiques, psychologiques, etc. Ces dynamiques sont conditionnées, à leur tour, par le niveau général des connaissances acquises, des besoins et des aspirations collectifs tant matériels qu'immatériels, l'état des savoir-faire, les croyances et les valeurs, les actions collectives et ou individuelles de ruptures sociétales, tels qu'ils existent dans le groupe concerné. L'ignorance, le conformisme, le fatalisme et l'autosatisfaction constituent des handicaps majeurs pour le développement dont le moteur réside dans la quête continue, infatigable, jamais achevée, des acteurs sociaux de plus de maîtrise et de plus de satisfaction dans leurs divers rapports avec leur environnement. Le développement cesse et la régression commence dès que cette quête continue pour le changement (Rist 1996:50-51)⁴² et le progrès s'estompe.

⁴¹ François Perroux a une pensée très proche de la notre quand, définissant le développement, il dit *c'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à croître durablement et cumulativement son produit réel global*.

⁴² Le changement précède le progrès. Le changement consiste dans des modifications observables de l'état des choses concernant un phénomène donné, mais il n'informe ni sur la nature, ni sur le sens ou l'ampleur des modifications enregistrées. Le changement peut donc entraîner des conséquences jugées positives ou négatives par le groupe concerné : la crainte collective du changement vient, d'ailleurs, de l'indétermination de son sens et de ses effets imprévisibles. Quant au progrès, il est un changement significatif dont le sens positif désiré est finalement maîtrisé. Et le

Les caractéristiques spécifiques de chacun des facteurs de base pris concrètement, la particularité des combinaisons de ces facteurs et des différents systèmes d'action qui en résultent font que non seulement les causes explicatives du développement, au sens concret, peuvent varier d'un groupe à un autre, mais aussi la vitesse avec laquelle ce processus s'opère est variable ; de même sont variables les formes les plus extérieures qui manifestent ce processus. Ceci fait que non seulement le développement épouse concrètement tant dans son moteur que dans ses formes les plus visibles les particularités des groupes qui sont concernés par sa question, mais qu'il est la manifestation la plus dynamique, la plus utilitaire⁴³ de toutes les combinaisons possibles entre les différents facteurs de base constitutifs du système social, à savoir les facteurs culturels, techniques, religieux, économiques, psychologiques, etc. Toutes choses qui sont nécessaires à la construction d'une subjectivité collective porteuse d'un projet de progrès.

Dans ces associations, qui sont des espaces de transposition⁴⁴ de la société, sous quelles formes se manifestent ces facteurs et que résulte-t-il de leur différentes combinaisons ?

Nous proposons ce schéma de traduction des formes : dans la colonne de gauche, nous avons les facteurs de base qui se combinent et s'articulent de diverses façons ; tandis que dans la colonne de droite, nous avons les formes dans lesquelles ces combinaisons se traduisent dans les associations :

développement consiste en un progrès plus ou moins généralisé, continu et irréversible.

⁴³ Le niveau de développement d'un pays se manifeste aussi dans le niveau atteint par les conditions matérielles d'existence de ses populations. Les commodités, de toutes sortes, désirées et produites participent de ce développement.

⁴⁴ Une association est une structure sociale concrète. Donc, les hommes et les femmes qui en sont les membres y transposent toujours une partie de leurs diverses caractéristiques psycho-socio-culturelles. De même, ils y élaborent et appliquent des stratégies individuelles de positionnement.

Croyance + besoins + aspirations :	Systèmes de motivation, modèles d'identification ;
Savoir + croyance + aspiration :	Modèles d'orientation de l'action, Normes de conduite, conception des moyens, mode d'organisation ;
Pouvoir + savoir + croyance :	Influence sociale, contrôle et maîtrise sur les choses , critères des choix d'action ;
Action + résultat + réaction :	Evaluation, continuité, rupture.

Il s'agit maintenant de voir pour chaque catégorie de forme les réponses concrètes apportées par les associations et les avantages correspondants qu'elles en tirent et qui constituent des atouts pour elles, des conditions favorables pour leur fonctionnement ou leur développement.

Nous appelons atout des modèles de comportement, de conduite ou encore des dispositifs organisationnels adaptés aux caractéristiques psycho-socio-culturelles des participants de l'association et qui à la fois remplissent des fonctions de sauvegarde et de renforcement de l'unité, de la cohésion et de la synergie nécessaire au sein de celle-ci pour lui permettre d'atteindre le plus efficacement possible les objectifs correspondant à sa mission.

Si nous reprenons le tableau précédent, nous pouvons associer aux catégories de formes de droite les concepts cadres suivants : Unité/Objectif/Moyen/Action qui renvoient aux aspects fondamentaux du fonctionnement de chaque association et auxquels celle-ci fait toujours correspondre des dispositifs organisationnels et normatifs, ainsi que des pratiques spécifiques susceptibles de garantir le mieux possible son bon fonctionnement.

Ces aspects fondamentaux constituent, chacun en ce qui le concerne, un niveau particulier de la réalité de la vie de l'association. A ce titre, ils doivent être considérés comme des cadres d'observation privilégiés des manifestations de ceux que nous avons appelé des

atouts de l'association. Ainsi, chaque concept cadre peut être manifesté spécifiquement par un ou plusieurs éléments constitutifs du ou des atouts de l'association dans le domaine exprimé.

L'Unité : elle a son fondement principalement dans :

- l'identification collective à un personnage central et aux valeurs qu'il incarne ;
- l'identification collective au terroir d'origine et à sa culture ;
- la totale dépendance de l'intérêt individuel à l'adhésion intrinsèque aux règles ou normes du groupe.

L'Objectif : il doit être attractif et viser en particulier :

- le développement et la promotion individuels ;
- le développement et la promotion de tout le groupe ;
- la prise en charge et la traduction en de nouveaux objectifs de tout besoin collectif émergent.

Les Moyens : qu'ils soient matériels ou immatériels doivent réunir les conditions suivantes :

- les membres doivent être considérés comme des « porteurs potentiels de technologies » endogènes à explorer et à utiliser ;
- les ressources endogènes doivent être réellement mobilisables et leur mise en œuvre faire appel aux génies technologiques locaux.
- les moyens à disposition et mobilisables doivent permettre d'arriver à un niveau élevé d'accessibilité des objectifs à poursuivre. Ceux-ci doivent être adaptés aux moyens réels de l'association ;
- une mobilisation collective pour une élévation du niveau des moyens à mettre en œuvre doit s'appuyer sur une satisfaction

réelle du groupe des résultats obtenus et sur l'espoir que ceux-ci suscitent ;

- un crédit d'intention élevé des institutions vis-à-vis du groupe et de son projet, ainsi qu'un environnement institutionnel favorable sont nécessaires pour l'accès facile de l'association à certaines ressources et avantages, ce qui ne peut être qu'une source de promotion pour ses objectifs ;
- des normes d'orientation pour l'action collective qui donnent des directions de conduite et laissent une marge de liberté expressive importante aux membres du groupe sont préférables à des règles rigides qui étouffent l'initiative et la créativité tant au niveau individuel que collectif ;
- les formes de participation doivent être multiples, diverses et adaptées au contexte culturel, économique, social, et tenir compte des disparités de situation des membres du groupe, afin de favoriser une totale implication dans la vie de celui-ci ;
- les initiatives individuelles et collectives qui apportent des solutions à des urgences doivent être gratifiées et encouragées : l'une des formes de gratification les plus stimulantes consiste dans la reconnaissance par le groupe du mérite et de la valeur intrinsèque de l'individu. Cette forme de gratification ne peut qu'inciter l'individu à potentialiser d'avantage ses qualités et à les mettre au service du groupe ;
- l'auto-production et la reproduction des moyens pour le fonctionnement et le développement de l'association sont à rechercher.

L'Action : Combinaison d'actes coordonnés par une même logique et concourant à la même finalité, elle doit réunir les conditions suivantes pour être efficace :

- les décisions en amont doivent être prises collégalement sur la base du consensus ;

- l'action, autant par sa finalité que par sa forme, doit avoir un caractère mobilisateur pour les membres : l'adhésion de ceux-ci à l'action doit être forte ;
- l'action doit être conduite par des gens exerçant une forte influence sociale sur les autres membres sur lesquelles ils doivent avoir une autorité morale incontestée ;
- l'action doit être faisable et susceptible, de par ses résultats et effets induits bénéfiques, d'être une source de satisfactions réelles pour le groupe et ou les membres de l'association ;
- un climat de rivalisation stimulante pour l'action avec d'autres groupes doit être entretenu ;
- des modèles d'aspirations collectives, incitatives pour l'action, doivent être instaurés afin de faire émerger une culture de l'action et du résultat.

Conclusion

Au vu des considérations ci-dessus faites, le type d'associations qui remplirait le mieux les conditions permettant de conduire avec succès des actions de développement devraient satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- les objectifs sont évolutifs et dépendants des besoins collectifs émergents ;
- le champ de recrutement est unilocal, régional ou national, selon la localisation de l'intérêt porté à l'objet ;
- les liens identitaires entre les membres sont basés sur l'appartenance à un même terroir, un même lignage, une même subculture ou encore aux mêmes besoins, croyances ou valeurs : plus les liens identitaires sont forts, plus l'intégration est réussie ;

- il existe des possibilités multiformes et de natures diverses en matière de participation pour les membres ; elles sont adaptées aux situations individuelles ;
- les ressources endogènes susceptibles d'être employées sont aisément mobilisables ;
- les institutions sont favorables au projet social de l'association qui peut bénéficier de ce fait d'avantages ou de facilités indispensables à sa survie et à l'atteinte de ses objectifs ;
- l'adhésion à des normes qui orientent les conduites, tout en laissant une marge de liberté aux membres, est recherchée ;
- les résultats de l'action sont tangibles, satisfaisants et valorisants pour le groupe, ce qui accroît son adhésion au projet social ;
- il y a une convergence entre les orientations d'actions de l'association et les aspirations collectives.

Nous pensons que ce sont les associations évolutives, à ressources endogènes, à base de recrutement unilatéral ou régional, à formes de participation multiformes et où la marge d'initiative des membres est importante, qui satisfont le mieux à ces conditions. Les associations de ressortissants et les associations de développement local répondent le mieux à ces critères. Ensuite, viennent les ASC et les *dahira* qui comportent des volets socio-économiques et éducatifs prononcés, suivent après les GIE, tontines, et coopératives. Cependant, les changements intervenus dans l'environnement institutionnel peuvent venir modifier plus ou moins les capacités d'intervention des différentes associations sur leur milieu.

Références

- Ale, Jean Marc, 1983, *Les villes en Afrique Noire*, Paris, Karthala.
- Bâ, A., 1995/1996, *L'entrepreneuriat féminin : stratégie d'insertion dans le processus du développement ; le cas des femmes d'affaires et commerçantes de Dakar*, mémoire de Maîtrise, Section de Sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis.
- Barry, Mamadou, A., 1997, *Economie du Développement : les grands pionniers*, Paris, Ed. Gideppe.
- Billen, M. et Cie., 1967, « Les associations de jeunes à Dakar (approche d'un fait social objectif) », in *Psychopathologie africaine*, III, 3, pp. 373-400.
- Cibbal, Jean Marie, 1974, *Citadins et villageois de la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Paris, Maspéro.
- Cissé, A., 1982, « Valeurs morales et structures traditionnelles de jeunesse », in *Ethiopiennes*, n° 31.
- Clément, Grégoire *et al.*, 1983, « Synthèse de l'étude de quelques tontines de la province du centre sud (Cameroun) », in *Archives des sciences de la coopération et du développement*, n° 65, juillet-septembre, pp. 62-72.
- Crozier, Michel, 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collectives*, Paris, Seuil.
- Diop, A., 1982, « La jeunesse sénégalaise face à la société », in *Ethiopiennes*, n° 31.
- Diop, Momar, C., 1982, « Le phénomène associatif mouride en ville : expression du dynamisme confrérique », in *Psychologie africaine*, n° XVIII, 3.
- Dromain Michel, Nathalie Tramont, 1987, « L'épargne ignorée », *Annales du Laboratoire de Gestion et Culture africaines*, Nice, IEA, décembre.
- Fauvet, J. C., 1975, *Traiter les tensions et conflits sociaux*, Paris, Les Editions d'Organisation.
- Jacob Jean Pierre et Lavoine Delville Philippe, 1994, *Les associations paysannes en Afrique : organisations et dynamiques*, Paris, Karthala.
- Niang, Abdoulaye, 1989, *Les associations en milieu urbain populaire*, Dakar, CRDI.
- Odéye, Michèle, 1983, Le phénomène associatif en villes africaines, (Dakar, Brazzaville), in *Archives des sciences de la coopération*, n° 66, octobre-décembre, pp. 41-55.

- Paye, Awa *et al.*, 1994, « Le diagnostic institutionnel et la méthodologie de développement institutionnel : l'expérience du projet d'appui aux ONG », Bamako, communication au colloque : Journée de l'AFAD, février.
- Rist, Gilbert, 1996, « *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* », Paris, Presse de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- Rocher Guy, 1968, *Le changement social*, Paris, Ed. HMH.
- Samb, Babacar 1989, « Le rôle des associations islamiques dans la régulation politique et sociale en milieu urbain au Sénégal », in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, n° 19, Université de Dakar.
- Seck Issa Laye, Touré S. Assoumane, 1988, *Les associations rotatives d'épargne et de crédit au Sénégal*, mémoire de fin d'études, ENSUT, Université de Dakar.
- Simon A. et Thiaw, 1984, « Vie associative des jeunes à Hann et à Fass », in *Jeunesse-action*, Enda, n° 25.

Empowering Agricultural Labour in Ethiopia: The Challenges to Training and Development

Kassa Belay *

Abstract: This paper reviews the historical development of agricultural education and training in Ethiopian institutions of higher learning. The review reveals that high level training in agriculture, which began in the early 1950s, has grown over the years. Today, the country has seven institutions of higher learning which train students in agriculture and related fields. The study shows that a host of factors, however, have put a stranglehold on the training process and the professional competence of agricultural graduates. Moreover, the results shed new light on the widening gap between the country's existing limited capacity to train agricultural labour and the ever increasing demand for highly skilled graduates in the sector. The study also reveals that the scarcity of highly qualified agricultural professionals, those with Bachelor's degree and above, has been accentuated and intensified through time.

Résumé : Le présent article analyse l'évolution historique de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'agriculture au niveau de l'enseignement supérieur en Éthiopie. L'étude révèle que la formation au niveau supérieur de la main-d'œuvre agricole a commencé au début des années 50 et qu'à présent, le pays compte sept institutions d'enseignement supérieur pour la formation des étudiants dans l'agriculture et dans d'autres domaines connexes. L'étude montre qu'une multitude de facteurs s'érigent en obstacles au processus de formation et inhibent la compétence professionnelle des étudiants agronomes. Qui plus est, les résultats mettent en exergue le fossé qui s'élargit entre la capacité limitée actuelle du pays à former la main-d'œuvre agricole dans le secteur et la demande sans cesse croissante de plus de diplômés dans ce secteur. Par ailleurs, l'étude révèle qu'au fil du temps on assiste à l'accroissement et à l'intensification de la pénurie de professionnels agricoles hautement qualifiés, ceux-là qui ont obtenu leur Licence et autres diplômes supérieurs.

* Associate Professor of Economics, Alemaya University, P.O. Box 138, Dire Dawa, Ethiopia.

Introduction

This paper addresses issues of agricultural training in institutions of higher learning in Ethiopia, the demand for graduates from these institutions and problems affecting the training process. It is not the intent of this paper to undertake a comprehensive and exhaustive evaluation of high level agricultural manpower training in Ethiopia. The complexity and diversity of the training programmes involved would demand an examination of strengths and weaknesses of every institution of higher learning in detail. The purpose of the paper is, therefore, to glean through information from various sources so as to get a general idea of the total number of agricultural graduates and the most important insidious problems in the teaching-learning process.

Agricultural training, as defined in this paper, includes the following programmes offered by institutions of higher education after successful completion of the secondary school curriculum (twelve years of elementary and secondary schooling):

- Diploma Programme (two years of training) destined to produce essentially middle-level technicians in a variety of subjects;
- Undergraduate Degree Programme leading to a Bachelor's degree (B.Sc.) after four to five years of study;
- Graduate Programme leading to a Master's degree (M.Sc.).

The rest of this paper is organised in four parts. Part two deals with the historical development of higher level agricultural training in the country with particular emphasis on Alemaya University, Ethiopia. Part three reviews the origin and organizational structure of other institutions of higher education in agriculture and related fields. Part four identifies problems affecting the training of agricultural labour in the country. Part five explores the future challenges for institutions of higher learning in agriculture and related fields.

The Origin and Development of University-Level Agricultural Education in Ethiopia: The History of Alemaya University

One of the major obstacles for the rapid development of the agricultural sector in Ethiopia is the scarcity of skilled and experienced labour. In this regard, agricultural institutions of higher education are expected to play a leading role in training skilled labour that can serve as a catalyst in identifying root causes for low agricultural productivity, devising appropriate remedial measures to surmount problems of food self-sufficiency and improving the traditional farming practices.¹ Yet no major effort has been made to assess the importance of these institutions in expediting the revival of the agricultural sector or to look at factors contributing to their actual performance.

University level agricultural education in Ethiopia began in the early 1950s, following the 'Point Four General Agreement For Technical Co-operation Between the United States of America and the Ethiopian Empire', which was signed in Addis Ababa on June 16, 1951. This agreement became the working plan and legal basis for the country's agricultural education programme.

Prior to this agreement, no institution of higher learning in Ethiopia could impact formal training in agriculture and teach practices which could contribute positively to the growth and development of the agricultural sector. Referring to the situation of trained-personnel in the sector in the early 1950s, Brannon (1966),² states:

¹ Especially, since the mid-1980s the different agricultural institutions of higher learning have placed food-self sufficiency, extension, research work etc., as their primary objectives. A glance through their catalogues attests to this fact.

² Dr. Luther H. Brannon was a member of the first group of six Americans, from Oklahoma State University, who arrived in Ethiopia in late August 1952 with a mission to establish and operate agricultural education, research and extension systems in the country. For more information on the historical development of university level agricultural education in the country, see Oklahoma State University (1969).

By 1952, although education was receiving major governmental support, personnel with training in technical agriculture was practically non-existent. We were unable to locate within the Empire a single national with the equivalent of a Bachelor of Science degree in any phase of agriculture. Not one. Only a very few had technical training to the diploma level.

Therefore, officials of both countries recognised the urgent need for setting up a system of agricultural education in Ethiopia. Consequently, on May 15, 1952, the 'Agreement for a Co-operative Agricultural Education Program Between the Imperial Ethiopian Government and the Government of the United States of America' was signed in Addis Ababa. This agreement laid down the foundations for the establishment of the Jimma Agricultural and Technical School and the Imperial Ethiopian College of Agriculture and Mechanical Arts (IECAMA) popularly called 'Alemaya College' (now Alemaya University – AU). On the following day, May 16, 1952, another agreement signed between the Technical Co-operation Administration of the United States Department of State (TCA), now United States Agency for International Development (USAID), and Oklahoma Agricultural and Mechanical College, now Oklahoma State University (OSU), gave to the latter the mandate:

- to establish and operate the College;
- to establish and operate a nation-wide system of agricultural extension;
- to set up agricultural research and experiment stations; and
- to furnish technicians and administrative staff to start the College.

Based on the then Emperor's suggestion and the recommendation of a team from the Oklahoma State University, it was decided to establish the college at Alemaya, 515 km to the East of Addis Ababa. The academic programme of the College was modelled on the land-grant College system with three fundamental but related responsibilities. These are: training of highly skilled workers; promotion of

agricultural research; and dissemination of appropriate technologies. Moreover, an operational agreement, signed on June 24, 1952, between the TCA and the Imperial Ethiopian Government provided for the development and operation of the Jimma Agricultural and Technical School (JATS) at Jimma, South-western Ethiopia. The fundamental objectives of this school were: to train students in modern agricultural practices so that they could attenuate the shortage of mid-level qualified workforce in the country; and to serve as a source of future college students.

The first classes of the JATS started in October 1952, with eighty students who were selected from a total of five hundred applicants. The school administration assigned the successful candidates into the four high school classes on the basis of their preparation, and the nineteen members of the senior class graduated on August 6, 1953. These graduates remained at Jimma and became the first freshman students of the IECAMA (Siegenthaler 1965:4). Thus, the first university level agricultural training programme, with a four-year curriculum leading towards a Bachelor of Science degree in General Agriculture, started in September 1953 at the JATS. The IECAMA opened its doors to its first batch of students in October 1956. The Senior class moved from Addis Ababa to Alemaya for the final semester. At the end of the 1956/57 academic year, eleven students completed their studies and graduated with Bachelor of Science degrees in General Agriculture.

The original curriculum of the College was prepared to produce graduates with B.Sc. degree in General Agriculture. Gradually, however, the quest for adapting the training programmes to the felt needs of the country led to the introduction of new programmes of study. These include:

- Diploma in Home Economics (1967),³ Science Teachers Training (1978),⁴ Continuing Education (1980),⁵ the Junior

³ The home economics programme was started at Alemaya at the beginning of the 1967/68 academic year with eight girl students. The curriculum was developed for

College Program (1984),⁶ Environmental Health Sciences (1996), Medical Laboratory Technology (1996), and Public Health Nursing (1996).

- B.Sc. programmes in Animal Sciences (1960), Plant Sciences (1960), Agricultural Engineering (1961), Agricultural Economics (1962), Agricultural Education (1967),⁷ Forestry (1987), Agricultural Extension (1994), Biology (1996), Chemistry (1996), Mathematics (1996), Physics (1996), Public Health (1996), English (1998), Geography (1998), and History (1998).

The undergraduate training programmes of the university have been subject to fundamental changes since the second half of the 1990s. More specifically, AU opened the Faculties of Education and Health Sciences in September 1996. On the other hand, following the

to-year diploma programme designed to prepare teachers in home economics to teach in the Secondary Schools. After few years, the programme was transferred to Awassa College of Agriculture where facilities and experienced staff were available to run the programme.

⁴ The Science Teachers' Training programme was established in 1978 in response to the urgent demand for Ethiopian science teachers in the secondary schools. Students were provided with basic and applied knowledge in Biology, Chemistry, and other related fields. The programme was transferred to Bahir Dar Teachers' College in 1984 and was simultaneously replaced by the diploma programme in agriculture. The latter was started in 1977 at the Debre Zeit as Junior Agricultural College.

⁵ The Continuing Education programme was started in 1980 and was designed as an evening programme for the residents of Dire Dawa and Harar towns (50 and 40 km from the University, respectively) who were not able to attend the regular college programme in the day time. The programme included Accounting, Management, and Agriculture (phased out). The staff of AU commute to Dire Dawa and Harar to carry out these programmes. It is a no cost programme to the University as the tuition fees cover the direct costs.

⁶ For further details, see the programme of Debre Zeit Junior College of Agriculture in part three of this paper.

⁷ The B.Sc. programme in Agricultural Education was discontinued in 1977.

Government's decision, the training programme of the Faculty of Forestry was transferred to the Wondo Genet College of Forestry at the end of the 1997/98 academic year. In addition, the undergraduate programmes in Agricultural Economics and in Agricultural Engineering were phased out in July 1999 and in July 2000 respectively.

M.Sc. Programmes of the School of Graduate Studies

The graduate programme in agricultural sciences was initiated in 1979 at the then Alemaya College of Agriculture (ACA) as part of the school of Graduate Studies of the Addis Ababa University (AAU). When the ACA was upgraded to a full fledged university level in 1985, it established its own School of Graduate Studies with main purpose of launching, co-ordinating and administering postgraduate programmes. Presently, the AU is the only higher institution in the country that offers M.Sc. training level in the fields of Agricultural Economics, Agricultural and Food Marketing, Animal Sciences (Animal Production and Animal Breeding), Plant Sciences (Agronomy, Crop Protection, Horticulture and Soil Sciences), Soil and Water Conservation and Post-harvest Technology.⁸

Administration of the College (the University)

The IECAMA was originally conceived as an independent institution administered by a president with the advice and counsel of Trustees.⁹ Members of the Board were appointed by the Emperor and the President was appointed by the OSU and his appointment was subject to the approval of the Emperor. With the foundation of the Haile Selassie I University (now Addis Ababa University), in February 1961, the College became one of the charter units of the University and was renamed 'Haile Selassie I University College of Agriculture'.

⁸ For detailed information on the graduate programmes, see for example Belay, 1997.

⁹ In practice the College was patronised jointly by the Ministry of Agriculture (Ethiopia) and Oklahoma State University.

The post of the president was abolished on July 1, 1966 and in accordance with university policy, the top administrative position became that of a Dean. This position was assumed by an Ethiopian. With the appointment of the first Ethiopian to the top management position of the college, Ethiopians took over the operation of the college. The contractual agreement with the OSU terminated in 1968 and the College was placed fully on the budget of the Ethiopian government. The College functioned as a chartered member of the AAU till May 27, 1985 when it was upgraded to a University as Alemaya University of Agriculture. Since July 1994, the AU has been governed by a Board. The Board is composed of the Minister of Education, the Vice Minister of Agriculture, the Minister of Water Resources Development, a prominent private entrepreneur, a prominent academician in Agricultural Sciences, the Secretary of the Oromia National Regional State (where the University is located) and the President of the AU. To reflect the diversity of the training programmes offered at Alemaya, following the recommendation of the University Senate, in December 1999 the University Board decided to rename the university Alemaya University.

Graduation

During the last forty-five years Alemaya University has been mustering up efforts to help the country's agricultural development endeavour gather momentum. Since 1957 (year of first graduation) the AU has conferred 302 M.Sc. degrees, 5758 B.Sc. degrees and 2982 diplomas in various fields.¹⁰ Table 1 presents the total number of graduates from the AU by area of specialisation.

Information concerning the occupational distribution of AU graduates is difficult to obtain. However, an examination of the M.Sc. students' institutional affiliation or agency of origin reveals that the

¹⁰ For more detailed information on the training programmes at the AUA and the associated problems, see Asfaw and Belay (1995) and Berhane (1982).

AU graduates serve in different capacities in various organization. Table 2 shows the distribution of students by agency of origin.

The Table 2 indicates that the AU has contributed in helping the different governmental organizations in Ethiopia build up and improve the number and quality of their professionally competent personnel.

Table 1: Graduation Statistics of the AU by Field of Study, until August 1999

Type of Programme	Diploma	Degree	
		B.Sc.	M.Sc.(*)
I – Regular Programme			
A) Degree			
• Agricultural Economics		1396	50
• Agricultural Engineering		852	-
• Animal Sciences		1039	76
• Plant Sciences		1842	176
• General Agriculture		90	-
• Agricultural Extension		103	-
• Agricultural Education		27	-
• Mid-career Agricultural Education		28	-
• Arid Zone Agriculture			
• Soil and Water Conservation		38	-
• Crop Production		38	-
• Forestry		260	-
Sub-total A		5713	302
B) Diploma			
• Home Economics	56		
• Biology (Science Teachers Programme)	381		
• Chemistry (Science Teachers Programme)	326		
• Animal Production & Protection Technology	180		
• Crop Production and Protection Technology	250		
• Rural Economics and Social Development	287		
• Environmental Health Sciences	77		
• Medical Laboratory Technology	70		
• Public Health Nursing	69		
Sub-total B	1696		

Table 1 contd.

Type of Programme	Diploma	Degree	
		B.Sc.	M.Sc.(*)
II – Continuing Education			
A) Degree			
• Animal Sciences		21	
• Plant Sciences		24	
Sub-total A			45
B) Diploma			
• Animal Sciences	123		
• Plant Sciences	117		
• Agricultural Economics	82		
• Accounting	519		
• Management	445		
Sub-total B	1286		
Grand Total	2982	5758	302

Source: Alemaya University Records Office.

(*) A joint M.Sc. programme in Forestry, between AU and the Swedish University of Agricultural Sciences, had been run between 1994 and 1998 academic years. Part of the training was conducted in Sweden. It turned out 45 graduates.

Over the years the image of the AU has changed and it is currently considered by many as an institution where students get well-equipped with theoretical training but with little or no practical field work. This view is confirmed by a survey report (AUA 1986). The report states that the AU graduates, leaders of higher institutions of learning, research institutions and those in the various ministries related to agriculture were interviewed and filled in structured questionnaires designed to evaluate the undergraduate training programme. The results of the survey indicate that more than 70 percent of the respondents were of the opinion that the practical training acquired by the AU graduates was inadequate and could not prepare them for the responsibilities they would assume after graduation. The bias against AU began gathering strength in the late seventies when the student population soared. This has led to stretching the existing facilities to the limit and curtailing the number of educational trips, field visits and practical sessions.

Table 2: Distribution of M.Sc. Graduates by Agency of Origin as at 1999

Agency of Origin	M.Sc. Graduates	Percentage
Institutions of Higher Education	124	41.1
Institute of Agricultural Research	68	22.5
Ministry of Coffee & Tea Development	30	9.9
Ministry of Agriculture	41	13.6
Ethiopian Sugar Corporation	15	5.0
Ministry of Planning & Econ. Devt.	11	3.6
Ministry of State Farms Development	4	1.3
Water Resources Development Authority	2	0.7
Science & Technology Commission	3	1.0
Development Bank of Ethiopia	2	0.7
International Livestock Research Institute	1	0.3
Ministry of Labour & Social Affairs	1	0.3
Total	302	100

Source: Computed using information obtained from Alemaya University of Agriculture Records Office, 1979–1999.

Another problem, frequently mentioned, relates to the duration of study in the graduate programme. The normal duration of study in the graduate programme is two years, but until the 1995/96 academic year, it was possible to extend it up to a maximum of five years. This had often been the case mainly because of the high turnover of experienced staff, the failure of AU staff sent abroad for further training to report back to duty after the completion of their studies, as well as the inadequate teaching facilities which affected course scheduling and the availability of thesis research advisors. The average duration of study for the graduate programmes as a whole is 3.5 years. However, this length of study does not seem to be appreciated by many graduate students who would have preferred to complete their studies in the set two years. In fact, over the last three

years, as a result of the concerted efforts made by students, instructors and the University management, many students were able to complete their studies in less than three years' time.

Organization and Development of Other Institutions of Higher Learning in Agriculture and Related Fields

Modern higher education in Ethiopia began with the founding of the University College of Addis Ababa on March 20, 1950. During the next few years, other institutions of higher learning entrusted with different objectives were established: the College of Agriculture and Mechanical Arts (1953); the College of Engineering in Addis Ababa (1953); the Institute of Building Technology in Addis Ababa (1954); the Public Health College in Gondar (1954); and the Theological College of the Holy Trinity in Addis Ababa (1960).

Until 1961, institutions of higher education were administered by various government agencies and there was very little co-ordination among them.¹¹ Neither was there uniform policy on admission, promotion and graduation. This was found to be undesirable and fatal to the future development and expansion of higher education in the country. Consequently, in February 1961, the various colleges existing at that time were brought under a centralised administration by the creation of the Haile Selassie I University. Over the following years, the University had grown substantially by opening new faculties and departments as well as strengthening the already existing

¹¹ Among the newly established faculties and departments were: the Faculty of Education (1962); the Faculty of Law (1963); the Faculty of Medicine (1965); the School of Pharmacy (1961); the Bahir Dar Teachers' College (1971); and the Department of Library Science (1967).

institutions.¹² Moreover, other autonomous institutions of higher education were established.¹³

In the second half of the 1970s, the number of higher learning institutions continued to grow considerably. Against this background of proliferation of colleges, it became imperative to set up a national agency for higher education. Thus, in January 1977, the Commission for Higher Education (CHE) was established to co-ordinate the administration of colleges throughout the country and facilitate the sharing of experience among them. Other responsibilities of the CHE included: to promote the training of middle- and high-level labour; to encourage research; and to foster the application of science. Moreover, the CHE with a Commissioner as its head was the highest decision-making organ on matters relating to higher education. The CHE functioned as an autonomous government institution till 1987 after which its duties and responsibilities were transferred to the Ministry of Education. Under the Ministry, the Higher Education Main Department was established and charged with the responsibility of co-ordinating higher education in the country.

Institutions of Higher Education in Agriculture and Related Fields

Until the middle of the 1970s, university level education in agriculture and related fields was offered at Alemaya College of Agriculture, the Institute of Animal Health Assistants, Ambo and Jimma Institutes of Agriculture.

The Institute of Animal Health Assistants was established in 1963 at Debre Zeit (50 km East of Addis Ababa) subsequent to an agreement reached between the Ethiopian Government and the Food

¹² For instance, the Ministry of Agriculture oversaw the IECAMA; the Ministry of Education supervised the Colleges of Engineering and Building; and the Ministry of Public Health controlled that of Public Health.

¹³ These include: the Institute of Animal Health Assistants (1963); the Bahir Dar Polytechnic Institute (1963); and the Kotebe College of Teachers' Education (1969).

and Agricultural Organization (FAO) of the United Nations. The institute grants a two-year diploma in Animal Health. From the very outset of its establishment, the Institute did its best to encourage the training of other category of para-veterinary personnel, disseminate information through suitable channels and to provide diagnostic services on animal diseases. The institute was patronised, first by the Ministry of Agriculture and then by the Commission for Higher Education. In 1989, it was made a constituent part of the Faculty of Veterinary Medicine of the Addis Ababa University.

Ambo and Jimma Institutes of Agriculture were primarily intended for the training of agricultural technicians. The Ambo Agricultural Institute was established in 1931. It is one of the oldest institution and the first agricultural school in the country to teach agriculture at primary level. The institution closed during the Ethio-Italian war (1936-1941) and it closed again for the second time in 1952. When it re-opened in 1953, it was completely transformed, its curriculum extended, its equipment and staff increased considerably. Until 1966, the Ambo and Jimma Institutes were secondary schools taking in students who had completed grade eight and giving them four years of general education with major emphasis on agriculture. In 1967 these schools became Institutes of Agriculture giving two years of diploma training in general agriculture and were put under the Ministry of Agriculture.¹⁴ The first students under the new scheme completed their training in July 1969. In 1978, these institutes were upgraded to the College of Agriculture level. At present, these Colleges are under the Higher Education Main Department of the Ministry of Education.

With the overthrow of the Imperial regime and the take-over of power by the Provisional Military Administrative Council (PMAC), in 1974, one of the most urgent tasks facing the new government was to promulgate a land reform aimed at invigorating the agricultural sector.

¹⁴ The contract of the USAID expired in 1965, leaving all the activities of the JATS in the hands of the Ministry of Agriculture.

In fact, the PMAC placed the issue of agricultural development high on its agenda. In line with its objectives of making the country self-sufficient in food production and reducing vulnerability to famine, the PMAC made unprecedented efforts to do away with the chronic shortage of skilled agricultural labour in the country. As part of these efforts, the following Junior Colleges of Agriculture and other agriculture related institutes were set up.

Debre Zeit Junior College of Agriculture (DZJCA)

This College was founded in what was formerly known as the Debre Zeit Agricultural Experiment Station (located at about 50 km east of Addis Ababa), which was established in 1953 to serve as the first experimental station of the IECAMA. The objective of this station was to provide research information for farmers in the central highlands of Ethiopia, the largest farming region in the country and the most important supplier of basic food crops.

During the first few years research at Debre Zeit was carried out by staff members, from different departments, who were also busy with heavy teaching assignments at IECAMA. Research projects in the station included such areas as field crops, horticultural crops, animal nutrition and farm mechanics. The Debre Zeit station later developed as an autonomous agricultural experiment station under the auspices of the Addis Ababa University. In September, 1977, a two-year diploma granting institution was attached to the station and the whole unit was renamed Debre Zeit Junior College of Agriculture and Agricultural Research Centre (DZJCA). The fundamental objective of the DZJCA was to produce middle level agricultural manpower capable of liaising between experts and farmers. While the research wing of the DZJCA was actively involved in attempting to increase food production, improve indigenous cattle breeds and develop appropriate cultural practices and farming systems for central highlands of the country, the academic wing was striving to train a highly competent workforce. In February 1984, the junior college programme of the Debre Zeit centre was discontinued and transferred

temporarily to Alemaya. The programme phased out at the end of the 1987/88 academic year. With the interruption of the junior college programme, Alemaya regained control over the experimental station and the latter was renamed Alemaya University of Agriculture, Debre Zeit Agricultural Research Centre. However, with the reorganization of the country's agricultural research system, in 1997, the Debre Zeit Agricultural Research Centre was placed under the Ethiopian Agricultural Research Organization.

Awassa College of Agriculture

The College was founded in July 1976 in Awassa (275 km south of Addis Ababa). It was formerly under the administration of Addis Ababa University and was reorganised as an independent institution, in 1994, under the administration of the Ministry of Education. The College now runs different programmes in agriculture both at diploma and degree levels. Following the establishment of the Debu University in 2000 the College became one of the constituent parts of the University.

Wondo Genet College of Forestry

The College is located 275 km from Addis Ababa and was opened in early 1978. It offers a two-year diploma programme in forestry and has as its objective the training of forest rangers capable of supervising, administering, and controlling various forest related operations in the country. Moreover, at the end of the 1997/98 academic year the four-year B.Sc. programme in Forestry was transferred from Alemaya University to the Wondo Genet College of Forestry. The College was initially administered by the Ministry of Agriculture and is currently under the Higher Education Main Department of the Ministry of Education. Like Awassa, following the establishment of the Debu University in 2000, Wondo Genet became part of the University.

Faculty of Veterinary Medicine

The Faculty was established in 1979 at Debre Zeit on the site of what used to be known as the Institute of Animal Health Assistants. Its primary objective is the training of high level manpower in the area of animal health and awards a degree of Doctor of Veterinary Medicine (DVM). The Faculty is under Addis Ababa University and is only indirectly supervised by the Higher Education Main Department of the Ministry of Education.

In 1993, another agricultural college, namely the Mekele University College (MUC) was founded in Tigray (783 km north of Addis Ababa). This College trains students in dry land agriculture and is under the Higher Education Main Department of the Ministry of Education till 2000, when it became a part of the Mekele University. Having initially taken over the arid lands programme of AU, the MUC has rapidly expanded to include various agriculture related programmes. With the establishment of Mekele University in 2000, the Mekele University College and the Mekele Business College were incorporated into it.

Graduation

As already noted, there are noticeable differences among the training programmes of institutions of higher education in agriculture and related fields. To date, all these institutes except the AU were able to train 17,463 graduate students. Out of this group, 348 were awarded with DVM degrees, 422 with Bachelor degrees, and 16,693 with diplomas. Table 3 shows the number of diploma and degree graduates from the various colleges by field of study.

Table 3: Graduates from Institutions of Higher Education in Agriculture and Related Fields, until August 1999

Institution / College / Faculty and Department	Programme		
	Continuing Education	Regular Diploma	Regular Degree
I – Ambo College of Agriculture			
• General Agriculture	448	2033	-
• Agricultural Teachers	129	266	-
Sub-total	577	2299	-
II – Awassa College of Agriculture			
• Agricultural Engineering and Mechanisation	162	917	54
• Animal Production & Range Land Management	138	1026	98
• General Agriculture	210	698	-
• Home Science and Technology	80	548	-
• Plant Production & Dry Land Farming	219	1363	81
• Agricultural Education (Summer) ^b	203	-	-
Sub-total	1012	4543	233
III – Debre Zeit Junior College of Agriculture			
• Animal Production & Protection Tech.	-	189	-
• Crop Production & Protection Tech.	-	403	-
• Horticultural Prod. & Protection Tech.	-	19	-
• Rural Economy & Social Development	-	384	-
• Accounting	26	-	-
• General Agriculture	13	-	-
Sub-total	39	995	-
IV – Faculty of Veterinary Medicine			
• Animal Health	-	1638	-
• Veterinary Medicine (DVM)	-	-	348
Sub-total	-	1638	348
V – Jimma College of Agriculture			
• General Agriculture	630	3285	-
• Animal Sciences	-	157	-
• Plant Sciences	-	359	-
Sub-total	630	3801	-
VI – Wondo Genet College of Forestry			
• General Forestry	-	1052	38
• Forest Management	-	-	44 ^c
Sub-total	-	1052	82

Table 3 contd.

Institution / College / Faculty and Department	Programme		
	Continuing ^a Education	Diploma	Regular Degree
VII – Mekele University College			
• General Agriculture	45	-	-
• Animal & Range Sciences	-	-	31
• Crop Production	-	-	34
• Soil and Water Conservation	13	-	42
• Law	49	-	-
Sub-total	107	-	107
Total	2365	14328	770

Source: Compiled using information obtained from records offices of the respective colleges (Faculties).

- (a) Continuing Education Programmes are designed for adult students who could not join the regular programmes. These programmes are offered after regular working hours on tuition fee-paying basis.
- (b) Summer programmes are mainly aimed to enable teachers in various schools of the country to upgrade their qualification and are conducted from July to September when the participants are free from their teaching assignments.
- (c) This was a special B.Sc. programme organised and run under the auspices of The Swedish University of Agricultural Sciences between 1986 and 1990.

Graduates of these colleges serve the country as extension agents, development workers, subject matter specialists, teachers, research assistants, etc. Even though complete information about the occupations and types of jobs held by all these graduates is not available, employment records of 91 former diploma graduates who studied in the AU at B.Sc. level in the 1995/96 academic year and 291 other diploma holders who applied to join the AU in the 1996/97 and 1997/98 academic years reveal that most of them were already in agricultural occupations. The records also show that 186 (48.7 percent) of these diploma graduates were working for the Ministry of Agriculture, 64 (16.8 percent) were employed by the Institute of Agricultural Research, 61 (16 percent) of them were employed by other ministries, 21 (5.5 percent) were employees of institutions of higher learning in agriculture, and 12 (3.1 percent) were working for

non-governmental organizations or private enterprises; whereas the remaining 38 (9.9 percent) had not given information about their occupation.

Another point of interest, in this respect, is the increasing number of diploma holders who want to pursue their studies at a Bachelor of Science degree level. For instance, a total of 204 diploma holders applied to join the AU degree programmes in the 1996/97 academic year. The corresponding figures for the 1997/98, 1998/99 and 1999/2000 academic years were 127, 180, and 159, respectively.¹⁵ The sad fact is that the University has been unable to meet this increasing demand, mainly due to the shortage of facilities. In fact, only twelve (6 percent of the applicants), seven (5.5 percent of the applicants), eleven (6 percent of the applicants), and eleven (7 percent of the applicants), diploma holders were granted admission for the 1996/97, 1997/98, 1998/99, and 1999/2000 academic years, respectively.

Problems Affecting Higher Level Agricultural Personnel Training in Ethiopia

Problems affecting the performance of institutions of higher learning in agriculture and related fields differ from one institution to another and are very complex and diverse. In what follows only those problems which are not institution specific and which apply to all will be presented.

Shortage of Highly Qualified, Competent and Experienced Staff

The ability of institutions of higher education in agriculture and related fields to attain their mandates is heavily dependent on the quality and experience of their staff. The present staffing situation of these institutions reveals the fact that most of them suffer from the chronic

¹⁵ Among those who applied to join the AU in the 1997/98 academic year were 40 applicants who were unsuccessful in securing admission during the 1996/97 academic year.

shortage of highly qualified and experienced staff. Upgrading the academic qualifications of the staff has been placed high on the agenda of these institutions since their establishment. Especially, since the mid-1980s unprecedented efforts have been made to train staff members both at M.Sc. and Ph.D. levels on the firm ground that an investment in human capital would yield long-term multiplier effects and contribute to the economic development of the nation. However, efforts at upgrading and training staff have, in general, not come to fruition because nearly all of the senior staff members sent abroad for their terminal degrees never come back.

Shortage of Supplies/ Equipment and Inadequate Facilities

The availability of basic materials and teaching aids, like photocopy machines, computers, audio-visual aids, vehicles, etc. is very important in facilitating the activities of instructors and harmonising the teaching-learning process. At present, in most institutions, there is either a serious shortage or an absolute lack of supplies and facilities required for adequate teaching.

In spite of the steady increment in the student population of the institutions of higher education, since the second-half of the 1970s, classrooms, dormitories, cafeterias, health services and laboratory facilities have not grown to commensurate degree. This has led to the utilisation of the existing facilities in excess of their capacity, in turn resulting in class congestion, difficulty in giving adequate attention to students, etc.

Shortage/ Lack of Library Materials

Up-to-date and specialised literature and references are essential for the realisation of the different objectives of the institutions of higher learning. At present, most of the books and periodicals available in these institutions are very old, outdated, and of very limited relevance to the courses being taught. It is worth noting, for example, that training in improved agricultural methods and production management skills is among the most important activities of institutions of higher education in

agriculture. This, however, requires that the staff keep pace with the recent advances in their respective areas of specialisation and current, topical and specialised reading materials be easily available to them through purchase or borrowing. The current problem of library materials will be compounded if one takes into account the near non-availability of publications focussing on Ethiopia in all these institutions.

Weak Practical Training Component

The catalogues of the institutions of higher education in agriculture and related fields underline the importance of the practical training component. Available evidence indicates that till the mid-1970s, due emphasis was placed on practical training and graduates of these institutions proved themselves competent and up to the standard. However, with the growing student population, most of these institutions were forced to stretch their existing facilities to the limit. This proved to be particularly detrimental to the practical component of the training programmes. Thus, the student would not be taught to appreciate the basic problems facing agriculture in contemporary Ethiopia; thereby not preparing them fully for what will be expected of them after graduation.

Teaching Programmes with Little Reference to the Ethiopian Conditions

As mentioned earlier, standard textbooks and/or teaching materials relevant to the Ethiopian conditions are lacking for many of the courses in the institutions. The absence of teaching materials which are relevant to Ethiopia, coupled with limited circulation of the results of the different research projects undertaken in the country, have led to the utilisation of western and mostly theoretical textbooks and reference materials. This has resulted in students not being exposed to the objective realities of their country and having little comprehension of the root causes of its backwardness, an awareness of which is required for economic development to take place in Ethiopia.

Weak Inter-institutional Linkage

The majority of the institutions of higher learning in Ethiopia today can be qualified as being introvert because of the weak relationships they maintain with sister institutions and other organizations. Consequently, this has seriously affected the inter-institutional ties. In order to correct these drawbacks it is essential that institutions of higher education establish strong and firm linkages among themselves and also work in close collaboration with local or foreign academic and research institutions and development organization in terms of:

- exchange of professional (educational and research) information;
- staff exchange and sharing;
- collaboration in research work;
- effective use of financial & material assistance;
- participation in curriculum development, etc.

Future Challenges for Institutions of Higher Learning in Agriculture

Successive governments in Ethiopia have placed the training of qualified agricultural manpower high in their agenda on the grounds that such training would provide a powerful impetus to overall development efforts in the country. For a long time now the scarcity of trained personnel in agriculture has been acknowledged as a permanent problem that the country has to live with. At present, the institutions of higher learning in agriculture and related fields in the country graduate on average 600 diploma, 350 B.Sc., 20 DVM, and 15 M.Sc. holders per year. A closer look at the current situation of trained personnel in the country shows that there is still an exorbitant demand for high level agricultural graduates. This is strongly confirmed by a survey carried out in June and July 1997, on the currently available and additionally required agricultural trained

labour in the Amhara, Oromia, Southern Nations and Nationalities, and Tigray regions as well as in the Headquarters of most of the non-governmental organizations in the country.¹⁶ The results of the survey, which is based on interviews of 47 respondents in charge of employing trained personnel from institution of higher learning in agriculture and related fields, are summarised in Table 4.

In spite of what may seem rather controversial results as regards the composition of trained personnel required, the results of the survey, which covered most regions of the country, provide reasonable indicators of the prevailing overall high demand for agricultural experts in the country. As shown in Table 4, in the next five years, the demand for highly skilled workforce in agriculture (excepting diploma holders) is expected to increase substantially. The envisaged reduction in the demand for diploma holders is partly explained by the increased demand for B.Sc. degree holders who are generally more competent and well prepared to handle different responsibilities in their areas of specialisation. With regard to the current agricultural personnel requirement, the survey report indicates that the responding organizations had vacancies for 635 diploma holders, 213 B.Sc. degree holders, 31 M.Sc. graduates and 33 DVM degree holders.

It is a palpable fact that the country's current capacity to train higher level agricultural personnel is below what is required to meet the growing demand for the same. In this regard, the above figures speak for themselves underlining the existence of a widening gap between the supply and demand for trained personnel in the sector in Ethiopia. Any attempt to alleviate the shortage would call for the establishment of additional institutions of higher learning and/or strengthening the already existing ones. In the short run, the opening of new institutions is a daunting task for it requires adequate planning, thorough study and finding the right source to cough up the money

¹⁶ For a detailed information on the results of the survey, see Basham, Charles *et al.* (1997).

needed to open new institutes. As a result, rationalising the existing training programmes becomes imperative.

Table 4: Currently Available and Additionally Required Agricultural Labour in Ethiopia

Level of Training	Available in 1997	Additionally Envisaged in 2002
Ph.D.	138	322
DVM.	302	50
M.Sc.	989	445
B.Sc.	1746	12362
Diploma	8008	-326
Total	11180	12853

Source: Basham, Charles *et al.* (1997:16).

As already noted, the majority of the institutions of higher learning in agriculture and related fields currently train students at Diploma level. Given the eventual decline in the demand for diploma holders, there is a need for upgrading the current diploma training programmes to degree level, thereby partially alleviating the growing demand for high level agricultural manpower. In line with this, the AU, the Awassa College of Agriculture and the Mekele University College should be encouraged and supported to expand their facilities. With regard to graduate studies, the AU could consider offering non-thesis M.Sc. training designed to meet the needs of non-research professionals in agriculture. Such a programme would have the advantages of being completed within a short period and being less expensive. The possibility of offering specialised post-graduate training at certificate and diploma levels should also be given serious consideration

Although the aforementioned short-term solutions appear to be less challenging, they would necessitate additional investment to improve and/or expand current facilities. Solutions seeking to bridge

the gap between the supply of and demand for trained personnel would require careful planning, detailed studies and adequate preparation prior to implementation.

Another important area of concern is the university students' lack of interest to make a career as agricultural professionals. Before 1992, the Government used to place all university graduates in different public institutions. However, the Transitional Government that replaced the preceding Marxist regime in 1991 immediately embarked on major structural reforms. As one of the first steps in labour market liberalisation, in 1992, the Government ceased to place university graduates who since then have been responsible for seeking employment in the labour market. As a result, students enrolling in institutions of higher learning have been closely following changes in the labour market. This situation had led to rising enrolment in engineering and medical sciences. Other areas of study that university students want to join being natural sciences, social sciences and agriculture, in that order.

Given the fact that the institutions have limited capacity, admission is on a competitive basis. In practice, among all those who qualify for university level studies, the ones with excellent academic records get priority and others follow till the available places are exhausted. This practice has led to placing best students, in faculties or colleges, according to their interest and the remaining ones where extra places are available. This fact can be inferred from Table 5 which shows that the majority of the students who joined AU between 1993 and 1997 academic years, had not selected agriculture as their first, second or third choice.

Apart from the situation in the labour market, it appears that despite the agricultural sector's importance to the national economy, a misconception or derogatory opinion prevails about agriculture as a profession. To overcome this stumbling block, institutions of higher learning in agriculture and related fields should take steps to

popularise their training programmes in the secondary schools and generate sufficient interest in agricultural sciences.¹⁷

Table 5: Distribution of Freshman Students Placed in Faculty of Agriculture (at AU), in Percentage

Choice Number	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97
1	33.3	19.6	6.4	3.6	12.8
2	19.8	6.8	8.8	8.5	14.7
3	12.0	9.1	11.0	12.8	15.7
4	6.7	7.5	10.4	11.4	8.8
5	3.6	7.7	9.8	10.9	7.1
6	1.4	5.0	9.8	6.0	6.9
7	1.2	2.5	8.2	4.6	3.5
8	0.0	2.3	4.2	2.2	4.5
9	0.2	2.5	3.6	2.2	2.6
10	0.0	0.9	2.0	2.9	2.6
Greater than 10 (*)	1.0	3.0	5.4	2.2	7.3
Without choice	20.7	33.0	20.1	32.9	13.4
Total	100	100	100	100	100

Source: Computed using information obtained from the Office of the Registrar, AU.

(*) Up until the 1996/97 academic year students could choose among twelve degree programmes. After this period, the number of programmes was increased to nineteen.

Conclusion

Studies carried out in many developing countries have concluded that investing in human resources development is essential for poverty reduction, efficient utilisation of available resources, and economic development. In Ethiopia, given the fact that there has been no tracer study, it is very difficult to quantify the real contribution of graduates in agriculture and related fields to economic development. However,

¹⁷ For more information on derogatory opinion about agriculture, see Asfaw and Belay (1995).

one can safely say that institutions of higher education in agriculture have been, in general, contributing positively to the national development efforts because in their absence there wouldn't have been the progress achieved so far.

The current state of affairs in the agricultural sector, however, shows that there is still an acute shortage of high level agricultural labour in the country. Available evidence shows that the existing training capacity needs to be augmented considerably in order to satisfy the ever-increasing demand. In this regard, the government should give immense political weight to the strengthening of the existing institutions and opening of new ones. However, the latter measure should be considered as a long-term one because, in addition to being costly, its immediate implementation could lead to simple duplication of the existing training programmes, aggravation of the already serious staff-shortage problem in the institutions of higher learning and wastage of resources.

References

- AUA (Alemaya University of Agriculture), 1986, *Committee Report on Undergraduate Curriculum Review*, Alemaya, Ethiopia, Alemaya University of Agriculture.
- Asfaw, Zelleke, and Belay, Kassa, 1995, *Committee Report on Situation Analysis, Identification of Needs and Envisaged Long Term Plan of Alemaya University of Agriculture*, Alemaya, Ethiopia, Alemaya University of Agriculture.
- Basham, Charles, Ray, Borton, John, Fischer, Richard, McConnen, and Milton, Wells, 1997, *Agricultural Training Needs Assessment, Curriculum and Programme Review to Alemaya University of Agriculture, Final Report*, Addis Ababa, Ethiopia: VOCA/Ethiopia.
- Belay, Kassa, 1997, 'Obstacles to High Level Agricultural Manpower Training in Ethiopia: Evaluation of the Post-graduate Programme in Agriculture', *Educational Journal*, Vol. 3, No 5, pp. 47-73.

- Berhane, Gebrekidan, 1982, 'Higher Agricultural Education at Addis Ababa University Its Achievements and Challenges', *Ethiopian Journal of Agricultural Sciences*, Vol. 4, No 2, pp. 95-108.
- Brannon, Luther H., 1966, *Our Ethiopian Adventure*, Remarks Addressed to a Banquet Audience During the Annual Ethiopia Day on the Oklahoma State University Campus, Stillwater, Oklahoma: Office of the International Programmes, the OSU, September 10.
- Oklahoma State University, 1969, *Oklahoma State University in Ethiopia: Terminal Report 1952-1968*, Stillwater, Oklahoma, Oklahoma State University.
- School of Graduate Studies, *Annual Report*, Alemaya, Ethiopia, Alemaya University of Agriculture, Various Issues.
- Siegenthaler, I. E., 1965, *An Evaluation of the Jimma Agricultural Technical School Programme, Jimma, Ethiopia, Based upon a Study of Jimma Graduates*, Unpublished Ph.D. Dissertation, Stillwater, Oklahoma, Oklahoma State University.

Le profil du responsable du personnel au Sénégal : le discours et la réalité

Bassirou Tidjani *

Résumé : La présente étude a pour objectif d'établir le profil des responsables des ressources humaines et d'identifier certaines de leurs pratiques au Sénégal. En partant du répertoire de la Chambre de Commerce de Dakar, un échantillon de 100 entreprises appartenant à plusieurs secteurs d'activités et de taille différente a été sélectionné. Deux questionnaires ont été directement administrés à leurs responsables des ressources humaines. Le taux de réponse a été de 57 pour cent. L'analyse des résultats révèle que le responsable du personnel au Sénégal : 1) n'a pas suivi une formation dans la discipline ; 2) accède à la fonction après avoir occupé d'autres fonctions dans son entreprise ; 3) consacre la plus grande partie de son temps à gérer le quotidien ; et 4) participe à la prise de décision dans l'entreprise.

Abstract: This study draws the profile of human resource development managers to identify some of their practices in Senegal. It explores the results of a study of hundred enterprises from various sectors and of diverse sizes of the country's economy. The findings reveal that although human resource managers participate in corporate decision-making, they have had no previous training in the field, have acquired the position after having occupied other positions in the company or enterprise and devote most of their time running day-to-day activities rather than on plans to develop the capacity of their personnel.

Comme leurs homologues des pays industrialisés, les chefs d'entreprises, au Sénégal, voient en « l'Homme, la ressource la plus importante » de leurs activités. Ils affirment placer le « personnel au centre de leur préoccupation » et soutiennent que « l'entreprise repose avant tout sur les Hommes ». En cela, ils ont été suivis par leurs responsables des ressources humaines dont le discours est dominé par

* Institut Supérieur de Gestion (ISG), UCAD.

des formules telles que « l'émergence d'un nouvel âge de la fonction au Sénégal » ; « le passage de la gestion du personnel à la gestion des ressources humaines » ; « la transformation du chef du personnel en directeur des ressources humaines ».

L'objectif de la présente contribution est de faire ressortir les écarts qui existent, au Sénégal, entre la réalité et un tel discours, après identification des caractéristiques essentielles du profil du responsable des ressources humaines et de certaines de ses pratiques. Ce travail de recherche présente plusieurs intérêts. D'abord, il constitue un diagnostic partiel permettant d'identifier les domaines d'amélioration concernant aussi bien la manière dont le personnel est géré que les compétences de ceux qui en sont responsables. Ensuite, il ouvre la voie à des analyses comparées, basées sur des données empiriques, entre l'évolution de la réflexion et des pratiques de Gestion des ressources humaines (GRH) dans les pays sous-développés et les pays industrialisés.

Dans ces pays, la gestion des ressources humaines (GRH) en tant que discipline est érigée depuis longtemps en axe porteur de recherches au même titre que les autres disciplines de gestion de l'entreprise. En Afrique, nous n'en sommes qu'à nos débuts. Il existe peu de chercheurs en GRH. Au Sénégal, nous ne savons toujours pas qui est le responsable des ressources humaines ; quelle est sa place dans l'entreprise, sa trajectoire professionnelle et sa contribution à l'élaboration des politiques de la firme.

Les rares écrits sur la question ont été le fait de praticiens de l'Association nationale des directeurs et cadres du personnel du Sénégal (ANDCPS) (ENSUT 1985a, 1985b ; Sambe 1987 ; Ndiaye 1988). Dans tous ces écrits, l'évolution de la fonction ressources humaines au Sénégal est divisée en trois étapes. Chacune d'elle est caractérisée par l'émergence d'un profil particulier de responsable.

La première étape met en scène un responsable présentant un profil de type militaire, dictatorial ou autoritaire. Elle couvre la période précédant le Code du travail de 1952. Au cours de cette étape,

le responsable du personnel était un employé n'ayant reçu aucune formation dans la discipline. Souvent, un militaire ou un commis occupait ce poste. En fait, durant cette période, on ne pouvait pas parler du personnel. La fonction consistait à mettre à jour et à classer des fichiers et à recruter le personnel.

La deuxième étape correspond à l'avènement du Code du travail de 1952 et des premières conventions collectives ; elle va jusqu'au début des années 1970. La fonction « personnel » tendait à se formaliser et se voyait de plus en plus intégrée à la fonction administrative et/ou financière. Le responsable était un juriste, un syndicaliste ou un délégué du personnel, en somme quelqu'un capable d'interpréter les textes de loi et de les faire appliquer. Ses tâches combinaient administration technique et administration sociale.

La troisième période qui a débuté au cours des années 1970, est celle que nous vivons actuellement. Selon les auteurs précités, la fonction tend à être élevée au rang de fonction stratégique de l'entreprise. Aussi son importance dans la productivité et la compétitivité de la firme est-elle de plus en plus reconnue.

Dans certains de ces écrits (ENSUT 1985b), les auteurs prennent le soin de préciser que cette évolution est surtout perceptible au sein des grandes entreprises et qu'elle dépend en outre, du secteur d'activité, de la personnalité des dirigeants de la firme et de la présence ou de l'absence d'un syndicat fort. Cependant, aucune donnée empirique ne vient corroborer ces arguments.

Les travaux de recherche réalisés sur la fonction Ressources humaines (RH) dans les pays industrialisés ont également repéré trois âges dans l'évolution de cette dernière (Eggens 1977; Fombonne 1977; Bosquet 1981; Alpeyrie *et al.* 1981; Wickham 1981). Le premier âge correspond au triomphe de l'organisation taylorienne du travail. Les préoccupations de l'entreprise étaient purement économiques et articulées au court terme. Les responsables du personnel (dans certains cas des militaires), exclus des équipes de direction, étaient chargés d'exécuter des tâches de contrôle et

d'administration centrées surtout sur le recrutement, les rémunérations, la discipline et les relations avec les syndicats.

Le deuxième âge correspond à l'avènement de l'école des relations humaines. Au cours de cette période, l'entreprise a mis l'accent sur les tâches de gestion prévisionnelle dans le but d'harmonisation des rapports sociaux dans la firme. La formation, la promotion et l'amélioration des conditions de travail commençaient à occuper une place centrale dans les tâches des responsables des RH qui étaient de plus en plus associés à l'élaboration des différentes politiques de l'entreprise.

Le troisième âge a vu l'élévation de la gestion du personnel au rang de fonction stratégique de l'entreprise au même titre que les fonctions financière, comptable et marketing. Le responsable du personnel fait désormais partie de la direction et ses activités sont de plus en plus orientées vers des objectifs à long terme. C'est l'âge des ressources humaines.

La forte ressemblance entre les caractéristiques des trois étapes d'évolution de la GRH au Sénégal et dans les pays industrialisés pose problème. En effet, même si les structures des économies occidentales ont fortement influencé celles des pays africains (la France, dans le cas du Sénégal) du fait de la colonisation, il existe dans ces derniers des particularités qui rendent une telle ressemblance pratiquement impossible. Ces facteurs sont, entre autres, le retard économique des pays africains, l'existence d'une structure économique largement dominée par les petites et moyennes entreprises et un retard important dans l'enseignement et dans l'utilisation des techniques de gestion modernes.

L'argument de la présente contribution est le suivant: la fonction ressources humaines est loin d'avoir acquis le statut de fonction stratégique dans les entreprises, au Sénégal. Ceci est essentiellement lié aux caractéristiques de l'environnement, mais surtout au retard enregistré par ces entreprises dans leurs pratiques managériales. Ainsi, à notre avis, il n'existe toujours pas de réponse, basée sur des données

empiriques, aux deux questions suivantes: « Qui est le responsable du personnel et des ressources humaines au Sénégal? Quelles sont ses tâches et responsabilités dans l'entreprise? » La présente étude entend contribuer à combler ce vide.

Méthodologie

Ce travail de recherche est descriptif. En effet, il se propose d'étudier les caractéristiques des responsables des ressources humaines au Sénégal ainsi que certaines de leurs pratiques sans se préoccuper véritablement de leurs déterminants internes ou externes. Ainsi, les tentatives d'identification de relations causales entre les variables observées que nous avons réalisées à partir des données collectées seront purement indicatives.

Du point de vue des responsabilités assumées, il existe des différences entre, par exemple, le chef du personnel, le directeur des ressources humaines, le chef du service du personnel et le chef du département du personnel et des ressources humaines. En dépit de ces différences, nous avons choisi dans la présentation, d'utiliser pour tous, le vocable générique « responsable des ressources humaines ». Ceci dit, la collecte des données a permis à chaque personne interrogée de spécifier, au moment de l'enquête, le nom donné à son poste dans son entreprise.

Cette collecte a été réalisée par l'administration directe de deux questionnaires: un sur le profil du responsable des ressources humaines et un autre sur ses pratiques. Les responsables interrogés appartiennent tous à des entreprises situées dans la ville de Dakar, la capitale du Sénégal.

L'échantillon

Il était composé au départ de 100 entreprises dont 57 ont répondu, soit un taux de réponse de 57 pour cent. Ces entreprises ont été sélectionnées à partir du *Répertoire des entreprises* publié par la Chambre de Commerce de Dakar. Le projet initial était d'utiliser, en

plus de ce répertoire, les listes des membres de l'Association nationale des directeurs et cadres du personnel du Sénégal (ANDCPS), du Conseil national du patronat du Sénégal (CNPS) et de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES).

Cependant, ces listes n'étant pas gérées avec la même rigueur par ces organisations patronales, nous avons préféré utiliser exclusivement le *Répertoire des entreprises*. tout en étant conscients de ses insuffisances. Ce répertoire présente l'avantage de donner une représentation minimum de tous les secteurs d'activités économiques au Sénégal.

La sélection a été faite par la méthode des quotas, à partir de deux critères: le secteur d'activités économique, et la taille mesurée selon le capital dans la mesure où le *Répertoire des Entreprises* ne fournit aucune information sur les effectifs des entreprises.

Les étapes de la sélection ont été les suivantes :

1. D'abord, pour chaque secteur d'activités, la totalité des entreprises figurant dans le répertoire a constitué le point de départ;
2. Ensuite, la représentation de chaque secteur par rapport à la totalité des entreprises figurant dans le répertoire (tous secteurs confondus) a été mesurée. Cela a permis de déterminer la part, en nombre d'entreprises, de chaque secteur, dans l'échantillon des 100 que nous avons prévu d'interviewer. Par exemple, le secteur « Pêche/ Produits de la Pêche » qui comprenait 52 entreprises répertoriées sur un total de 440 pour tous les secteurs (soit 12 pour cent du total), devait être représenté par 12 entreprises dans l'échantillon (100 x 12 pour cent);
3. Enfin, dans le but d'avoir une bonne représentation des grandes, moyennes et petites entreprises de chaque secteur, il a été procédé à une autre sélection par la méthode des quotas, à l'intérieur de chacun d'eux, sur la base du critère de la taille mesurée selon le capital. Si nous reprenons l'exemple de la pêche, l'objectif était de faire en sorte que petites, moyennes et grandes entreprises du secteur soient bien représentées parmi les

12 entreprises retenues, proportionnellement à leur représentation parmi les 52 qui constituaient l'ensemble des entreprises du secteur de la pêche. Cela a conduit à la sélection de 4 petites, 2 moyennes et 6 grandes entreprises, soit 12 au total. Bien entendu, pour chaque secteur, les niveaux de capital permettant de distinguer petites, moyennes et grandes entreprises étaient différents. Ils sont par exemple moins élevés dans le secteur du « commerce » que dans celui de la « pêche ».

Le tableau 1 ci-dessous permet de comparer l'échantillon initial (100 entreprises) à l'échantillon final (57). On constate que certains secteurs ont un taux de réponse largement supérieur au taux de réponse moyen qui est de 57 pour cent. C'est le cas des banques, 100 pour cent; des hydrocarbures, 75 pour cent; et de l'immobilier, 100 pour cent. Le seul secteur véritablement sous-représenté est celui de la pêche. L'échantillon final présente, cependant, l'avantage de voir tous les secteurs retenus au départ être représentés.

Tableau 1: Comparaison échantillon initial/échantillon final

Secteur	Echantillon prévu	Echantillon final
Services publics	2	1
Agro-industrie	6	2
Exploitation forestière	4	1
Pêche/produits de la pêche	12	3
Hydro-carbure/gaz	4	3
Industries	13	9
Travaux publics et bâtiments	9	6
Immobilier	4	4
Commerce	20	12
Banques	4	4
Assurances	5	3
Transports/communications	13	6
Imprimerie/presse	3	2
Divers	1	1
Total	100	57

Source : Compilé par l'auteur.

L'existence d'une fonction des ressources humaines n'a pas été établie parmi les critères de sélection de l'échantillon. Dans le contexte sénégalais, il aurait été irréaliste d'exiger que les entreprises sélectionnées aient toutes formalisé la gestion de leur personnel. Elles étaient donc interviewées à partir du moment où elles possédaient une GRH plus ou moins organisée, que celle-ci fasse l'objet d'une formalisation fonctionnelle ou non.

Les questionnaires et leur administration

Le questionnaire sur le profil du responsable des ressources humaines comprend les informations suivantes:

- la fiche d'identité de l'entreprise dont le responsable du personnel était interviewé ;
- la composition des effectifs ;
- le nom de la structure assurant la GRH ;
- la position de la fonction dite personnel dans l'organigramme ;
- le niveau d'études et de formation du responsable des RH ;
- la participation de ce responsable aux décisions de l'entreprise ;
- la composition des activités du responsable des RH ;
- les problèmes rencontrés dans l'accomplissement de ses tâches et le futur de la fonction ressources humaines au Sénégal.

Les questionnaires sur les pratiques de GRH comprennent les éléments suivants :

- la gestion prévisionnelle du personnel : gestion des effectifs (besoins, mouvements), recrutement, formation ;

- le cadre et l'organisation de la gestion prévisionnelle du personnel (processus de décision, collecte de données) ;
- la gestion des rémunérations.

Les questionnaires ont été administrés directement au cours de l'année 1996.

Le traitement des données

Les données collectées ont été traitées sur SPSS. Leur interprétation a été réalisée essentiellement à partir des tables de fréquences. Aucun tri croisé n'a été effectué. En outre, bien que l'échantillon ait été sélectionné sur la base du secteur d'activités et de la taille des entreprises, les résultats présentés et analysés ici n'en tiennent pas compte. L'objectif de leur prise en compte au moment de la sélection de l'échantillon était d'avoir une bonne représentation de tous les secteurs d'activités et de toutes les tailles d'entreprises. De toute façon, la faible représentation (en nombre d'entreprises) de chaque secteur dans l'échantillon n'aurait pas permis de tirer des conclusions généralisables sur la relation entre le secteur d'activités d'une part et d'autre part le profil du responsable et les pratiques de GRH.

Présentation des résultats

Caractéristiques des entreprises

La majorité des 57 entreprises dont les responsables RH ont été interrogés sont des sociétés anonymes (tableau 2).

Parmi ces 57 entreprises, le secteur de l'Industrie a le niveau de représentation le plus élevé (42 pour cent). Viennent ensuite, les Services (37 pour cent), et le Commerce (21 pour cent). Dans leurs activités associatives, ces entreprises sont plus attirées par les organisations patronales que les organisations spécialisées. Ainsi, 76 pour cent d'entre elles sont membres, soit du Conseil national du patronat (CNP), soit de la Confédération des employeurs du Sénégal (CNES) ; alors que très peu parmi celles-ci (2,6 pour cent) sont

membres de l'Association nationale des directeurs et cadres du personnel du Sénégal (ANDCPS), qui ne s'occupe que de questions relatives à la GRH. On pourrait interpréter ce faible niveau d'adhésion comme la conséquence de la place relativement faible donnée à la GRH dans ces entreprises.

Tableau 2: Classement des entreprises interrogées selon leur statut juridique

Statut juridique	Pourcentage
Société anonyme	82,5
SARL	5,3
Société nationale	8,8
Entreprise individuelle	3,5
Total	100

Source : Compilé par l'auteur.

Les analyses ci-après confirmeront cela.

Caractéristiques des responsables des ressources humaines et leurs pratiques au Sénégal

La structure et le poste

La majorité des 57 entreprises (69,5 pour cent) ont confié la gestion de leur personnel à une structure ayant un statut, soit de direction (37,5 pour cent), soit de service (32 pour cent). Pour les autres entreprises, il s'agit d'une section (10 pour cent) ou d'un département (9 pour cent). Les titres exacts donnés aux postes occupés par les responsables des RH interrogés montrent que ces structures n'ont pas toutes pour activité exclusive la GRH (tableau 3). La gestion des ressources humaines n'est donc pas toujours prise en charge par un service spécialisé, même si cela est le cas dans la majorité des entreprises. Elle l'est également par les services administratifs, financiers et comptables.

Tableau 3 : Titre du poste occupé

Titre du poste	Pourcentage
Responsable/chef du personnel	38,5
Directeur des ressources humaines	19,4
Chef du service personnel	15,2
Directeur administratif et financier	13,5
Comptable	9,6
Directeur des affaires juridiques	1,9
Chef du service des affaires sociales	1,9
Total	100

Source : Compilé par l'auteur.

Dans l'échelle hiérarchique prévue par l'organigramme de leurs entreprises respectives, 47 pour cent des responsables interrogés considèrent que la fonction est au deuxième rang (donc après la direction générale), 43 pour cent au troisième rang, 6 pour cent au quatrième rang et 4 pour cent au cinquième rang. Enfin, la responsabilité de gérer les RH semble être avant tout une affaire d'hommes dans la mesure où seulement 7 pour cent des personnes interrogées sont des femmes.

La formation des responsables RH

Les responsables des RH interrogés ont pour la majorité un niveau d'études supérieur au Baccalauréat (57 pour cent). Si on y ajoute les 22 pour cent qui ont le Baccalauréat, on peut conclure que la plupart d'entre eux ont au moins terminé leurs études secondaires. En outre, le fait que les 62 pour cent aient suivi des stages de formation en GRH, en finance/comptabilité, en management/administration, sur la gestion du temps ou sur les études de marché (par ordre d'importance) indique

qu'ils ne se contentent pas de leur formation de base ou initiale pour remplir leur mission dans l'entreprise.

En fait, les formations initiales de ces responsables méritent une attention particulière. Les pourcentages les plus élevés se retrouvent chez ceux qui disent avoir reçu une formation de base en finances/comptabilité (54 pour cent), en droit (37 pour cent), en marketing (23 pour cent), en assistance sociale (14 pour cent), en informatique (12 pour cent), ou dans les sciences exactes (12 pour cent). Cependant, seulement 23 pour cent d'entre eux ont reçu une formation en GRH.

Ces données relatives à la formation signifient que la plupart des responsables des RH interrogés ont accédé à la fonction par des voies indirectes. Ceci est contraire à ce qui se fait dans les domaines du marketing, de la finance ou de la comptabilité par exemple, où les responsables ont suivi des formations spécialisées. Les bases de cette différence résident dans le fait que de nombreux dirigeants d'entreprises pensent que l'exercice des fonctions de responsable des RH n'exige aucune formation spécifique.

La trajectoire professionnelle des responsables du personnel

L'accès par des voies indirectes à la fonction RH d'un bon nombre de responsables reflète leurs trajectoires professionnelles. Dans leur majorité, ils ont commencé à travailler alors qu'ils étaient relativement jeunes, si l'on se réfère aux standards des pays africains: 47 pour cent d'entre eux ont commencé à travailler alors qu'ils avaient entre 20 et 25 ans; 37 pour cent entre 25 et 29 ans. Par ailleurs, 37 pour cent ont accédé à la fonction par embauche directe, 54 pour cent y sont arrivés par le biais d'une promotion interne. Ces données sont confirmées par le fait que parmi les 57 responsables, seuls 24 pour cent d'entre eux étaient précédemment employés à un poste lié à la GRH. Les autres l'ont été dans les services suivants : comptable (25 pour cent), financier (20 pour cent), commercial (12 pour cent), ou à la direction générale (12 pour cent). L'accès à la fonction RH semble donc se faire par promotion interne, étant donné que 59 pour cent des

responsables des RH interrogés ont déclaré qu'ils occupaient leur poste précédent dans la même entreprise.

Lorsque l'on ajoute à cela que, parmi ces derniers, 51 pour cent et 33 pour cent avaient au moment de l'enquête, respectivement entre 35-45 ans et plus de 45 ans, on peut conclure que les entreprises sénégalaises ont tendance à confier les tâches de GRH à des personnes ayant une bonne connaissance de l'entreprise grâce à leur ancienneté. On peut en effet penser que plus on dure dans une entreprise, mieux on connaît les attitudes et comportements de ses membres et mieux on peut les gérer.

Compte tenu du faible nombre de responsables ayant reçu une formation spécialisée en GRH, nous nous attendions à ce que la plupart des responsables des RH interrogés considèrent chacun la position occupée antérieurement comme la meilleure préparant à la fonction RH. En fait, la majorité d'entre eux (75 pour cent) voient la fonction administrative comme celle qui y prépare le mieux; viennent ensuite, les fonctions financière (20 pour cent), commerciale (9 pour cent) et de production (7 pour cent).

Les responsables des RH et les décisions dans l'entreprise

La majorité des 57 responsables dit dépendre directement, soit du directeur général (62 pour cent), soit du directeur administratif et financier (19 pour cent). Cela explique probablement la fréquence avec laquelle les responsables des RH participent aux réunions de direction dans leurs entreprises. En effet, la plupart d'entre eux y assiste (58 pour cent) et 27 pour cent le font souvent. Au cours de ces réunions, ils jouent le rôle de conseiller, de médiateur ou d'assistant (85 pour cent), interviennent comme sources d'informations (50 pour cent), ou coordinateur (44 pour cent). Ils ont donc tendance à « porter plusieurs casquettes » au cours de ces réunions.

Cependant, les données ci-dessus donnent l'illusion d'une participation effective des responsables des RH aux tâches de direction de l'entreprise. En effet, ces responsables sont, selon eux-

mêmes, peu impliqués dans les décisions concernant la gestion des mouvements du personnel, celles des rémunérations et la formation du personnel. Or, il s'agit de trois activités pour lesquelles le rôle des responsables des RH est traditionnellement important. Dans les trois cas, le monopole de la décision appartient aux directions générales.

Les activités des responsables du personnel

Les activités qui occupent le plus les responsables du personnel au Sénégal sont relatives aux tâches administratives (pour 31 pour cent d'entre eux), aux contacts avec le personnel (pour 29 pour cent), à la gestion des rémunérations (pour 15 pour cent) et aux activités de coordination (pour 12 pour cent). Manifestement, le quotidien prend le pas sur le long terme dans leurs activités. Cependant, ils en sont conscients et aimeraient voir les choses changer. Ainsi, les activités auxquelles ils voudraient se consacrer le plus sont celles relatives à la conception de politiques dont les résultats n'apparaissent que sur le long ou moyen terme. Il s'agit en l'occurrence de l'élaboration des politiques sociales, de formation et de la gestion prévisionnelle du personnel (tableau 4).

Tableau 4 : Activités préférées

Activités	Pourcentage
Maintien d'un bon climat social	75
Elaboration des politiques sociales	43
Politique de formation	55
Gestion prévisionnelle	52
Gestion des rémunérations	29
Améliorations des conditions de travail	45
Conseils à la hiérarchie	23
Information du personnel	32
Législation du travail	21
Adaptation du personnel aux changements de l'environnement	45
Recrutement	45

Sources : Compilé par l'auteur.

La perception que les responsables des RH ont de ce que devraient être leurs activités principales est en adéquation avec celle qu'ils ont de l'évolution de la fonction au cours de ces dernières années. Parmi les 32 responsables qui ont donné leur point de vue sur cette évolution, la plupart ont mis en relief la meilleure structuration de la fonction, sa place grandissante dans le domaine de la communication et surtout l'accroissement de leurs responsabilités qu'il faut lier à l'importance croissante donnée à l'avis du responsable des RH. Cependant, cette évolution ne se fait pas sans obstacles qui sont d'origines aussi bien internes qu'externes (tableau 5).

Tableau 5: Problèmes auxquels est confrontée la GRH au Sénégal

Problèmes	Pourcentage
Absence d'une culture d'entreprise	19,5
Problèmes de communication	19,5
Difficultés économiques	17,1
Absence d'une politique globale de GRH	17,1
Manque de considération pour le personnel	4,9
Mauvaise maîtrise des flux humains	2,4

Source : Compilé par l'auteur.

En fait, les difficultés ne s'arrêtent pas là. Peu de responsables des RH interrogés (7 pour cent) considèrent leur salaire comme étant très satisfaisants par rapport à ceux des autres cadres d'entreprises; 51 pour cent le trouvent insuffisants et 38 pour cent le trouvent faibles.

Discussion

La présente contribution nous permet d'avoir une meilleure idée du profil du responsable des RH, ainsi que de certaines de ses pratiques au Sénégal. En réalité, il n'existe pas un seul profil, mais plusieurs. Il est néanmoins possible en partant d'une analyse des réponses, basée

sur un critère de majorité, de proposer le profil « moyen » (le plus représentatif).

Le responsable des RH au Sénégal est un homme relativement âgé qui, après avoir pendant longtemps occupé d'autres fonctions dans son entreprise, accède à la GRH sans avoir reçu une formation dans ce domaine, « gère le quotidien » et a une influence assez faible sur les décisions les plus importantes concernant le personnel de l'entreprise.

On est donc loin d'avoir élevé la GRH au rang de fonction stratégique dans l'entreprise, si l'on se réfère aux tâches qui occupent le plus les responsables des RH. La prédominance des actions à court terme fait du responsable d'avantage un administrateur du personnel répondant aux demandes ponctuelles du personnel, qu'un gestionnaire mettant en place des politiques dans les différents domaines de la GRH.

La GRH n'est donc pas encore stratégique dans les entreprises au Sénégal.¹

L'objectif d'une identification du profil du responsable des ressources humaines au Sénégal ne devrait pas consister à savoir si ce profil se rapproche ou non de celui de son homologue des pays industrialisés, mais plutôt de vérifier s'il est en adéquation avec les préoccupations actuelles des entreprises au Sénégal. Cependant, toute tentative de rapprochement entre l'évolution de la fonction ressources humaines et celle de l'entreprise exige une certaine prudence.

En effet, pour certaines sciences de gestion (par exemple, le marketing, la gestion financière), l'émergence et l'évolution des fonctions correspondantes peuvent être comprises à partir des transformations de l'entreprise et de ses marchés. Ceci n'est pas le cas

¹ Ceci n'est pas l'apanage des entreprises au Sénégal. Se référant aux entreprises des pays industrialisés, Desreumaux (1993) affirme que si l'on assiste depuis longtemps à la mise en place de stratégies fonctionnelles dans les domaines de la finance, du marketing, ou de la production, dans le domaine de la GRH, on en est, pour la majorité des entreprises, à l'étape de la réflexion.

de la GRH. Selon Fombonne (1992), l'évolution de la GRH étant liée à de nombreux facteurs et disciplines, l'histoire de la fonction RH ne saurait être confondue avec l'histoire de l'entreprise. Parmi ces facteurs et disciplines, il cite:

- les différentes approches et philosophies managériales et la place qu'elles ont donnée à l'homme ;
- la sociologie et la psychologie ;
- le droit du travail ;
- l'action syndicale ;
- l'évolution technologique ; et
- l'histoire économique.

Deux conséquences en découlent. Premièrement, aucune discipline ne saurait revendiquer une influence exclusive sur l'évolution de la fonction.

Deuxièmement, le profil actuel du responsable des RH au Sénégal pourrait être soit en avance, soit en retard par rapport au stade d'évolution et aux préoccupations actuelles de l'entreprise. Où en est-on en réalité ? Répondre à cette question revient à situer historiquement les caractéristiques du responsable des RH.

Dans son histoire en huit périodes de «La fonction ressources humaines» en France, Fombonne (1992) explique l'émergence et la consolidation de styles variés de GRH à partir de quatre facteurs environnementaux.² Il s'agit du mouvement des idées et idéologies

² Les huit périodes sont : La première période : de 1850 à 1916, les prémices. La deuxième période : de 1917 à 1935, émergence d'une fonction autonome. La troisième période : de 1936 à 1940, un besoin de juristes pour une fonction qui s'organise et devient plus politique. La quatrième période : de 1940 à 1946, assistance et œuvres sociales. La cinquième période : de 1947 à 1960, une fonction en plein essor. La sixième période : de 1961 à 1970 : la maturité. La septième période : les années 1970, les managers, la fonction personnel devient centrale. Les années 1980-90, vers le management stratégique des ressources humaines.

dans la société, du management et des syndicats, des caractéristiques des entreprises, de l'évolution du droit du travail et des politiques sociales attendues de la fonction. En partant des concepts de Fombonne, la démarche adoptée ici consistera à préciser les caractéristiques de ces quatre facteurs au moment de l'enquête, et à dire dans quelle mesure le profil identifié au cours de cette recherche confère au responsable des RH au Sénégal des atouts le rendant apte à répondre aux exigences managériales qui découlent de ces quatre facteurs, déterminants dans toute GRH.

L'enquête auprès des responsables des RH a eu lieu au cours de l'année 1996. Cette année fait partie de la période généralement appelée « années 1990 », dominée par l'application des programmes d'ajustement structurel, le rétrécissement du secteur public par le biais des privatisations et une certaine rigidité dans le marché du travail.

Au cours de cette période, le mouvement des idées est celui d'un passage de la solidarité sociale à l'individualisme, avec pour base matérielle l'affaiblissement de l'économie morale gérée par l'Etat bienfaiteur au profit d'une économie basée sur l'initiative privée et une tendance forte à la régulation par le marché.

Une des conséquences les plus importantes en a été la naissance d'un nombre élevé d'entreprises (surtout dans le secteur informel) qui rend complexe l'environnement économique et exige des managers des capacités et un savoir-faire supérieurs pour faire face à la concurrence. On voit donc apparaître un management de l'efficacité et de l'efficience, où les syndicats n'apparaissent plus comme une donnée, mais comme une contrainte à discipliner, voire à éliminer par tous les moyens, y compris par la transformation du Code du travail, afin d'arriver à une meilleure protection des intérêts des employeurs.

Dans un environnement où la survie de l'entreprise dépend de sa capacité d'améliorer en permanence ses performances, les dirigeants se fixent pour objectif l'optimisation de la contribution de toutes les fonctions élémentaires de la chaîne de valeur de l'entreprise. Or, la fonction ressources humaines joue un rôle fondamental dans l'atteinte

d'un tel objectif, car c'est d'elle que dépend en grande partie la mobilisation du personnel de l'entreprise.³

On devrait donc s'attendre, compte tenu de ce contexte, à la mise en place, dans les entreprises au Sénégal, de fonctions RH qui ne se contentent plus seulement d'exécuter les tâches d'administration du personnel, mais qui contribuent de façon significative, par des stratégies des ressources humaines, aux performances de l'entreprise.

Les caractéristiques du contexte mentionnées ci-dessus et le rôle que doit y jouer la GRH, expliquent l'importance que les chefs d'entreprises au Sénégal accordent à cette dernière, pourtant reléguée au second plan il y a seulement une dizaine d'années. Cependant, le profil du responsable des RH identifié dans le cadre de cette recherche fait ressortir l'existence d'un grand écart entre le discours et la réalité.

La fonction se situe donc en deçà des contraintes auxquelles font face les entreprises ainsi que des obligations managériales qui en découlent. Dans la plupart des entreprises, le responsable des RH n'est pas un maillon central de la stratégie.

Pour combler ce retard sur le court terme, la solution serait le recours à l'intervention de consultants.⁴ Mais, sur le long terme, la solution reste entre les mains des dirigeants d'entreprises.

En effet, l'accent mis sur l'incompétence des responsables des RH ne suffit pas pour expliquer l'état de la GRH au Sénégal. Le développement dans l'entreprise d'une fonction aussi jeune dépendra beaucoup de la capacité et de la volonté des employeurs de lui donner la place qu'elle mérite. L'importance d'une action volontariste des directions d'entreprise en faveur de la GRH est révélée par les cas de

³ Dans son analyse de l'optimisation des fonctions élémentaires de l'entreprise, à partir de la chaîne de valeur, Porter inclut dans ces dernières la fonction des RH (*Stratégor* 1993:43-65).

⁴ En fait, cette solution semble être déjà pratiquée. En effet, au cours de ces 4 à 5 dernières années, on assiste au Sénégal à l'ouverture de cabinets de consultants, spécialisés dans le domaine de la GRH.

PME au Sénégal, qui ont réussi à mettre en place des politiques de GRH plus avancées que celles existant dans certaines grandes entreprises. La raison principale de cette réussite résidait dans la conviction des dirigeants-propriétaires que l'avenir de leurs entreprises dépendait de la qualité de leur GRH.⁵

Conclusion

Ce travail de recherche avait pour objectif d'établir le profil du responsable des ressources humaines dans les entreprises au Sénégal et d'en savoir plus sur leurs pratiques. Aucun travail empirique n'avait été réalisé jusqu'ici sur cette question, en dépit de tous les discours sur l'évolution de la fonction ressources humaines et sur son rôle déterminant dans les performances de l'entreprise au Sénégal.

Le responsable du personnel au Sénégal est un homme (et non une femme) qui a un niveau d'études du supérieur. En général, il n'a pas reçu une formation en GRH, il s'appuie sur la formation continue pour améliorer ses compétences. Son accès à la fonction personnel s'est fait de façon indirecte, après qu'il ait occupé d'autres fonctions. Plus précisément, il a démarré sa vie professionnelle à l'âge de 20-29 ans dans une fonction autre que la fonction Ressources humaines ; avec le temps et l'expérience, il a pu accéder à la position de responsable des RH. Cela semble d'autant plus vrai que les données permettent de conclure que les entreprises au Sénégal ont tendance à confier la GRH à des personnes qui sont restées suffisamment longtemps dans l'entreprise.

Les origines professionnelles de ces personnes sont cependant variables. Elles peuvent venir d'un service administratif, comptable, financier, marketing ou autres. En général, le responsable des RH participe aux réunions de direction de son entreprise. Au cours de ces réunions il intervient en tant que conseiller, médiateur, assistant, informateur ou coordinateur. Cependant, il passe l'essentiel de son

⁵ Voir l'article non publié de Tidjani et Diao (1999), intitulé « La gestion des ressources humaines peut-elle être stratégique dans les PME » ?

temps à « gérer le quotidien » alors qu'il aurait préféré se consacrer à des tâches d'élaboration et de conception. Enfin, il n'est pas satisfait par son salaire lorsqu'il le compare à celui des autres cadres de l'entreprise.

L'identification des caractéristiques du responsable des RH a permis en même temps de vérifier la réalité des arguments développés dans des contributions antérieures basées sur des démarches intuitives ou calquées ailleurs. Selon les auteurs de ces contributions, depuis les années 1970, la GRH est devenue stratégique dans le fonctionnement de l'entreprise au Sénégal. Nos résultats montrent que nous en sommes assez éloignés. Il est important de signaler toutefois que les responsables du personnel sont conscients du chemin qui leur reste à parcourir.

Les résultats de cette étude sont partiels. Une contribution complémentaire s'impose dans les directions suivantes. Une interprétation des résultats par secteur d'activités permettrait d'identifier les spécificités sectorielles et de juger la représentativité de nos conclusions basées sur des moyennes. En outre, la sélection des entreprises à interviewer au cours de la présente étude a été réalisée sur la base de deux critères : le secteur d'activités et la taille mesurée d'après le capital. L'enquête a cependant permis de connaître les effectifs de toutes ces entreprises. Il serait par conséquent intéressant de reconstruire, avec une meilleure représentativité des secteurs, les trois catégories « petites », « moyennes » et « grandes » entreprises à partir du critère de la taille des effectifs, dans la mesure où celle-ci constitue probablement un des déterminants les plus importants de la façon dont la gestion des ressources humaines est structurée dans une entreprise.

Références

- Alpeyrie, M., M. Fornili, M. Guimard, et M. Tonnel, 1981, *Management et sciences humaines, Gestion du Personnel*, Sup de Co Rouen, pp. 3-15.
- Bosquet, R., 1981, « La fonction personnel une lente évolution », in Alpeyrie, M., M. Fornili, M. Guimard, et M. Tonnel, pp. 29-37.
- Desreumaux, A., 1993, *Stratégie*, Précis Dalloz Gestion.
- Eggens, J-B., 1977, « Le nouvel âge de la fonction », *Personnel*, mars/avril, pp. 43-45.
- ENSUT, 1985a, « Attribution et profil du responsable du personnel », Journées de réflexion sur *Gestion du personnel: outil social ou clef de la réussite*, 6-7 mars 1985, Dakar, pp. 18-24.
- ENSUT, 1985b, « Où en est la gestion du personnel au Sénégal ? », Journées de réflexion *Gestion du personnel: outil social ou clef de la réussite*, 6-7 mars 1985, Dakar, pp. 9-16.
- Fombonne, J., 1977, « La montée de la fonction personnel », *Personnel*, mai, pp. 47-55.
- Fombonne, J., 1992, « Pour un historique de la fonction personnel », in Weiss, D., *La fonction ressources humaines*, Editions d'Organisation.
- Ndiaye, M., 1988, « Le rôle du service personnel dans l'entreprise », *communication au deuxième Séminaire national des employeurs sur les relations professionnelles dans l'entreprise face au contexte de crise économique*, Saly Portudal, 8-9 juillet.
- Répertoire des entreprises, 1994, Chambre de Commerce de Dakar.
- Sambe, M., s.d., « Question, essai de réponse. Où en est la gestion du personnel au Sénégal ? ».
- Stratégor*, 1993, « Stratégie, structure, décision, identité », *Politique générale d'entreprise*, 2e édition, Inter Editions.
- Tidiani, B. et R. Diao, s.d., « La gestion des ressources humaines peut-elle être un facteur clé de succès dans la stratégie d'une PME ? »
- Wickman, S., 1980-81, « Big Hat, No Cattle: Managing Human Resources », *Harvard Business Review*, September/October, pp. 10-114.

Education for Democracy and Human Rights in African Schools: The Kenyan Experience

Daniel N. Sifuna *

Abstract: The increasing clamour for democracy and good governance in Africa risked being futile if a politically literate citizenry remains insignificant and is not proactively dominant in the workings of the state. A democratic culture anchored on the respect and protection of human rights need to be imbibed in wider cross sections of the citizenry. Among the structures in the society that can be used to achieve this objective, the educational systems can be effective in inculcating and fostering a culture of awareness of rights and responsibilities among the populace. But the organizational mode of current formal education systems in Africa, basically Western and trapped in its colonial historic origins in particular, have been lacking in promoting tolerance and democratic values. Rather, the authoritarian school structures have encouraged unquestioning acquiescence to authority. This paper argues that African educators should use the school curriculum to promote democracy and human rights. It stresses changes in the systems and the need to align efforts with a view to ensuring that democratic values would pervade the entire society beginning with organizations and institutions at the grassroots level.

Résumé : Plus de démocratie et de gouvernance réclamée à grands cris en Afrique risquent d'être vaines si une citoyenneté politiquement avertie reste insignifiante et notoirement passive dans le fonctionnement de l'État. Des citoyens de tous bords ont besoin de se pénétrer d'une culture démocratique profondément ancrée dans le respect et la défense des droits de la personne humaine. Au nombre des structures dans la société pouvant permettre la réalisation de cet objectif, il y a les systèmes éducatifs, efficaces dans l'inculcation et la promotion d'une culture de prise de connaissance des droits et obligations au niveau du peuple. Cependant, le mode d'organisation des systèmes éducatifs qui existent actuellement en Afrique, foncièrement occidentaux et pris au piège de leurs origines historiques coloniales en particulier, a failli dans sa mission de promotion de la tolérance et des valeurs démocratiques. Pire, les structures scolaires autoritaires ont encouragé une soumission à l'autorité. Le présent article défend l'idée selon laquelle les éducateurs africains se doivent de mettre à

* Department of Educational Foundations, Kenyatta University, Nairobi, Kenya.

contribution les programmes scolaires pour la promotion de la démocratie et des droits de la personne humaine. Il s'attarde sur les mutations au niveau des systèmes et sur la nécessité de déployer des efforts pour la pénétration des valeurs démocratiques dans l'ensemble de la société, à commencer par les organisations et institutions de base.

Introduction

The increasing clamour for democracy and good governance in Africa in the last one decade or so stemmed from two broad roots. Firstly, violations of basic individual freedom and rights and authoritarianism, have remained familiar traits of majority of the governments in Africa. The strain of this style of governance has prompted a call for greater responsiveness of political leadership, respect for human rights, accountability and a two-way channel of information between the people and their leadership. There has been a call for adequacy of the legal system, laws and the independence of the judiciary, which serves to protect the ordinary citizen and the society against the oppression of the government, particularly a corrupt and unpopular government (Obasanjo 1994). These related issues of governance could only be guaranteed under a pluralistic political framework. The existence of choice in selecting those who will lead them, and the corollary existence of the chance to periodically review and renew or terminate the mandate given to the political leadership should normally provide the basis for a good government.

The second and perhaps more profound reason for the clamour for democracy in Africa, has had to do with the inability of most African governments to better the lot of the citizenry. Having arrived at political independence with the hope and promise of an increasingly better existence, the populace has been extremely disillusioned as the following quotation vividly illustrates.

When will this independence pass away so that we enjoy the peace and the life we loved so much when we were young? We used to grind our corn when and in a manner we wanted. We could make our

own soap and salt. We were introduced to the white man's products. But you do not even get them in the market now (Hagan 1991:254).

Many rural people in Africa share the sentiments of the old lady quoted above. They are quick to confess that they were better in the pre-independence or colonial period. During the liberation struggle they had been promised that things would certainly be better on attaining political independence. Many now regret the turn of events. The glorious future of milk and honey promised at the time of independence has turned in many instances into a future of woes and uncertainties (Hagan 1991).

The continuing clamour for democracy should therefore be seen in the context of perceived redemption. There is the general feeling that the previous framework, having had the chance of performing and having failed to perform adequately, should give way to democracy with the people themselves, and not just the elite determining how they should be governed (Obasanjo 1994).

In this paper, we briefly discuss the concepts of democracy and human rights education, the limitations of schools to promoting such education and what needs to be done for schools and the wider society to champion democracy and human rights education in Africa.

Democratic and Human Rights Education

It is not the purpose of this paper to focus on the various meanings of democracy. A narrow political conception of 'democracy' would include the following features: (1) the accountability of rulers through regularised multi-party, free and competitive elections; (2) political institutions and policies which reflect societal values as established and changed via formal electoral and legislative mechanisms; (3) the freedom to associate and organise politically; and (4) the rule of law (Clark 1994).

For democracy to flourish, there must be a politically literate and active citizenry, who take a direct, personal responsibility in the workings of society including government. These are people

who have a working knowledge of the aim and purpose of government—how it is constituted, maintained and renewed; how government policy is formulated and implemented; the nature and scope of government institutions, process and procedures and how they operate. Political literacy goes hand in hand with political action. Knowledge of political processes and institutions that is not translated into action regularly is useless and dangerous. Therefore, democracy is sustained by people who care to find out, investigate and explore problems and issues in society and who are willing to come up with a plan of action for their resolution (Kobia 1991).

Such democratic behaviour is not genetically conditioned, inborn or inherited faculty. It is acquired or learned. This practice of democracy must therefore be taught to its practitioners. It belongs to the cultural patrimony of a people; where culture means what a person learns from, and in relation to his/her material and social environment. It refers to acquired knowledge: about what is good, bad, useful, useless, what to do, when, and how. This culture or education is what fashions values, attitudes, beliefs, and habits of individuals and social groups. It is at the root of behaviour and conduct in society. It is through it that individuals and groups learn to recognise, accept and respect established social institutions and practices. For democracy to exist, survive and prosper, it requires that the people are imbued with democratic ethos. In other words, education and culture constitute fundamental foundations of democracy (Gitonga 1987).

With growing clamour for democracy and human rights in Africa, democratic ethos cannot be left to the whims of socio-economic change. There should be a conscious attempt through the education system to create new citizens. In this process of political change, the importance of the attitudes of children need to be stressed. As Anderson (1966) wrote, children develop new conceptions of what kind of person they are. They adopt new rules for conduct and acquire loyalties to new ideas and groups. More specifically, the import of the school as a vital agent for bringing about democratic change has never been lost to the political elite. Some African governments have in the

past used formal education as an essential instrument for promoting national harmony, it has now to be used to enhance democratic ideals.

Human rights is inextricably related to democracy. Torney-Purta (1988) defines human rights as those entitlements which are basic to being human and are not connected to the accident of being born in a certain country or with the skin of a particular colour. She points out that there is a basic core of universally agreed concept of human rights as well as a collection of documents in which they are expressed. The concept of human rights itself can be divided into several forms as well. Basic rights deal with the dignity and worth of the person; civil and political rights with the right to participate in self-government; and social, economic and cultural rights with such matters as the right to work, to maintain one's culture and language and receive adequate education (Taylor 1993).

Although different societies define rights in terms of their own historical experiences, their value systems, and the economic and political realities of the current era, it has, however, been acknowledged that Universal Declaration of Human Rights (United Nations 1989:7) meets the criteria for being considered part of the customary law of nations, and that, as such, it is binding on all states, regardless of whether or not they had a voice in its adoption (Tarrow 1992).

Democratic and human rights education as applied in this paper is a conscious effort, both through specific content as well as process, to develop in students an awareness of their rights and responsibilities, to sensitise them to the rights of others, and to encourage responsible action to secure the rights of all (Tarrow 1992). It is important that the youth in Africa are prepared for life in a democratic and pluralistic society. This becomes even more imperative as many of the African societies are plagued by intolerance and violence. Democratic and human rights education is well suited to develop respect for the dignity of the individual and the rights of others, to promote tolerance and acceptance of difference and to strengthen respect for fundamental freedoms. As such democratic and human rights education is a

key element of the education process in the sense that it contributes to the full development of the human personality, building personal capacities and developing the attitudes, skills and knowledge which individuals and groups need to live in harmony in pluralistic societies. The significance of such teaching for society is underlined by the fact that democratic and human rights education can reach through the classroom out into the community in ways highly beneficial to both (Taylor 1993).

School Organizations as an Obstacle to Democratic and Human Rights Education

Despite much lip-service to the idea of education for democracy and human rights, the organizational mode put forward by Western education is essentially authoritarian in nature (Harber 1989). A tenation study of civic education concluded, for example, 'that perhaps a hierarchical organization such as the school is not the right setting for inculcating democratic values' (Oppenheim 1975:21). What characterises Western education, however, is not simply its authoritarianism, but that this takes the form of bureaucracy, the dominant mode of organization in modern industrial society. Parsons (1960:2), for example, has noted that 'one of the most salient structural characteristics is the predominance in it of relatively large-scale organizations with specialised functions which is loosely referred to as "bureaucracies"'. .

More specifically Dreeban (1968) argues that it is the school which provides the child with his or her first experience of the norms of bureaucratic behaviour associated with modern work place. He suggests that the school contributes to the learning norms of universalism as children become members of categories such as years, classes, and houses and that individuals do not warrant special treatment in the application of rules. They also learn to make the distinction between the person and the social role occupied (e.g. gender, race, religion, etc.) and become used to the notion of roles based on the division of labour according to function. Secondary

schooling also involves an increasing amount of contact based on specificity to the task in hand (e.g. a short period with a teacher of a particular subject) rather than the more diffuse personal relationships of family and friends.

Arguing along similar lines, Shipman (1972) suggested that schools have been organised to teach the impersonal contractual values and relationships that typify the transition from an agricultural to industrial society. Thus the values that are enforced in the school are those which are needed for the efficient functioning of bureaucratic organizations and the maintenance of social order—obedience, abiding by the rules, loyalty, respect for authority, punctuality, regular attendance, quietness, orderly work in large groups, working to a strict timetable, tolerance of monotony, the ability to change readily from one situation to the next and the ignoring of personal needs when these are irrelevant to the task at hand. If school organization in the West does have this essentially bureaucratic nature, then to what extent have the African schools, based often on colonial models, adopted its key features?

Colonial rule in Africa has been criticised by Dudley (1973:38) for not promoting the tolerant and participant political values required in a parliamentary democracy. Instead, through their authoritarian school structures, schools encouraged unquestioning acquiescence to authority. As it has been argued many times, the colonial state in Africa did not only need an 'educated native' but 'a loyal educated native'. This was to be achieved through education based on religious teaching. As the Official Scheme of Development of African Education emphasized:

If we are to avoid the disastrous consequences which elsewhere have followed the forcible divorce of religion and education, it is clear that although the right of conscience will remain inviolate, religious instruction and observance must, within the competence of established and accredited religious bodies, continue to be available for children of all parents who desire it.

The principle just enunciated is as valid in its future application to non mission as to mission schools (Mamdani 1976:160).

This policy was a result of the memorandum of British missionaries working in East Africa to their government. It emphasized that there was an overwhelming weight of competent testimony that if education was not to be disruptive of morality and the social order, it must have been on a religious basis (Oliver 1965:268). The British government therefore embraced missionary education because of its political and ideological usefulness since it imparted skills such as reading, writing and arithmetic as well as values which included loyalty to the existing order and disciplined self-sacrifice in the interest of that order. Lord Lugard was clear in his appreciation of this in a discussion of the education of the sons of Fulani chiefs in Nigeria.

I hope that they would thus be taught not merely to read and write, but to acquire an English Public Schoolboy's ideas of honour, loyalty and above all responsibility. It is by such means that I hope the next generation of Fulani rulers may become really efficient, reliable and honest cooperation with the British in the administration of the Protectorate (Low and Pratt 1960).

With regard to discipline, military type of discipline was considered a necessary aspect of training Africans:

To the African in his primitive state, military or semi-military discipline makes a strong appeal. No better example can be found than the discipline of the military and police forces of the colony which has been adopted in government schools...

...At Machakos Government School a serving military discipline is combined with a large measure of self government by the prefects of the school, with whom authority in all minor matters is now completely vested, subject merely to the general superintendence of the staff (Education Department 1926:16).

The emphasis in most African educational institutions on blind obedience to school authority as constituted through prefects, teachers, and the headteachers had a colonial base. This created

unidirectional flow of orders and communication and provided no corresponding channels for the students to communicate with the authority.

Mamdani (1976:162) appropriately describes colonial education which was inherited at independence as follows:

This was not education, but training; not liberation, but enslavement. Its purpose was not to educate a person to understand the objective limits to the advancement of individual and collective welfare, but to train a person to accept even administer the limits in an 'efficient, reliable and honest way'. Such training could most effectively be imparted in a controlled environment... a boarding school. The boarding school was a total environment, much like a jail or an insane asylum. Its purpose was to turn out a particular breed of man, 'loyal' Afro-Saxons—the collaborating class'.

Emphasis on loyalty as the basic tenet of colonial education reinforced the bureaucratic model of the Western school introduced in the colonies. The common pattern of schools in independent African countries was strict and puritanical in the moral code. Oversimplified religious instruction had suggested that it was sinful to question authority, for it sprang from an infallible source—the Church for the Catholics and the Bible for the Evangelical Protestants. Unfortunately, this doctrinaire attitude had spilled over into the classroom, creating authoritarian pupil-teacher relations, an old-fashioned hierarchical, British house/prefects system and too often a reliance on learning by rote (Cliffe 1971:63). These school norms were hardly designed to prepare children for a free and democratic society. The new African leadership hardly questioned the colonial educational ethos. They were anxious to retain and enhance the bureaucratic hierarchical school structure as a way of inculcating among the pupils the sense of punctuality, honesty, obedience, hard work and respect for authority.

One aspect of the inherited school organization that has been criticised heavily as contravening democratic values is the existence of the prefect system. One writer has suggested that:

The way in which prefects are appointed establishes the style in which they perform their duties. If a prefect is appointed by the headmaster he will naturally look immediately to the head as his source of authority... consequently he will tend to be regarded as a 'rather remote and authoritarian figure' (Ungoed-Thomas 1972:84).

Most schools in English-speaking African countries have some form of prefect system. The basic role of the prefects normally is to act as general agents of social control—checking lateness, reporting misbehaviour to teachers, organising the tidiness of the school compound and generally acting as messengers of the staff. Each class also usually has its own monitors responsible for making sure the classroom is tidy, that pupils are not noisy when the teacher is not present, collecting books and other assignments. Prefects usually have their authority reinforced by some sort of formalisation—usually their names are listed on the head teacher's notice board and often they are distinguished by a difference in their uniform (Harber 1989).

Prewitt (1971:19) noted the discrepancy between the egalitarian-democratic values taught in programmes of civic education in East Africa and the existence of a prefect system based on satisfying the authorities rather than the student constituency. School heads often used to the bureaucratic nature of the school structure, however, seem to perceive nothing undemocratic in the selection of prefects, since they argue that such selection is based on merit. Moreover, the pupils themselves seem to see such a system as fair and sensible. In a study in Nigeria in which students were asked if they thought it was a good thing to have prefects and monitors, they expressed overwhelming approval (Harber 1989:83).

Some educators have proposed the setting-up of school councils as a way of introducing student participation in the governance of schools. Entwistle (1971:59), however, argued that there is a wide variety in the way school councils can be organised. On the one hand they may be safety valves where the headteacher or representatives of the staff listen to the grumbles of the pupils and explain problems away. On the other hand, the council may be run in a way that

provides genuine feedback on legitimate pupil grievances in order to administer the school more efficiently. At the other extreme, there are the nearly autonomous pupil councils of some progressive schools. King (1973:141) argued that, where they existed in Britain, school councils tended towards the first two types rather than the last one, being more of the nature of channels of communication than of democratic decision-making. He found that in practice few were even an introduction to methods of democracy, as there was not much evidence that elections had taken place and usually the head could veto decisions by councils. This was no suggestion that school councils were necessarily a waste of time, but that in the overall contents of the formal school, their function is likely to tend towards the bureaucratic rather than the democratic practice (Harber 1989:83).

In a study in Northern Nigeria, secondary school students were asked whether or not it was a good idea to have a school council. None of the schools studied had a school council. There was a strong approval of the idea. A majority of the students saw it either as a forum where complaints could be voiced and grievances settled or as a means by which pupils would have a better idea of what was going on in the school. In essence, the pupils liked the idea of a school council because channels of communication in the school were unsatisfactory (Harber 1989:85). No mention was made of a school council as a way of familiarising pupils with election procedures nor as a way of being involved in democratic decision-making about school policy. Considering the way in which a school council is likely to operate, these students were said to have a limited realistic view of its benefits. Their experience of school had highlighted what is often one of the major constraints of bureaucratic operations—that of communication. School had made the pupils aware of its bureaucratic shortcomings, however, by itself it was unlikely to produce fervent demands for more democratic participation. To put it differently, schools by their bureaucratic nature and operation are not likely to instil democratic ideals in the students.

Another important aspect of concern is one of education and rights of the student. As it has already been argued in this section, the school as a bureaucratic organization proceeds on the basis of written rules. The duty of the students to obey the rules is constantly stressed. Student rights are very much a minor concern, if indeed they are of any concern at all in most schools. It has been argued that organizationally most schools tend towards a model of authoritarian bureaucracy with decision being made by a few people at the top of the hierarchy and then executed down the chain of command. Post-primary schools in many of the English-speaking countries are very authoritarian. Physical punishment, carried out by teachers and senior students is administered freely. Lessons are very much teacher-centred with little student participation. The overall result is an experience that encourages dependence and passivity rather than independence and self-discipline.

This authoritarian nature of schooling in African education systems is not likely to make it a source of awareness of citizen rights. Such an awareness is detested lest it contributes to increasing student unrest in schools. Hence, in this sense, political socialisation reinforces the duty of a citizen to the state, though alongside the traditional sense of duty to elders and parents in the various African cultures, which now develops a sense of duty to more impersonal objects—rules, procedures and institutions.

The second level of influence is the official curriculum which lays emphasis on the role of the school in promoting national consciousness and loyalty through the manipulation of national symbols such as the flag, the loyalty pledge and the national anthem. There is also a strong emphasis on national unity and other duties of the citizen in textbooks (Harber 1982). The combined effect of these patterns of socialisation is that educated Africans—predominantly from the school system—define their citizenship in relation to their duties but not to their social rights. This analysis has been supported overwhelmingly by a good number of studies. In East Africa, Koff and Van Der Muhll (1971:78) found that pupils regarded the most

important purpose of schooling as the creation of good citizens and obedience to authority (whether parents and teachers in the case of primary or law in the case of secondary students) was the most frequently mentioned attribute of the best citizen. This attribute is basically a passive orientation. In Northern Nigeria, students heavily stressed duties over and above rights in terms of what constituted a good Nigerian citizen (Harber 1989:94).

On the overall, it would seem that schooling tends to contribute to the rather one-sided emphasis on duty in the African students' view of national citizenship. This may be desirable for purposes of trying to encourage abstract ideas of national loyalty. But if democracy is the eventual aim and if it is the case that those with more education are more likely to participate in politics, then more emphasis on rights would be desirable among the educated Africans. A greater concern with political rights is however not a likely outcome of the present school socialisation (Milbraith 1965:122).

Democratising Decision-making and Human Rights Education in Schools

The need for democratic and human rights education does not only stem from continued clamour for democratic governance in many of the African countries, but also from the educational crisis precipitated by the bureaucratic mode of governance that has manifested itself in school strikes which have been rampant in most of the countries. In the mid-seventies for example, the Nigerian Government became quite concerned about what was described as indiscipline among pupils. The Federal Government showed the extent of its concern when it decided to post soldiers to all post-primary institutions from January 1978. These were to assist the principals and staff with disciplinary problems in the school and provide an example of military discipline for pupils to emulate. General Obasanjo, then the military Head of State, gave an example of what was to be expected when he personally caned a pupil while touring a school because of the pupil's shabby appearance and the disrespectful way in which he

answered a question. In Mali, security forces wounded ten students when they opened fire during secondary school riots protesting at the dissolution of the student union (Harber 1989). Security forces brutally against striking secondary students are abundant in many of the African countries.

Many of the school strikes are not the underlying cause but rather the spark which reflects deeper feelings of malaise and frustration. The essence of the problem is communication. As a conference of principals of post-primary institutions in Nigeria noted, poor communications between heads and students leads to misunderstandings and generates suspicion and indiscipline (Harber 1989). Time and time again things go wrong—allowances do not turn up, classes are left untaught, food is in short supply, examinations are not administered on time, shortage of teachers, corruption and many other factors. The system on which students depend and which is so important to their future frequently seems to be failing them. No explanation is forthcoming because there is no regular system of communication and no expectation that the school head and staff should explain what happened. Complaints are met with high-handed authoritarianism and resentment grows till in the end a small incident sparks off violence, which can include very serious attacks on staff, property and buildings.

It is apparent that a major factor in the existence of strikes and riots in many African secondary schools is the problem of lack of communication between layers of the school hierarchy. This cannot simply be attributed to senseless bloody-minded students and staff, however. The lack of effective communication comes with an attempt to operate a bureaucratic organization in a setting where congruent norms of behaviour are not sufficiently developed. Attempts to improve communication, such as bulletins, assemblies, suggestion boxes, school magazines and even school councils (King 1973:141) are quite welcome, since they are designed to make the bureaucratic machinery run more efficiently. They should not, however, be confused with inculcating democratic norms or pupil participation in

school decision-making and in human rights education. The key question, therefore, is what needs to be done?

First, there is a need to reform the decision-making structure and social environment of the schools. The emphasis in many educational institutions on blind obedience to school authority as constituted through prefects, teachers and headteachers which as we have already observed is a continuation of the colonial tradition, needs to be changed because it creates a unidirectional flow of orders and communication and provides no corresponding channels for the students to communicate with their teachers and the school head.

The education system in many countries operates on the premise that the best way to educate its youth is to reduce them to the level of docility. The authoritarian structure of schools, naturally inculcates fear in students and rewards blind obedience to authority. Consequently, any attempts by students to have a say in the running of schools is viewed with great disapproval and in some cases punishment. In Kenya as in many English-speaking countries, school heads and boards of governors of secondary schools are vested with arbitrary powers to suspend and expel students without being given opportunity to be heard (Republic of Kenya 1972). In such a situation, the students are not likely to question teacher's authority as it might mean being deprived of secondary education. As opportunities for secondary education are limited, not many parents will encourage their children to defy or question school authority. There are times, however, when students feel they cannot tolerate the humiliation and oppressive nature of their school authority. When this point is reached, the students will revolt regardless of the consequences of the action. The violent reaction of students in such a situation is the result of the authoritarian conditions they have to deal with (Kinyanjui 1975:23).

In this regard and on the basis of many countries educational objectives that education systems should produce informed and critical citizens who can participate fully and meaningfully in their society (Republic of Kenya 1965), it then follows that students should

be active participants in the institutions which socialise them for their future roles. To accomplish this objective, an overhaul of the power structure within secondary schools is therefore needed. This may sound threatening to school heads and teachers' authority in schools, but in reality it may establish a more favourable atmosphere for learning, and thereby enhance teachers' effectiveness. Reforms of this kind entail an establishment of lines of communication between teachers and pupils, exposing students to what are perceived as their rights and responsibilities, and a shift from the situation where students are passive recipients of knowledge to active participation in the learning-teaching process. In addition, it may entail accepting that it is not a crime for students to organise themselves and elect leaders who articulate their grievances and views within the institutional settings. The perception that secondary school pupils are immature is invalid in view of the fact that some of these students are around eighteen years, which is a voting age. A major constraint in the realisation of these reforms is not the age of the students but the political will and attitudes both students and the school authorities to change.

With regard to the administration of discipline, the present regulations governing suspension and expulsion from secondary schools do not give students an opportunity to be heard or appeal against unfair decisions. The whole question of punishment within the Kenyan schools, for example, is against students and has legal backing (Republic of Kenya 1972). This is against all tenets of natural justice. The attitude displayed by the Kenya Government, more particularly the Ministry of Education and the press towards student strikes is a clear case of condemnation without being given the opportunity to be heard. A change of this attitude on the part of the educational administrators is badly needed. An amendment to the school discipline regulations of 1972 is required. The amended regulations should give students an opportunity to be heard before any punishment is meted out. Mechanisms should also be provided to give students a fair hearing and an appeal in cases of injustice. The present

structure gives school heads power to prosecute and be judges at the time in all matters involving student protest.

The involvement of parents in maintaining school discipline also needs a fresh examination. In Kenya, whenever students go on strike and a decision is made that they ought to be punished, parents are summoned to be informed of the nature of the punishment. In all cases they are required to guarantee good conduct of their children in addition to a fine, if school property was destroyed during the protest. Apart from this, there is the normal parent participation in school affairs in the form of financial contributions through school levies or *harambee* (self-help) fund-raising occasions. To democratise the decision-making process, in the schools, parents' role should be broadened beyond raising of funds. Parents-Teachers Associations (PTAs) should be involved in the management of schools and in the general education of their children instead of largely operating as forums for raising funds for the schools. As a matter of fact, even the fund-raising process is not at all democratic since PTA meetings are often convened to endorse decisions already taken by the school head and a clique of influential PTA members. PTAs should be concerned with day-to-day affairs of their schools as well as with the general education policy. They should work in conjunction with the Ministry of Education to find solutions to educational problems.

The relationship between the staff and students is an important area of school management. In this regard, the position of the school head is crucial. The style of leadership of the school head determines whether the students and staff will have respect and confidence in the management. In the absence of this respect, the legitimacy of the head's power and authority is undermined. This in turn affects the morale of the staff and discipline in the school. The ability of the school head to listen to students grievances and points of view, and his or her willingness to communicate the management's views and decisions are critical in the smooth running of the school (Nkinyangi 1981). Unfortunately, such qualities may be lacking among many

heads in Kenya who often attain their positions through political patronage.

In terms of the curriculum and the syllabus, democratic ideals and human rights have centred on disciplines such as law and political philosophy, which are not subjects of the primary and secondary school curricula. The systematic introduction of democratic and human rights education has therefore to take the form of separate programmes or specific subjects or as part of many subjects by integrating elements of it into the teaching subjects such as civics, literature, religious education or more specifically the social studies. In most African countries, the approach has been towards integration, but in subjects like civics and history, they have tended to be descriptive in a more conservative manner by avoiding or playing down potentially controversial topics (Scott 1983:273). In Kenya, for example, while the secondary schools syllabus in history for the Kenya National Examination Council aims at helping the candidate to understand political developments up to the present day, work critically and express an opinion in terms of content, it is strong on resistance to colonialism and the growth of nationalism, but avoids controversy on certain post-independence developments. Overt and conscious political education, while it has not appeared in the curriculum as such, has taken place via history and civics, but in a 'safe', quiet and passive manner aimed at political conformity rather than at critical inquiry. The introduction of multiparty political system in Kenya in 1992 has hardly changed the mode and style of teaching.

Political socialisation in Kenya, therefore, largely takes the form of a conservative approach, which attempts to use political education to support, reinforce and legitimise the existing system of government and its policies. It tends to emphasize factual knowledge of the system and devalues discussion of controversial issues or the possibility of alternatives or reforms. This uncritical conservative approach is reflected in the syllabuses of history and government in primary and secondary schools, which were developed for the 8-4-4 education system. Although the content is now more potentially political,

controversial and open to discussion such as the problems facing modern Africa, the Kenyan political system, African socialism, democracy, nationalism, international relations and others. The syllabuses seem to view this content as received factual knowledge rather than as there being alternative viewpoint and contradictory arguments and values (Kenya Institute of Education 1985).

In textbooks, the benevolent images of authority are transmitted to pupils. Thus, the tendency is for children to idealise authority roles and to see them as heroes. Yet, if corruption and nepotism, which have become rampant within these heroes have to be understood and combated, then at some point their existence must be recognized and realistically discussed in the Kenyan schools. As it has been aptly put, 'apart from civics lessons in primary schools which give the skeletal description of the government hierarchy—the ruling party, parliament, the speaker, minister and MPs—there is no serious political education offered in Kenyan schools' (Harber 1989). This is reinforced by raising of the flag on parade and the loyalty pledge on the first or last day of the school week. At secondary school in particular the President's portrait hangs in every classroom and school offices, constantly reminding the students as to who wields power and authority in the country.

If Kenya really wishes to move towards a more democratic, open and a participatory form of society, then the ethers of free discussion will have to be an important consideration for Kenyan educators. This will have to be a democratic or liberal education in inculcating societal values. Such an approach stresses the ability of the individual to make up his or her own mind after consideration and discussion of relevant evidence, fairness, toleration of the values of others, the freedom to make political choices, a critical stance towards political information, individual rights and responsibilities and others.

The learning content of democratic and human rights education has to be organised and sequenced across the successive levels within the concerns of particular disciplines; that is, to be matched according to the developing maturity of the pupils and what they are able to

grasp. The NCKK (n.d.) suggest that beginning in the home, through pre-school, primary and secondary, children can be introduced to fundamental ideas embodied in the concept of democracy and human rights. For instance, that an individual deserves consideration, kindness and sufficient material goods to live as well as the notion of freedom and sharing with others inside and outside the family. Shafer (1992:165) emphasizes that as children begin to understand the value of working as responsible members of the group, they can be introduced to underlying concepts of democracy and human rights as respect for the importance of individual opinions and views of others, freedom of expression and dialogue about any strange and threatening aspects. As they move to higher schools, serving wider and more diverse communities, the notion of respect for other human beings tolerance and acceptance of differences can be emphasized.

With regard to delivery of information or teaching about democracy and human rights, a focus would be on helping pupils to become acquainted with and understand basic documents on the concepts of democracy and human rights. Above that, there should be participatory teaching and learning which leads to the acquisition of skills and values basic to democracy and human rights. Pupils will need to be given real experience of democracy and human rights situations so as to create a personal appreciation of their importance. This will in particular require activity-based methods such as group work, problem-solving exercises, drama, role play and simulation (Taylor 1993). The use of the pupil's own questions and interests are important as a starting point. Cooperative learning methods have been shown to promote interpersonal and intergroup relationships. Almost everything which happens in the classroom and in the school is relevant to education for democracy and human rights. An appropriate climate in a school is an essential complement to effective learning about human rights and democracy, which are best learned in a democratic setting where participation is encouraged where views can be expressed openly and discussed, where there is freedom of expression for pupils and teachers, and where there is fairness and justice.

Democratic and human rights education cannot be provided as part of the school curriculum without attention to the pre-service and in-service training of teachers. Besides training in the content of democratic and human rights and activity-based, cooperative and group work methods, teachers will also need to be committed to the ethos and values of democracy and human rights and aim at changing society towards more complete fulfilment of democratic and human rights goals (Sebaly 1987:208). Rendel (1992:160), however, points out the difficulty confronting teachers in the teaching of democracy and human rights; namely, its political, moral and philosophical dimensions. She believes that some training in philosophy and knowledge of philosophical arguments about human rights are necessary, to enable teachers deal with the difficult and controversial issues about democracy and human rights. To know the arguments and the counter arguments would according to Rendel give most teachers greater confidence in handling issues that are likely to stir emotions, consciences, and beliefs.

What is being proposed here is that schools initiate activities for education for democracy and human rights through basic instruction in which civic education marks an elementary 'political literacy'. Such instruction should not be regarded as a straightforward classroom subject among others. The aim is not to teach precepts as rigid rules, which could slide towards indoctrination, but to make the school a model of democratic practice so that children, can understand the basic of practical problems, what their rights and duties are, and freedom of other people. Learning democracy in school should be reinforced by practices that have already been tried out, including drawing up charters for the school community, setting up pupils parliaments, role-playing simulating the functioning of democratic institutions, school newspapers and other activities. As education for citizenship and democracy is *par excellence* an education that is not to the space and time of formal education, it is also important for families and other members of the community to be directly involved (Delors *et al.* 1996).

It is however reckoned that civic education is a complex matter covering acceptance of values, acquiring knowledge and learning how to take part in public life. It cannot, therefore, be considered ideologically neutral since the pupils' conscience is necessarily challenged by it. To safeguard independence of conscience, education in general, from childhood throughout life, must also build up a critical sense that makes free thought and independent action. When pupils become citizens, education is likely to be their constant guide along a difficult path, where they will have to reconcile the exercise of individual rights based on public freedoms with the fulfilment of duties and responsibilities towards others and to their communities. Therefore, there should be synergetic relationship between education and the practice of participatory democracy, in that, not only should everyone be trained to exercise their rights and fulfil their duties, but use should be made of lifelong education in order to build an active civil society which occupying the middle ground between scattered individuals and distant political authority, would enable each person to shoulder his or her share of responsibility in the community with a view to achieving true solidarity. In this regard, the education of each citizen should continue throughout his or her life and become part of the basic framework of civil society and practical democracy. It would even become indistinguishable from democracy when everyone plays a part in constructing a responsible and mutually supportive society that upholds the fundamental rights of all (Delors *et al.* 1996).

Implications for the Wider Society

Despite the democratic character of many African traditions, the culture of democracy failed to thrive during the colonial period as those traditions were thwarted by colonial rule. Thus at independence, the outgoing colonial authorities handed power to emerging political elites who did not only institute repressive regimes, but made politics the exclusive preserve of a few individuals leaving the vast majority of citizens as passive onlookers and apolitical. The lack of interest in political issues was nurtured by the patronising attitude of leaders who calculate that they could succeed in keeping the masses from political

participation by providing them with basic needs. The patronising attitude became the cause and consequence of non-participation.

The democratisation of schools is aimed at fostering a democratic culture in the wider society. This would imply people sharing certain values and attitudes about the just management of society and the equitable distribution of resources, services and opportunities. Democratic values would pervade the entire society if they were rooted in grassroots organization and institutions (Kobia 1993). The weight of civil society is key to the quest for democratization. The totality of groups, clubs, societies and institutions that meet as social, cultural, religious, or economic entity have as their objective to advance the interests of members. In the process, they are accountable to their members and value freedom to organize democratically. Such practices should be encouraged and nurtured since they are key to the democratic transition. The organizations and associations in many countries have acted as checks and balances against abuse of power by political actors (Joinet 1991). This is essential to development as well as to the growth of democracy.

The much cherished sustainable development rarely occurs in an atmosphere of intolerance, and it is now generally recognised that development and human rights are inextricably intertwined. To insist on economic development at the expense of fundamental freedoms and human rights is to force people into a false dichotomy. The choice can never be either economic development or human rights. There is a package of human rights that cannot be divorced from development and these include such economic and social rights as: the right to food; the right to education; the right to health care and the right to work (Boysyut 1990). This is in addition to conventional civil rights which it is argued, their respect does not require any major financial effort on the part of any government concerned and large financial assistance from developed countries. The common denominator between civil and political rights on the one hand, and economic and social rights on the other, however, is the right to participate. The right to participate calls for the free and meaningful association of peoples

to pursue their agreed goals, which may be civil, political, economic and social without any form of interference. Participation by people in matters that affect them directly is *sine qua non* of development (Kobia 1993).

Such is the socio-economic and political environment in which democratised schools could exist to enhance the democratic and human rights process in the African context. Education will not be satisfied with bringing individuals together by getting them to accept common democratic values that are not reflected in the wider society. It must answer the question for what purpose: As a way of envisioning a society liberated from repressive and corrupt rule?

Conclusion

The increased clamour for democracy and human rights in the governance of African countries suggests that schools which are inextricably linked to the society should start inculcating such values. Schools, by bringing a large proportion of the youth under their roof, are better placed to be starting points for promoting democracy and human rights values in society. Increased provision of education, in itself is not enough for political change to move in a democratic direction. Literacy and the skills necessary for the operation of complex bureaucratic enterprises do not themselves ensure democracy and human rights.

This paper has explored some problems and ways of enhancing democratic and human rights education. African educators should openly recognize the need for this type of education in schools and find a form of political education that is congruent with the wider system of political democracy and human rights that is being clamoured for in Africa. It also emphasized that democratising educational practice should go hand-in-hand with fostering a democratic culture in the society. Democracy in the wider society would entail people sharing certain values and attitude about the just management of society and the equitable distribution of resources,

services and opportunities. Organization and institutions at the grassroots level foster democratic values in the entire society better.

References

- Anderson, C.A., 1966, 'The Modernisation of Education', in M. Weiner (ed.) *Modernization*, New York, Basic Books.
- Bosyut, M., 1990, 'Human Rights as an Element of Foreign Policy', *Bulletin of Human Rights*, New York, United Nations.
- Clark, J.F., 1994, 'The National Conference as an Instrument of Democratization in Francophone Africa', *Journal of Third World Studies*, Vol. XI No. 1.
- Cliffe, L., 1971, 'Socialist Education in Tanzania', in K. Prewitt (ed.) *Education and Political Values: An East African Case Study* Nairobi, East African Publishing House.
- Delors, J., 1996, *Learning the Treasure Within: Report to Unesco of International Commission on Education for the Twenty-First Century*, Paris, UNESCO.
- Department of Education, 1926, *Annual Report*, Nairobi Government Press.
- Dreeben, R., 1968, *On What Is Learned in Schools*, Reading Mass: Addison-Wesley.
- Dudley, B.J., 1973, *Instability and Political Order: Politics and Crisis in Nigeria*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Entwistle, H., 1971, *Political Education in a Democracy*, Henley: Routledge and Paul Kegan.
- Gitonga, A.K., 1987, 'The Meaning and Foundation of Democracy', in W.O. Oyugi and A. Gitonga (eds.) *Democratic Theory and Practice in Africa*. Nairobi, East African Educational Publishers.
- Hagan, A.L., 1991, 'Pauperization and Marginalization of Rural Population in Post Independence of Sub-Saharan Africa', in Paul-Mare Henry (ed.) *Poverty, Progress and Development*, London, Kegan Paul International/ Unesco.
- Harber, C., 1989, *Politics in African Education*, London MacMillan Publishers.

- Joinet, B.M., 1991, 'The Multi-Party System Debate', *Regular Newsletter to My Superiors*, Dar-es-Salaam, White Fathers.
- Kenya Institute of Education, 1985, *History and Government Syllabus for Kenya Certificate of Secondary Education*, Nairobi.
- King, R., 1973, *School Organizations and Pupils Involvement*. Henley, Routledge and Kegan Paul.
- Kinyanjui, K., 1975, *Secondary School Strikes: The Art of Blaming the Victim*, Working Paper No. 208 Institute for Development Studies, University of Nairobi.
- Kobia, S., 1993, *The Quest for Democracy in Africa*, Nairobi, National Council of Churches of Kenya.
- Koff, D. and Van Der Muhll, G., 1967, 'Political Socialization in Kenya and Tanzania: A Comprehensive Analysis', *Journal of Modern African Studies* No. 5 13-51.
- Low, A. and Pratt, C., 1960, *Buganda and British Rule 1900-1955*, London, Oxford University Press.
- Mamdani, M., 1976, *Politics and Class Formation in Uganda*, London, Heinemann.
- Milbraith, M., 1965, *Political Participation*, Chicago, Rand McNally.
- National Council of Churches of Kenya (n.d.) *Towards Multi-party Democracy in Kenya*, Nairobi.
- Nkinyangi, J.A., 1981, *The Origins of Student Disturbances: The Kenyan Case*, Institute for Development Studies, University of Nairobi.
- Obasanjo, O., 1994, Keynote Address in *Corruption, Democracy and Human Rights in West Africa*, Summary Report of a seminar organised by African Leadership Forum, Cotonou, Benin Republic, September.
- Oliver, R., 1965, *The Missionary Factor in East Africa*, London, Longmans.
- Openheim, A.N. et al. 1975, *Civic Education in Ten Countries*, New York, Harper and Row.
- Parsons, T., 1960, *Structure and Process in Modern Societies*, Glencoe, The Free Press.
- Prewitt, K., 1972, *Education and Political Values: An East African Case Study*, Nairobi, East Africa Publishing House.
- Rendel, M., 1972, 'Some Problems in Teaching Human Rights', in J. Lynch, C. Modgil and S. Modgil (eds.) *Cultural Diversity and the Schools: Vol. 4 Human Rights Education and Global Responsibilities*, London, The Falmer Press.

- Republic of Kenya, 1965, *African Socialism and Its Application to Planning in Kenya*, Nairobi, Government Printer.
- Republic of Kenya, 1972, *The Education (School Discipline) Regulations, Legal Notices No. 40 of 1972* Nairobi, Government Printer.
- Scott, G. 1983, 'Education for Political Development in Kenya and Tanzania: A Comparative Analysis of the Development Policies in Two Independent States', Unpublished Ph.D. Thesis University of Liverpool, cited in C. Harber, *Politics in African Education*, Macmillan Publishers 1989.
- Sebaly, K., 1987, 'Education About Human Rights: Teacher Preparation', in N. Tarrow, (ed.) *Human Rights and Education*, Oxford, Pergamon Press.
- Shafer, S.M., 1987, 'Human Rights Education in Schools', in N. Tarrow, (ed.) *Human Rights and Education*, Oxford, Pergamon Press.
- Shipman, M., 1972, *Education and Modernization*, London, Faber and Faber.
- Tarrow, N., 1992, 'Human Rights Education: Alternative Conceptions', in J. Lynch, C. Modgil and S. Modgil (eds.) *Cultural Diversity and the Schools, Vol. 4 Human Rights Education and Global Responsibilities*, London, The Falmer Press.
- Taylor, C.A., 1993, 'Human Rights Education: Why, What and How?', in *Conference Proceedings: Southern African Conference on the Structuring of Education*, Vol. 2, Pretoria, 27-30 September.
- Torney-Purta, J., 1988, 'Human Rights Education: A Rationale and Research Evidence', in *Human Rights Education in Canada*, Montreal, Canadian Human Rights Foundation.
- Ungoed-Thomas, J.R., 1972, *Our School*, London, Longman.
- United Nations, 1989, *Teaching Human Rights: Practical Activities for Primary and Secondary Schools*, Geneva, United Nations Centre for Human Rights.

Publications Received and Acquired

A Current Bibliography on African Affairs, Vol. 29, No. 3, 1998–99.

Abdel Rahim, Aïsha, 1996, *Review of Public Enterprises and Parastatal Bodies in Namibia*, Windhoek: The Namibian Economic Research Unit, Sept.

Abouhane, Abdelghani, ed., 1998, *L'Etat et les Quartiers Populaires au Maroc: de la Marginalisation à l'Émeute: Habitat Spontané et Mouvement Sociaux*, Dakar: CODESRIA.

Adam Schwartzman, ed., 1999, *Ten South African Poets*.

Adamon, Afize D., 1996, *Le Renouveau Démocratique au Bénin: les Elections Législatives de 1995*, Cotonou: Editions du flamboyant.

Adepoju, Aderanti, ed., 1999, *La Famille Africaine: Politiques Démographiques et Développement*, Paris: Editions Karthala.

Adjamagbo, Agnès; Guillaume, Agnès Koffi, N'Guessan, ed., 1999, *Santé de la Mère et de l'Enfant: Exemples Africains*, Paris: IRD Editions.

Adler, Nancy J.; Izraeli, Dafna N.O., ed., 1994, *Competitive Frontiers: Women Managers in a Global Economy*, Cambridge: Blackwell Publishers.

Africa A-Z Continental and Country Profiles, Pretoria: Africa Institute.

Africa Quarterly, 1999, Vol. 39, No. 1.

Agricultural + Development Rural, 1999, Vol. 6, No. 2, October.

Agriculture + Development Rural, 1999, Vol. 6, No. 1, April.

Agyemang, K.; Dwinger, R.M.; Little, D.A.; Rowlands, G.J., 1997, *Village N'dama Cattle Production in West Africa: Six Years of Research in the Gambia*, Nairobi: International Livestock Research Institute.

Ahmed, Abdel Ghaffar M., Mlay, Wilfred, ed., 1998, *Environment and Sustainable Development in Eastern and Southern Africa*, New York: St. Martin's Press, Inc.

- Ahmed, Imtiaz, 1998, *The Efficacy of the Nation State in South Asia: A Past Nationalist Critique*, Colombo: ICES.
- Ahonsi, Babatunde A.; Ilumoka, Adetonwu O., 1997, *Nigerian Women's Family Planning Experiences and Perspectives: Insights from Metropolitan*, Lagos, Lagos: EMPARC.
- Alila, Patrick O.; Kinyanjui, Kabiru; Wanjohi, Gatheru, 1993, *Rural Landlessness in Kenya: Dynamics, Problems and Policies*, Nairobi: IDS.
- Anders Hjort of Ornas, 1993, *The Multi-purpose Camel: Interdisciplinary Studies on Pastoral Production in Somalia*, Uppsala: EPOS.
- Andrae, Gunilla; Beckman, Björn, 1998, *Union Power in the Nigerian Textile Industry: Labour Regime and Adjustment*, Uppsala: Nordic Africa Institute.
- Annales de la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Ngacundere*, 1998, Vol. III.
- Antoine, Philippe; Ouedraogo, Dieudonné.; Piche, Victor, eds., 1998, *Trois Générations de Citadens au Sahel: Trente ans d'Histoire Sociale à Dakar et à Bamako*, Paris: l'Harmattan.
- Appleton, Simon; Teal, Francis, *Human Capital and Economic Development*, Abidjan: African Development Bank.
- Appleyard, Reginald, 1998, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, Vol. I, Sub-Saharan Africa edited by UNFPA, ICM in collaboration with Ashgate.
- Appleyard, Reginald, 1998, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, Vol. II, South Asia. UNFPA, ICM in collaboration with Ashgate.
- Appleyard, Reginald, 1998, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, Vol. III, Mexico, Central America and the Caribbean. UNFPA, ICM in collaboration with Ashgate
- Appleyard, Reginald, ed., 1998, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, South Asia, Aldershot: Ashgate.

- Appleyard, Reginald, ed., 1999, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, Mexico, Central, America and the Caribbean, Aldershot: Ashgate.
- Appleyard, Reginald, ed., 1999, *Emigration Dynamics in Developing Countries*, Sub-Saharan Africa, Aldershot: Ashgate.
- Arigbede, M.O., 1997, *Development and Women's Health in Africa: in Search of Mutually Reinforcing Human Centered Paradigms*, Lagos: Empowerment and Action Research Centre.
- Aril Agarwal and Surnita Naram, 1999, *Making Water Management Everybody's Business: Water Harvesting and Rural Development in India*, Gatekeeper Series No. 87, IIED.
- Ariyo, Ademola, 1997, *Productivity of the Nigerian Tax System: 1970-1990*, Nairobi: AERC, November.
- Aryeetey, Ernest, 1998, *Informal Finance for Private Sector: Development in Africa*, Abidjan: African Development Bank.
- Aryeetey, Ernest; Hettige, Hemamala; Nissanke, Machiko; Steel, William, 1997, *Financial Market Fragmentation and Reforms in Sub-Saharan Africa*, Washington: World Bank.
- Auclair, Christine, 1998, *Ville à vendre: voie libérale et privatisation du secteur de l'habitat à Chennai (Inde)*, Pondichéry: Institut français de Pondichery.
- Axford, Barrie, 1995, *The Global System: Economics, Politics and Culture*, New-York: St. Martin's Press.
- Aylward, Anthony; Glen, Jack, 1999, *Primary Securities Markets: Cross Country Findings*, Washington: World Bank.
- Bakandeja Kla Mpungu, Greg, 1997, *Droit des Finances Publiques: Moyens d'Action et Plan Financiers de l'Etat*, Kinshasa: Editions NORAF, Décembre.
- Bakker, Jan Willem, 1997, *The Philippine Justice System: The Independence and Impartiality of the Judiciary and Human Rights from 1986 till 1997*, Genève: Centre for the Independence of Judges & Lawyers.
- Banegas, Richard, 1993, *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Paris: Centre d'Etude d'Afrique Noire.

- Barbara Van Koppers, 1999, *Sharing the Last Drop: Water Scarcity, Irrigation and Gendered Poverty Eradication*, Gatekeeper Series No. 85, IIED, London.
- Bare, Jean-François, 1997, *Regards interdisciplinaires sur les politiques de développement*, Paris: L'Harmattan.
- Bartoli, Henri, 1999, *Repenser le développement: en finir avec la pauvreté*, Paris: Editions Unesco.
- Batezat, Elinor; Mwalo, Margaret, 1989, *Women in Zimbabwe*, Harare: SAPES.
- Bayart, Jean-François; Ellis, Stephen; Hibou, Béatrice, 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles: Editions Complexes.
- Beaud, Michel; Dollfus, Olivier; Grataloup, Christian;
- Becker, Charles; Dozon, Jean Pierre; Obbo, Christine; Toure, Moriba, ed., 1999, *Experiencing and Understanding AIDS in Africa = Vivre et penser le Sida en Afrique*, Paris: Editions Karthala
- Beddiar, Abdelaziz, 1993, *Regard de l'Islam sur les procréations médicalement assistées: essai d'approche comparative avec le christianisme et le judaïsme*, Paris: A.E.I.F. Editions.
- Belarbi, Aïcha; Benali, Mohamed; Benradi, Malika; Benrahmoune, Zineb; Bourqui, Rahma; Chikh Aouz, Naïma; El Harras, Mokhtar; Chemires, Naïma; Hajjarabi, Fatima; Mezgueldi, Zohra; Monkachi, Mohamed; Sbai, Nouffissa; Temsamani, Tourya Haji; Zryouil, Fatima Zohra, 1995, *Femmes rurales*, Casablanca: Editions Le Fennec.
- Bellagio Publishing Network Newsletter*, 1999, No. 25, July.
- Ben Hammouda, Hakim, 1998, *Les théories du post-ajustement: quelques pistes de recherche pour les économies africaines*, Dakar: CODESRIA.
- Ben Hammouda, Hakim, 1999, *L'Economie politique du post-ajustement*, Paris: Kharthala.
- Ben Hammouda, Hakim, 2000, *Post-Adjustment Theories: A Few Research Trails for African Economies*, Dakar: CODESRIA.

- Beraud, Philippe; Perrault, Jean-Louis; Sy, Omar, 1999, *Géo-économie de la coopération européenne: de Yaoundé à Barcelone*, Paris: Maisonneuve et Larose.
- Berger, Ameli, 1998, *Twice Humanity: Implications for Local and Global Resource Use*, Uppsala: The Nordic Africa Institute.
- Bernus, Edmond; Polet, Jean; Quechon, Gérard, 1997, *Empreintes du passé*, Paris: ORSTOM.
- Biaya, Tshikala K., 1999, *Acteurs et médiations dans la résolution et la prévention des Conflits en Afrique de l'Ouest*, Dakar: CODESRIA.
- Bienen, Henry, 1978, *Armies and Parties in Africa*, New York: Africana Publishing Company.
- Bledsoe, Caroline M; Casterline, John B., 1999, *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, Washington: National Academy Press.
- Bond, Richard, 1998, *Lessons for the Large-scale Application of Process Approaches in Sri Lanka*, London: International Institute for Environment and Development.
- Bonfiglioli, Angelo Maliki, 1993, *Agro-pastoralism in Chad as a strategy for Survival: An Essay on the Relationship Between Anthropology and Statistics*, Washington: World Bank.
- Bouin, Olivier; Coricelli, Fabrizio; Lemoine, Françoise, 1998, *Different Paths to a Market Economy: China and European Economies in Transition*, Paris: OCDE.
- Bouloudani, Valérie; Fino, Daniel; Uvin, Peter, 1998, *La démarche d'appui institutionnel au secteur de la santé: l'exemple du programme médico-sanitaire bénino-suisse*, Genève: IUED, juillet.
- Brenner, Carliene, 1998, *Intellectual Property Rights and Technology Transfer in Developing Country Agriculture: Rhetoric and Reality*, Paris: OECD, March.
- Brits, Anne-Marie; Franz, Jutta; Uanguta, Ebson, 1996, *An Assessment of Training Needs in Omaheke*, Windhoek: The Namibian Economic Policy Research Unit, July.

- Brooks, Douglas H.; Queisser, Monika, ed., 1999, *Financial Liberal in Asia: Analysis and Prospects*, Paris: OECD.
- Bruijn, Mirjam de ; Dijk, Han Van, ed., 1997, *Peuls et mandingues: dialectique des constructions identitaires*, Paris: Karthala.
- Brunsvick, Yves; Danzin, André, 1998, *Naissance d'une civilisation: le choc de la mondialisation*, Paris: Unesco.
- Caldwell, John et al. ed., 1999, *Resistances to Behavioural Change to Reduce HIV/Aids Infection on Predominantly Heterosexual Epidemics in Third World Countries*, Health Transition Centre, National Centre for Epidemiology and Population Health, Australian National University: Canberra.
- Campbell White, Olivier; Bhatia, Anita, 1998, *Privatization in Africa*, Washington: World Bank.
- Carnegie, James Roos, Mathilda; Madolo, Mncedisi, 1998, *The Rocky Road Towards Sustainable Livelihoods: Land Reform in Free State*, South Africa, London: IIED.
- Carolyn Hamilton, 1998, *Terrific Majesty: The Powers of Shaka Zulu and the Limits of Historical Invention*, David Philips Publishers and Harvard University Press.
- Castro-Leal, Florencia, 1996, *Who Benefits from Public Education Spending in Malawi? Results From the Recent Education Reform*, Washington: World Bank.
- Chambers, Robert, 1974, *Managing Rural Development: Ideas and Experience from East Africa*, Uppsala: The Scandinavian Institute of African Studies.
- Chauvin, Sophie, 1997, *Problems With the Establishment of a National Currency and an Independent Monetary Policy for a LDC: The Namibian Case*, Windhoek: The Namibian Economic Policy Research Unit, March.
- Chaze, Catherine, ed., 1995, *Famille et entreprise: histoires de vie de micro et petits entrepreneurs africains*, Paris: Fondation pour le Progrès de l'Homme, janvier.

- Chretien, Jean-Pierre, *Histoire rurale de l'Afrique des Grands Lacs: guide de recherches*, Paris: AFERA.
- Christensen, Lars P.; Secher-Marcussen, Henrik; Macha, Augustine, 1998, *Institutional Cooperation Between Sokoine and Norwegian Agricultural Universities*, Oslo: Royal Ministry of Foreign Affairs, March.
- Cleaver, Kevin M. Shreiber, Gtza., 1994, *Reversing the Spiral: The Population, Agriculture and Environment Nexus in Sub-Saharan Africa*, Washington: World Bank.
- Comanne, Denise; Retamoso, Estela; Toussaint, Eric, ed., 1999, *Femmes, enfants, face à la violence: résistances du nord au sud*, Bruxelles: CADTM.
- Conflict and Development Watch*, 1999, Vol. 1, No. 2, CEDCANS/Ife, Nigeria.
- Conhye, Beedeeanum; Coulibaly, Medjomo, 1999, *Policies, Procedures and Strategies for the Allocation of Resources for Education in Sub-Saharan Africa: A Review of the Literature*, Dakar: CODESRIA.
- Conhye, Beedeeanum; Coulibaly, Medjomo, 1999, *Politiques, procédures et stratégies d'allocation des ressources à l'éducation en Afrique subsaharienne: une revue de la littérature*, Dakar: CODESRIA.
- Contamin, Bernard; Faure, Yves. A., 1990, *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire: l'histoire d'un ajustement interne*, Paris: Karthala; Paris: ORSTOM.
- Coomaraswamy, Radhika, 1997, *Ideology and the Constitution: Essays on Constitutional Jurisprudence*, Colombo: ICES.
- Croll, Elizabeth, 1985, *Women and Rural Development in China: Production and Reproduction*, Geneva: International Labour Office.
- Culpeper, Roy; Pestiau, Caroline, ed., 1996, *Development and Global Governance*, Ottawa: IDRC; Ottawa: The North-south Institute.
- Dallabetta, Gina A.; Laga, Marie; Lamptey, Peter R., ed., *La lutte contre les maladies sexuellement transmissibles: un manuel pour l'élaboration et la gestion des programmes*, Arlington: AIDSCAP.

- Daloz, Jean-Pascal, ed., 1999, *Le (non-) renouvellement des elites en Afrique subsaharienne*, Paris: Centre d'étude d'Afrique Noire.
- Darrat, A. F.; Al-Yousif, Y. F., 1997, *Does Money Matter in Developing Economies? Some Results from the Solow Estimator*, Cairo: Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran & Turkey.
- David Wattner-Toews, 1999, *Mad Cows and Bad Berries*, Gatekeeper Series No. 84.
- Davis, Victor A.B., 1998, *Ajustement structurel en Sierra Léone: analyse des mesures portant sur les PME*, Dakar: CODESRIA, janvier.
- Davister, Pierre; Toussaint, Philippe, 1962, *Croisettes et Casques Bleus: Récits et Documents*, Bruxelles: Editions Actuelles.
- Dawes, Andrew; Donald, David, ed., 1994, *Childhood and Adversity: Psychological Perspectives from South African Research*, Claremont: David Philip.
- De Leener, Philippe ; Ndione, Emmanuel; Perier, Jean Pierre; Jacolin, Pierre; Ndiaye, Mamadou, 1999, *Pauvreté, décentralisation et changement Social: éléments pour la Reconstruction d'une société publique*, Dakar, septembre.
- Del Rosso, Joy Miller, 1993, *Investir dans la nutrition avec l'aide de la banque mondiale*, Washington: Banque Mondiale.
- Dessus, Sébastien; Suwa-Eisenmann, Akiko, 1998, *Trade Integration with Europe, Export Diversification and Economic Growth in Egypt*, Paris: OECD, June.
- Devries, Margaret Garritsen, 1987, *Balance of Payments Adjustment, 1945 to 1986: The IMF Experience*, Washington: International Monetary Fund.
- Diagne, Abdoulaye; Daffe, Gaye, 1997, *Rendement interne et coût d'un diplôme à l'UCAD*, Dakar: CREA, janvier.
- Diallo, M. I; Male, Yaya; Sy, M. Djiby; Dieng, Sette, 1999, *L'évolution du mouvement syndical dans quatre pays d'Afrique de l'ouest (Guinée-Mali-Mauritanie-Sénégal)*, Genève: OIT.
- Diana Carney, 1998, *Sustainable Rural Livelihood: What Contribution Can We Make?* DFID, London.

- Diaw, Aminata; Toure, Aminata, 1998, *Femmes, éthique et politique*, Dakar: Fondation Friedrich Ebert, avril.
- Diemer, Geert, ed., 1997, *The Social Negotiations of Technologies for Development = La Négociation sociale des dispositifs techniques pour le développement*, Stuttgart: APAD, mai.
- Diene-Njie, Codou Mbassy, 1996, *Gambia: The fall of the Old Order: The Senegambia Confederation and Beyond*, Dakar: Les Editions Cheikh Anta Diop.
- Diop, Momar Coumba; Diouf, Mamadou, ed., 1999, *Les Figures du politique en Afrique: des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Dakar: CODESRIA.
- Djeflat, Abdelkader, ed., 1999, *L'Algérie: des principes de novembre à l'ajustement structurel*, Dakar: CODESRIA.
- Dow, William H., 1996, *Uncontinental Demand for Health Care in Côte d'Ivoire: Deselection on Health Status Matter?* Washington D.C: World Bank.
- Duley, Margot I.; Edwards, Mary I., ed., 1986, *The Crass-Cultural Study of Women: A Comprehensive Guide*, New York: The Feminist Press.
- Duner, Bertil, ed., 1998, *An End to Torture: Strategies for its Eradication*, London: Zed Books.
- Egwaikhide, Festus O., 1997, *Effects of Budget Deficits on the Current Account Balance in Nigeria: A Simulation Exercise*, Nairobi: AERC, November.
- Ekeh, Peter P., ed., 1997, *Wilberforce Conference on Nigerian Federalism*, New York: Association of Nigerian Scholars for Dialogue.
- El-Erian, Mohamed ; El-Gamal, Mahmoud, 1997, *Attracting Foreign Investments to Arab Countries: Getting the Basics Right*, Cairo: Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran & Turkey.
- Elias, Norbert, 1987, *La Société des individus*, Paris: Fayard.
- Engelbronner-Kolff, Marina, 1998, *The Provision of Non-Formal Education for Human Rights in Zimbabwe*, Harare: SAPES Books.
- Environmental Matters at the World Bank Annual Review.*

- Eraktan, Giilcan; Gudowski, Janusz, ed., 1997, *Transforming Rural Sector to the Requirements of Market Economy: Examples from Turkey, Poland and Ukraine*, Warszawa: Wydawnictwo Akademickie Dialog.
- Erinosho, Layi; Osotimehin Babatunde; Olawoye, Janice E., ed., 1996, *Women's Empowerment and Reproductive Health*, Ibadan: Social Sciences and Reproductive Health, February.
- Esquieu, Paul; Peano, Serge, 1996, *Fonctionnement et Financement de l'Enseignement Fondamental Malien*, Paris: UNESCO.
- Etchepare, Christine; Etchepare, Michel, 1998, *Sida en Afrique: Analyse par Pays*, Dakar: Enda-Editions.
- Everts, Saskia, 1998, *Gender and Technology: Empowering Women, Engendering Development*, London: Zed Books Ltd.
- Fadahunsi, Akin; Babawale, Tunde, 1996, *Nigeria: Beyond Structural Adjustment: Towards a Popular Democratic Development Alternative*, Lagos: Friedrich Ebert Foundation.
- Fair, T.J.D., 1998, *African Rural Development: Policy and Practice in Six Countries*, Pretoria: African Institute of South Africa.
- Faye, Badara; Senghor, Diana, *Media, paix et démocratie: quelle information pour plus de tolérance et de citoyenneté? Une enquête effectuée dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, suivie de cinq études de cas*, Dakar: Panos-Dakar.
- Feffermann, Guy P; Kisunko, Gregory V.; Sumunski, Mariusz A., 1999, *Trends in Private Investment in Developing Countries: Statistics for 1970-97*, Washington: World Bank.
- Figueiredo, Jose B.; Haan, Arjan (de), 1998, *Social Exclusion: An ILO Perspective*, Geneva: ILO.
- Fomunyan, R.T.; Tambi, E. N.; Ndoping, B. N.; Daba, E. A., *Discrimination dans le secteur de l'éducation formelle, de l'accès au marché de l'emploi, de la promotion et de la compensation salariale au Cameroun*.
- Foreman, Martin, ed., 1999, *Aids and Men: Taking Risks or Taking Responsibility?* London: Panos Institute.

- Forss, Kim; Bjern, Lars; Stromberg, Tove; Milano, Benjamin; Mkella, Samuel; Khammash, Umayyeh, 1998, *Institutional Development Promoted by Norwegian Private Companies and Consulting Firms*, Oslo: Royal Ministry of Foreign Affairs, March.
- Foy, Colm; Harrigan, Francis; O'Connor, David, 1998, *The Future of Asia in the World Economy*, Paris.
- Fukasaku, Kiichiro; De Mello, Luiz R., 1999, *Fiscal Decentralisation in Emerging Economies: Governance Issues*, Paris: OECD.
- Fukasaku, Kiichiro; Hausmann, Ricardo, 1998, *Democracy, Decentralisation and Deficits in Latin America*, Paris: OCDE.
- Gamba, Virginia ed., *Society Under Siege: Crime, Violence, and Illegal Weapons* s.n.: *The Institute for Security Studies*, s.d.
- Gamsore, Francis L., 1998, *Evaluation et Répartition des Gains de Production des Entreprises Burkinabé*, Dakar, 1998, janvier.
- Garnsey, Elisabeth; Paukert, Liba, 1987, *Industrial Change and Women's Employment: Trends in the New International Division of Labour*, Geneva: International Institute for Labour Studies.
- Garrett, James.L.; Islam, Yassir, 1998, *Policy Research and the Policy Process: Do the Twain Ever Meet ?* London: International Institute for Environment and Development.
- Gasker, Janice A., 1999, "I Never Told Anyone this Before": *Managing the Initial Disclosure of Sexual Abuse Re-collections*, New York: Harworth Maltreatment and Trauma Press.
- Geldenhuys, Deon; Gutteridge, William, 1983, *Instability and Conflict in South Africa: South Africa's Role in Regional Security*, London: Institute For the Study of Conflict.
- Global Ocean Ecosystem Dynamics Implementation Plan*, IGBP Report 47.
- Goerg, Odile, ed., 1999, *Fêtes urbaines en Afrique: espaces, identités et pouvoirs*, Paris: Editions Karthala.
- Gordon McGraham et al., 1999, *Environmental Change and Human Health in Countries of Africa, The Caribbean and the Pacific*.

- Gore, Charles ed.; Figueiredo, José B., ed., 1997, *Social Exclusion and Anti-poverty Policy: A Debate*, Geneva: ILS.
- Gore, Charles, 1994, *Social Exclusion and Africa South of Sahara: A review of the Literature*, Geneva: ILS.
- Gunderson, Marley, 1994, *Comparable Worth and Gender Discrimination: An International Perspective*, Geneva: International Labour Office.
- Hampton, Janie, ed., 1998, *Internally Displaced People: A Global Survey*, London: Earthscan Publications Ltd.
- Handa, Sudhanshui; Neitzert, Monica, 1998, *Chronic Illness and Retirement in Jamaica*, Washington: World Bank.
- Hansohm, Dirk, 1997, *39th Annual Meeting of the African Studies Association: San Francisco, 23-26 November 1996*, Windhoek: The Namibian Economic Policy Research Unit, April.
- Harir, Sharif; Tvedi, Terje, 1994, *Short-Cut to Decay: The Case of the Sudan*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Harnmeijer, Joanne; Waters-Bayer, Ann; Bayer, Wolfgang, 1999, *Dimensions of Participation in Evaluation: Experiences from Zimbabwe and the Sudan*, London: International Institute for Environment and Development.
- Hassing, Paul, ed., 1998, *Technological Innovation Environmental Sustainability: The Role of Environmentally Sound Technology*, The Hague: Netherlands Development Assistance.
- Heduit, Michèle, 1993, *La Filière Biogaz dans les pays en développement*, Québec: Institut de l'Énergie des Pays ayant en Commun l'usage du Français.
- Heerma Van Voss, A. J.; Van Stolk, A., 1991, *Norbert Elias par lui-même: Interview Biographique de Norbert Elias*, Paris: Fayard.
- Henk, Dan, 1999, *Peace and Security in Africa: Contributions by the United States*, Halfway House: International for Security Studies, March.
- Herbert, Robert K., ed., 1992, *Language and Society in Africa: the Theory and Practice of Sociolinguistics*, Cape Town: Witwatersrand University Press.

- Hermele, Kenneth; Oden, Bertil, 1988, *Sanctions dilemmas: Some Implications of Economic Sanctions Against South Africa*, Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies, November.
- Hibou, Béatrice, éd., 1999, *La Privatisation des Etats*, Paris: Editions Karthala.
- Hiemenz, Ulrich, 1999, *Growth and Competition in the New Global Economy*, Paris: OCDE.
- Honey, Rex; Okafor, Stanley, ed., 1998, *Hometown Associations: Indigenous Knowledge and Development in Nigeria*, London: Intermediate Technology Publications.
- Hugon, Philippe; Kebadjian, Gérard; Levy, Jacques, 1999, *Mondialisation: les mots et les choses*, Paris: Editions Karthala.
- Hussain, Nureldin; Mlambo, Kupukile; Oshikoya Temitope, 1998, *Global Financial Crisis: Implications and Lessons for Africa*, Abidjan: African Development Bank,
- Hutchful, Eboe, 1997, *The Institutional and Political Framework of Macroeconomic Management in Ghana*, Geneva: UNRISD, April
- Ibrawoh, Bonny, 1999, *Between Culture and Constitution: The Cultural Legitimacy of Human Rights in Nigeria*, The Danish Centre for Human Rights Research Partnership, 1/1999.
- Index on Censorship, 1/1999.
- Index on Censorship*, 1999, No. 41.
- Index on Censorship*, No. 3, 1999.
- Index on Censorship*, No. 4, 1999.
- Iwayemi, Akin, 1998, *Energy Sector Development in Africa*, Abidjan: African Development Bank.
- Izraelewicz, Erik, 1999, *Le Capitalisme Zinguin* Paris: Bernard Grasset.
- Jacob, Jean-Pierre; Blundo, Giorgio; Bako-Arifari, Nassirou; Borhaug, Kjetil; Laurent, Pierre-Joseph, 1997, *Socio-Anthropologie de la Décentralisation en Milieu Rural Africain: Bibliographie Sélective et Commentée* Genève: IUED, Décembre.

- Jakobsen, Trine Paludan, 1998, *The New "Knowers" of West Africa. Muslims, Education and Social Change: a commentated Bibliography.* Copenhagen: Centre for Development Research, June.
- Joanne Harnnesjes, Ann Waters-Bayer & Wolfgang Bayer, 1999, *Dimensions of Participation in Evaluation: Experiences from Zimbabwe and the Sudan*, Gatekeeper Series No. 83. IIED.
- Jonneland, Elling N.; Harboe, Henrik; Jerve, Alf Morten; Kanji, Nazneen., 1998, *The World Bank and Poverty in Africa: a Critical assessment of the Bank's operational strategies for poverty Reduction.* Oslo: Ministry of Foreign Affairs, August.
- Journal of Asian and African Studies*, 1999, No. 57, March.
- Journal of Cultural Studies*, 1999, Vol. I, No.1.
- Kanyinga, Karuti, 1998, *Struggles of Access to Land: The "Squatter question" in Coastal Kenya*, Copenhagen: Centre for Development Research, June.
- Kayizzi-Mugerwa, Steve; Olukoshi, Adebayo O.; Wohlgenuth,
- Kazangicil, Ali; Makinson, David, ed., 1999, *World Social Science Report 1999* Paris: UNESCO.
- Khanna, J.; Vanlook, P.F.A Ed., 1998, *Reproductive Health Research: The New Directions. Biennial Report 1996-1997*, Geneva: World Health Organization.
- Kilindo, A.A.L., 1997, *Fiscal Operations, Money Supply and Inflation in Tanzania*, Nairobi: AERC, November.
- Kiros, Fassil G., 1993, *The Subsistence Crisis in Africa: The Case of Ethiopia*, Nairobi: OSSREA.
- Kortteinen, Timo, 1997, *Social Hierarchies in Flux: Change of Social Organisation in Peninsular Malaysia*, Helsinki: Institute of Development Studies.
- Kuhne, Winrich, ed., 1998, *Consolidating Peace Through Practical Disarmament Measures and Control of Small Arms: From Civil War to Civil Society.* 3rd International Workshop, Berlin, July 2-4, Ebenhausen: Stiftung Wissenschaft Und Politik.

- Kyomuhendo, Grace Bantebya, 1997, *Economie ménagère: impact sur la scolarisation des filles en Ouganda*, Nairobi: Academy Science Publishers.
- Land Use and Land-Cover Change Implementation Strategy*, IGBP Report 48, IHDP Report 10.
- Lange, Marie-France, 1998, *L'Ecole au Togo: processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*, Paris: Karthala.
- Leemhuts-De Regt, Elly, 1998, *Nutrition: Interaction of Food, Health and Care*, The Hague: Ministry of Foreign Affairs, September.
- Lenmart Wohlgenuth, Samantha Gibson, Stephan Klassen, Emma Rothchild, 1999, *Common Security and Civil Society in Africa*, Nordiska Africanistitutet.
- Lennart, 1998, *Towards a new partnership with Africa: Challenges and opportunities* Uppsala: Nordic Africa Institute.
- Levin, Leach, 1997, *Droits de l'homme: questions et réponses*, Paris: Unesco.
- Lewis, Peter M.; Robinson, Pearl T.; Rubin, Barnett R., 1998, *Stabilizing Nigeria: Sanctions, Incentives and Support for Civil Society*, New York: The Century Foundation Press.
- Longwe-Sara; Clarke, Roy, ed., 1998, *Women Know Your Place: The Patriarchal Message in Zambian Popular Song*, Lusaka: Zambia Association for Research and Development.
- Loxley, John, 1999, *Interdépendance déséquilibré et croissance: réflexions sur l'économie politique des relations nord-sud à l'aube du prochain siècle*, Ottawa: CRDI.
- Lush, David, 1993, *Last Steps to Uhuru: An Eye-Witness Account of Namibia's Transition to Independence*, Windhoek: New Namibia Books.
- Ly, El Housseynou; Cisse, Oumar; Toure Fall, Safiétou; Lom, Aboubacry Demba; Mbodj, Moustapha; Sall, Farba Lamine; Savane, Malamine; Sow, Aboubacry, 1999, *Diagnostic des politiques sociales au Sénégal*, Dakar: CRDI, mars.

- Mackellar, Landis; Reisen, Helmut, 1998, *A Simulation Model of Global Pension Investment*, Paris: OECD, August.
- Maclure, Richard, ed., 1997, *Négligée et Sous-estimée: la recherche en éducation en Afrique Centrale et Afrique Occidentale; une synthèse d'études nationales du ROCARE*, Bamako: ROCARE, janvier.
- Mafeje, Archie, 1996, *Anthropology and Independent Africans: Suicide or End of an Era?* Dakar: CODESRIA.
- Magrette Silberschmidt, 1999, *Women Forget that Men are the Masters: Gender Antagonism and Socio-economic Change in Kisii District, Kenya, Nairobi*, Nordiska Africanistitutet.
- Mahieu, François-Régis; Rapoport, Hillel; Arnsperger, Christian; Ballet, Jérôme; De Bry, Françoise; Delaune, Florence; Kolm, Serge-Christophe; Mercier Ythier, Jean; Vidal, Jean-Pierre; Koulibaly, Mamadou, ed., 1998, *Altruisme: Analyses Economiques*, Paris: Economica.
- Malan, Mark, ed., 1999, *Whither Peace-Keeping in Africa? Half Way Home*: Instituted for Security Studies, April.
- Maldonado, Carlos; Sethuraman, S.V., 1992, *Technological Capability in the Informal Sector: Metal Manufacturing in Developing Countries*, Geneva: International Labour Organisation.
- Mama, Touma, ed., 1998, *La mondialisation et l'économie camerounaise*, Yaoundé: Editions Saagraph.
- Mandaza, Ibbo, 1996, *Peace and Security in Southern Africa*, Harare: SAPES Books.
- Maniyire, Henry, 1997, *Conceptions et perceptions des deux sexes qui prédisposent les filles à abandonner prématurément l'école: cas du district de Kabarole en Ouganda*, Nairobi: Academy Science Publishers.
- Marcus, Tessa, 1989, *Modernising Super-exploitation: Restructuring South African Agriculture*, London: Zed Books Ltd.
- Margold, Jane A. Pins, Losze, 1998, *Democracy with Hong Kong Characteristics: 1990s Student Activism during the Transition*, Helsinki: Institute of Development Studies.

- Margold, Jane A., 1998, "From Cultures of Fear and Terror to Violative State Practices: An Ethnographic Critique", Helsinki: Institute of Development Studies.
- Markakis, John, 1990, *National and Class Conflict in the Horn of Africa*, London: Zed Books.
- Martin, William G.; West, Michael O., ed., 1999, *Out of One, Many Africans: Reconstructing the Study and Meaning of Africa*, Urbana: University of Illinois Press.
- Marzouki, Ilhem, 1993, *Le mouvement des femmes en Tunisie au XXème siècle: féminisme et politique*, Paris: Maisonneuve et Larose.
- Mausse, Miguel A.; Nina, Daniel, 1999, *Child Soldiers in Southern Africa*, Halfway House: Institute for Security Studies, April.
- Mayor, Frederico, 1995, *La nouvelle page*, Paris: Unesco.
- Mbembe, Achille, 1999, *Du gouvernement privé indirect*, Dakar: CODESRIA.
- Mbembe, Achille, 2000, *On Private Indirect Government*, Dakar: CODESRIA.
- Mbire, Barbara; Atingi, Michael, 1997, *Growth and Foreign Debt in the Ugandan Experience*, Nairobi: AERC, November.
- McGranahan, Donald; Pizzaro, Eduardo; Richard, Claude, 1985, *Measurement and Analysis of Socioeconomic Development: An Enquiry into International Indicators of Development and Quantitative Interrelations of Social and Economic Components of Development*, Geneva: UNRISD.
- Mckenna, Neil, 1999, *L'épidémie silencieuse: VIH/SIDA et les hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes dans le monde en développement*, London: PANOS/ALCS.
- Mcmillin, Penny; Lausberg, Jean; Cilliers, Jakkie, ed., 1997, *Towards a Land Mine-free Africa: The OAU and the Legacy of Anti-personnel Mines: Proceedings of the First Continental Conference of African Experts on Land Mines, 19-21 May, World Trade Centre, Kempton Park, South Africa*, Johannesburg: Institute for Security Studies.

- Mead, Margaret, 1996, *Male and Female: The Classic Study of the Sexes*, New York: Quill.
- Meillassoux, Claude, 1998, *Anthropologie de l'esclavage: le ventre de fer et d'argent*, Paris: Quadrige.
- Menova, Yordanka; Kalova, Anelia; Angelova, Julia, 1992, *Continuing Challenges to Human Rights and Peace*, ROUSSE: Pitmam&N.
- Miller, Maria A.L., 1995, *The Third World in Global Environmental Politics*, London: Lynne Rienner.
- Minkoa She, Adolphe, 1999, *Droits de l'homme et droit pénal au Cameroun*, Paris: Economica.
- Mkandawire, Thandika; Soludo, Charles C., 1999, *Notre continent, notre avenir: perspectives africaines sur l'ajustement structurel*, Dakar: CODESRIA.
- Mkandawire, Thandika; Soludo, Charles C., 1999, *Our Continent, Our Future: African Perspectives on Structural Adjustment*, Dakar: CODESRIA.
- Mohiddin, Ahmed, 1998, *Towards a New Partnership: Assessment of Government Performance*, Maastricht: ECDPM, July.
- Momoh, Abubakar; Adejumbi, Said, 1999, *The Nigerian Military and the Crisis of Democratic Transition: A Study in the Monopoly of Power*, Lagos: Civil Liberties Organization.
- Moyo, Sam, 1998, *The Land Acquisition Process in Zimbabwe: 1997/8*, Harare: SAPES.
- Mpise, Leri Moore, Kirsten Toubia, Nahid, 1995, *Sexual Coercion and Reproductive Health: A Focus on Research*, New York: Population Council.
- Msefer, Assia Akesbi, 1998, *Ecole, sujets et citoyens*, Casablanca: Edit consulting.
- Mupedziswa, Rodrick; Gumbo, Perpetua, 1998, *Structural Adjustment and Women Informal Sector Traders in Harare*, Zimbabwe, Uppsala: The Nordic Africa Institute.

- Mustafa, Mohammad A.; Laidlaw, Bruce; Brand, Mark, 1997, *Telecommunications Policies for Sub-Saharan Africa*, Washington: World Bank.
- Mutunga, Willy, 1999, *Constitution-making from the Middle Civil Society and Transition Politics in Kenya, 1992–1997*, Harare: SAREAT.
- Mwabu, Germano, 1998, *Health Development in Africa*, Abidjan: African Development Bank.
- Mwai, Wangari, 1998, *Song as Protest Tool for the Women in the Swahili Speaking Muslim Community: A Case Study of Two Interior Settlement in Kisumu Municipality*, Addis Ababa: OSSREA, April.
- N'Guessan, Tchétché, 1996, *Gouvernance et politique monétaire: à qui profitent les banques centrales de la zone franc ?* Paris: L'Harmattan.
- Nalunga, Jane Seruwagi, 1998, *Women Employees in the Informal Sector Kampala*, Uganda, Addis Ababa: OSSREA, August.
- Ndumbe, Peter, 1999, *Women and Access to Health Services in Cameroon*, Dakar: CRDI, April.
- Nel, Philip; McGowan, Patrick J., d, 1999, *Power, Wealth and Global Order: An International Relations Textbook for Africa*, Rondebosch: University of Cape Town Press.
- Nellis, John, 1999, *Time to Rethink Privatisation in Transition Economies?* Washington: World Bank.
- Ngoma-Binda, Phambu, 1995, *La participation politique: éléments de formation civique et politique*, Kinshasa: Ifep et FKA.
- Ninsin, Kwame A., ed., 1998, *Ghana: Transition to Democracy*, Dakar: CODESRIA.
- Noumon, Remy Coffi, ed., 1999, *Financement et gestion financière de l'éducation en Afrique: Séminaire Panafricain*, Dakar, Sénégal 12-14 octobre 1997, Dakar: CODESRIA.
- Nzongola-Ntalaja, Georges *Current African Issues No. 20 From Zaire to the Democratic Republic of the Congo*, 18 pages, Nordiska Afrikanistitutet.
- Nzongola-Ntalaja, Georges, 1998, *From Zaire to the Democratic Republic of the Congo*, Uppsala: Nordic Africa Institute,

- O'Donohue, John, 1995, *Nurturing Broader Perspectives in Bugamba Under the Eriya Begumisa Bugamba Public Library and Research Centre and Featuring Africa in Labour: The Growing Pains of a Continent*, Kampala: Journal of African Religion and Philosophy.
- Obanya, Pius, 1999, *The Dilemma of Education in Africa*, Dakar: UNESCO.
- Ochiai, Emiko, 1996, *The Japanese Family System in Transition: A Sociological Analysis of Family Change in Post-war Japan*, Tokyo: LTCB International Library Foundation.
- Oerton, Sarah, 1996, *Beyond Hierarchy: Gender, Sexuality and the Social Economy*, London: Taylor & Francis Ltd.
- Okani, Rachel-Claire, 1999, *Femmes et Politique au Mali*, Washington: National Democratic Institute for International
- Okolo, Amechi, 1987, *Foreign Capital in Nigeria, 1900–1979: Roots of Underdevelopment*, Lagos: Hearth and Publishing House.
- Olivier De Sardan, Jean Pierre, ed., 1999, *Anthropologie de la santé = Medical Anthropology*, Mainz: APAD, juin.
- Olowu, Dele; Williams, Adebayo; Soremekun, Kayode, ed, 1999, *Governance and Democratisation in West Africa*, Dakar: CODESRIA.
- OMS *Rapport sur la santé dans le monde 1999: pour un réel changement*, OMS: Genève.
- Ooi, Peter A. C., 1998, *Beyond the Farmer Field School: IPM and Empowerment in Indonesia*, London: International Institute for Environment and Development.
- Oppler, Sarah, 1998, *Correcting Corrections: Prospects for South Africa's Prisons*, Halfway House: Institute for Security Studies, October.
- ORSTOM, Dakar, 1998, *Le familles africaines dans la crise: faut-il modifier les politiques publiques ? Comportements des ménages en situation de crise*, Dakar: ORSTOM.
- Osemwegie, Adesuwa, 1998, *Street Children in Lagos*, Dakar.
- Oshikoya, T.W.; Hussain, M. Nureldin, 1998, *Information Technology and the Challenge of Economic Development in Africa*, Abidjan: African Development Bank.

- Osuntogun, A.; Edordu, C.C.; Oramah, B.O., 1997, Potentials For Diversifying Nigeria's Non-Oil Exports to Non-Traditional Markets, Nairobi: AERC, November.
- Oyekanmi, Felicia, ed., 2000, *Men, Women and Violence: A Collection of Papers from CODESRIA Gender Institute 1997*, Dakar: CODESRIA.
- Panday, Devendra Raj; Thiagarajah, Jeevan, 1996, *Chittagong Hill Tracts: Displacement Migration and Accommodation*, Colombo: ICES, September.
- Paterson, Ted; Brochmann, Grete; Evensmo, Ivar; Lambert-Madore, Jacqueline; Bohwasi, Philip; Parakrama, Arjuna, 1998, *Institutional Development Promoted by Norwegian Non-Governmental Organisations*, Oslo: Royal Ministry of Foreign Affairs, March.
- Peano, Serge, 1999, *Financement et gestion financière de l'éducation: Séminaire panafricain Dakar, Sénégal, 12-14 octobre 1997*, Paris: UNESCO, août.
- Peiris, G. L.; Abeysekera, Charles; Weerakoon, Bradman; Goonesekera, Savithri; Samaraweera, Vijaya; Oomaraswamy, Radhika, ed., 1997, *Civil Society in Sri Lanka: A Symposium Held on July 9, 1996 at the Sri Lanka Foundation Institute*, Colombo: International Centre for Ethnic Studies, February.
- Penny Urguhart, 1999, *IPM and the Citrus Industry in South Africa*, Gatekeeper Series No. 86, IIED.
- Perera, Sasanka, 1995, *Living with Torturers and Other Essays of Intervention: Sri Lanka Society Culture and Politics in Perspective*, Colombo: International Center for Ethnic Studies, February.
- Perspective on Globalization and Employment*, Discussion Paper No. 14.
- Pimbert, Michel, 1999, *Sustaining the Multiple Functions of Agricultural Biodiversity*, Gatekeeper Series No. 88, IIED.
- Poulsen, Allan, 1995, *Burundi: Social Conflict and Political Crisis*, Svendborg: The Danish Committee of Solidarity.
- Prah, Kwesi Sets'abi. Anthony, 1988, *Human Resources Development and Utilization in Africa*, MASERU: The African Association for Training and Development.

- Reedman, Jane, 1997, *Femmes politiques: mythes et symboles*, Paris: L'Harmattan.
- Reisen, Helmut, 1998, *Sustainable and Excessive Current Account Deficits*, Paris: OECD, February.
- Rhodes, Robert E., 1998, *Participatory Watershed Research and Management: Where the Shadow Falls*, London: International Institute for Environment and Development.
- Rodgers, Gerry, ed., 1989, *Urban Poverty and the Labour Market: Access to Jobs and Incomes in Asian and Latin American Cities*, Geneva: International Labour Office.
- Rodgers, Gerry; Figueiredo, José B.; Gore, Charles Ilver, Hilary, 1994, *Overcoming Exclusion: Livelihood and Rights in Economic and Social Development*, Geneva: IILS, August.
- Rugumamu, Severine M., 1999, *Globalization, Liberalization and Africa's Marginalisation*, Harare: AAPS.
- Rutashobya, Lettice Kinunda, 1998, *Women Entrepreneurship in Tanzania: Entry and Performance Barriers*, Addis Ababa: OSSREA, September.
- Rweyemamu, Justinian F., 1992, *Third World Options: Power, Security and the Hope for Another Development*, Dar-Es-Salaam: Tanzanian Publishing House.
- Salih, M.A Mohamed; Wohlgemuth, Lennart, 1994, *Crisis Management and the Politics of Reconciliation in Somalia: Statements from the Uppsala Forum 17-19 January*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Samb, Djibril, 1998, *L'Interprétation des rêves dans la région sénégalaise: suivi de la clef des songes de la sénégalaise, de l'Égypte pharaonique et de la tradition islamique*, Dakar: Les Nouvelles Éditions Africaines du Sénégal.
- Sandbrook, Richard; Cohen, Robin, ed., 1975, *The Development of an African Working Class: Studies in Class Formation and Action*, Toronto: University of Toronto.
- Schleicher, Hans-Georg; Schleicher, Ilona, 1998, *Special Flights: The GDR and Liberation Movements in Southern Africa*, Harare: SAPES Trust.

- Schlemmer, Bernard, 1996, *L'Enfant exploité: oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris: Karthala; Paris: ORSTOM.
- Schuftan, Claudio, 1998, *Beyond Maldevelopment Praxis in Africa*, Dakar: CODESRIA.
- Schultz, Paul, 1998, *The Formation of Human Capital and the Economic Development of Africa: Returns to Health and Schooling Investments*, Abidjan: African Development Bank.
- Seckler, David, ed., 1993, *Agricultural Transformation in Africa: Proceedings of the Seminar on Agricultural Transformation in Africa, held in Baltimore, Maryland, May 27-29, 1992*, Arlington: Winrock International Institute for Agricultural Development.
- Sekkat, Khalid; Varoudakis, Aristomène, 1998, *Exchange-Rate Management and Manufactured Exports in Sub-Saharan Africa*, Paris: OECD, March.
- Seppala, Pekka, 1998, *Challenges of Professionalisation in Tanzania*, Helsinki: Institute of Development Studies.
- Seppala, Pekka; Koda, Bertha, 1998, *The Making of a Periphery: Economic Development and Cultural Encounters in Southern Tanzania*, Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Serhane, Abdelhak, 1995, *L'Amour circoncis: essai*, Casablanca: Editions Eddif.
- Sichone, Owen; Chikulo, Bornwell C., ed., 1996, *Democracy in Zambia: Challenges for the Third Republic*, Harare: SAPES Books.
- Sindjoun, Luc, 1999, *Science politique réflexive et savoirs sur les pratiques politiques en Afrique Noire*, Dakar: CODESRIA.
- Sindjoun, Luc, ed., 1999, *La révolution passive au Cameroun: état, société et changement*, Dakar: CODESRIA.
- Sithole, Masipula, 1998, *Zimbabwe's Public Eye: Political Essays: October 1997–October 1998*, Harare: Rujeko Publishers Ltd.
- Sithole, Masipula, 1999, *Zimbabwe: Struggles-within-the-struggle: 1957–1980*, Harare: Rujeko Publishers Ltd.
- Sobhan, Rehman, 1997, *Rediscovering a South Asian Community: Civil Society in Search of its Future*, Colombo: ICES, November.

- Soiri, Lina, 1998, *Why the 1997 Local Authority Elections in Namibia were Postponed*, Helsinki: IDS.
- Sorbo, Gunnar M.; Vale, Peter, ed., 1997, *Out of Conflict: From War to Peace in Africa*, Uppsala: The Nordic Africa Institute.
- Sorensen, Birgitte, 1998, *Women and Post-Conflict Reconstruction: Issues and Sources*, Geneva: UNRISD, June.
- Specht, Irma; Van Empel, Carlien, 1998, *Enlargement: A Challenge for Social and Economic Reintegration: Targeting Ex-Combatants or all War-Affected People? The Liberian Experience*, Geneva: ILO, March.
- Stasavage, David; Daubree, Cécile, 1998, *Determinants of Customs Fraud and Corruption: Evidence from Two African Countries*, Paris: OECD, August.
- Stock, Elisabeth A.; Deveen, Jan., 1996, *Expanding Labour-based Methods for Road Works in Africa*, Washington D.C.: World Bank.
- Suliman, Osman, 1997, *Trade Structure and Endogenous Restrictions: Evidence From Sudan*, Cairo: Economic Research Forum for the Arab Countries.
- Tacoli, Cecilia, 1998, *Bridging the Divide: Rural-urban Interactions and Livelihood Strategies*, London: IIED.
- Tagwireyi, Julia Greiner, Ted, 1994, *Nutrition in Zimbabwe: An Update*, Washington: World Bank, June.
- Tahon, Marie-Blanche, 1998, *Algérie: La guerre contre les civils*, Québec: Editions Nota Bene.
- Tamale, Sylvia, 1999, *When Hens Begin to Crow: Gender and Parliamentary Politics in Uganda*, Colorado: Westview Press.
- Taylor, J. Edward Yunez-Naude, Antonio, 1999, *Education, Migration and Productivity: An Analytic Approach and Evidence from Rural Mexico*, Paris: OECD.
- Tersiguel, Philippe; Becker, Charles, ed., 1997, *Développement durable au Sahel*, Dakar: Sociétés, Espaces, Temps.
- Trent, John; Lamy, Paul, ed., 1984, *Global Crises and the Social Sciences: North American Perspectives*, Ottawa: UNESCO.

- Tsuchiya, Moriaki; Komoni, Yoshinobu, 1996, *Shopping the Future of Japanese Management: New Leadership to Overcome the Impending Crisis*, Tokyo: LTCB International Library Foundation.
- Ttruchelvam, Mithran; Dattathreya, C. S., ed., 1998, *Culture and Politics of Identity in Sri Lanka*, Colombo: International Centre for Ethnic Studies.
- Tvedten, Inge; Askvik, Steinar; Helland, Johan; Robelo, Pamela; Melber, Henning, 1998, "Twinning for Development": Institutional Cooperation Between Public Institutions in Norway and the South, Oslo: Royal Ministry of Foreign Affairs, March.
- Utting, Peter; Jaubert, Ronald, ed., 1998, *Discours et réalités des politiques participatives de gestion de l'environnement: le cas du Sénégal*, Genève: UNRISD.
- Vanderschueren, Franz; Wegelin, Emiel; Wekwete, Kadmiel, 1996, *Policy Programme Options for Urban Poverty Reduction: A Framework for Action at the Municipal Level*, Washington D.C: World Bank.
- Vidal, Laurent, 2000, *Femmes en temps de SIDA: Expériences d'Afrique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Villeneuve, Claude, 1998, *Qui a peur de l'An 2000?: Guide d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable*, Paris: Unesco.
- Vorley, William T., 1998, *Thirty Cabbages: Greening the Agricultural 'Life Science' Industry*, London.
- Wallerstein, Immanuel, ed., 1975, *World Inequality. Origins and Perspectives on the World System*, Quebec: Black Rose Books Ltd.
- Waltner-Toews, David, 1999, *Mad Cows and Bad Berries*, London: International Institute for Environment and Development.
- Weber, Max, 1964, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris: Plon.
- Weiss, Holger, 1998, *The Illegal Trade in Slaves from German Northern Cameroon to British Northern Nigeria: An Outline of German Policy*, Helsinki: Institute of Development Studies.

- Weiss, Holger, 1998, *The Illegal Trade in Slaves from German Northern Cameroon to British Northern Nigeria Hidden but Known*, Helsinki: IDS.
- Williams, Andrew; Masoud, Thabit S.; Othman Wahira J., 1998, *Community-based Conservation: Experiences from Zanzibar*, London: International Institute for Environment and Development.
- Wolfe, Marshall, 1994, *Some Paradoxes of Social Exclusion*, Geneva: IILS.
- Yahaya Hashim and Meagher, Kate 1999, *Cross-Border Trade and the Parallel Currency Market-Trade and Finance in the Context of Structural Adjustment, A Case Study from Kano, Nigeria*, Nordiska Africaninstitutet, Research Report: 113, Uppsala.
- Zymelman, Manuel; ed., 1993, *Assessing Engineering Education in Sub-Saharan Africa*, Washington: World Bank.